

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/341708960>

# Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux

Book · May 2020

CITATION

1

READS

1,301

1 author:



[Lise Bourdeau-Lepage](#)

Université Jean Moulin Lyon 3

155 PUBLICATIONS 354 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Le confinement et ses effets sur le quotidien : COVID -19 [View project](#)



Ouvrage [View project](#)

# Evaluer le bien-être sur un territoire

Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux

Lise BOURDEAU-LEPAGE (Dir.)





# Evaluer le bien-être sur un territoire

---

Comprendre pour agir sur les facteurs  
d'attractivité territoriaux

Dirigé par

Lise BOURDEAU-LEPAGE



## Origine

---

Cet ouvrage est issu du projet BRRISE (Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales), projet de recherche du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) qui a bénéficié d'un financement de l'INRAE, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI). La responsable scientifique était Lise Bourdeau-Lepage. Les partenaires du projet étaient : le CNRS avec l'UMR 5600 EVS, l'AMRF, l'ARADEL, Cap Rural et VAA - Conseil.

## Participants au projet BRRISE du côté recherche au sein de l'UMR EVS

---

Lise Bourdeau-Lepage, Lisa Rolland, Sixtine Gibert, Pauline Texier, Anouk Sergent, Kenji Fujiki, Didier Soto, William Langlois De Septenville, Maxime Fichet, Clémence Crapart, Guillaume Barral, Octavie Paris, Hugo Carré, Antoine Torre, Muriel Maillefert.

## Participants au projet BRRISE du côté partenaires acteurs

---

Claudine Pilton (ARADEL), Mylène Thou (Cap Rural), Guillaume Petit (VAA Conseil) Pierre-Marie Georges (AMRF), Pierre-Marie Chapon (VAA Conseil), Cédric Szabo (AMRF), Anne Carton (Cap Rural), Léa Delefortrie (VAA Conseil : conception maquette).

## Rédacteurs de l'ouvrage

---

Lise Bourdeau-Lepage, pour l'ensemble de l'ouvrage à l'exception du chapitre 1 et de l'avant-propos de la partie 2, rédigés par Guillaume Petit et relus par Lise Bourdeau-Lepage.

## Pour citer cet ouvrage

---

BOURDEAU-LEPAGE Lise (dir.), 2020, *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, Editions VAA Conseil, 87 pages, en ligne : <https://www.psdr-ra.fr/BOITE-A-OUTILS/Bien-etre-et-attractivite-territoriale>



# Sommaire

---

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ? .....	5
II. Les quatre outils proposés dans ce guide .....	7
III. Ce que vous trouverez dans ce guide .....	11
<b>Partie 1 : Le diagnostic territorial .....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 - Diagnostic et territoire .....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 2 - Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure du bien-être ..</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion partie 1 .....</b>	<b>40</b>
<b>Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être .....</b>	<b>43</b>
<b>Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives .....</b>	<b>44</b>
<b>Chapitre 3 – A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants .....</b>	<b>50</b>
<b>Chapitre 4 – A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être .....</b>	<b>61</b>
<b>Chapitre 5 - Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour leur bien-être sur un territoire .....</b>	<b>72</b>
<b>Conclusion partie 2 .....</b>	<b>75</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>78</b>



# Introduction

---

Proposer un ouvrage constituant un guide méthodologique pour évaluer le bien-être sur un territoire peut paraître à première vue un peu singulier. Nous pouvons en convenir, en particulier, si nous pensons au rayon « bien-être » des librairies, qui est chargé d'ouvrages en psychologie ou développement personnel sur le bonheur et sa quête, l'épanouissement personnel, la beauté, le yoga, la détente, l'alimentation saine, le soin, etc.

Cependant, si nous dépassons cette vision, nous pouvons mettre en évidence un certain nombre d'avantages à mener des diagnostics territoriaux à l'aune du bien-être.

## I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ?

Reconnaissons que le but des politiques publiques françaises est *a priori* de faire en sorte que les Français vivent le mieux possible. A l'échelle locale, il s'agit pour les acteurs territoriaux de mener des actions qui conduisent à une meilleure adéquation entre la demande des habitants et les potentialités de leur territoire dans le but d'améliorer la situation de leurs concitoyens.

Pour ce faire, ils doivent connaître les besoins des habitants de leur territoire mais aussi repérer les atouts et les faiblesses de ces derniers (Encadré 1). C'est justement ce que permettent les méthodes de diagnostic centrée sur le bien-être.

## La variabilité du niveau de bien-être sur les territoires

Tous les territoires n'apportent pas le même niveau de bien-être aux individus pour deux principales raisons car :

- 1) Tous les individus ne présentent pas les mêmes préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être,
- 2) Tous les territoires ne possèdent les mêmes aménités ou attributs.

Ainsi, un homme pourra être bien sur un territoire alors que sa femme ne le sera pas, car elle n'aura pas les mêmes préférences que son mari en matière d'éléments constitutifs de son bien-être.

A cela, il faut ajouter le fait que chaque individu développe un rapport affectif à l'espace qui lui est propre.

Ainsi, on peut considérer que « **le bien-être d'un individu est une combinaison subtile entre ses aspirations et ce que lui offre son espace de vie sachant que ce dernier influence ses aspirations** » (Bourdeau-Lepage, 2019<sup>1</sup>).

Etant donné que chaque territoire se caractérise par un faisceau d'aménités positives et/ou négatives et qu'il existe une variabilité des préférences entre les individus, il pourra en même temps, apporter un niveau de bien-être élevé pour un individu et faible pour un autre.

Source : *Elaboration Bourdeau-Lepage décembre 2019.*

Ces méthodes révèlent les éléments potentiellement constitutifs du bien-être des personnes sur un territoire, comme par exemple, la méthode de co-construction Spiral, dont l'objectif est de définir pour tous le bien-être et les éléments qui y contribuent (Conseil de l'Europe, 2005<sup>2</sup>). Si ces approches sont peu nombreuses et en sont encore à leur début, leur apport est important. En effet, au-delà de la mise en évidence de différences de préférences entre personnes ou groupes de personnes, mobiliser les **protocoles méthodologiques centrés sur le bien-être** pour faire un **diagnostic de territoire** conduit à **porter un nouveau regard sur les territoires et sur leurs aménités**. Cela permet de **comprendre comment se construit le bien-être** d'un individu ou d'un ensemble d'individus **sur le territoire**.

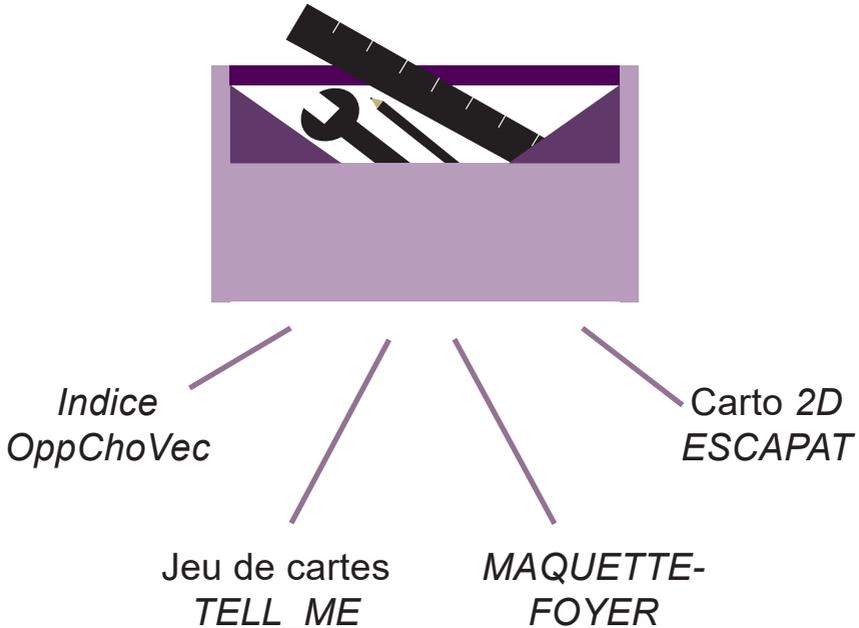
<sup>1</sup> Bourdeau-Lepage L., 2020, Mesurer le bien-être sur un territoire, *Mondes sociaux*, 30 juin 2019, <https://sms.hypotheses.org/20018>

<sup>2</sup> <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=La+m%C3%A9thode+SPIRAL>

Ainsi, en utilisant les outils proposés dans ce guide, les acteurs territoriaux seront armés pour penser autrement l'aménagement de l'espace habité et mener des **politiques publiques alternatives** qui conduisent à un niveau de bien-être plus élevé des populations et placent l'humain et son environnement au cœur du dispositif.

## II. Les quatre outils proposés dans ce guide

Quatre outils sont proposés dans ce guide. Ils mobilisent chacun différentes approches : individuelle ou collective, avec ou sans les habitants, à l'échelle communale ou du foyer, en s'appuyant sur des données statistiques, une carte, une maquette ou un jeu, etc. Chacun permet de cibler le diagnostic sur une dimension spécifique du bien-être sur un territoire (Tableau 1).



**TABLEAU 1 : Les outils et protocoles méthodologiques, à l'aune du bien-être, proposés dans ce guide**

Nom/ caractéristiques	Indice <i>OppChoVec</i>	Jeu de cartes <i>TELL_ME</i>	MAQUETTE - FOYER	Carto 2D ESCAPAT
<b>Avec qui ?</b>	Aucune mobilisation nécessaire des habitants	Habitants enquêtés	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement
<b>Quelle échelle spatiale ?</b>	Plusieurs échelles possibles : communes, intercommunautés, départements...	A toutes les échelles spatiales: communes, intercommunautés, départements, pays	Unique : le logement	Multiple : Quartier, bourg, centre-bourg, îlot, ...
<b>Ce que cela permet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer le bien-être d'un individu sur un territoire</li> <li>- Révéler les inégalités socio-spatiales</li> <li>- Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révéler les préférences des individus en matière d'éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être sur un territoire</li> <li>- Mesurer le bien-être d'un individu/ des individus sur différents territoires</li> <li>- Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être pour des individus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être</li> <li>- Repérer dans l'environnement proche du logement les éléments importants</li> <li>- Saisir ce qui fait l'espace domestique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révéler les éléments de bien-être et les attentes des habitants</li> <li>- Comprendre la construction du bien-être à l'échelle collective</li> <li>- Détecter les lieux-phares et la matérialité des réseaux sociaux</li> </ul>

Source : *Elaboration Bourdeau-Lepage février 2020.*

Le premier outil présenté utilise l'indice de bien-être *OppChoVec*. Il permet d'évaluer le bien-être sur un territoire de manière purement théorique sans consulter les habitants.

C'est un outil qui a pour objectif de :

1. Positionner un **territoire par rapport à ses voisins** ou d'autres territoires,
2. Repérer les **zones en difficulté** sur un territoire, zones qui pourraient être la cible d'une action publique,
3. Révéler les **éléments forts du territoire en matière de bien-être** qui pourraient être mobilisés pour servir de support à une campagne en matière d'attractivité,
4. Etablir des **hypothèses de travail** pour mener d'autres phases de diagnostic.

Il conduit à la production de cartes et à l'analyse d'inégalités socio-spatiales de bien-être sur les terrains d'étude.

Le deuxième outil proposé est l'outil *TELL\_ME*. Il se compose d'un jeu de cartes et d'un questionnaire. Il permet de **connaître les éléments jugés comme les plus importants ou les moins importants pour leur bien-être par les habitants d'un territoire**, que ce soit un quartier, un arrondissement, un bourg, une ville, une intercommunauté, un département, une région, un pays. *TELL\_ME* se base donc sur les déclarations des personnes.

L'outil permet de :

1. Révéler les **préférences des individus ou d'un individu** en matière **d'éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être** sur un territoire,
2. **Mesurer le bien-être d'un individu/des individus** sur différents **territoires en fonction des éléments essentiels qu'il/ils déclare/nt** pour son/leur bien-être,
3. **Positionner un territoire par rapport aux autres** en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être pour des individus,
4. **Envisager des aménagements ou des mesures de politiques publiques** ciblés envers les habitants en fonction de leurs préférences.

Le troisième outil proposé se déploie à une échelle très fine, celle du logement.

A l'aide d'une *MAQUETTE-FOYER* et d'un protocole méthodologique, sont identifiés et hiérarchisés les **éléments matériels et immatériels de bien-être essentiels** à l'échelle du **foyer pour un groupe d'individus**.

L'outil allié à son protocole méthodologique présente donc un double intérêt. Il offre la possibilité de :

1. Réfléchir **collectivement à un logement** où chacun pourrait être **le mieux possible**,
2. Repérer les **éléments dans l'environnement immédiat du logement qui sont importants pour les habitants**.

Les résultats produits conduisent à dégager des pistes de réflexion pour l'ingénierie opérationnelle (Moser & Weiss, 2003<sup>3</sup>), par exemple, en anticipant la demande des locataires ou des propriétaires lors de l'élaboration des grands projets immobiliers. Ainsi, le **protocole proposé s'inscrit dans les travaux sur le foyer compris comme un territoire fondamental**, c'est-à-dire la « forme élémentaire et *a priori* du territoire » (Di Méo, 1998, p. 100<sup>4</sup>), qui porte l'identité sociale minimale et essentielle, quelquefois individuelle, plus souvent familiale ou clanique (Duncan, 1982<sup>5</sup>). Le foyer est vu comme un **espace domestique** : anthropique (une construction, un aménagement), différencié (l'espace est organisé, on n'y fait pas n'importe quoi n'importe où), privé (le *chez-soi*), familial (l'espace du ménage), corporel (espace conçu et fonctionnant pour des corps individuels).

Le quatrième outil, la cartographie 2D *ESCAPAT* mobilise également les habitants. *ESCAPAT* permet aux habitants de **se projeter dans un territoire** donné : leur quartier ou le centre-bourg de leur espace de vie. A travers l'appréhension des expériences et du vécu des habitants, les acteurs qui l'utilisent pourront :

1. Identifier les **lieux-phares**, les « lieux-cœurs » (Bonnemaison, 1981<sup>6</sup>) qui sont **favorables** pour le bien-être des individus du territoire,

<sup>3</sup> Moser G., K. Weiss (dir.), 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 396 p.

<sup>4</sup> Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.

<sup>5</sup> Duncan J.S., 1982, *Housing and identity. Cross-cultural Perspectives*, New-York, Holmes & Meier Pub, 250 p.

<sup>6</sup> Bonnemaison J., 1981, *Voyage autour du territoire, L'espace géographique*, 10, 4, pp. 249-262.

2. Déterminer les **éléments indispensables pour le bien-être** des habitants d'une commune ou d'un quartier,
3. Matérialiser les **relations sociales** sur un territoire et connaître l'étendue spatiale des réseaux et des mobilités,
4. Détecter la présence ou l'absence de **liens sociaux** entre les habitants du territoire enquêté,
5. Identifier **les personnes ou les éléments** qui favorisent le **lien social**.

Ainsi, peuvent être **analysées les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être** permettant lors de l'élaboration d'actions publiques, une meilleure prise en compte de la demande sociale relative aux éléments matériels et immatériels de bien-être.

### III. Ce que vous trouverez dans ce guide

Ce guide propose **quatre outils complémentaires pour faire un diagnostic sur un territoire**. Ces outils peuvent également venir alimenter une démarche d'évaluation pour l'action publique. Ce guide invite à placer la notion de bien-être au cœur de l'action collective et à considérer que l'information sur les territoires est aussi produite par les habitants. Il met également à disposition une **méthode pour élaborer avec les habitants des pistes d'action pour le bien-être** sur un territoire.

Il est destiné à tous les acteurs territoriaux **qui pensent** que :

1. La recherche du **bien-être** des populations est l'un des **objectifs majeurs de l'action publique**,
2. La prise en compte des besoins des populations est essentielle pour construire un projet sur un territoire,
3. Les connaissances des habitants sont des ressources indispensables pour progresser.

Ce guide se veut pédagogique. Il accompagne donc le lecteur **pas à pas** dans l'exécution de l'outil choisi (exception faite de *TELL\_ME* dont la présentation

est plus succincte). Ainsi, pour chacun des 4 outils proposés, le guide :

1. Introduit une **présentation** rapide de l'outil,
2. Présente les étapes de **construction** de l'outil,
3. Explique comment **utiliser** l'outil.
  - Un déroulé très précis déploie les différentes étapes.
  - Des éléments de langage sont suggérés pour animer les groupes de discussion.
  - Des grilles d'observation sont fournies.
4. Expose des possibilités d'**analyse des résultats**.
  - Des exemples d'analyse sont présentés.

Chaque rubrique est illustrée avec des exemples issus de ce qui a été fait au sein du projet de recherche BRRISE, permettant au lecteur de réaliser ce qui est faisable et d'avoir une prise en main des outils plus aisée. Ces exemples sont identifiés de cette manière :

B  
R  
R  
I  
S  
E

A cela s'ajoutent :



Une **boîte à outils** contenant la liste des éléments et des compétences nécessaires pour mobiliser la méthode



Les **points de vigilance**



Les points d'**intérêt** mais aussi des encadrés comme celui sur la manière de construire un échantillon et une feuille de quota

Le guide est divisé en deux parties.

La partie I traite des **grandes caractéristiques du diagnostic territorial**. D'abord, il est rappelé ce qu'est un diagnostic territorial, ses origines, ses étapes d'élaboration, mais aussi les **différentes visions/démarches** que l'on rencontre. Ensuite, sont exposées succinctement les différentes manières d'élaborer un diagnostic avec leur avantage et leur inconvénient (chapitre 1). Enfin, sont présentés **deux outils mobilisés** mais non créés au cours du projet BRRISE pour effectuer un diagnostic territorial : le premier à l'aide d'une mesure objective du bien-être, l'**indice OppChoVec** (chapitre 2, II) et le second **TELL\_ME** à l'aide d'un jeu de cartes et des déclarations des habitants (chapitre 2, III).

La partie II est consacrée aux outils élaborés dans le cadre du projet de recherche BRRISE pour mener avec les habitants un diagnostic de territoire à l'aune du bien-être. L'entrée choisie est la détermination des éléments essentiels pour le bien-être des habitants. D'abord, est présenté l'**intérêt des approches participatives** et les différentes méthodes existantes. Ensuite, l'outil **MAQUETTE-FOYER** et son protocole méthodologique avec comme indiqué précédemment ses étapes de construction, d'utilisation et d'analyse des résultats (chapitre 3). Par la suite, est présenté l'outil **2D ESCAPAT** (chapitre 4). Puis la méthode utilisée dans BRRISE pour déterminer avec les habitants des **pistes d'actions possibles** pour résoudre certains problèmes entravant leur bien-être sur leur territoire (chapitre 5). Le guide s'achève sur quelques considérations, échanges de point de vue et retours réflexifs sur les outils proposés.



# Partie 1 : Le diagnostic territorial

---

Avant d'aborder plus spécifiquement la mesure du bien-être et la description détaillée de l'*indice OppChoVec* et du jeu de carte *TELL\_ME* (chapitre 2), il convient de revenir sur les éléments-clés du diagnostic territorial, afin d'en décrire la genèse, les caractéristiques, les évolutions et les outils (chapitre 1).

## Chapitre 1 : Diagnostic et territoire

### I. Les origines du diagnostic territorial

A l'origine utilisé dans la **sphère médicale**, le terme de diagnostic désigne l'analyse d'un corps malade à partir de la constatation de symptômes, en vue de dispenser des soins adéquats. Il commence à être associé au territoire à partir du 19<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la construction d'importants aménagements qui vont structurer l'espace : routes, chemin de fer et gares, équipements portuaires. Les diagnostics se multiplient à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, en lien avec l'urbanisation du territoire, le développement de la protection foncière et des réglementations en matière d'étalement urbain ou de santé.

Lors de la décentralisation et l'apparition de la démarche de développement local, le diagnostic devient un **véritable outil territorial d'aide à la décision**. Le développement est désormais pensé à une échelle plus fine. Il prend en compte les caractéristiques des territoires envisagés dans leur diversité. Il tente de placer les acteurs locaux au premier plan. Il devient alors primordial de mieux saisir les éléments qui façonnent le territoire. Les diagnostics territoriaux sont une aide précieuse car ils permettent alors « l'augmentation de la capacité des acteurs d'un territoire à maîtriser les processus qui les

concernent »<sup>7</sup>. Le diagnostic marque un véritable **temps d'impulsion**, une mise en tension des acteurs, orientés vers l'action. Le diagnostic territorial est également défini comme « l'étape préalable et le fondement d'un processus d'action ; il vise à identifier les forces et les faiblesses d'un territoire en s'efforçant de mettre en perspective l'ensemble des ressources de ce territoire (enjeux) » (Hommage C., 2007<sup>8</sup>). Il s'agit d'un **outil d'aide à la décision applicable à toutes les thématiques de développement territorial et à différentes échelles spatiales**.

La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) dont les fonctions sont aujourd'hui assurées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a défini le diagnostic territorial comme un « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future » (DATAR citée par la CNSA et ANCREAI, 2016, p. 9<sup>9</sup>).

## II. Les étapes du diagnostic territorial

Le diagnostic territorial est un préalable à tout projet de développement territorial. Quelle que soit sa forme, il reste un processus obéissant à 4 étapes :

**Etape 1** : Définir le **périmètre du territoire enquêté** avec ses populations cibles et les enjeux associés ;

**Etape 2** : Collecter les **données qualitatives et quantitatives**, selon les thématiques du diagnostic et la méthode appliquée. Ces données intègrent une dimension rétrospective et prospective avec l'emploi de projections et de prévisions. Le parangonage de ces données avec celles d'autres échelles territoriales ou d'autres territoires permet de mettre en avant les spécificités du territoire d'étude ;

---

<sup>7</sup> Lardon S. & Piveteau V., 2005, Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, *Géocarrefour*, vol. 80/2, pp. 75-90.

<sup>8</sup> Hommage, C., 2007, La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne, *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40(1), pp. 79-95.

<sup>9</sup> CNSA & ANCREAI, 2016, *Guide méthodologique pour construire un diagnostic territorial partagé*, 70 p. [https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa\\_-\\_dtp\\_version\\_definitive\\_validee.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_-_dtp_version_definitive_validee.pdf)

**Etape 3 : Analyser les données** avec l'aide de différents outils (Cf. III de cette partie) ;

**Etape 4 : Etablir un état des lieux et formuler des préconisations.** Ce travail de détermination d'une stratégie et d'actions pour le développement local doit répondre aux enjeux présents et mis en avant par le diagnostic.

Le diagnostic permet de modifier, redéfinir ou confirmer les orientations pour le développement local. Ses résultats peuvent aussi être employés comme un outil de communication auprès du public et des élus. En outre, le diagnostic territorial est adaptable en fonction des thématiques et des acteurs mobilisés et peut être appréhendé à partir de différentes méthodes.

Le diagnostic peut consister en une analyse construite sur un **état des lieux basé** sur les **données statistiques** ou issues de la littérature grise. On parlera alors de **données froides** et d'approches objectives (III à suivre). Il peut également mobiliser des informations, ressentis, points de vue... recueillis auprès des acteurs et des habitants d'un territoire. On parlera alors de **données chaudes** et d'approches subjectives.

## III. Diagnostics territoriaux, données froides et outils

Le diagnostic territorial, dont la réalisation est confiée aux seuls experts et **techniciens**, mobilise et analyse principalement des **données froides**, comme des statistiques.

- **Statistiques & classification**

Un bon exemple est celui du Diagnostic Santé Environnement des habitants de la Métropole de Lyon de 2018<sup>10</sup>. Il est réalisé par des techniciens de la collectivité lyonnaise, de l'Observatoire Régional de Santé et du Cerema.

---

<sup>10</sup> ORS, Cerema et Métropole de Lyon, 2018. Diagnostic Santé Environnement de la Métropole de Lyon, [https://www.grandlyon.com/fileadmin/user\\_upload/media/pdf/environnement/plan-metropolitain-sante-environ-nement\\_diagnostic-sante.pdf](https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/plan-metropolitain-sante-environ-nement_diagnostic-sante.pdf)

L'état des lieux et l'analyse sont uniquement basés sur des **données froides** liées aux thématiques de l'environnement, des équipements, de la santé et des habitudes des habitants etc. Les auteurs proposent une description itérative de l'ensemble des variables retenues ainsi qu'une analyse qui s'appuie sur une méthode de **classification**, la classification ascendante hiérarchique. Cette classification permet de regrouper des territoires dont le profil est similaire au regard de variables sélectionnées. Dans le diagnostic de la Métropole, 10 variables sur le cadre de vie, la démographie et la situation sanitaire des communes sont retenues pour catégoriser les communes en 5 groupes : des communes au profil socio-sanitaire largement défavorable, surtout à l'est, aux communes socialement favorisées et en meilleure santé, où sont surreprésentées les communes au nord de la collectivité.

#### • Statistiques & indices composites

Autre méthode purement technique et statistique, l'établissement **d'indices composites**. Ces indices permettent de hiérarchiser des territoires par une approche statistique combinant des données sélectionnées sur les populations ou organisations en place. Particulièrement notoires dans le domaine socio-économique comme le PIB ou l'IDH, les indices composites sont utilisés dans le domaine de la prévention comme l'est le **score de fragilité sociale** de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse<sup>11</sup>.

Les indices composites et les méthodes de classification automatique permettent d'agglomérer des données, pondérées ou non et, à travers une **analyse multivariée**, d'aboutir à une **catégorisation des territoires** et à une **hiérarchisation** des actions et lieux d'action.

L'emploi de ces méthodes nécessite des connaissances approfondies en statistiques. Il est également nécessaire d'accorder une vigilance particulière quant à leur biais. En effet, elles tendent à **lisser les données** ou au contraire à **faire ressortir des valeurs extrêmes**. Il convient de les repérer dans les séries de données mobilisées et les prendre en compte dans la lecture des résultats finaux, afin de ne pas altérer la définition des enjeux territoriaux et des actions. Ils peuvent faire l'objet d'une cartographie pour restituer leur résultat.

---

<sup>11</sup> Consulter le site de l'Observatoire interrégime des situations de fragilité édité par les Carsat et le CGSS sur [www.observatoires-fragilites-national.fr](http://www.observatoires-fragilites-national.fr)

## • Représentation graphique

Ainsi, la **représentation graphique** est un outil majeur des documents d'analyse en général et des diagnostics territoriaux. Elle sert à **visualiser, synthétiser et transmettre des connaissances** sur les données récoltées et choisies pour répondre à la problématique étudiée. Elle répond à un ensemble de règles (Bertin, 1967<sup>12</sup>). Par ailleurs, les **représentations graphiques et cartographiques résultent de choix réalisés** par ceux qui produisent les diagnostics, à travers les travaux de discrétisation (organisation en classes des données) et les choix de sémiologie graphique. De manière synthétique, les représentations graphiques et cartographiques sont utiles à des  **fins** :

1. **Exploratoires** pour déterminer des tendances et orienter la réflexion tout au long de la démarche de diagnostic,
2. De **compréhension** afin de transmettre visuellement les caractéristiques d'un territoire,
3. **Argumentaires** afin de justifier les analyses et les choix de préconisations auprès des décideurs du territoire.

Cependant, une mauvaise application des règles de sémiologie et de discrétisation peut altérer la compréhension des données et leur analyse.

## • Matrice FFOM, pour une vision systémique et prospective d'une problématique étudiée

La **matrice FFOM** est l'un des outils du diagnostic territorial les plus connus. Il permet de dégager une stratégie sur la base d'une part de la définition des **forces** et des **faiblesses internes** au territoire et d'autre part des **opportunités et des menaces, d'origine externe**.

**TABLEAU 2 : Matrice FFOM** (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

	Positif	Négatif
Interne	Forces	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces

Source : adapté par Bourdeau-Lepage Février 2020 de Harvard Business School, 1950-60 dont l'origine indéterminée.

<sup>12</sup> Bertin J., 1967, *Sémiologie graphique. Les diagrammes. Les réseaux. Les cartes*, Paris, Mouton et Gauthier-Villars, 431 p.

Cette matrice permet d'avoir une **approche globale**, de visualiser l'ensemble des éléments, y compris prospectifs, pouvant influencer la résolution d'une problématique, en confrontant les points positifs à exploiter ainsi que les points négatifs à minimiser ou éviter. Cette matrice est adaptable en fonction des besoins et est facilement appropriable.

Cependant, il convient de veiller à **évaluer l'importance de chacun des éléments** dans la problématique considérée afin de cerner et d'analyser correctement les possibilités du territoire. En outre, il est nécessaire de prendre en compte **la dimension d'incertitude et de subjectivité des opportunités et menaces**, dans leur interprétation et dans leur intégration dans l'analyse globale.

Si les outils et méthodes présentés ci-dessus peuvent répondre à des besoins précis, il existe aujourd'hui des **méthodes de diagnostic territorial** dont la **démarche** est plus **collaborative**, et **implique des acteurs non experts** mais dont le savoir peut s'avérer essentiel ; il s'agit des habitants comme nous le verrons dans la partie 2 du guide. On parle alors de **données chaudes**. Le diagnostic territorial peut ainsi être envisagé sans les habitants (partie 1 du guide) ou avec les habitants (partie 2 du guide).

# Chapitre 2 : Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure du bien-être

## I. Les différentes approches du bien-être

Le bien-être est une notion **relative et multidimensionnelle** dont la **mesure est complexe**. C'est une notion qui s'appréhende de différentes manières. La médecine, la psychologie, l'économie ou encore la géographie ne définissent pas le bien-être de la même manière. Des variations existent également au sein même des disciplines, notamment en économie. Le bien-être est ainsi eudémonique, hédoniste, objectif ou subjectif. Il relève de différentes approches : universaliste, capabiliste ou encore contextualisée<sup>13</sup>.

Pour leur part, la grande majorité des économistes, influencés par la théorie utilitariste, évaluent traditionnellement le niveau de **bien-être** d'un individu à travers son **revenu**, réduisant le bien-être à une seule dimension. Pourtant, ils savent que le lien entre le niveau de richesse et le bien-être subjectif (déclaré) peut être remis en question. C'est le paradoxe d'Easterlin (1995 et 2001<sup>14</sup>) *l'argent ne fait pas le bonheur mais il y concourt jusqu'à un certain point*. Ils reconnaissent également que les différences sont fréquentes entre la situation objective des personnes, comme leur état de santé, leur genre ou leur âge et leur sentiment de bien-être, et leur niveau subjectif de bien-être.

<sup>13</sup> Maslow A.-H., 1954, *Motivation and Personality*, New-York, Harper & Row, 411 p.

Diener E., 1984, Subjective well-being, *Psychological Bulletin*, 95, pp. 542-575.

Bailly A., 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF (espace et liberté), 239 p.

Cantril H., 1965, *The pattern of human concerns*, New Brunswick, Rutgers University Press.

Sen A., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, pp. 169-221.

<sup>14</sup> Easterlin R.A., 1995, Will Raising the Income of All Increase the Happiness of All, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 27, pp. 35-47

Easterlin R.A., 2001, Income and Happiness: towards a Unified Theory, *Royal Economic Society*, 111, pp. 465-484.

- **Les mesures objectives du bien-être : l'exemple de l'indice OppChoVec**

Ces constats ont conduit certains économistes à évaluer le **niveau de bien-être** d'un individu, non plus à partir d'un simple étalon de mesure tel que le niveau de richesse mais à l'aide d'un **indice composite** prenant en considération **plusieurs éléments objectivement constitutifs au bien-être d'un individu**. Ils tentent ainsi de saisir les différentes dimensions du bien-être et de proposer une mesure du bien-être objectif. De cette manière, le niveau de bien-être des individus est évalué à partir d'un ensemble d'éléments jugés essentiels sans consulter les individus. Il est alors possible de comparer à un même moment le niveau de bien-être d'un individu moyen sur un territoire *alpha* au niveau de bien-être d'un individu moyen sur un territoire *bêta*.

Une telle mesure est particulièrement intéressante lorsque l'on fait un diagnostic de territoire car elle permet de placer les **individus au centre de l'analyse** et de considérer qu'il existe des **conditions objectives sur un territoire permettant l'épanouissement des personnes**.

La mesure proposée dans ce guide est basée sur l'indice de bien-être CAS (pour CApabiliste et Spatialisé), élaboré par Bourdeau-Lepage et Tovar en 2010<sup>15</sup>. Elle présente un double intérêt car elle :

1. Prend en compte non pas **1** mais **3 dimensions** du bien-être,
2. Considère que **l'espace n'est pas neutre** pour les individus.

L'indice de bien-être CAS opérationnalise l'**approche du bien-être d'Amartya Sen** (1985<sup>16</sup>). Il reprend trois des quatre éléments clefs du bien-être chez Sen : 1) le bien-être comme liberté nommées les opportunités , 2) la liberté de choix et 3) le vécu : les réalisations effectives. Cette mesure laisse de côté les valeurs et la moralité, composantes de la « liberté d'agence » chez

---

<sup>15</sup> Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2010, Une accélération de la différenciation socio-spatiale en Île-de-France ? Réponse à l'aide de l'approche par les capacités, *Colloque AISRe – ASRDLF*, Aoste. Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*, <https://www.metropolitiques.eu/Bien-etre-en-Ile-de-France.html>

Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2013-3, pp. 491-521.

<sup>16</sup> Sen A.K., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, pp. 169-221.

Sen - avec le bien-être comme liberté - face à la difficulté d'en donner une traduction en indicateurs statistiques spatialisés.

L'indice CAS est une mesure du niveau de bien-être d'un individu moyen sur une commune que l'on peut qualifier de théorique. Après quelques modifications apportées à l'indice CAS, l'indice de bien-être **OppChoVec** est mobilisé ici pour établir un diagnostic de territoire sans les habitants.

- Une mesure du bien-être élaborée à partir d'éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire, basée sur les déclarations des personnes : le jeu de cartes **TELL\_ME**

On peut aller un peu plus loin dans le raisonnement énoncé précédemment et considérer que, bien qu'il existe des éléments constitutifs objectifs au bien-être des individus, le contexte (économique, politique, géographique, social, ..., le lieu de vie) et les préférences des individus jouent un rôle dans la constitution du bien-être des individus (voir l'encadré 1 à ce sujet).

Ces constats ont conduit certains chercheurs à tenter de mettre au point une mesure qui permette de **mesurer le bien-être sur un territoire** en prenant en considération : 1) un panel d'**éléments potentiellement constitutifs du bien-être** d'un individu sur un territoire et 2) la **variabilité des préférences des individus**.

Une de ces mesures est l'outil **TELL\_ME** dont l'idée revient à Lise Bourdeau-Lepage en 2015. **TELL\_ME** permet d'appréhender la variabilité des préférences des individus en interrogeant directement ces derniers sur leurs préférences à partir d'un ensemble d'éléments potentiellement constitutifs de leur bien-être sur un territoire. Cet outil est présenté un peu plus loin dans ce chapitre (III).

## II. L'indice de bien-être objectif OppChoVec

- Découvrir l'indice de bien-être objectif OppChoVec

L'indice **OppChoVec** est élaboré à l'échelon communal.

Il peut bien sûr être calculé à une autre échelle, cependant ne pas oublier : 1) que le choix de l'échelle dépend de la taille du territoire sur lequel va se faire le diagnostic, 2) que plus l'unité spatiale de calcul d'OppChoVec est fine plus le diagnostic sera circonstancié et 3) qu'il est souvent difficile de collecter des données à une échelle plus fine que la commune.

**OppChoVec** se compose de 3 dimensions :

1. Les **opportunités (Opp)** qui sont offertes aux individus,
2. La **liberté de choix (Cho)** que détiennent les individus,
3. Le **vécu (Vec)** des individus.

Chacune de ces 3 dimensions est traduite par plusieurs indicateurs et variables statistiques  $j_k$  présentées dans le tableau 3 avec leurs formules mathématiques et leur pondération  $p_{jk}$  de manière à guider leur construction dans l'étape suivante.

TABLEAU 3 : Les trois dimensions d'OppChoVec et leurs indicateurs

Les 3 dimensions $k$	Indicateurs retenus $j_k$	Variables statistiques mobilisées & formules
<b>Opp</b> Opportunités offertes aux individus	<b>Opp1</b> « Avoir une bonne éducation »	<p><b>Niveau d'éducation moyen de la population corrigé de la structure par âge</b></p> <p><math>Opp1_i = e_i = \sum_k e_{ia} p_{ia} / p_i</math> : niveau d'éducation de la population de la commune <math>i</math> qui correspond à somme, pondérée par le niveau de diplôme <math>e_{ia}</math> des classes d'âge, de la proportion <math>p_{ia} / p_i</math> de chaque classe d'âge <math>a</math> dans la population totale où <math>k</math> est le niveau de diplômes (<math>k=1, \dots, 7</math>). Le niveau d'éducation est apprécié à l'aide du dernier diplôme obtenu par les individus sortis du système éducatif</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>
	<b>Opp2</b> « Etre inséré dans un environnement social diversifié »	<p><b>Diversité sociale des personnes travaillant et habitant dans la commune</b></p> <p><b>Diversité jour</b> (<math>d_i^{jour}</math>) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes travaillant (15-64 ans) dans la commune <math>i</math>. <span style="float: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,125</math></b></span></p> <p><b>Diversité nuit</b> (<math>d_i^{nuit}</math>) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes résidant dans la commune <math>i</math>. <span style="float: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,125</math></b></span></p>
	<b>Opp3</b> « Avoir les moyens de la mobilité minimale »	<p><b>Proportion de la population disposant d'une voiture et/ou ayant accès à un réseau de transport en commun</b></p> <p><math>Opp3_i</math> de la population de la commune <math>i</math> varie de 0 (mobilité potentielle nulle) à 1 (mobilité potentielle parfaite) et s'écrit <math>Opp3_i = \frac{1}{2} (v_i + g_i)</math> avec :</p> <p><math>v_i</math>, proportion dans la population de la commune <math>i</math> des ménages disposant au moins d'une voiture ;</p> <p><math>g_i = 1</math> ou 0 paramètre qualitatif égal à 1 si la commune possède au moins un accès à un réseau de transport en commun (train, tram, métro, bus, car) et égal à 0 sinon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>
	<b>Opp4</b> « Avoir accès aux TIC »	<p><b>Moyenne de la couverture locale pour le réseau Internet et la 4G</b></p> <p><math>Opp4 = \frac{1}{2} (r_i + t_i)</math> avec :</p> <p><math>r_i</math> : part de la population de chaque commune <math>i</math> couverte par la technologie mobile la plus avancée dont le déploiement soit assez avancé : la 4G</p> <p><math>t_i</math> : part de la population couverte pour chaque commune <math>i</math> par un réseau dont le débit théorique de téléchargement de l'information est supérieur à 30Mbit/s.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>

Les 3 dimensions $k$	Indicateurs retenus $j_k$	Variables statistiques mobilisées & formules
<b>Cho</b> <b>Liberté de choix</b>	<b>Cho1</b> « Ne pas être discriminé(e) »	<b>Quartier(s)cible(s) de la politique de la ville</b> $Cho1_i = e^{(-c_i)}$ avec $c_i$ nombre de quartiers cibles politique de la ville dans chaque commune $i$ . <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,5</math></b>
	<b>Cho2</b> « Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques »	Proportion des individus résidant dans chaque commune $i$ qui disposent du <b>droit de vote</b> (individus de nationalité française et de plus de 18 ans) <b>parmi la population en âge de travailler</b> (+16 ans); $Cho2_i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,5</math></b>
<b>Vec</b> <b>Vécus et réalisations</b>	<b>Vec1</b> « Avoir un revenu décent »	<b>Revenu fiscal moyen par foyer fiscal ; Vec1<sub>i</sub></b> Donnée disponible qu'au-delà d'un seuil de 11 foyers fiscaux imposés. Prendre la moyenne du canton pour approcher le revenu moyen pour les communes en deçà de ce seuil. <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>
	<b>Vec2</b> « Avoir un logement décent »	<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b> $Vec21_i = e^{(-n_i)}$ avec $n_i$ est le nombre moyen de personnes par pièce dans l'unité spatiale $i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>
		<b>Proportion des personnes vivant dans un logement possédant ses propres sanitaire, une salle d'eau</b> (avec douche ou baignoire), l'eau chaude, un moyen de chauffage et une cuisine intérieure avec évier ; $Vec22$ , <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>
		Proportion de la population occupant une <b>habitation individuelle</b> ; $Vec23_i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>
<b>Vec3</b> « Etre bien inséré sur le marché du travail »	<b>Stabilité des emplois des individus résidant dans la commune <math>i</math> ; Vec3<sub>i</sub></b> Le classement des statuts sur le marché du travail, du plus précaire au plus stable, est le suivant : (1) chômeur, (2) emploi aidé, (3) contrat ponctuel (intérim, stage, intérim), (4) contrat à durée déterminée et (5) emploi stable (CDI, titulaire de la fonction publique, employeur, travailleur indépendant et aide familial). <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>	
<b>Vec4</b> « Etre proche des services »	<b>Nombre d'établissements vie courante accessibles en moins de 20 minutes du domicile ; Vec4<sub>i</sub></b> Vie courante : consommation de biens et services, santé, éducation, culture et divertissement et administration et gestion courante. Distances routières en temps entre ces services et la commune calculées en s'appuyant sur l'algorithme du plus courts chemins (Dijkstra, 1959) proposé par l'outil d'analyse réseau du logiciel Arc GIS <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>	

Notes : Ce tableau a été adapté de Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes, *Métropolitiques* et de Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *RERU*, 2013-3, pp. 491-521. Source : ©BRRISE, 2016.

## • Construire l'indice de bien-être *OppChoVec* sur un territoire

Pour construire l'indice de bien-être *OppChoVec*, il faut suivre les étapes suivantes :

**Etape 1 :** Collecter les données statistiques des communes  $i$  du territoire étudié.

Utiliser la colonne 2 « Indicateurs retenus  $j_k$  » du tableau 3 et les sources de données citées dans la boîte à outil.

**Etape 2 :** Calculer pour chacune des communes  $i$  du territoire étudié, chacun des indicateurs  $j_k$  composant les 3 dimensions  $k$  de *OppChoVec*,  $k = (Opp, Cho, Vec)$  c'est-à-dire : Opp1, Opp2, Opp3, Opp4, Cho1, Cho2, Vec1, Vec2, Vec3 et Vec4.

Suivre les indications données dans la colonne 3 « Variables statistiques mobilisées & Formules » du tableau 3.

**Etape 3 :** Rendre les indicateurs  $j_k$  commensurables (Opp1, Opp2, Opp3, Opp4, Cho1, Cho2, Vec1, Vec2, Vec3 et Vec4) puisqu'ils sont de nature différente (pourcentages, indicateurs binaires, valeurs absolues, ...) en vue de leur agrégation.

Pour cela, mobiliser la fonction de valorisation linéaire suivante :

$$v_{ijk}(x_{ijk}, \min x_{ijk}, \max x_{ijk}) = x_{ijk} - \min x_{ijk} / \max x_{ijk} - \min x_{ijk}$$

Pour chaque indicateur  $j_k$ , cette fonction linéaire mesure l'écart entre le score  $x_{ijk}$  de la commune  $i$  et le score minimal  $\min x_{ijk}$  enregistré dans l'ensemble des communes composant le territoire étudié exprimé en pourcentage de l'écart entre le score minimal  $\min x_{ijk}$  et le score maximal  $\max x_{ijk}$  enregistrés dans l'ensemble des communes du territoire étudié.

**Etape 4 :** Mesurer le niveau atteint par la commune  $i$  pour chacune des 3 dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec  $k = (Opp, Cho, Vec)$ . A cette fin, considérer  $d_{ik}$  comme une moyenne pondérée des scores  $v_{ijk}$  obtenus par  $i$  dans l'ensemble des indicateurs  $j_k$  qui décrivent cette dimension  $k$ . Elle s'écrit :

$$d_{ik} = (v_{ijk}, p_{jk}) = \sum j_k p_{jk} v_{ijk} / \sum j_k p_{jk}$$

Au sein de chaque dimension  $k$ , donner le même poids à chacun des indicateurs  $j_k$  utilisés, utiliser pour cela, les pondérations  $p_{jk}$  de la 3<sup>e</sup> colonne du tableau 3.

**Etape 5 :** Agréger les niveaux de bien-être  $d_{ik}$  obtenus dans chacune des 3 dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec avec  $k=(Opp, Cho, Vec)$ .  $OppChoVec_p$  l'indice de bien-être objectif de chaque commune  $i$  est donc une moyenne pondérée des niveaux de bien-être  $d_{ik}$ . Il s'écrit :

$$OppChoVec_i^{\alpha\beta} (d_{ik}, p_j) = \frac{1}{3} \left[ \sum_{(k=1)}^3 p_k d_{ik}^\beta \right]^{\alpha\beta}$$

avec :  $p_k$  le poids accordé à la dimension  $k$  d'*OppChoVec*,  $\alpha$  un paramètre d'aversion à la pauvreté ( $\alpha = 2,5$ ) et  $\beta$  un paramètre de complémentarité entre les dimensions  $k$  ( $\beta = 1,5$ ).

**Etape 6 :** Faire varier l'indice de bien-être **OppChoVec** pour chaque commune  $i$  du territoire entre 0 et  $10^{17}$  de manière à faciliter la lecture.

Un **OppChoVec** de 10 traduira un niveau bien-être maximal pour un individu moyen sur la commune étudiée alors qu'un indice proche de 0 signifiera que le niveau de bien-être théorique d'un individu moyen sur la commune étudiée est faible.

- Analyser le niveau de bien-être objectif sur un territoire

Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont préconisées.

**1. Examiner la distribution de l'indice de bien-être OppChoVec sur le territoire étudié**

Utiliser les outils de la statistique descriptive pour déterminer le niveau d'inégalités de bien-être entre les communes sur lesquelles est effectué le diagnostic territorial.

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici une illustration pour la Région Rhône-Alpes sur les données de 2012.  
**ILLUSTRATION 1 : Statistiques descriptives de l'indice OppChoVec région Rhône-Alpes sur données 2012.**

OppChoVec normalisé	Min	1er quantile	Médiane	Moyenne	3e quantile	Max	Ecart-type	Coefficient de Gini
	0	0,47	0,54	0,57	0,7	1	0,14	0,14

Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012.

<sup>17</sup> L'indice OppChoVec sera alors normalisé.

Les statistiques descriptives de la distribution des niveaux de bien-être *OppChoVec* des communes rhônalpines en 2012 font apparaître de faibles inégalités entre les communes rhônalpines : médiane, moyenne et 1<sup>er</sup> quantile présentant des valeurs proches, écart-type et le coefficient de Gini faibles.

Cette analyse classique et a-spatiale des résultats, doit être complétée par une analyse spatiale.

## 2. Cartographier l'indice de bien-être *OppChoVec* sur le territoire étudié

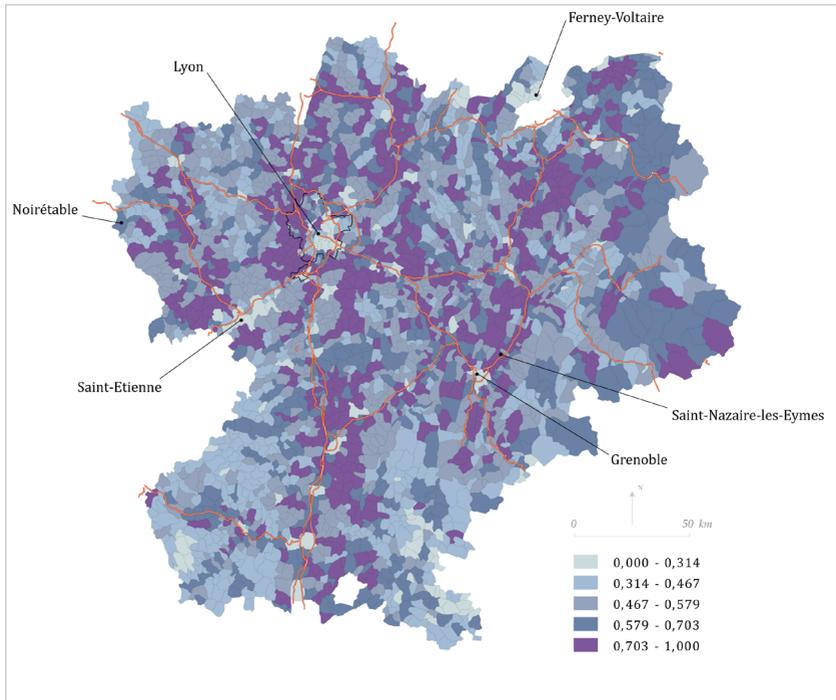
Pour visualiser spatialement les résultats et mettre en évidence d'éventuelles concentrations ou dispersions de bien-être ou mal-être, il est conseillé **de projeter dans l'espace la distribution des niveaux de bien-être *OppChoVec*.**

- L'unité géographique de base étant la commune, la carte des niveaux de bien-être ***OppChoVec*** du territoire étudié est facile à faire. Il suffit d'insérer la distribution de l'***indice OppChoVec*** des communes *i* retenues dans un logiciel de cartographie comme ArcGis.

Voici une illustration du travail effectué sur la Région Rhône-Alpes dans le cadre du projet BRRISE sur les données de 2012.

### ILLUSTRATION 2 : La carte du bien-être (*OppChoVec*) au sein de la région Rhône-Alpes sur données 2012

B  
R  
R  
I  
S  
E



Source : ©BRRISE 2016 sur données 2012.

Le diagnostic du territoire à partir de l'indice de bien-être **OppChoVec** met en évidence au sein de la Région Rhône-Alpes une variation du bien-être dans l'espace. Il existe en Rhône-Alpes en 2012, des espaces avec un niveau de bien-être **OppChoVec** :

- **Faible** : les communes populaires des centres urbains et les communes rurales de moyenne montagne ;
- **Élevé** : les communes situées le long des principaux axes routiers et les communes favorisées situées en périphérie des principaux pôles urbains, ainsi que les espaces touristiques des stations de ski des Alpes du Nord.

### 3. Approfondir l'analyse spatiale des résultats

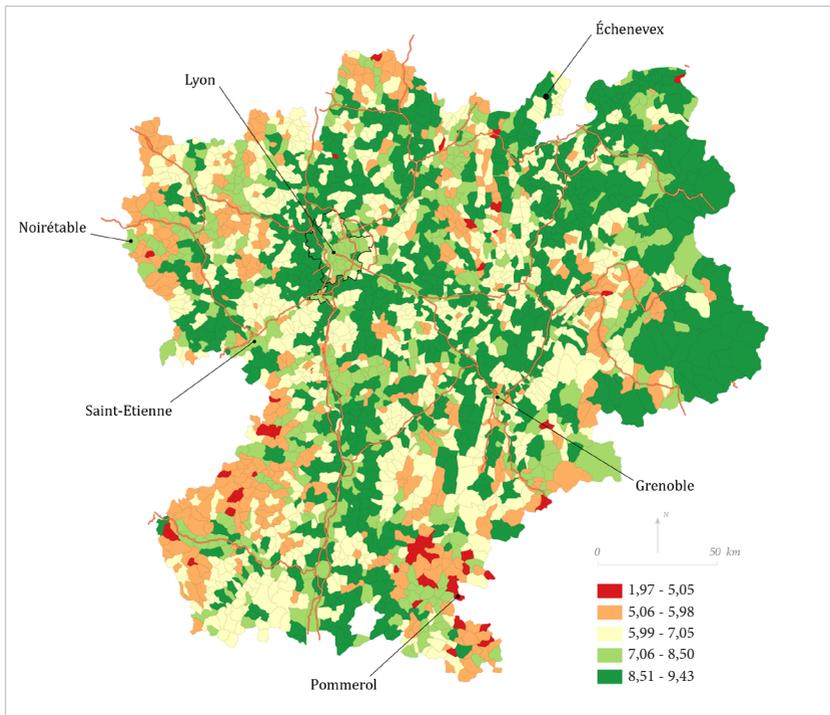
Pour prolonger le diagnostic :

- **Faire des cartes pour chacune des 3 dimensions d'OppChoVec** et les analyser pour comprendre comment se construit le bien-être sur le territoire et mettre en évidence les éléments qui posent problème ou les points de faiblesse.

Voici avec l'illustration 3, un exemple pour la dimension **Opp** en Rhône-Alpes sur les données 2012.

#### ILLUSTRATION 3 : La dimension **OPP** de l'indice de bien-être en Rhône-Alpes sur données 2012

B  
R  
R  
I  
S  
E



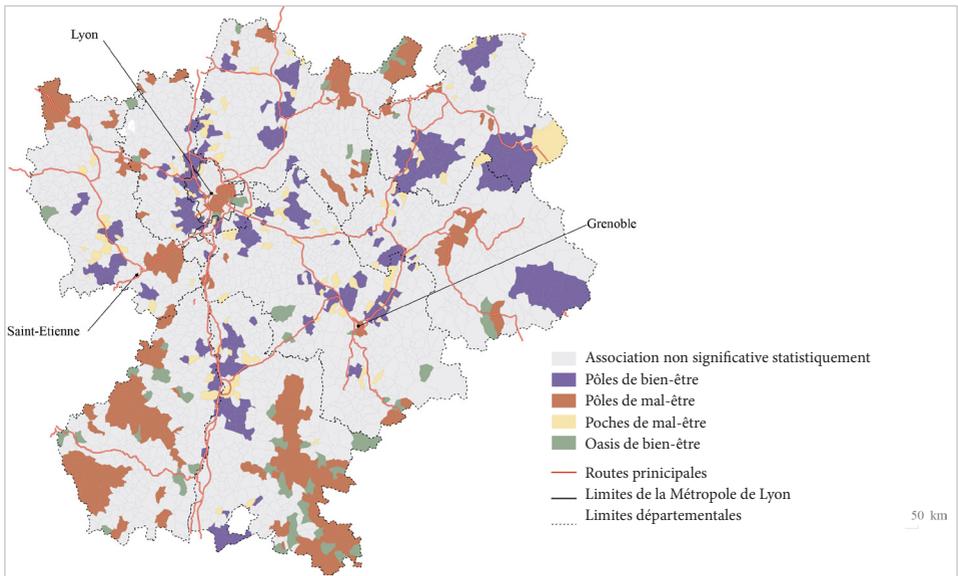
Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012.

Les opportunités sont relativement élevées en Rhône-Alpes en particulier le long des axes de transport. Cependant, certaines communes de la frontière ouest de la région présentent les plus faibles niveaux ainsi que certaines communes au Sud-Est comme celle de Pommerol.

- Utiliser les outils de statistique spatiale comme le LISA d'Anselin (1995<sup>18</sup>) pour **révéler ou non la polarisation du bien-être ou/et du mal-être**.

Apparaîtront ainsi des **oasis de bien-être**, des **poches de mal-être**, etc... ou aucune dépendance spatiale (Illustration 4). Le **diagnostic** ainsi fait permet de **cibler les zones du territoire sur lesquelles mener en priorité une action**.

#### ILLUSTRATION 4 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes sur données 2012



Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012. Résultat du LISA d'Anselin (1995)

<sup>18</sup> La statistique d'auto-corrélation locale LISA (Anselin, 1995) permet d'étudier le regroupement spatial (statistiquement significatif) de valeurs similaires ou dissimilaires du bien-être autour de chaque unité spatiale. 5 types d'ensembles peuvent être révélés : les pôles de bien-être : communes favorisées entourées de communes favorisées ; les pôles de mal-être : communes défavorisées entourées de communes défavorisées ; les poches de mal-être : communes défavorisées entourées de communes favorisées ; les oasis de bien-être : communes favorisées entourées de communes défavorisées ; Association spatiale statistiquement non significative.

La carte du LISA d'Anselin (1995) montre l'existence de :

- Pôles de mal-être de grande taille dans la Drôme et l'Ardèche et dans les centres urbains,
- Pôles de bien-être au sein des couronnes périurbaines, le long des axes de communication et de certains espaces moins urbanisés comme dans les Alpes,
- Oasis de bien-être en périphérie des pôles de mal-être de la Drôme,
- Poches de mal-être en périphérie des pôles de bien-être.

## A retenir



Coût d'élaboration : faible



Elaboration de l'*indice OppChoVec chronophage*

Compétences approfondies en **conception et traitement de base de données** et en **programmation requis**

Connaissance de la **statistique spatiale** recommandée

Compétence en cartographie



Logiciels de cartographie : QGis (gratuit), ArcGis

Fonds de carte : IGN (base GEOFLA)

Logiciels de programmation gratuit : R, Spatialite

Sources de données : INSEE (RGP BPE DADS DGI), Données TCL, TAG, STATS, conseil départementaux, SNCF, SIG du Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, l'Agence Nationale des Fréquences.

### III. Le jeu de cartes *TELL\_ME*

L'outil *TELL\_ME* se nomme ainsi en référence à la phrase suivante : « Dis-moi tes préférences, je te dirai où ton niveau de bien-être sera le plus élevé » (Bourdeau-Lepage, 2015).

- Découvrir le jeu de cartes *TELL\_ME*

*TELL\_ME* se présente sous forme d'un jeu de cartes et d'un questionnaire. Ce jeu se compose d'un panel de 29 cartes, représentant chacune un élément contribuant potentiellement au bien-être d'un individu sur un territoire.

Les éléments représentés sous forme iconographique qui composent le jeu ont été choisis au cours d'un long travail de recherches dont la source se situe en économie régionale et urbaine et en économie du bonheur. Par conséquent, les cartes retenues mobilisent les enseignements de l'économie urbaine, le rôle des aménités, la question de la liberté, du vécu et des opportunités sur le bien-être des individus.

Le jeu comprend 29 cartes, représentant chacune une aménité, historique, naturelle ou sociale notée  $EBE_k$  avec  $k= 1$  à 29 (Tableau 4).

**TABLEAU 4 : Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire EBE<sub>k</sub>**

Aménités historiques	Aménités naturelles
Proximité au lieu de travail Emplois type 1 Emplois type 2 Stabilité de l'emploi sur le territoire Salaires qu'offre le territoire Qualité du logement	Paysage naturel Environnement sain et sans nuisance Protection contre les risques naturels et technologiques Protection et mise en valeur des espaces naturels Accessibilité aux espaces naturels de loisirs
Accessibilité à des équipements culturels et sportifs Accessibilité aux services d'aide à la personne et aux familles Accessibilité aux services de santé Accessibilité aux bars et restaurants Accessibilité aux commerces et réparateurs Accessibilité aux établissements scolaires Couverture réseau internet et téléphone de bonne qualité Accessibilité du territoire Patrimoine typique	Aménités sociales
	Niveau de sécurité Diversité des professions des habitants Espaces communs où les gens se rencontrent et partagent des activités Associations et clubs où l'on peut s'investir et rencontrer du monde Manifestations locales, marchés, brocantes... Prise de décision et participation au projet territorial Possibilité de rencontrer un compagnon ou une compagne sur le territoire Aisance des habitants Niveau d'éducation

Source : Bourdeau-Lepage adapté de Bourdeau-Lepage, 2020<sup>19</sup>.

Il permet une présentation simultanée de l'ensemble des critères potentiellement constitutifs du bien-être d'un individu. Il offre ainsi une vision globale et concrète du panel d'éléments possibles. Son aspect ludique incite les personnes à répondre au questionnaire. Facile d'utilisation, il augmente le nombre de personnes capables de répondre au questionnaire. Il réduit le temps de passation du questionnaire et le risque de mettre les personnes dans une situation stressante.

De plus, l'outil *TELL\_ME* permet d'enquêter de nombreux individus ou groupes d'individus. Il peut se déployer à toutes les échelles territoriales

<sup>19</sup> Bourdeau-Lepage L., 2020, Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents, à paraître dans Chantal Zaouche Gaudron, Anne Dupuy et Christine Mennesson, 2020, «*Bébé, petite Enfance en COntextes*», ERES (document de travail HALSHS n°02431620, v1, 11 p.).

même à l'échelle d'un pays. Il s'appuie sur les déclarations des individus ou des groupes d'individus.

Ainsi, on reconnaît l'**existence d'une variation des préférences des individus en matière d'éléments contribuant au bien-être**. La méthodologie conduit à déterminer les éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire. Cette méthode inventée par Bourdeau-Lepage, 2015 a été utilisée la première fois par Bourdeau-Lepage *et al.* (2018) sur le terrain de Noirétable dans la Loire. Cette méthodologie s'appuie sur une méthode d'analyse multicritère « alternative ».

- **Protocole d'enquête**

Le protocole d'enquête est le suivant.

Dans un premier temps, la personne interrogée est invitée à choisir, parmi les 29 cartes du jeu présentées sur un plateau devant elle, les dix les plus importantes pour que son niveau de bien-être soit le plus élevé possible.

Dans un deuxième temps, il lui est demandé d'ordonner les dix cartes retenues de la plus importante à la moins importante.

Dans un troisième temps, il lui est donné cent jetons représentant son niveau de bien-être, à répartir sur chacune des cartes retenues en respectant la hiérarchie qu'elle a établie préalablement. Cela permet de déterminer la fonction de préférences de la personne interrogée ou d'un groupe de personnes.

A partir des réponses de l'enquêté, il est possible de **connaître les éléments constitutifs du bien-être de la personne interrogée**, de déterminer **sa fonction de préférences**, de mesurer **son niveau de bien-être sur son lieu de vie** ou **dans n'importe quel autre lieu**.

Quand le nombre de personnes interrogées est important et que l'échantillon est représentatif d'une population, cet outil peut permettre aux acteurs territoriaux de diagnostiquer les forces et les faiblesses de leur territoire et de mener des actions pour améliorer le bien-être de leurs concitoyens. Pour des informations complémentaires, merci de contacter Lise Bourdeau-Lepage à l'adresse suivante : [blepage@gmail.com](mailto:blepage@gmail.com)

## • Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être

Dans le cadre du projet BRRISE, l'outil *TELL\_ME* a été utilisé au printemps 2017, sur un échantillon représentatif en âge et genre de la population des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Nord arrondissements de Lyon. Les choix exprimés par les 240 Lyonnais interrogés en matière d'éléments de bien-être mettent en évidence des préférences très marquées.

9 cartes sur 29 regroupent à elles seules plus de la moitié des points attribués par les Lyonnais enquêtés (Illustration 5). Ces derniers expriment une préférence nette pour les **aménités naturelles**. Trois éléments apparaissent particulièrement valorisés : **un environnement sain et sans nuisance, l'accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs et le paysage naturel**. Ainsi, les Lyonnais accordent une grande importance à la présence d'éléments naturels dans leur cadre de vie et au contact potentiel avec la nature. Peut-être qu'étant victimes de surcharges environnementales et virtuelles, ils rejoignent les aspirations de l'*homo qualitus* (Bourdeau-Lepage, 2020<sup>20</sup>).

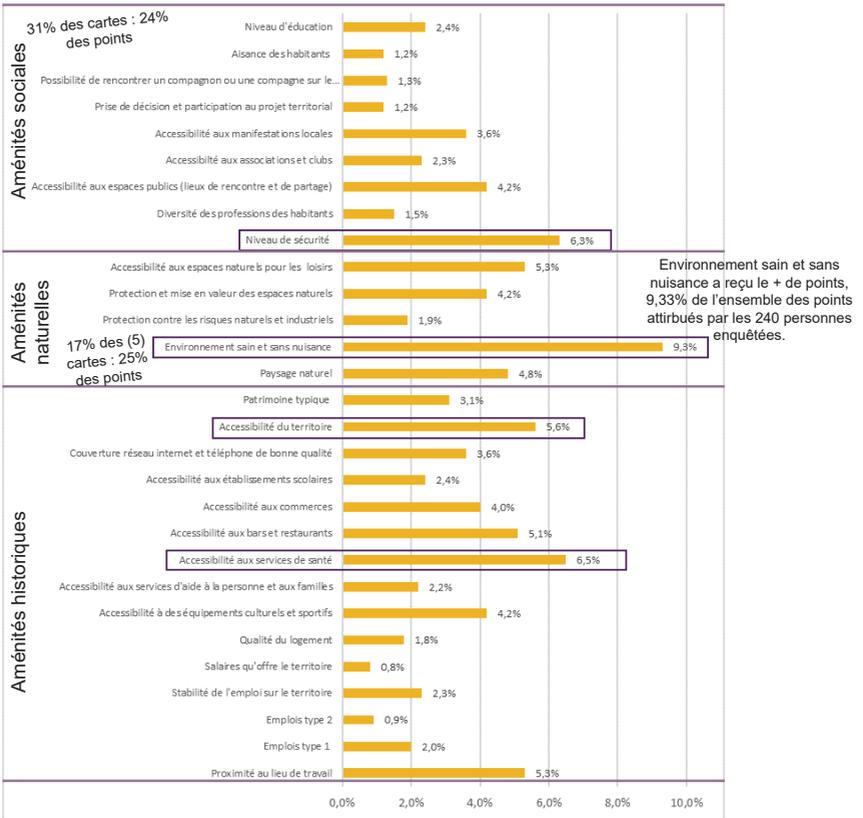
A l'inverse, les aménités sociales sont relativement délaissées par les Lyonnais. Cependant, une exception forte est notée : **le niveau de sécurité des biens et des personnes** qui est **l'élément** qui reçoit **le plus de points après un environnement sain et sans nuisance**. Les éléments d'accessibilité aux aménités sociales – aux espaces publics et aux manifestations locales sont également relativement valorisés. Les aménités historiques sont représentées de façon plus équilibrée. Toutefois, de très fortes disparités s'observent. Les aménités dont l'orientation est économique sont peu valorisées, comme les emplois type 2 ou les salaires offerts par le territoire. A l'inverse, et à l'instar de ce qui est observé pour les aménités sociales, les Lyonnais ont exprimé leur préférence pour certains éléments relatifs à l'accessibilité : **l'accessibilité du territoire, l'accessibilité aux services de santé et la proximité au lieu de travail** (Illustration 5 ; Bourdeau-Lepage, 2020<sup>21</sup>).

---

<sup>20</sup> *ibidem*

<sup>21</sup> *ibidem*

## ILLUSTRATION 5 : Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être au printemps 2017



B  
R  
R  
I  
S  
E

Source : ©BRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage & Fujiki, 2018<sup>22</sup> et Bourdeau-Lepage, 2020.

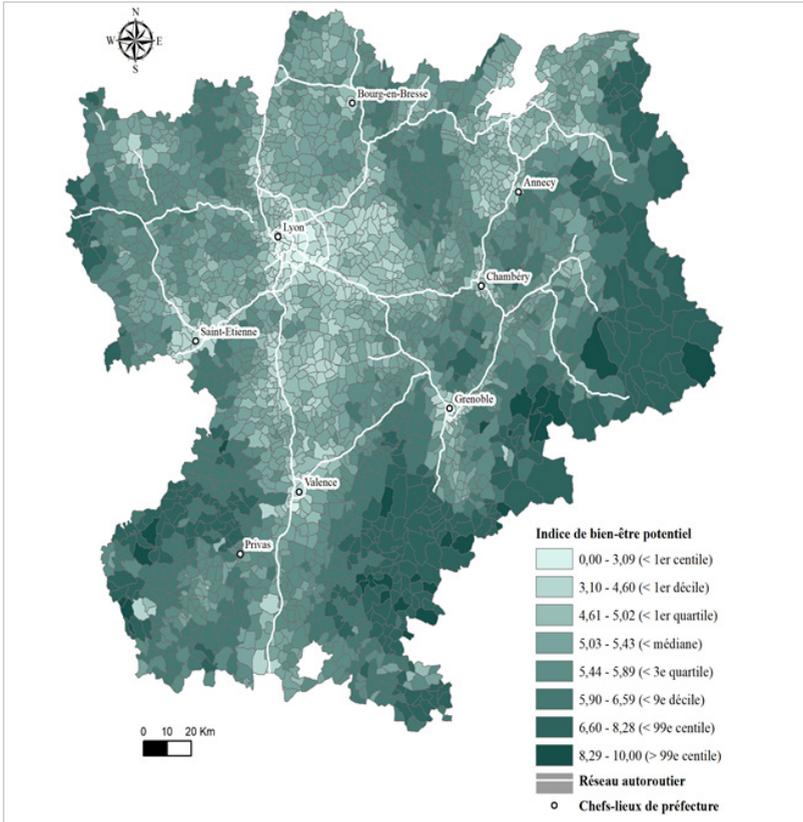
Lecture du graphique en barres groupées : il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 10 cartes ayant reçu le plus de points parmi les 29 cartes présentées aux 240 Lyonais, exprimé en pourcentage du total des points. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu les plus de points, 9,3% de l'ensemble des points attribués par les 240 personnes enquêtées.

Si on projette sur la Région Rhône-Alpes les préférences des 240 Lyonais enquêtés, alors il apparaît très nettement que les espaces ruraux sont à l'honneur (Illustration 6).

<sup>22</sup> Bourdeau-Lepage L & Fujiki K., 2018, Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des Lyonnais et de leurs préférences, document HAL-SHS n° 02428997 version 1,18 p.

## ILLUSTRATION 6 : La projection des préférences des Lyonnais en Rhône-Alpes

B  
R  
R  
I  
S  
E



Source : ©BRRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage & Fujiki, 2018<sup>23</sup>

### A retenir



L'outil *TELL\_ME* et son jeu de cartes sont faciles d'utilisation

<sup>23</sup> *ibidem*

*En conclusion de cette partie 1, nous proposons une synthèse des méthodes de diagnostic présentées en comparant leur facilité d'exécution, leurs points forts et faibles, leur pertinence et leur particularité.*

**TABLEAU 5 : Synthèse des méthodes décrites en partie 1**

Nom de la méthode	Pertinence pour	Facilité d'exécution	Type d'approche	Points forts	Points faibles
<b>Classification automatique</b>	Catégoriser les territoires	Nécessite des connaissances en statistiques et classification automatique	Approche technique et statistique	Mobilise peu ou pas d'acteurs	Connaissance approfondie nécessaire pour éviter les biais de cette méthode
<b>Indice composite</b>	Hiérarchiser les territoires via une donnée synthétique	Nécessite des connaissances en statistiques	Approche technique et statistique	- Mobilise peu ou pas d'acteurs - Permet d'appréhender un concept complexe à travers une donnée unique	Vigilance concernant la pondération et l'agrégation des données et les valeurs extrêmes
<b>FFOM</b>	Dégager une stratégie territoriale	Simple Nécessite une connaissance du territoire	Approche globale	Adaptable en fonction des besoins Facilement appropriable	Dimension subjective forte

Nom de la méthode	Pertinence pour	Facilité d'exécution	Type d'approche	Points forts	Points faibles
<b>Indice OppChoVec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hiérarchiser les territoires à l'aune du bien-être</li> <li>- Déterminer les atouts et les faiblesses d'un territoire</li> </ul>	Nécessite des connaissances en statistiques spatiales, en programmation et en cartographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche statistique</li> <li>- Approche normative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilise peu ou pas d'acteurs</li> <li>- Permet d'appréhender un concept complexe à travers une donnée unique</li> </ul>	Mobilisation d'une quantité de données importante
<b>TELL_ME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les éléments essentiels au bien-être des individus sur un territoire</li> <li>- Déterminer les atouts et les faiblesses d'un territoire</li> </ul>	Simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche statistique</li> <li>- Approche subjective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ludique</li> <li>- Mobilise les habitants d'un territoire</li> <li>- Part des déclarations des individus</li> <li>S'appuie sur des éléments normatifs</li> </ul>	Dimension subjective

Source : *Elaboration Petit & Bourdeau-Lepage mars 2020.*



# Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être

---

Les outils présentés et construits dans le cadre du projet de recherche BRRISE tirent leur **philosophie des travaux sur la concertation territoriale par le bas** (Beuret & Cadoret, 2010<sup>24</sup>). Ils permettent de considérer que l'information sur les territoires se crée aussi et surtout par les habitants qui s'approprient les données, les complètent, notamment à travers la représentation cartographique du territoire (Angeon & Lardon, 2003; Liagre & Nonjoin, 2012<sup>25</sup>). Ils utilisent tous les deux le **consensus**, comme **instrument de révélation des préférences d'un groupe** d'individus.

Ces outils aident à concevoir un **diagnostic participatif** sur un territoire en plaçant au centre de l'analyse **les préférences, les besoins et les aspirations des habitants**. Il s'agit alors de prendre comme principale entrée les éléments constitutifs du bien-être des individus, éléments qui, s'ils sont présents sur le territoire, permettent a priori à ses habitants d'atteindre un niveau de bien-être élevé.

Pour cela, travailler à l'échelle du **foyer** (chapitre 3) puis à celle du **quartier** ou du **bourg** (chapitre 4) est pertinent, ces deux échelles étant complémentaires. Le **foyer** reflète un niveau d'altérité faible, celui du logement et des voisins immédiats. Le **quartier** ou le **bourg** est l'échelle de l'environnement de vie proche. L'étude de ces deux échelles permet de comprendre de manière plus fine la **construction du bien-être d'un ensemble d'individus sur un territoire** en pensant les liaisons entre les différentes échelles spatiales.

---

<sup>24</sup> Beuret J.E. & Cadoret A., 2010. *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*. Editions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 228 p.

<sup>25</sup> Angeon V. & Lardon S., 2003, Dessiner et comprendre le territoire : quand le jeu devient un processus collectif d'apprentissage et de création, in : Debarbieux B., Lardon S. (dir.), *Figures du projet territorial*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR (coll. « Bibliothèque des territoires »), pp. 245-257.  
Liagre R. & Nonjoin M., 2012, Une cartographie participative est-elle possible ? *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>

# Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives

Démarrer une démarche de diagnostic territorial participatif comme celles présentées dans les chapitres suivants implique quelques connaissances théoriques et pratiques. Aussi proposons-nous de les rappeler succinctement dans cet avant-propos. Nous reviendrons donc sur ce qu'est une approche participative, ses objectifs, ses limites, etc.

## I. Définition d'une approche participative

Appliquée à l'outil du diagnostic territorial, l'expression approche participative peut être définie comme la **mise en synergie de plusieurs acteurs**, qui concentrent leur réflexion en vue de **formuler une stratégie et un plan d'actions**. Cette démarche sous-entend la **participation** de plusieurs individus, au sens d'une « forme d'implication dans le processus de gestion d'un système donné d'acteurs n'appartenant pas au dispositif formel en charge du pouvoir de décision sur ce système » (Fiorino, 1996<sup>26</sup>). Il s'agit d'envisager la démarche collective en tant que **processus permettant d'aboutir à une conception partagée du territoire, de ses potentialités et évolutions**. Outre l'intégration des acteurs dans la définition d'actions à mettre en place sur un territoire, la dimension collective s'intègre à chaque étape du diagnostic territorial, et fait partie intégrante du processus de ce dernier. Il est donc nécessaire de **définir précisément les modalités de la participation** qui « se construit en amont du processus de communication, dès le processus de conception » (Roche, 1998<sup>27</sup> cité par Lardon *et al.*, 2006, p. 271<sup>28</sup>).

---

<sup>26</sup> Fiorino D. J., 1996, Environmental policy and the participation gap, dans Lafferty W. & Meadowcroft J. (ed.), *Democracy and the Environment*, pp. 194-212.

<sup>27</sup> Roche S., 1998, L'appropriation sociale des technologies de l'information géographique. *L'espace géographique*, vol. 4, pp. 317-327.

<sup>28</sup> Lardon S., Le Ber F., Brassac C., Caron P., Mainguenaud M., 2006, Conception collaborative d'objets géographiques. Application aux jeux de territoire, *Revue Internationale de Géomatique*, Lavoisier, vol 16 (2), p. 271.

## II. Objectifs d'une approche participative

A travers l'intégration des acteurs, et notamment des habitants, au cœur de la démarche du diagnostic, l'objectif est de **prendre en compte** dans l'analyse **la dimension d'espace vécu**, entendu au sens d'« espaces de vie », « espaces sociaux » associés aux « valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par des liens immatériels » (Frémont, 1980<sup>29</sup>). En adoptant une approche participative, le diagnostic territorial inclut la **pluralité des représentations** qu'associent les individus au territoire, chacun construisant sa propre représentation.

Par ailleurs, la vocation d'un diagnostic de territoire étant de faire émerger des orientations qui modèlent le territoire, la démarche collective permet d'**intégrer les attentes des acteurs** dans la stratégie de développement. Associer les habitants à ce processus permet à ces derniers de **participer à la co-construction de cette stratégie**, de **faire entendre leurs besoins** et d'intégrer les problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

Cette démarche suit une **logique d'entonnoir**, en partant de la pluralité des positions, attentes et points de vue du territoire pour aboutir à une vision où se retrouvent les habitants. Ainsi, leur compréhension d'un projet de même que leur **adhésion aux actions menées** sont susceptibles d'être d'autant plus facilitées qu'ils auront participé à leur co-construction tout au long de la démarche.

## III. Articulation de l'approche participative

Loin de s'opposer aux méthodes d'analyse statistique, il convient au contraire d'**envisager les approches participatives avec les habitants comme une composante complémentaire de l'approche dite technique**. Ces deux approches doivent être menées de manière à pouvoir confronter les éléments mis à jour par chacune et enrichir l'analyse.

Ainsi, les données statistiques doivent être analysées en intégrant les ressentis des habitants, qui peuvent être contradictoires. A l'inverse, certaines

<sup>29</sup> Fremont A., 1980, L'espace vécu et la notion de région, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n°41-42, Analyse régionale. Réflexions critiques, concepts, techniques, études de cas. pp. 47-58.

représentations d'habitants peuvent être objectivées ou non par des éléments statistiques ou données dites froides. Par ailleurs, il arrive qu'émergent au fil du diagnostic et des échanges avec les habitants des problématiques qui ne peuvent être appréhendées sous l'angle statistique car elles relèvent d'éléments subjectifs, de données chaudes.

La superposition de ces différents types de données, qui suit la démarche de l'itinéraire méthodologique, permet d'aboutir à une **analyse multidimensionnelle du territoire**. L'itinéraire méthodologique est basé sur une approche par les modèles spatiaux qui permet « d'articuler différentes méthodes de traitement des informations et mobilisation des acteurs pour construire progressivement une **vision partagée** et stratégique du territoire » (Lardon *et al.*, 2005<sup>30</sup>), via la modélisation d'organisations spatiales. La particularité de cette démarche est d'intégrer à la collecte et l'analyse des **données tièdes** relatives à la littérature grise et autres documents préexistants des données **chaudes**. Il s'agit de relever via des outils adaptés comme le dessin et d'autres activités comme le jeu de territoire (Lardon, 2013<sup>31</sup>), les visions différenciées des acteurs sur leur territoire. Chacun de ces 3 types de données donne lieu à une interprétation sous la forme de chorèmes, schémas spatiaux théorisés par Brunet en 1980<sup>32</sup>. Ces chorèmes font l'objet d'une analyse croisée pour déterminer les enjeux du territoire et définir des pistes stratégiques pour le développement territorial. Cette méthode est appliquée en Auvergne en 2002-2003 dans le cadre de la loi LOADDT<sup>33</sup> de 1999 pour déterminer les territoires à faire émerger en fonction des dynamiques rurales et de « pays », et les projets à accompagner sur ces territoires. L'application a permis de dégager trois scénarii, basés sur les perspectives d'évolution de chacun des territoires qui composent la région (Bourdeau-Lepage, 2014<sup>34</sup>).

## IV. Limites des approches participatives

Il existe un certain nombre de risques associés aux démarches collectives, qu'il convient d'appréhender. L'intérêt de ce type de démarche ne réside

<sup>30</sup> Lardon S., Piveteau V. & Lelli L., 2005, Le diagnostic des territoires, *Géocarrefour*, pp. 71-74.

<sup>31</sup> Lardon S., 2013, Construire un projet territorial. Le « jeu de territoires », un outil de coordination des acteurs locaux, Fasade, résultats de recherche n°2013/38.

<sup>32</sup> Brunet R., 1980, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'Espace Géographique*, n°4/

<sup>33</sup> Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

<sup>34</sup> Bourdeau-Lepage, 2014, *Cours Magistral Diagnostic territorial*, Université Lyon 3.

pas uniquement dans les conclusions auxquelles aboutissent collectivement les participants. **Les étapes de la discussion doivent également être prises en compte et faire partie de l'analyse.** En effet, puisqu'il s'agit de la co-construction d'une vision partagée, le processus dans son ensemble doit être appréhendé, en incluant les débats qui révèlent les différences de représentations du territoire, ainsi que les besoins et les attentes des habitants. Des **outils et supports méthodologiques doivent donc être clairement définis** en amont et permettre la retranscription des échanges, pour « capter, le plus finement possible, l'histoire de la production des traces, labiles et pérennes, produites par les interactants » (Lardon *et al.*, 2006<sup>35</sup>).

Par ailleurs, il est nécessaire que l'observateur présent lors des séances collectives intègre dans la retranscription ce **qui ne relève pas uniquement d'éléments discursifs.** Ainsi, si les participants utilisent le détour d'objets ou de mise en situation, il convient de prendre en compte la **symbolique** de ces derniers et de repérer au sein de la discussion ce qui est **induit.** La **gestuelle des participants, le ton employé** peuvent également renseigner sur les éventuelles crispations des habitants ou l'importance qu'ils accordent à certains éléments constitutifs du territoire. Les **silences** sont également des éléments qu'il s'agit d'analyser. La capacité d'observation est donc primordiale lorsqu'on appréhende les séances collectives, sans quoi l'analyse risquerait d'être partielle. La présence d'un observateur, distinct de l'animateur et qui se concentre uniquement sur l'appréhension des réactions, discours, attitudes de l'ensemble des participants, est par conséquent essentielle.

## V. Favoriser la participation

Outre l'importance de l'observation lors des séances de co-construction collective, la structuration de ces dernières constitue également un point d'attention qu'il s'agit de définir en amont. En effet, il est nécessaire d'**élaborer un canevas de la séance** permettant à la fois aux usagers de s'exprimer tout en les guidant dans leur réflexion. Cette tâche permet d'éviter un des écueils de la démarche collective, qui consiste en l'absence totale de cadre dans la discussion, ce qui risque de limiter les échanges à un aspect spécifique et de ne pas ouvrir sur d'autres sujets.

---

<sup>35</sup> Lardon S., Le Ber F., Brassac C., Caron P., Mainguenaud M., 2006, Conception collaborative d'objets géographiques. Application aux jeux de territoire. *Revue Internationale de Géomatique*, Lavoisier, vol 16 (2), pp. 269-284

Néanmoins, il faut **conserver une certaine flexibilité dans le déroulement de la séance**, de manière à ne pas brider la parole des participants. Dans cette optique, le **détour d'un jeu ou d'une mise en situation** peut permettre de trouver un équilibre entre cadre et liberté d'expression. De plus, ces configurations créent une certaine dynamique, tout en étant bornées par des règles. Elles permettent de recueillir des informations ou de faire formuler des scénarii de développement intéressants, en passant notamment par des formes de représentation graphique simplifiée permettant l'expression des points de vue.

## VI. Garantir l'accessibilités aux scènes participatives

L'attention portée au recrutement des participants dans le cadre des séances collectives est primordiale. En effet, l'intérêt des approches participatives résidant dans la confrontation des représentations du territoire vécu, il est important que les **participants aient des profils différents** (Joliveau, 2004<sup>36</sup>).

Néanmoins, les enquêteurs doivent être vigilants quant à la représentativité des participants par rapport aux habitants du territoire, au niveau de l'âge, de la profession, des conditions socio-économiques en particulier. Il s'agit de réunir un **échantillon représentatif de la population** (Annexe 1). Or, il peut parfois être complexe de mobiliser certains profils ou catégories socio-professionnelles. Pour contourner cet obstacle, il est possible d'adopter une communication ciblée auprès des habitants qui n'oseraient pas forcément participer. Pour faciliter le recrutement, **la mobilisation de structures déjà constituées** au sein du secteur associatif peut être un levier d'action intéressant.

## VII. La posture de l'animateur vis-à-vis de l'enquête

Afin de laisser une certaine liberté dans les échanges et ne pas orienter le débat, il est opportun que **l'animateur** adopte une position de **neutralité** et

---

<sup>36</sup> Joliveau T., 2004, *Géomatique et gestion environnementale du territoire. Recherches sur un usage géographique des SIG*, Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences Humaines, parcours 4, Rouen, Université de Rouen, 2 vol. 504 p.

reste en dehors des débats et intérêts associés lors des discussions entre habitants. Son rôle est précieux tout au long de la séance pour initier les discussions dans un premier temps, les relancer si besoin et ne pas laisser le débat s'étioler (Joliveau, 2004<sup>36</sup>). Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne doit pas laisser la place aux silences et à la réflexion des acteurs. L'animateur doit également savoir calmer les échanges lorsque ces derniers tombent dans la confrontation, et repérer les profils leader afin qu'ils ne monopolisent pas les débats. A l'inverse, il peut questionner nommément un participant qui n'oserait pas s'exprimer spontanément. Son rôle est donc **actif** au sein de la séance.

# Chapitre 3 : A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants

## I. Découvrir la **MAQUETTE-FOYER** et ses éléments matériels et immatériels de bien-être

La **MAQUETTE-FOYER** se compose d'un modèle de maison-type, établi pour un couple avec un enfant, posé sur un socle dont la dimension est 56 sur 28 au 1.25<sup>e</sup>. Ce socle symbolise la parcelle dans son ensemble et permet au groupe de discussion de compléter l'habitat avec des aménités extérieures : jardin, potager, garage, rue... (Illustration 7 vue a et b). La **MAQUETTE-FOYER** (Illustration 7) se présente sous forme d'éléments prédéfinis (meubles, équipement lavabo, évier) qui constituent le minimum de confort d'un foyer actuel (Tableau 6).

### ILLUSTRATION 7 - vue A : La **MAQUETTE-FOYER**



Source : ©BRRISE 2018. Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.  
**MAQUETTE-FOYER** utilisée en Région Rhône-Alpes en 2018 par l'équipe BRRISE.

Les éléments qui composent le foyer sont présentés de manière à influencer le moins possible les participants des groupes de discussion, et respectent les principes de la sémiologie graphique ; ainsi le noir et blanc sont les couleurs choisies pour les jetons et la maison (mur, décoration, meubles, ...).

**TABLEAU 6 : Mobiliers fixes répartis selon les pièces de la MAQUETTE-FOYER**

Entrée	Placard / Penderie
Cuisine	Meubles de rangement, Evier, Four, Lave-vaisselle, Frigidaire, Table, Chaises
Salon	Canapé, Fauteuils (x2), Table basse, Meuble de rangement
Salle à manger	Table / Chaises
Sanitaires	Toilette / Lave-mains
Salle de bain	Baignoire, Lavabo, Machine à laver, Meuble de rangement
Chambre parentale	Lit double, Tables de nuit (x2), Placard

Source : ©BRRISE 2018.

Au sein de la **MAQUETTE-FOYER**, est laissée libre une pièce de 7m<sup>2</sup> dont l'usage sera défini collectivement. L'usage possible est symbolisé par un élément de mobilier correspondant à une fonction : un canapé-lit pour la chambre d'amis, un tapis pour la salle de jeu, une table à repasser pour la buanderie, un bureau avec ordinateur pour un bureau (Tableau 7).

Les aménités extérieures (rue, garage, terrasse, jardin, atelier, potager) sont symbolisées de la même manière que la pièce libre (Tableau 8).

Par conséquent, la **MAQUETTE-FOYER** se présente comme ci-dessous lors des groupes de discussion (Illustration 7 vue B). Certains éléments complémentaires permettant de concevoir la maquette sont fournis en annexe (Annexe 2).

### **ILLUSTRATION 7 - vue B : La MAQUETTE-FOYER et les éléments matériels et immatériels de bien-être**



Source : ©BRRISE 2018. *Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.*  
**MAQUETTE-FOYER** utilisée en Région Rhône-Alpes en 2018 par l'équipe BRRISE.

## II. Mener un groupe de discussion avec la **MAQUETTE-FOYER**

Le jeu autour de la **MAQUETTE-FOYER** dure 20 minutes.

Pour mener les groupes de discussion, **deux personnes** sont nécessaires, chacune au rôle bien différencié :

1. Un **animateur** ayant pour fonction *i)* de mener la séance en suivant le déroulé ci-dessous, *ii)* de coordonner et réactiver les échanges et *iii)* de faire en sorte que les participants positionnent ce qui est demandé et se livrent,
2. Un **observateur** avec une grille d'observation (Tableau 9) et une grille de résultats (Tableau 10).

**TABLEAU 9 : Grille d'observation de l'outil **MAQUETTE-FOYER** & de l'outil **ESCAPAT****

PARTICIPANTS					
Qui se met en avant ?					
Qui se met en retrait ?					
Qui est mis en retrait ?					
Comment se mènent l'échange et la concertation ?					
Partage équitable du temps de parole	Apport d'idées nouvelles	Satisfaction apparente sur l'outil	Appropriation de l'outil	Détournement de l'outil	Niveau de conflictualité
faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort
ANIMATEUR					
Consignes et relances (nombre)					
Focalisation sur tout le groupe ou sur quelques personnes ?					
Rythme, tenue du temps					

Pour mettre en place le jeu, il faut :

- **Suivre les étapes suivantes pour l'animateur :**

**Etape 1 : Présenter les objectifs** de cet outil aux participants des groupes de discussion.

Utiliser les éléments de langage suivants : *Nous allons réfléchir collectivement sur un foyer où chacun pourra être le mieux possible, se rapprocher de son niveau de bien-être maximal/optimal (si possible). Nous vous proposons une maquette d'une maison-type avec des éléments de confort standard fixes (lits, tables, chaises, placards, ...). Vous avez à disposition une série d'éléments : mobilier supplémentaire déplaçable et jetons, symbolisant des éléments matériels et immatériels de bien-être, que vous pouvez placer comme vous le souhaitez pour atteindre le bien-être le plus élevé possible pour l'ensemble du groupe. Il vous faudra donc vous mettre d'accord et atteindre un consensus pour chaque élément sélectionné et positionné.*

**Etape 2 : Inviter les participants à placer, sur la MAQUETTE-FOYER, les éléments** qui leur semblent **les plus importants** pour qu'ils atteignent le niveau de bien-être le plus élevé, de manière concertée.

Noter qu'il n'y a pas de nombre minimal et maximal d'éléments.

Utiliser les éléments de langage dans l'ordre indiqué :

**1.** *Vous devez placer pour chacune des catégories de jetons (Tableau 11), ceux qui vous correspondent : **atmosphère physique**, **ambiance sociale**, **équipement** et les **pratiques** possibles, individuelles et collectives.*

*Nous vous demandons de procéder pièce après pièce<sup>37</sup>.*

---

<sup>37</sup> Ceci pour éviter que le groupe se désolidarise en mini-groupes et que quelques-uns s'occupent de la cuisine, d'autres de la chambre, etc.

**TABLEAU 11 : Tableau des éléments de bien-être matériel et immatériel proposés sur les jetons**

Jetons avec leur pictogramme		
Atmosphère physique	Orientation	 Nord
	Bruit	  
	Lumière	  
	Chaleur	  
	Décoration	
	Végétation	
Ambiance sociale	Individu(s) dans le foyer	   
Equipement	Electroménager	
	Audiovisuel	  
Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation	
	Activité calme	
	Activité manuelle extérieure	
	Activité intellectuelle	

Source : ©BRRISE 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.

2. Dans l'espace de la maison, une pièce a été volontairement laissée libre, choisissez la fonction que vous souhaitez lui attribuer pour atteindre le bien-être le plus élevé possible et positionnez le mobilier correspondant (Tableau 7).

**TABLEAU 7 : Mobiliers déplaçables associés à la pièce libre**

Pièce	Élément
Chambre d'amis	Canapé-lit
Salle de jeux ou des activités diverses	Table à repasser Tapis de jeu avec château
Bureau	Bureau, ordinateur

Source : ©BRRISE 2018.

**3. Passons maintenant à l'extérieur de la maison.** Placez les éléments dont vous souhaiteriez disposer pour atteindre le niveau de bien-être le plus élevé possible pour votre groupe. Il s'agit comme vous le voyez des éléments comme la position de la maison par rapport à la rue, ou la présence d'une terrasse, d'un jardin, d'un potager (Tableau 8).

**TABLEAU 8 : Mobiliers déplaçables associés aux aménités extérieures**

Pièce	Élément
Rue	Bande de carton-gris peinte
Garage	Place de parking (gravure voiture)
Terrasse	Chaise longue, table
Atelier	Etabli
Jardin	Arbre, bande de mousse végétale
Potager	Carré à cultiver, Silhouette personnage ramassant des légumes

Source : ©BRRISE 2018.

### Étape 3 : Questionner les participants

Utiliser les éléments de langage suivants : *Regardons maintenant votre maison dans laquelle chacun doit pouvoir être le mieux possible :*

- 1) Est-ce que vous pourriez vous sentir bien dans la maison telle qu'elle est maintenant ?
- 2) Un ou des éléments de bien-être manquent-ils, qui vous apparaissent indispensables ?

• Répondre aux questions suivantes pour l'observateur :

Qui se met en avant, qui est en retrait ? (Tableau 9)

Comment se mène l'échange et la concertation ?

Quels sont les éléments positionnés en premier, en second, oubliés, mis de côté volontairement ? (Tableau 10)

Existe-t-il des éléments souhaités mais non donnés ?

Quelle discussion/quels commentaires sur les éléments sont faits ?

**TABLEAU 10 : Grille de résultats à remplir par l'observateur lors du jeu MAQUETTE-FOYER**

Positionnement de l'élément en 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , etc	Atmosphère physique	Orientation
		Bruit
		Lumière
		Chaleur
		Décoration
		Végétation
	Ambiance sociale (individus dans le foyer)	Seul
		Couple
		Couple, avec enfant(s)
		Amis, colocation
	Equipement	Electroménager
		Audiovisuel
	Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation
		Activité calme
		Activité manuelle extérieure
		Activité intellectuelle
	Mobilier déplaçable pièce libre	Canapé-lit
		Table à repasser
		Tapis de jeu avec château
		Bureau avec ordinateur
Mobilier déplaçable associé aux aménités	Rue, route	
	Garage + voiture	
	Chaise longue + table	
	Etabli + silhouette bricolage	
	Arbre + mousse végétale	
	Potager + silhouette	

Eléments <b>volontairement écartés</b>			
Eléments <b>souhaités mais manquants de notre part</b>			
Est-ce que vous pourriez vous sentir bien dans la maison telle quelle est maintenant ?	Non : Arguments donnés dans la discussion <b>Présentation = Nom du participant : argument</b>		
	Oui : Arguments donnés dans la discussion <b>Présentation = Nom du participant : argument</b>		
Un ou des éléments de bien-être manquent-ils, qui vous paraissent indispensables ?	<table border="1"> <tr> <td>Eléments qui font <b>convergence</b></td> <td>Eléments qui font <b>divergence</b></td> </tr> </table>	Eléments qui font <b>convergence</b>	Eléments qui font <b>divergence</b>
Eléments qui font <b>convergence</b>	Eléments qui font <b>divergence</b>		

Source : ©BRRISE 2018. . Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, retravaillé en décembre 2019 par Bourdeau-Lepage.

L'observateur devra photographier la maquette complétée. L'image sera utilisée lors de l'analyse des résultats.

### III. Analyser les résultats

Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont recommandées en utilisant la grille des résultats remplie par l'observateur et la maquette finalisée :

- Repérer les éléments matériels ou immatériels choisis en premier par le groupe de discussion
- Déterminer les éléments qui recueillent le plus grand consensus ou/et le plus discuté
- Relever les éléments peu ou pas évoqués

Voici un exemple, celui de l'analyse des résultats du groupe de discussion *Alpha* conduit en juin 2018 au Buis-les-Baronnies dans le cadre du projet BRRISE (Annexe 3 pour la composition du groupe). La maquette photographiée à la fin du jeu par l'observateur est présentée ci-dessous (Illustration 8).

**ILLUSTRATION 8 : MAQUETTE-FOYER finalisée à Buis-Les-Baronnies, juin 2018**



Source : ©BRRISE 2018.

Il ressort de l'analyse que l'élément de bien-être le plus important, avec un fort consensus, est l'extérieur et particulièrement les éléments « arbre » et « herbe » de la catégorie « mobilier déplaçable associé aux aménités extérieures » (Illustration 9). Le bien-être est également défini par l'emplacement de la route, située côté ouest de la maison, la voiture comme élément indispensable, associé à la présence d'un garage. Viennent en deuxième position la lumière et la chaleur puis en troisième position la végétation. La socialisation, tant dans la pièce à vivre que dans le jardin, est placée à importance égale avec la lumière et la chaleur (catégorie « pratiques possibles » et « atmosphère physique »). Arrivent ensuite l'accès à une activité calme et le bruit moindre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

**ILLUSTRATION 9 : Principaux résultats de la grille remplie par l'observateur lors du jeu MAQUETTE-FOYER à Buis-les-Baronnies groupe de discussion Alpha en juin 2018.**

Positionnement de l'élément en 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , etc	Atmosphère physique	Orientation	Orientation Nord porte entrée Lumière pour Jean P, Christine B et Dominique
		Bruit : 5 <sup>e</sup>	Chauffage priorité pour Alain et Christine / Valérie + Dominique : chaud dans la salle de bain / Chaleur chambre dissensus entre chaud et Alain frais 19°C max
		Lumière : 2 <sup>e</sup>	Déco : la majorité sauf 2 personnes Angela et Valérie
		Chaleur : 2 <sup>e</sup>	
		Décoration : 4 <sup>e</sup>	
		Végétation: 3 <sup>e</sup>	
	Ambiance sociale (individus dans le foyer)	Seul	Amis c'est dehors pour la majorité
		Couple	
		Couple, avec enfant(s)	
		Amis, colocation : 5 <sup>e</sup>	
	Equipement	Electroménager	
		Audiovisuel	
	Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation : 2 <sup>e</sup>	Pour la majorité, la socialisation se fait à l'extérieur pour les amis et pour la famille dans la pièce à vivre
		Activité calme : 5 <sup>e</sup>	
		Activité manuelle extérieure	
		Activité intellectuelle	
	Mobilier déplaçable pièce libre	Canapé-lit	Bureau /atelier + le coin tranquille
		Table à repasser	
		Tapis de jeu avec château	
		Bureau avec ordinateur : X	
Mobilier déplaçable associé aux aménités	Rue, route	Pour la majorité : route côté ouest, voiture indispensable, ouvertures sur l'espace vert 1 dissensus de Valérie) Table chaise + chaise longue = convivialité <u>Consensus extérieur le plus important</u>	
	Garage + voiture		
	Chaise longue + table		
	Etabli + silhouette bricolage		
	Arbre + mousse végétale : 1 <sup>er</sup>		
Potager + silhouette			
Eléments <b>volontairement écartés</b>		Equipement en particulier l'électroménager	
Un ou des éléments de bien-être manquent-ils, qui vous paraissent indispensables		Eléments qui font <b>convergence</b> Le wifi	Eléments qui font <b>divergence</b> La cave pour 1 personne Le camping-car pour 2 personnes

Source : ©BRRRISE 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, résultats analysés en décembre 2019 par Bourdeau-Lepage.

Les catégories relevant du bien-être matériel, « équipement » et « mobilier de la pièce libre » ne figurent pas parmi les plus importantes, de même que la catégorie « ambiance sociale » qui suscite peu d'échanges.

L'extérieur est le lieu le plus discuté et avec beaucoup de précision, notamment l'accès à la route à l'ouest de la maison, associé au garage et à la voiture estimée indispensable pour le groupe.

Les individualités s'expriment sur le mobilier et notamment les chaises longues pour la convivialité, plus d'ouvertures, le potager.

La pièce libre, prend une double fonction : bureau et atelier à laquelle est associée la fonction supplémentaire de « coin tranquille ».

On peut retenir de cet exercice que les habitants de Buis-les-Baronnies, accordent une grande importance à l'extérieur de la maison. Ils souhaitent tous une pièce verte pour se détendre et se retrouver en famille ou entre amis. Ils allient leur bien-être au cadre environnemental de leur logement en particulier l'orientation de leur maison, la distance par rapport à la rue et la possibilité d'avoir un espace vert.

### A retenir



Assez chronophage notamment la constitution des groupes de discussion. Compétences confirmées en **conception de maquette architecturale**, maîtrise des logiciels d'architecture et de l'impression 3D  
Savoir-faire en **animation de groupe** de discussion : tempérer les personnalités dominantes, recadrer les discussions, relancer le débat, écouter et aider les participants à se livrer.



*Travail en amont à ne pas négliger :* 1) Constituer la feuille de quota après avoir décidé des catégories de personnes sur lesquels on va travailler  
2) Rechercher les participants  
3) Elaborer la **MAQUETTE-FOYER**  
Coût de l'opération : moyen



Logiciels d'architecture : Adobe InDesign, ArchiCad

Logiciels d'impression 3D : Lasercut 5.3

Logiciel de dessin vectoriel : Adobe Illustrator

Matériel pour la **MAQUETTE-FOYER**

Pour les murs / socle / cloisons / toiture : PMMA (plexiglas) et PVC blanc.  
Socle de 3 plaques 30 x 60 cm, 2 petites accroches sur la plaque centrale + 4 patins

Mobilier : carton gris, épaisseurs 0,7 et 2,2 mm en fonction des éléments  
Jetons : carton gris, découpés avec laser cut ou cutter, de forme simple + 33 étiquettes blanches pour représenter les 21 pictogrammes des éléments matériels de bien-être (certains en plusieurs exemplaires) qui sont collés sur les jetons (Etape 2)

Un appareil photo (étape finale), un dictaphone (si l'on veut enregistrer)

# Chapitre 4 : A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être

*ESCAPAT* est un outil pour **élaborer un diagnostic participatif du territoire** qui place en son cœur la construction collective du bien-être et la détermination de ses éléments clefs. Dans le cadre de groupe de discussion, son utilisation conduit les **habitants sollicités à s'impliquer et à concerter**. Ainsi, les participants non seulement hiérarchisent les éléments matériels et immatériels de bien-être à l'aide des pictogrammes proposés mais identifient collectivement les forces du territoire avant de voter sur les deux faiblesses principales de leur territoire.

## I. Créer le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*

Pour créer le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*, les étapes suivantes sont conseillées :

### **Etape 1 : Identifier les limites du territoire d'analyse**

En fonction des territoires d'étude, il faut adapter le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*. Pour cela mobiliser le critère de sélection suivant :

**Sélectionner la zone** où se **concentrent les habitudes de vie** et les **aménités historiques/urbaines** : commerces et services, lieux de sociabilité, c'est-à-dire le lieu où la vie prend place, avec notamment le marché.

Pour une petite ville, on choisira le centre-bourg, et pour un territoire plus éclaté, l'endroit où se concentrent certains services.

Dans le cadre du projet BRRISE, pour Saint-Basile, le fond carte a été centré sur Lamastre (Illustration 10) et pour Dieulefit le centre-bourg de Dieulefit a été retenu.

## Etape 2 : Télécharger le fond de carte

Utiliser l'échelle 1 : 25 000<sup>ème</sup>, à partir de la BD topo 2018, fournie par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Utiliser un logiciel de cartographie comme par exemple QGIS ou ArcGIS.

## Etape 3 : Faire figurer les éléments suivants sur le fond de carte :

- les routes départementales,
- le bâti (la mairie, les église(s), les placettes, etc.),
- les rues principales (illustration 10).

Le **fond de carte** doit être produit en **noir et blanc** de manière à ne pas influencer les personnes des groupes de discussion et imprimé au format A0.

### ILLUSTRATION 10 : Fond de carte de travail. Exemple de Saint-Basile/Lamastre



Source : ©BRRISE. Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, repris par Sergent 2019.

## Etape 4 : Laisser une marge blanche autour du lieu choisi

Cela pour que les personnes habitant au-delà du centre-bourg puissent localiser leur lieu d'habitation et participer à l'ensemble des discussions.

## II. Utiliser l'outil *ESCAPAT*

Le jeu autour de l'outil cartographique 2D *ESCAPAT* est prévu pour une durée de 35 à 40 minutes.

Pour jouer et mener le groupe de discussion, **deux personnes** sont nécessaires, chacune ayant un rôle bien différencié :

1. Un **animateur** ayant pour fonction *i*) de mener la séance en suivant le déroulé ci-dessous, *ii*) de coordonner et réactiver les échanges et *iii*) de faire en sorte que les participants positionnent ce qui est demandé et se livrent.
  2. Un **observateur** avec une grille d'observation (Tableau 9).
- **Protocole méthodologique à suivre pour mener un groupe de discussion - Côté observateur**

L'observateur doit :

1. Observer le déroulement de l'exercice et les échanges
2. Noter les réponses des participants concernant les logiques de hiérarchisation des éléments, les préférences des individus et/ou du groupe, les oublis, les manques, (...) en utilisant la grille d'observation (Tableau 9),
3. En étape 6, il relève et note les leviers, les blocages et les points de tension principaux issus de la discussion collective pour préparer l'outil suivant (tableau des actions institutionnelles et des habitants),
4. Enfin, en étape 7, l'observateur note les grandes tendances du vote avec gommettes.

**TABLEAU 9 : Grille d'observation de l'outil *MAQUETTE-FOYER* & de l'outil *ESCAPAT***

PARTICIPANTS	
Qui se met en avant ?	
Qui se met en retrait ?	
Qui est mis en retrait ?	
Comment se mènent l'échange et la concertation ?	
Partage équitable du temps de parole	Apport d'idées nouvelles
faible   moyen   fort	faible   moyen   fort
Satisfaction apparente sur l'outil	Appropriation de l'outil
faible   moyen   fort	faible   moyen   fort
Détournement de l'outil	Niveau de conflictualité
faible   moyen   fort	faible   moyen   fort
ANIMATEUR	
Consignes et relances (nombre)	
Focalisation sur tout le groupe ou sur quelques personnes ?	
Rythme, tenue du temps	

Source : ©BRRRISE 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.

- **Protocole méthodologique à suivre pour mener un groupe de discussion (Suivre les étapes suivantes afin de mener un groupe de discussion) - Côté animateur**

#### **Etape 0** : Préparer la table du groupe de discussion

Disposer l'outil *ESCAPAT*, imprimé au format A0 et les éléments matériels sur la table de discussion.

#### **Etape 1** : Donner les objectifs de l'exercice

Utiliser les éléments de langage suivants : *Il s'agit de construire votre carte collective du bien-être, en utilisant les éléments que vous estimez essentiels (les plus importants) à partir de ceux que nous vous présentons mais pas seulement. Notez qu'il vous faudra donc vous mettre d'accord et atteindre un consensus pour chaque élément sélectionné et positionné.*

**Etape 2 :** Attribuer une couleur à chaque participant et lui donner une étiquette avec un stylo de la même couleur

**Etape 3 :** Demander aux participants de localiser leur habitation (5')

Utiliser les éléments de langage : *Chacun caractérise son habitat sur l'étiquette de sa couleur, en écrivant l'initiale correspondante : M pour maison, Ap. pour appartement et F pour ferme, puis localise son habitat sur le plan et colle son étiquette.*

**Etape 4 :** Cartographier collectivement les éléments matériels de bien-être essentiels sur votre territoire (10')

Utiliser les éléments de langage : *A partir des éléments que vous avez à disposition sur la légende thématisée (Tableau 12), déterminer collectivement les éléments matériels de bien-être essentiels et localisez-les sur la carte.*

*Vous pouvez en créer s'il manque un élément que vous estimez indispensable. N'oubliez pas de l'entourer d'un cercle pour le dissocier de ceux proposés.*

**TABLEAU 12 : Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisés dans l'outil ESCAPAT**

Education		Gare (ferroviaire & routière)	
Boulangeries		Services à la personne	
Coiffeurs		Parcs et jardins	
Supérettes		Points internet	
Bars restaurants		Garage, réparateur, cordonnier,	
Poste		Equipements culturels et sportifs	

A noter, les éléments proposés correspondent en grande partie à la *gamme de proximité*<sup>38</sup> du « panier de la vie courante » d'équipements et de services, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, médico-social et social, transports, sport, loisirs et culture, tourisme à la gamme de proximité du « panier de la vie courante » d'équipements et de services, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, médico-social et social, transports, sport, loisirs et culture, tourisme.

**Etape 5 :** Cartographier collectivement les éléments immatériels essentiels de bien-être sur votre territoire (10')

### Mobiliser les éléments de langage suivants :

- A l'aide d'étiquettes de sa couleur, chacun précise les **quatre personnes (maximum) les plus importantes de son réseau, au-delà du cercle du foyer**. Une étiquette correspond donc à une personne.

- Ensuite chacun note sur l'étiquette **le type de personne dont il s'agit**, avec l'initiale correspondante : A pour ami / P pour parent / V pour voisin / Ass. pour acteur d'association et C pour commerçants et services.

- Puis, chacun localise ces personnes sur le plan et colle ses étiquettes. Si une personne se localise au-delà du plan, il la place en marge et écrit à côté de la gommette le lieu et la distance en temps de parcours pour aller la voir.

- Pour finir, à l'aide d'autres étiquettes de sa couleur sur lesquelles figurent des pictogrammes, chaque participant précise, pour chaque personne identifiée, **la nature de la relation sociale, parmi les trois catégories les plus importantes qui sont : loisirs, entraide et support (courses, transport, ...), échanges et discussions** (Tableau 13).

**TABLEAU 13 : Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels**

Loisirs		Entraide, discussion	
Entraide			

<sup>38</sup> La *gamme de proximité* comporte 29 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, pharmacie, ... Voir Barbier M., G. Toutin, 2016, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee première*, n°1579, 4 p.

A noter, cette étape permet de délimiter les espaces de vie individuels et les regroupements collectifs éventuels.

**Etape 6 :** Discuter la construction collective du bien-être sur le territoire (10').

**Utiliser les éléments de langage suivants :** *A partir du tableau à double entrée suivant (Tableau 2), identifier collectivement les forces, les faiblesses de votre territoire en matière de bien-être, mais aussi les opportunités et les menaces qui pèsent sur ce dernier.*

**TABLEAU 2 : Matrice FFOM** (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

	Positif	Négatif
Interne	Forces	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces

Source : adapté par Bourdeau-Lepage Février 2020 de Harvard Business School, 1950-60 dont l'origine indéterminée.

Relances possibles :

- *Quelles sont les forces sur le territoire ? formuler à l'oral : avantages ?*
- *Quelles sont les faiblesses du territoire ? formuler à l'oral : inconvénients ?*
- *Quels sont les éléments qui posent problème ?*
- *Quels sont les manques sur le territoire ?*

**Etape 7 :** Voter pour les 3 éléments les plus importants qui posent problème sur le territoire (5').

**Éléments de langage :** *Poser chacun 3 gommettes sur les trois éléments les plus importants qui posent problème et/ou qui peuvent être améliorés et travaillés selon vous sur votre territoire.*

A noter, cette étape permet non seulement de hiérarchiser les éléments sur lesquels il est le plus important d'agir, mais aussi d'identifier ce qui fait collectif ou non.

### III. Analyser les résultats du diagnostic avec les habitants avec l'outil ESCAPAT

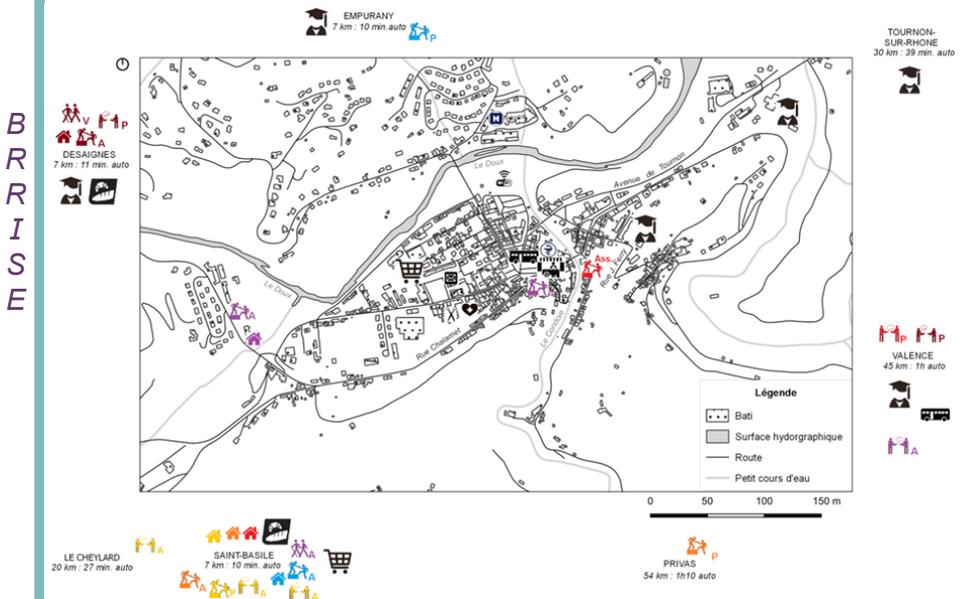
Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont préconisées :

- Analyser les logiques spatiales d'accumulation

Observer sur la carte *ESCAPAT* produite par le groupe de discussion, si des logiques spatiales d'accumulation existent et quelle est la nature des lieux de concentration et les services qui y sont concentrés.

Voici une illustration (illustration 11) du résultat obtenu sur Saint-Basile dans le cadre du projet BRRISE en juin 2018 (Annexe 4 pour une présentation du groupe).

#### ILLUSTRATION 11 : Cartographie des éléments de bien-être choisis collectivement sur le territoire de Saint-Basile



**B** On observe qu'à Saint-Basile, les logiques d'accumulation spatiales  
**R** sont nuancées. En effet, des commerces et des services sont identifiés  
**R** par les participants dans le centre-bourg de Lamastre, mais aussi à  
**I** Saint-Basile et Désaignes, situés à environ 10 minutes en voiture.  
**S** L'exemple des boulangeries est particulièrement emblématique  
**E** (Illustration 11).

- Examiner le top 10 des éléments matériels

Définir la nature des éléments retenus ou ajoutés mais aussi celle de ceux qui ont été mis de côté par le groupe de discussion, en utilisant le tableau qui a été rempli par l'observateur et la carte finalisée.

Voici le tableau obtenu dans le cadre du projet BRRISE sur le cas de Saint-Basile (Illustration 12). On voit que les services de la vie courante, en particulier l'éducation, les petits commerces et les services de santé ainsi que les infrastructures de transport sont essentiels pour les habitants.

**ILLUSTRATION 12 : Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Saint-Basile/Lamastre en juin 2018**

**B**  
**R**  
**R**  
**I**  
**S**  
**E**

Position dans le classement	Éléments matériels de bien-être choisis collectivement
1	Education
2	Gare routière
3	Supérettes
4	Marché
5	<i>Pharmacie</i>
6	Coiffeur, soins
7	<i>Hôpital (maison médicale)</i>
8	Service à la personne
9	Poste

Source : ©BRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage et Rolland 2018.

Note : en italique ce sont les jetons qui n'étaient pas proposés et ont été ajoutés par le groupe de discussion.

## • Qualifier les relations sociales et l'étendue spatiale des réseaux

A partir de la carte *ESCAPAT* produite :

1. Identifier le profil des personnes les plus importantes des réseaux sociaux. Est-ce les voisins, les amis, les parents, les commerçants ?
2. Relever ou non l'existence de logiques spatiales de voisinage concernant les relations sociales
3. Déterminer les lieux associés aux relations sociales présentées
4. Déterminer l'étendue des réseaux sociaux
5. Identifier dans les réseaux sociaux l'existence de logiques d'appartenance et/ou de ressemblance
6. Révéler la nature des liens sociaux : entre-aide, discussion, loisir

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici un exemple, celui de l'analyse des résultats obtenus du groupe de discussion *Alpha* à Saint-Basile (voir Annexe 4 pour la présentation du groupe). Les relations sociales les plus importantes localisées par les participants au groupe de discussion sont associées à différents lieux, le centre-bourg, lieu de résidence mais aussi jusqu'à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Cette étendue spatiale des relations sociales s'explique en partie par l'éloignement familial et par la diversité des réseaux amicaux qu'entretiennent les participants. A Saint-Basile, l'emprise spatiale des relations sociales s'étend d'Empurany, Désaignes, Lamastre (10 minutes en voiture), Le Cheylard (30 minutes en voiture) jusqu'à Valence à une heure de route, voire Privas à 1 heure 15 en voiture de Lamastre. A Saint-Basile, l'étendue spatiale des réseaux sociaux avec les personnes les plus importantes de l'entourage des participants montre qu'être « proche de quelqu'un, ce n'est pas seulement se trouver à côté de lui. En effet, les logiques d'appartenance ou/et de ressemblance sont à l'œuvre dans ces réseaux. La proximité entre individus et leur rapport à l'espace géographique n'est donc pas entendu seulement en termes de distance kilométrique à parcourir pour interagir, ou en temps de transport. Aussi relier proximité et distance s'avère-il ici réducteur si l'on s'en tient à la distance physique. A Saint-Basile, le type de relation sociale semble être associé à la fonction du lieu, avec une occurrence forte des amis près du lieu de résidence, et les commerçants en centre-bourg. L'importance des liens amicaux est associée à la convivialité. Vient ensuite, l'entraide, comme élément fondateur des relations sociales notamment avec les parents et les amis.

## • Qualifier les forces et les faiblesses du territoire

A partir du tableau FFOM (Tableau 2) :

1. Identifier les forces du territoire et définir leur nature
2. Identifier les faiblesses du territoire soulignées et définir leur nature
3. Déterminer le registre des termes employés par les participants des groupes de discussion

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici un exemple avec l'analyse menée sur le groupe de discussion *Alpha* de Saint-Basile. La principale force du territoire révélée par le groupe de discussion est le cadre de vie (nature, calme, environnement sain). Ce dernier est synonyme de qualité de style de vie mais fait également référence à l'existence d'entraide (covoiturage, garde d'enfants, bricolage, courses), et à une sociabilité de voisinage. Les faiblesses du territoire correspondent aux 3 types d'enclavement existant : l'offre de santé (éloignement des services de santé), l'accès à l'emploi (le manque de travail sur place), le transport (l'isolement des personnes âgées).

### A retenir

Travail en amont à ne pas négliger :

- 1) Constituer la feuille de quota après avoir décidé des catégories de personnes sur lesquelles on va travailler
- 2) Rechercher les participants
- 3) Elaborer le fond de carte ESCAPAT

Coût de l'opération : faible



Assez chronophage notamment pour la constitution des groupes de discussion  
Compétences intermédiaires en cartographie  
Compétences approfondies en animation de groupe de discussion



Logiciels de cartographie : QGis (gratuit), ArcGis + Adobe Illustrator,  
Ressources pour le fond de carte : BD TOPO 2018, au 25 000e de l'Institut national de l'information géographique et forestière  
Matériel pour un groupe de discussion sur la base de 8 participants :  
8 feutres de couleurs différentes ; 8 étiquettes de couleurs différentes (Etape 2)  
8 gommettes carrées de 8 couleurs différentes (Etape 3) ; 12\*3 étiquettes représentant les 12 pictogrammes des éléments matériels de bien-être (Etape 4) ; Quelques étiquettes blanches vierges si les participants veulent ajouter des éléments qui ne figurent pas sur la légende proposée (Etape 4) ; Planches d'étiquettes blanches servant à représenter les 4 personnes réseaux et leur type et les pictogrammes de la nature des relations sociales A. F. Ass. (Etape 5) ; Paperboard (pour les étapes 6 : FFOM et 7) ; 8\*2 ou \*3 gommettes de 8 couleurs différentes pour le vote (Etape 7) ; la carte au format A0, un appareil photo, un dictaphone (si l'on veut enregistrer)

# Chapitre 5 : Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour le bien-être sur un territoire

L'objectif de cet exercice est de **dégager des pistes d'amélioration du bien-être collectif** à partir de leviers et blocages (endogènes et exogènes) pour évaluer les libertés de choix des individus.

Il est nécessaire comme lors du jeu *ESCAPAT* de désigner un animateur et un observateur. L'animateur régule la parole, gère le temps en limitant à 10 minutes le temps accordé pour chaque problème identifié. L'observateur retranscrit dans le tableau la discussion. Il devra tout écrire, pas seulement des mots-clés.

## I. Protocole méthodologique à suivre (25')

Suivre les étapes suivantes pour l'animateur :

**Etape 1** : Déterminer les pistes d'action possibles face aux problèmes identifiés

Utiliser les éléments de langage : *A partir des deux problèmes majeurs identifiés lors de l'étape 7 du jeu ESCAPAT, vous allez maintenant remplir le tableau (14) des pistes d'action possibles en différenciant les actions des habitants de celle des institutions.*

**TABLEAU 14 : Tableau des problèmes sur le territoire & des actions possibles**

	Description du problème identifié sur le territoire (Enjeux)	Pistes d'action possibles	
		Solutions possibles Action des habitants	Solutions possibles Action institutionnelle
Problème 1 (10')			
Problème 2 (10')			
		↓	↓
			Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

**Etape 2 :** Laisser les participants ajouter éventuellement des choses (5')

## II. Analyser les actions proposées

A partir du tableau des actions rempli et des notes prises par l'observateur, il est possible de :

1. Qualifier la nature des problèmes soulignés
2. Définir l'état d'esprit dans lequel sont les habitants face aux problèmes
3. Déterminer les éléments expliquant l'importance des deux problèmes soulevés par les habitants
4. Déterminer la nature des propositions faites et leur niveau de faisabilité
5. Etc.

Ces entrées ne sont pas exclusives.

Voici un exemple avec l'analyse menée sur le groupe de discussion *Alpha* de Saint-Basile en juin 2018.

### ILLUSTRATION 13 : Tableau des actions proposées à Saint-Basile – Groupe Alpha en juin 2018

	Enjeux identifiés	Pistes d'action habitantes	Pistes d'actions institutionnelles
Problème 1	<b>Eloignement des soins</b> (accès) notamment des <b>urgences</b> : on appelle le taxi ou les pompiers 4 médecins + hôpital rénové sans urgence	Réclamer – Pétition Manque de travail : on n'attire plus les jeunes, on ne peut pas faire grand' chose : beaucoup sont venus et repartis car ils n'aimaient pas le mode de vie, même des gens d'ici n'ont pas été capable de s'adapter	Développer l'emploi + les services, au <b>niveau national</b> : <b>changer la tendance</b> notamment en ce qui concerne les médecins et <b>local</b> : Aménager des zones pour attirer les entreprises, mais difficile car cela a un coût
Problème 2	Manque de transport Souci pour faire des études (post-bac) car Grenoble 2h20 mais aussi pour le collège et le lycée : levés tôt à 5h pour aller à Valence à 1h de là	Co-voiturage existe déjà On doit le réorganiser	<b>Organiser le ramassage scolaire</b> dans les hameaux, cela se faisait avant

Source : ©BRRISE 2018. . Juin 2018. *Elaboration Bourdeau-Lepage janvier 2020.*

On observe une tendance à se focaliser sur les problèmes plutôt que sur les pistes d'action, la prédominance de pistes d'actions institutionnelles, une faible marge d'action habitante estimée par les participants, ces derniers se sentant démunis. On note également une tendance à adapter des solutions existantes (du bricolage, des arrangements), ce qui révèle une réelle difficulté pour les participants à envisager des moyens d'action précis.

## A retenir



Coût de l'opération : faible  
2 personnes

---



Compétences confirmées en animation de groupe de discussion : savoir tempérer les personnalités dominantes, recadrer les discussions, relancer le débat, écouter et aider les participants à se livrer

---



Matériel pour un groupe de discussion sur la base de 8 participants :  
Paperboard  
1 feutre noir pour observateur  
8 feutres bleus pour les participants

*Les approches participatives que nous avons présentées dans cette partie 2 du guide peuvent bien sûr être déclinées en fonction des personnes ciblées par les commanditaires, des objectifs ou des contextes. Elles permettent de mener un diagnostic de territoire construit collectivement assez complet, d'élaborer une vision partagée du territoire et d'aider à la conception d'une stratégie de développement en plaçant au centre le bien-être des populations.*



# Conclusion générale

---

*Comme tout guide issu de premiers travaux de recherche explorant un champ nouveau, il pourra être perfectionné. Cependant, son intérêt est d'ouvrir la voie à une nouvelle manière de penser l'attractivité des territoires et de proposer des outils à cette fin.*

*Mettre au cœur des politiques publiques et des stratégies de développement territorial le bien-être de ses habitants est aujourd'hui une nécessité dans un monde où la question du cadre de vie devient un véritablement enjeu économique.*

# Annexes

---

## ANNEXE 1 : Déterminer un échantillon représentatif de la population et concevoir sa feuille de quota

### 1. Echantillon représentatif

Il existe différentes possibilités pour élaborer un échantillon : par tranches d'âge, genre, CSP, etc. Le choix se fait en fonction de l'objectif de l'enquête. Ici, nous présentons une méthode pour élaborer une feuille de quota pour un *échantillon représentatif de la population d'une commune en genre et en âge*.

**Etape 1 :** Extraire les données de population de la commune en genre et âge. Pour cela aller sur le site de l'INSEE rubrique RGP.

**Etape 2 :** Préparer le tableau suivant avec les données extraites

Age	Dans la population	
	% d'hommes	% de femmes
19-29 ans	%	%
30-39 ans	%	%
40-49 ans	%	%
50-59 ans	%	%
60-69 ans	%	%
70-79 ans	%	%
+ 80 ans	%	%

**Etape 3 :** Ajouter à votre tableau les colonnes « Pour  $n$  questionnaires ou  $n$  correspond au nombre de personnes que vous souhaitez enquêter

Age	Dans la population		Pour $n$ questionnaires $n$ correspond au nombre de personnes enquêtées	
	% d'hommes	% de femmes	Hommes	Femmes
19-29 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
30-39 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
40-49 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
50-59 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
60-69 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
70-79 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
+ 80 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .

**Etape 4 :** Dans les colonnes Hommes et Femmes, multiplier chaque pourcentage par le nombre de personnes que vous souhaitez enquêter ( $n = 45$  dans l'illustration)

**Etape 5 :** Etablir une feuille de quotas à l'aide de l'exemple présenté ci-dessous qui correspond à un échantillon représentatif de la population dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon en genre et en âges pour 45 personnes enquêtées (une passation de 45 questionnaires).

Source : ©BRRRISE 2017. Elaboration Bourdeau-Lepage décembre 2019.

## 2. Feuille de quotas

Prénom / nom :

### FEUILLE DE QUOTAS - INDIVIDUEL 6<sup>e</sup> arrondissement (Lyon)

6 <sup>e</sup> arrondissement (69386)	ECHANTILLON (45 questionnaires)				
	Homme 20		Femme 25	Total 45	
<u>Age</u>					
20-29 ans	5	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	11
30-44 ans	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	12
45-59 ans	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	5	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	9
60-74 ans	3	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	7
75 ans et +	2	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6

Notes : Veuillez **renseigner votre prénom / nom** sur la présente feuille de quotas.  
Veuillez **renseigner votre code (à chaque enquête)** dans les carrés prévus à cet effet ainsi que sur la carte à l'endroit où réside la personne enquêtée.

**Code** = première lettre du prénom (en MAJUSCULE) + numéro du questionnaire.  
**Exemple : Florence (F1 ; F2 ; F3 ; etc.).**

Source : ©BRRISE 2017.

## ANNEXE 2 : Plan de la MAQUETTE-FOYER avec les éléments de découpe



Source : ©BRRISE 2018, élaboration Gibert 2018.

## ANNEXE 3 : Le groupe de discussion *Alpha* à Buis-les-Baronnies

Groupe de discussion composé de 3 hommes et de 4 femmes aux profils socio-professionnels diversifiés : professions libérales, employés, sans-emploi, 1 cadre et 1 commerçant. Il est représentatif de la population de Bellecombe-Tarendol, Buis-les-Baronnies, Mollans-sur-Ouvèze, Pierrelongue et Saint-Sauveur-Gouvernet. Leur moyenne d'âge est de 60. La plupart des personnes résident à Buis-les-Baronnies depuis moins de 10 ans (2 personnes depuis 3 ans) cependant 2 y vivent depuis plus de 20 ans (max 28 ans).

Vues de Saint-Sauveur Gouvernet (©Crapart 2017).



## ANNEXE 4 : Le groupe de discussion *Alpha* à Saint-Basile

Le groupe de discussion est un échantillon représentatif de la population résidant à Saint-Basile, Lamastre et Désaignes. Il est composé de 4 hommes et 4 femmes dont la plupart sont mariés et vivent sans enfant. La moitié des personnes sont à la retraite. La moyenne d'âge du groupe est de 60 ans. Ces personnes résident en moyenne depuis 17 ans à Saint-Basile/Lamastre, 5 participants depuis plus de 20 ans, une personne a même habité toute sa vie 30 ans, et une autre depuis 2 ans.

Vues de Saint-Basile (©Bourdeau-Lepage 2017).



# Table des matières

---

<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ? .....	5
II. Les quatre outils proposés dans ce guide .....	7
III. Ce que vous trouverez dans ce guide .....	11
<b>Partie 1 : Le diagnostic territorial</b> .....	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 - Diagnostic et territoire</b> .....	<b>15</b>
I. Les origines du diagnostic territorial .....	15
II. Les étapes du diagnostic territorial .....	16
III. Diagnostics territoriaux, données froides & outils .....	17
<b>Chapitre 2 - Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure de bien-être</b> .	<b>21</b>
I. Les différentes approches du bien-être .....	21
II. L'indice de bien-être objectif <i>OppChoVec</i> .....	24
III. Le jeu de cartes <i>TELL_ME</i> .....	34
<b>Conclusion partie 1</b> .....	<b>40</b>
<b>Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être</b> .....	<b>43</b>
<b>Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives</b> .....	<b>44</b>
I. Définition d'une approche participative .....	44
II. Objectifs d'une approche participative .....	45
III. Articulation de l'approche participative .....	45
IV. Limites des approches participatives .....	46
V. Favoriser la participation .....	47
VI. Garantir l'accessibilité aux scènes participatives .....	48
VII. La posture de l'animateur vis-à-vis de l'enquêté .....	48
<b>Chapitre 3 – A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants</b> .....	<b>50</b>
I. Découvrir la <i>MAQUETTE-FOYER</i> et ses éléments matériels et immatériels de bien-être .....	50
II. Mener un groupe de discussion avec la <i>MAQUETTE-FOYER</i> .....	52
III. Analyser les résultats .....	57

<b>Chapitre 4 – A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être</b> .....	<b>61</b>
I. Créer le fond de carte de l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	61
II. Utiliser l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	63
III. Analyser les résultats du diagnostic avec les habitants avec l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	68
<b>Chapitre 5 - Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour leur bien-être sur un territoire</b> .....	<b>72</b>
I. Protocole méthodologique à suivre .....	72
II. Analyser les actions proposées .....	73
<b>Conclusion partie 2</b> .....	<b>79</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>77</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>78</b>
Annexe 1 : Déterminer un échantillon représentatif de la population et concevoir ..	78
Annexe 2 : Plan de la <i>MAQUETTE-FOYER</i> avec les éléments de découpe ..	81
Annexe 3 : Le groupe de discussion <i>Alpha</i> à Buis-les-Baronnies .....	82
Annexe 4 : Le groupe de discussion <i>Alpha</i> à Saint-Basile .....	83
<b>Table des matières</b> .....	<b>84</b>
<b>Table des tableaux</b> .....	<b>86</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>87</b>

# Table des tableaux

---

TABLEAU 1 : Les outils et protocoles méthodologiques, à l'aune du bien-être, proposés dans ce guide

TABLEAU 2 : Matrice FFOM (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

TABLEAU 3 : Les trois dimensions d'*OppChoVec* et leurs indicateurs

TABLEAU 4 : Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire  $EBE_k$

TABLEAU 5 : Synthèse des méthodes décrites en partie 1

TABLEAU 6 : Mobiliers fixes répartis selon les pièces de la *MAQUETTE-FOYER*

TABLEAU 7 : Mobiliers déplaçables associés à la pièce libre

TABLEAU 8 : Mobiliers déplaçables associés aux aménités extérieures

TABLEAU 9 : Grille d'observation de l'outil *MAQUETTE-FOYER* & de l'outil *ESCAPAT*

TABLEAU 10 : Grille de résultats à remplir par l'observateur lors du jeu *MAQUETTE-FOYER*

TABLEAU 11 : Tableau des éléments de bien-être matériel et immatériel proposés sur les jetons

TABLEAU 12 : Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisés dans l'outil *ESCAPAT*

TABLEAU 13 : Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels

TABLEAU 14 : Tableau des problèmes sur le territoire & des actions possibles

# Table des illustrations

---

ILLUSTRATION 1 : Statistiques descriptives de l'*indice OppChoVec* région Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 2 : La carte du bien-être (*OppChoVec*) au sein de la région Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 3 : La dimension *OPP* de l'indice de bien-être en Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 4 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 5 : Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être au printemps 2017

ILLUSTRATION 6 : La projection des préférences des Lyonnais en Rhône-Alpes

ILLUSTRATION 7 - vue A : La *MAQUETTE-FOYER*

ILLUSTRATION 7 - vue B : La *MAQUETTE-FOYER* et les éléments matériels et immatériels de bien-être

ILLUSTRATION 8 : *MAQUETTE-FOYER* finalisée à Buis-Les-Baronnies, juin 2018

ILLUSTRATION 9 : Principaux résultats de la grille remplie par l'observateur lors du jeu *MAQUETTE-FOYER* à Buis-les-Baronnies groupe de discussion Alpha en juin 2018.

ILLUSTRATION 10 : Fond de carte de travail. Exemple de Saint-Basile/Lamastre

ILLUSTRATION 11 : Cartographie des éléments de bien-être choisis collectivement sur le territoire de Saint-Basile

ILLUSTRATION 12 : Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Saint-Basile/Lamastre en juin 2018

ILLUSTRATION 13 : Tableau des actions proposées à Saint-Basile – Groupe Alpha

*Dans le contexte actuel de crise écologique et sociale, il est crucial de penser autrement l'aménagement de l'espace habité afin de mener des politiques publiques ciblées sur l'humain et son environnement. Les méthodes de diagnostic centrées sur le bien-être permettent justement d'opérer ce changement et de renouveler les modes d'action des acteurs territoriaux.*

*Ce guide méthodologique invite le lecteur à placer la notion de bien-être au cœur de l'action collective et à considérer que l'information sur les territoires est aussi produite par les habitants.*

*Les quatre outils complémentaires de diagnostic territorial proposés se différencient par : 1) leur approche : participative ou non ; 2) leur échelle spatiale d'application : le foyer, le quartier, la commune, ... ; 3) leurs formes : indices statistiques, cartes, maquette-foyer, jeu de cartes mais aussi par 4) la dimension du bien-être qu'ils privilégient.*

*Chaque outil fait l'objet d'une présentation rapide, d'un exposé des étapes de construction de l'outil et d'un mode d'utilisation avec un déroulé très précis. Sont aussi fournis des exemples concrets, une boîte à outils, les points de vigilance et les points d'intérêt. Le lecteur est ainsi guidé pas à pas dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à l'aune du bien-être.*

**Lise BOURDEAU-LEPAGE**, est professeur de géographie à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 et docteur en économie. Spécialiste de la métropolisation, elle mène des recherches depuis près de 10 ans, au sein de l'UMR Environnement Ville Société sur la place de la nature en ville, la mesure du bien-être et l'attractivité des territoires. Au cœur de ses recherches se trouve l'analyse des inégalités socio-spatiales. Elle a eu la responsabilité scientifique du projet BRRISE sur les inégalités socio-spatiales, l'attractivité territoriale et le bien-être en Rhône-Alpes, dont cet ouvrage est issu.



ISBN : 978-2-9572418-0-4



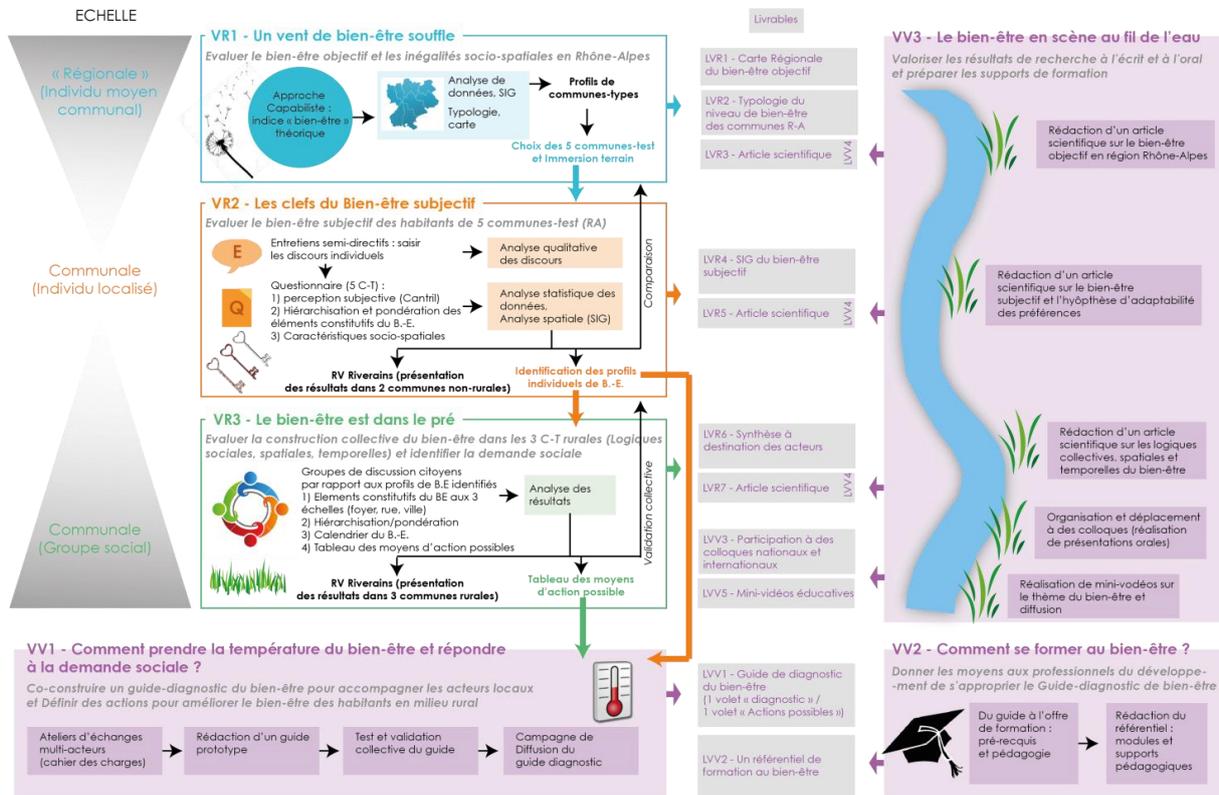
## LIVRABLES

### DU PROJET DE RECHERCHE FEADER PEI & PSDR IV

#### BRRISE

## « BIEN-ETRE, ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES RURAUX ET INEGALITES SOCIO-SPATIALES »

### I- Schéma méthodologique de BRRISE et livrables



## II- Liste des livrables par VR et VV

### VR n°1 – Un vent de bien-être souffle. Indice de bien-être objectif/théorique à l'échelle communale sur la région Rhône-Alpes

#### Livrables :

○LVR1 : Une carte régionale du bien-être objectif

*Nous avons également réalisé un petit atlas du bien-être en Rhône-Alpes avec des cartes au niveau départemental. Nous les joignons en plus des livrables prévus initialement.*

○LVR2 : Une typologie du niveau de bien-être des communes rhônalpines

○LVR3 : Un article scientifique sur le bien-être objectif en région Rhône-Alpes

- Lise Bourdeau-Lepage, 2020, Bien-être en Rhône-Alpes. Des inégalités entre espaces ruraux et espaces urbains, Géographie Economie Société, en cours d'évaluation

### VR n°2 – Les clefs du BE subjectif. Bien-être subjectif/ressenti à l'échelle individuelle sur 5 communes-tests de la région Rhône-Alpes

#### Livrables :

○LVR4 : Un Système d'Information Géographique du bien-être subjectif

- Bourdeau-Lepage, L., Roland L., Soto D. & Texier P., 2018, Elaboration de 5 posters présentant les résultats des préférences en matière d'éléments potentiellement constitutifs du bien-être des habitants des 5 communes enquêtées au cours du VR2.

○LVR5 : Un article scientifique sur le bien-être subjectif et l'hypothèse d'adaptabilité des préférences

- Lise Bourdeau-Lepage & Kenji Fujiki, 2018, Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des Lyonnais et de leurs préférences.

### VR n°3 – Le bien-être est dans le pré. Les logiques collectives, spatiales et temporelles du bien-être sur trois communes-tests rurales de la région Rhône-Alpes

#### Livrables :

○LVR6 : Une synthèse (par profil et globale) à destination des acteurs présentant les résultats des différents groupes de discussion conduits sur les trois communes-tests, résultats relatifs aux éléments constitutifs du bien-être, aux logiques spatiales et sociales, aux logiques temporelles et aux moyens d'action

○LVR7 : Un article scientifique sur les logiques collectives, spatiales et temporelles du bien-être

- Lise Bourdeau-Lepage & Lisa Rolland, en cours de révision accepté par la revue *Vertigo* mais reste les corrections qui sont en cours

## VV n°1– Comment prendre la température du bien-être et répondre à la demande sociale ? Guide de diagnostic du bien-être

### Livrable :

LVV1 : Un guide de diagnostic du bien-être composé d'un volet diagnostic et d'un volet actions possibles

- Lise Bourdeau-Lepage (Dir.), 2020, *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, mai, VAA Conseil, Lyon, 87 pages.

## VV n°2– Comment se former au bien-être ? Un référentiel de formation

### Livrable :

- LVV2 : Un référentiel de formation

## VV n°3 – Le bien-être en scène au fil de l'eau : ouvrage, vidéo, conférence

### Livrables :

- LVV3 : Participations à des colloques & conférences grand public

#### ✓ Colloques

- 23 Oct. 2019 : Analyser la construction collective du bien-être. Illustration avec l'outil Escapat dans le rural isolé français, colloque international « Bien-être au Nord et au Sud », Bordeaux, Sc Po, <https://well-being.sciencesconf.org/> - Bourdeau-Lepage L. & L. Rolland
- 24 Oct. 2019 : Mesurer le bien-être, plénière, colloque international « Bien-être au Nord et au Sud », Bordeaux, Sc Po, <https://well-being.sciencesconf.org/> - Bourdeau-Lepage L.
- 17 Oct. 2019 : Conférence intitulée « De l'intérêt d'analyser le bien-être » du colloque annuel de l'association française pour le droit de l'environnement intitulé Bien-être et normes environnementales, Lyon - Bourdeau-Lepage L.
- 4 Juin 2019 : Conférence intitulée « La mesure du Bien-être pour mieux aménager les villes » du colloque Bien-être dans la Ville. Culture et environnement dans l'aménagement urbain, organisé par Bon Droit, Angers - Bourdeau-Lepage L.
- 17 Mai 2019 : Conférence plénière « Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents », colloque Bébé, Petite enfance en question, Toulouse - Bourdeau-Lepage L.
- Juillet 2018, Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des lyonnais et de leurs préférences, Colloque ASRDLF, juillet, Caen, Bourdeau-Lepage L. & Fujiki K.,
- Juillet 2018, Enjeux et mesures autour du bien-être territorial : Session spéciale ASRDLF, juillet, Caen - Bourdeau-Lepage L., Rey-Valette H. & Rambonilaza T.
- 15 Fév. 2018 : Vers un diagnostic de territoire sensible. Apports de l'approche du bien-être, 16e RDV « Bien-être, Santé & Nature en Ville », Lyon <https://atelier1.hypotheses.org/> - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.
- 14 Sept. 2017 : Attractivité et bien-être urbain : le cas de Lyon, 12e RDV « Bien-être, Santé & Nature en Ville », Lyon <https://atelier1.hypotheses.org/> - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.
- 29 août 2017 : Urban Appeal & Well-Being, 57ème colloque de l'ERSA, Session « Social Progress for Resilient Regions », Groningen - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.
- 6 Juil 2017 : Attractivité urbaine et bien-être : le cas de Lyon, 54e colloque de l'ASRDLF, Session « Repenser l'attractivité en Europe à l'aune du bien-être », Athènes - Bourdeau-Lepage L., D. Soto D., Carré H., Texier P., Paris O., Rolland L. & M. Maillefert
- Bourdeau-Lepage L., 2017, Vers une ville douce, sensible à l'humain et à l'environnement, Conférence introductive de la session « la ville douce » du colloque ICHT 2017, Lyon, 12 avril.

- 12 avril 2017 : Bien-être et environnement : quels potentiels pour l'attractivité des territoires ? Table ronde de la session « la ville douce » du *colloque ICHT 2017* - Soto D., Carre H., Bourdeau-Lepage L & Texier P.
- 1<sup>er</sup> mars 2017 : Organisation du 8<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Bien manger ou manger juste (interventions de C. Billion et de C. Delfosse), Lyon – Rolland L.
- 25 janvier 2017 : Organisation du 7<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Géographie du bien-être & représentations (intervention d'A. Bailly), Lyon - Bourdeau-Lepage L.
- 13 Janvier 2017 : Organisation du 6<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Bien-être aux Suds : Corps & Esprit (interventions de T. Wenisch et de J. Gonzalez), Lyon, 13 janvier – Texier P.

✓ **Conférences « grand public »**

- 11 décembre 2019 : Conférencière Les grandes gagnantes de la métropolisation : jusqu'où iront les métropoles régionales ? *Salon International de l'immobilier d'entreprise (SIMI)*, Paris - Bourdeau-Lepage L.
- 17 septembre, 2018 : Conférencière : Attractivité & Territoires : Vivre ensemble ou/et Marketing, *32e Journées de l'ABD 2018*, Rodez - Bourdeau-Lepage L.
- 12 avril 2018 : Attractivité du territoire, *Salon des Maires d'Île-de-France*, Paris, <http://salonmairesiledefrance.fr/wp-content/uploads/2018/03/Programme-1.pdf> Bourdeau-Lepage L.
- 8 Février 2018 : Restitution dans les locaux de l'ARADEL auprès d'acteurs territoriaux des résultats du VR2, 8 Février, Lyon - Bourdeau-Lepage L., Roland L., & Soto D.

✓ **Opérations pédagogiques (cours, formation professionnelle, stages...) : non prévus dans les livrables mais faits**

Les thématiques liées au projet BRRISE (bien-être, inégalités socio-spatiales, attractivité des territoires, aménités environnementales, développement durable) ont été fréquemment traitées par les chercheur(e)s du projet disposant d'une charge d'enseignement : Lise Bourdeau-Lepage, Muriel Maillefert, Pauline Texier pour les chercheurs titulaires : Didier Soto, Lisa Rolland, Octavie Paris, Kenji Fujiki et William Langlois de Septenville pour les autres chercheur(e)s dans des enseignements concernant des étudiant(e)s de Licence 3, Master 1 et Master 2 de Géographie-Aménagement de l'Université Jean Moulin Lyon 3, mais aussi dans d'autres établissements.

Ainsi, en janvier 2017, 2018, 2019, ont été organisée une « semaine du bien-être aux Suds » auprès d'étudiants de Master de l'Université Lyon 3 avec des enseignements thématiques. Les étudiants ont ensuite été convié(e)s à participer à un séminaire scientifique de l'Atelier 1 de l'UMR 5600 EVS consacré à la thématique du bien-être dans les Suds.

Deux étudiants stagiaires sont venu(e)s rejoindre l'équipe BRRISE au cours des années du projet : 2019 : Anouk Sergent, 2018 : Sixtine GIBERT – M2 Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon & Antoine TORRE : L1 Géographie-économie) sur des missions relatives à l'organisation, la conception des enquêtes de terrain du VR3 ; année 2017 : Maxime Fichet – Master 2, Florence Beauvils – Master 2, Clémence Crapart – Licence 3 et Guillaume Barral – Licence 3 sur des missions relatives à l'organisation et au traitement des enquêtes de terrain. Ils ont été formés aux analyses sur le bien-être.

○ **LVV4 : Articles scientifiques dans des revues classées AERES & grand public**

- Bourdeau-Lepage, 2019, Mesurer le bien-être sur un territoire, Mondes sociaux, 30 juin 2019, <https://sms.hypotheses.org/20018>
- Bourdeau-Lepage, 2020, Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents in Chantal Zaouche Gaudron, Anne Dupuy et Christine Mennesson, *Bébé, petite Enfance en Contextes*, ERES.
- Lise Bourdeau-Lepage & Lisa Rolland, 2020, Evaluer collectivement le bien-être dans les communes rurales. Retours réflexifs sur des outils participatifs et leur conduite, in S. Lardon et S. Nguyen Ba, E-Book : *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires* ISBN : 2-7380-1437-22020, à paraître.

Et en cours d'écriture : Lise Bourdeau-Lepage & Lisa Rolland, 2020, Vu de l'intérieur : la maquette foyer pour analyser la construction collective du bien-être.

○ **LVV5 : Mini-vidéo**

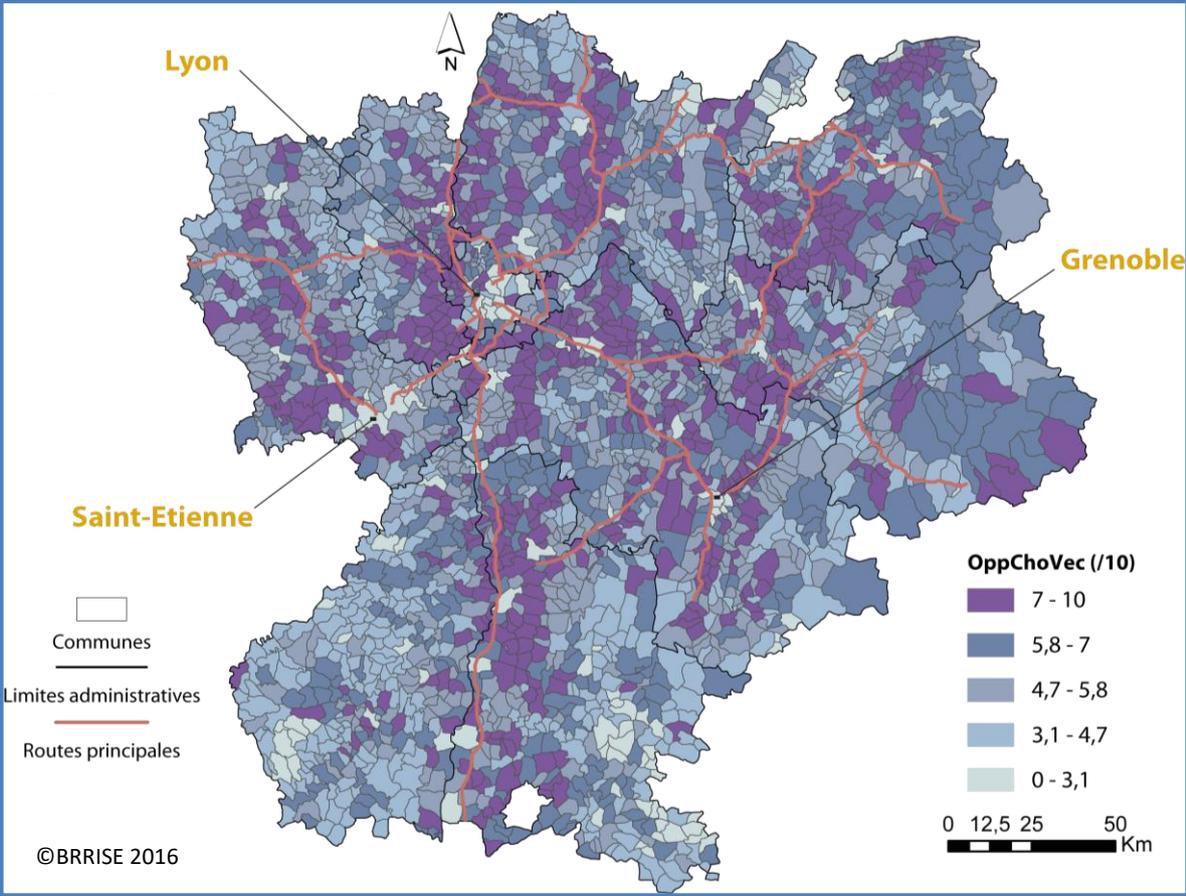
De l'intérêt d'analyser le bien-être : <https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/Bientreetnormesenvironnemental/media/MEDIA191202141209411?server=1>



## Livrable LVR1 du projet BRRISE

### Une carte régionale du bien-être objectif

Nous avons également réalisé un petit atlas du bien-être en Rhône-Alpes avec des cartes au niveau départemental. Nous les joignons en plus des livrables prévus initialement.

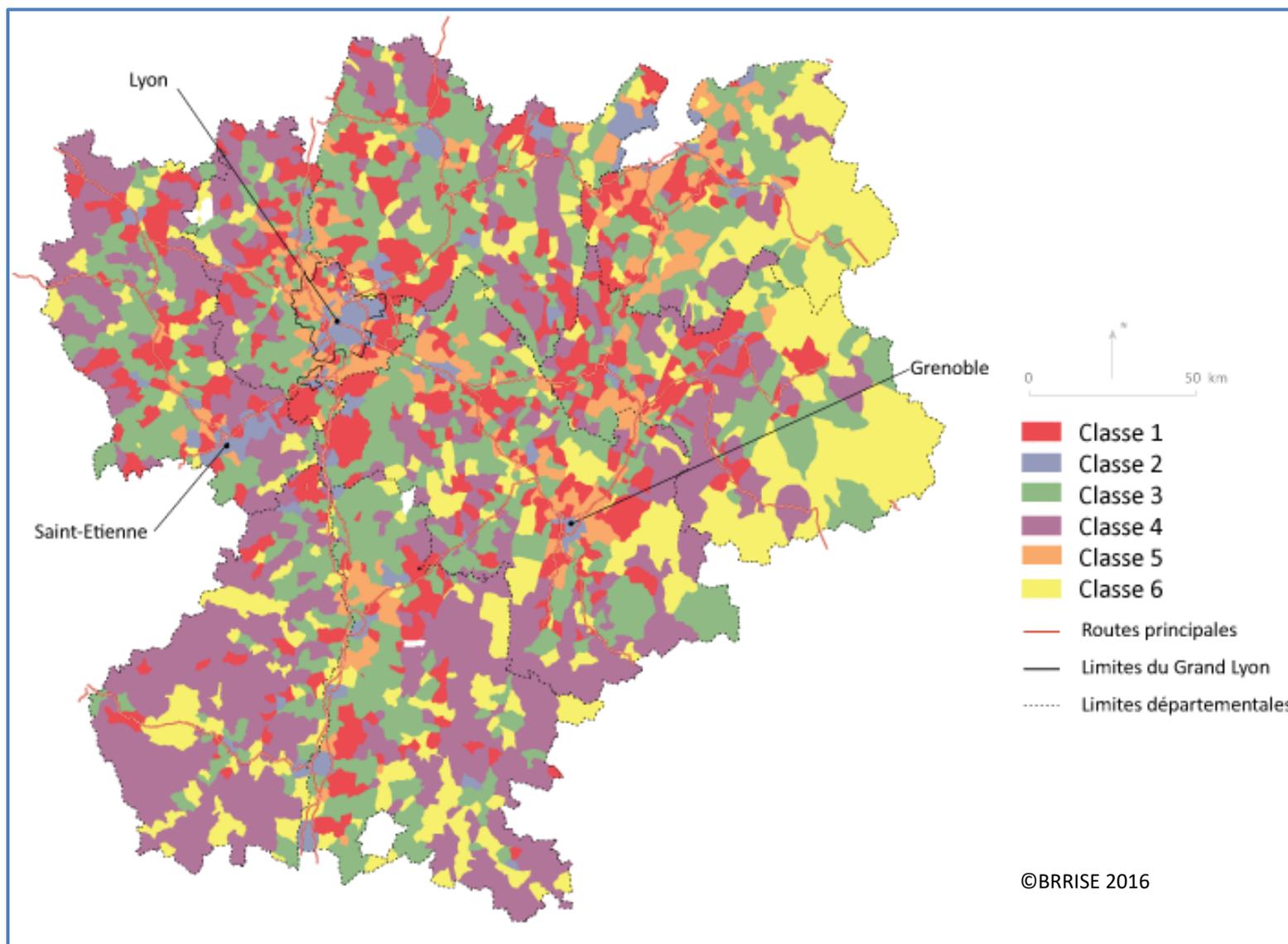




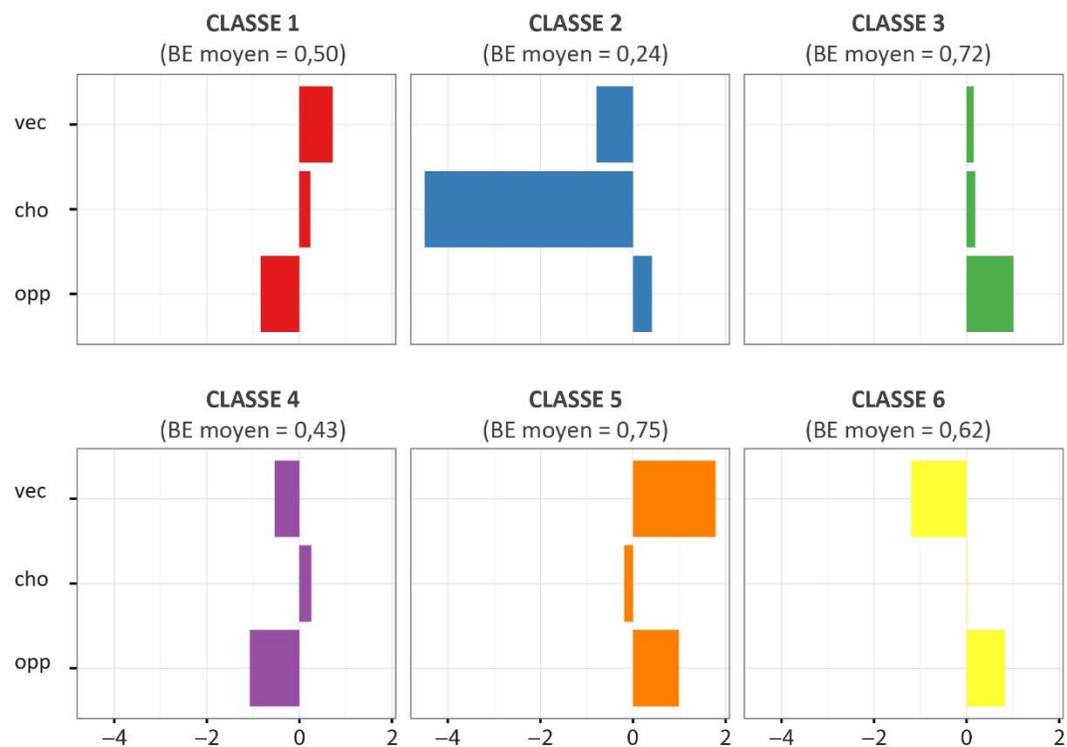
## Livrable LVR2 du projet BRRISE

Une typologie du niveau de bien-être objectif des communes rhônalpines

Typologie des communes rhônalpines en matière de bien-être (indice de bien-être *OppChoVec* en 2012)



## Caractéristiques des classes de communes en fonction de la valeur des trois dimensions du bien-être *OppChoVec*



Note : Nous avons caractérisé les 6 classes par l'écart moyen en nombre d'écart-type à la moyenne générale de chaque dimension.

©BRRISE 2016



## Livrable LVR3 du projet BRRISE

Un article scientifique sur le bien-être objectif en région Rhône-Alpes

## **Bien-être en Rhône-Alpes.**

### **Regards sur les inégalités entre espaces ruraux et espaces urbains**

Par Lise Bourdeau-Lepage

#### **Résumé :**

Ce papier a pour objectif de contribuer aux travaux menés sur les inégalités socio-spatiales en prenant comme angle d'entrée, non pas les CSP, le genre, l'origine ou encore le revenu mais le bien-être objectif. Il s'intéresse ainsi aux inégalités de bien-être entre les espaces urbains et ruraux au sein de la région Rhône-Alpes. D'abord, est justifié et présenté le choix et la construction de notre mesure objective du bien-être. Sur cette base le niveau de bien-être d'un individu moyen pour toutes les communes rhônalpines est calculé. Ensuite, la géographie des niveaux de bien-être en Rhône-Alpes montre la coprésence de pôles de bien-être avec des pôles de mal-être. Enfin, à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique des communes rhônalpines basée sur les composantes du bien-être, est mis en évidence l'existence de certaines inégalités entre les espaces ruraux et les espaces urbains rhônalpins.

**Mots-clefs :** Bien-être, inégalités, espaces ruraux, espaces urbains, Rhône-Alpes

#### **1. Introduction**

La question des inégalités socio-spatiales est traitée classiquement en géographie, sociologie et économie par l'analyse des différences de revenus, la distribution des catégories socioprofessionnelles, les disparités de genre ou d'origine (Atkinson, 1983 ; Bourguignon et Martinez, 1996 ; Fleury *et al.*, 2012 ; Oberti et Préteceille, 2016 ; Petit *et al.*, 2020 ; Piketty, 2016 ; Préteceille, 2011). Rares sont les études qui proposent une déclinaison de cette question par le prisme du bien-être et quasiment aucune à l'aune du bien-être objectif. On peut citer parmi les plus connues, celles qui s'intéressent aux différences de bien-être subjectif entre les pays sur la base de déclaration sur la satisfaction de vie des habitants (Brezzi et Diaz Ramirez, 2016 ; Inglehart *et al.*, 2008 ; Hagerty et Veenhoven, 2006), celles de l'UNICEF sur les inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches<sup>1</sup> (Andamson, 2010 ; Chzhen, 2016) ou encore celles de l'OCDE (OCDE, 2019).

Ce constat est induit par le fait qu'il n'existe ni définition du bien-être, ni méthode d'évaluation faisant consensus (Fleuret et Atkinson, 2007 ; Hall, 2010). Le bien-être est une notion qui

---

<sup>1</sup> A haut niveau de PIB par habitant.

s'appréhende de différentes manières. La médecine, la psychologie, l'économie ou encore la géographie ne définissent pas de la même manière le bien-être. Des variations existent également au sein même des disciplines, notamment en économie. Le bien-être constitue une réalité spéculative, qui est abordée, dans la littérature, selon des approches objectives ou subjectives, focalisées à l'échelle d'un individu ou d'une communauté, selon un territoire donné ou non. Il relève de différentes approches : universaliste, capabiliste ou encore contextualisée (Diener, 1984 ; Bailly, 1981 ; Cantril, 1965 ; Maslow, 1954 ; Sen, 1985).

Pourtant, il existe un intérêt certain pour le géographe, à analyser les inégalités spatiales à l'aide d'une mesure objective du bien-être. Cela lui permet de souligner les spécificités territoriales existantes qui lui sont chères. En effet, l'approche objective du bien-être considère qu'il existe des éléments qui sont indispensables dans la constitution du bien-être des individus comme par exemple ceux qui couvrent les besoins fondamentaux : apport calorique, la sécurité et les liens sociaux. La conception universaliste du bien-être de Maslow (1954) et la base de la pyramide qui porte son nom en sont un bon exemple. En s'appuyant sur de tels éléments pour appréhender le bien-être des individus, le géographe peut mettre en évidence la présence ou l'absence de ces éléments sur un territoire et révéler les variabilités existantes entre territoires. Il peut aussi, comme nous le verrons, considérer qu'il existe des conditions objectives sur un territoire permettant l'épanouissement des individus.

Ce papier tente donc de contribuer aux travaux menés sur les inégalités socio-spatiales en prenant comme angle d'entrée le bien-être objectif. Il a également une deuxième ambition, fruit d'un constat. Malgré la profusion des recherches traitant des inégalités socio-spatiales et de leur formation en sciences sociales, la majorité de ces recherches étudient les inégalités au sein des grandes villes ou entre les grandes villes, ou encore les processus de *gentrification*, d'exclusion, de relégation, de ghettoïsation en milieu urbain. Peu d'analyses sont menées sur l'espace rural. Pourtant, plus des trois quarts des communes de France métropolitaine sont localisées dans l'espace rural en 2010 (INSEE, 2011). De plus, ces espaces peuvent être le lieu d'inégalités importantes et abriter des populations pauvres ou défavorisées, que certains qualifient de « oubliés de nos campagnes » (Secours populaire, 2013). Cet article propose de combler en partie ce vide en se focalisant sur les espaces ruraux et leurs spécificités face aux espaces urbains.

Plus particulièrement, notre objectif est de comparer au sein de la région Rhône-Alpes, les niveaux de bien-être des espaces ruraux et des espaces urbains afin d'interroger ces catégories au regard des variations spatiales du niveau de bien-être. Dans un contexte où l'urbanisation croissante se manifeste par un double processus : celui de métropolisation - entraînant une concentration des services dans les pôles urbains - et celui de mise en réseau des pôles urbains, produisant des effets tunnels dans les espaces interstitiels, la question des inégalités de bien-être entre les espaces sous influence urbaine et ceux hors influence urbaine est de plus en plus pertinente. La région Rhône-Alpes est un cas particulièrement intéressant pour plusieurs raisons. La première est qu'elle présente une grande variété d'espaces ruraux aux enjeux variés : espaces ruraux isolés, touristiques, agricoles. La seconde est qu'elle abrite des pôles urbains aux caractéristiques différenciées : la métropole européenne de Lyon, mais aussi tout un maillage de pôles secondaires locaux. Au regard de ces typologies et de la structure socio-spatiale de ce territoire, nous chercherons à identifier des différences et des similarités dans les niveaux de bien-être.

Notre papier est organisé comme suit. D'abord, nous justifierons le choix de notre mesure objective du bien-être et présenterons sa construction (Section 2). Nous calculerons sur cette base le niveau de bien-être d'un individu moyen pour toutes les communes rhônalpines. Ensuite, nous étudierons la géographie des niveaux de bien-être en Rhône-Alpes. Nous mettrons en évidence la coprésence de pôles de bien-être avec des pôles de mal-être (Section 3). Enfin,

nous conduirons une classification ascendante hiérarchique des communes rhônalpines à partir de leurs caractéristiques en matière de bien-être et révélerons l'existence de certaines inégalités entre les espaces ruraux et les espaces urbains (Section 4). Pour conclure, nous esquisserons quelques préconisations de politiques publiques pour améliorer la situation des habitants de certaines zones rurales rhônalpines.

## 2. Une mesure objective du bien-être : l'indice *OppChoVec*

Comme nous l'avons souligné, la conception objective du bien-être semble être tout à fait conseillée quand on cherche à évaluer les inégalités socio-spatiales sur un territoire, en particulier l'approche du bien-être de Sen (1985).

L'opérationnalisation faite par Bourdeau-Lepage et Tovar (2011 et 2013) de cette conception du bien-être de Sen à travers l'élaboration d'une mesure du bien-être à l'échelle communale, appelé l'indice CAS (pour CAPabiliste et Spatialisé) nous semble intéressante à plusieurs égards.

D'abord, elle est aisément déployable sur une autre région que l'Île-de-France, ce qui n'est pas négligeable. Ensuite, cette mesure prend en considération le fait que l'espace de vie des individus influence leur existence. Cette caractéristique de l'indice CAS est un élément de taille pour un géographe. Enfin et surtout, en reprenant trois des quatre dimensions clefs du bien-être de Sen : le bien-être comme liberté (nommées les opportunités), les valeurs et la moralité<sup>2</sup>, la liberté de choix et le vécu (les réalisations effectives), cette mesure offre la possibilité d'identifier la dimension *voire* les dimensions qui induisent un faible niveau de bien-être sur les espaces étudiés. Elle permet ainsi de comprendre comment se construit le bien-être et les inégalités de bien-être au sein d'une région.

Par conséquent, nous avons choisi de nous inscrire dans la lignée des travaux de Bourdeau-Lepage et Tovar (2011 et 2013) et de partir de l'indice de bien-être CAS pour analyser les inégalités de niveau de bien-être entre commune rhônalpines.

### 2.1. Les fondements de l'indice *OppChoVec*

Nous avons repris les principes de construction de l'indice CAS pour élaborer notre indice de bien-être que nous avons nommé *OppChoVec*. Comme CAS, il se compose de trois dimensions :

- Les opportunités (Opp) qui sont offertes aux individus,
- La liberté de choix (Cho) que détiennent les individus,
- Le vécu (Vec) des individus.

Chacune de ces trois dimensions est traduite par plusieurs indicateurs et variables statistiques  $j_k$  présentées dans le tableau 1 avec leurs formules mathématiques et leur pondération  $p_{j_k}$ . A la suite de Bourdeau-Lepage et Tovar (2011 et 2013), nous inférons les opportunités à partir des réalisations effectives.

Cependant quelques changements ont été opérés par rapport à l'indice CAS. D'abord, il nous a semblé manquer un élément important pour saisir la dimension « opportunités offertes aux individus ». En effet, aujourd'hui la possibilité d'être présent sur Internet *via* les réseaux sociaux virtuels et d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC)

---

<sup>2</sup> Le bien-être comme liberté et les valeurs et la moralité constituent la liberté d'agence.

pour communiquer est essentielle. C'est tout le sujet de la fracture numérique en France dont les territoires ruraux sont victimes. Sans ces technologies à leur disposition, les individus ont des opportunités réduites par rapport à leurs semblables. Nous avons donc ajouté dans la dimension *Opp*, l'indicateur *Opp4* : Avoir accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Ce dernier est saisi à travers la moyenne de la couverture communale pour le réseau Internet et la 4G (Tableau 1). Ensuite, nous avons introduit une petite correction à la dimension *Cho* en modifiant l'indicateur *Cho4* « Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques ». En effet, nous le calculons en prenant en compte le droit de vote des individus (individus de nationalité françaises et de plus de 18 ans donc) que nous ramenons à la population en âge de travailler. Enfin, concernant la dimension *Vec*, nous avons effectué un changement dans le calcul de l'accessibilité des services, l'indicateur *Vec4*. Nous déterminons le nombre d'établissements vie courante accessibles en moins de 20 minutes du domicile, en considérant les distances routières en temps entre commune, calculées en s'appuyant sur l'algorithme du plus court chemin (Dijkstra, 1959).

Tableau 1 : Les 3 dimensions d'OppChoVec et leurs indicateurs

Les 3 dimensions $k$	Indicateurs retenus $J_k$	Variables statistiques mobilisées & Formules	Pondération $P_{jk}$
<i>Opp</i> Opportunités offertes aux individus	<b>Opp1</b> : « Avoir une bonne éducation »	<i>Niveau d'éducation moyen de la population corrigé de la structure par âge</i> $Opp1_i = e_i = \sum_k e_{ia} \frac{P_{ia}}{P_i}$ : niveau d'éducation de la population de la commune $i$ qui correspond à somme, pondérée par le niveau de diplôme $e_{ia}$ des classes d'âge, de la proportion $\frac{P_{ia}}{P_i}$ de chaque classe d'âge $a$ dans la population totale où $k$ est le niveau de diplômes ( $k = 1, \dots, 7$ ). Le niveau d'éducation est apprécié à l'aide du dernier diplôme obtenu par les individus sortis du système éducatif.	0,25
	<b>Opp2</b> : « Être inséré dans un environnement social diversifié »	<i>Diversité sociale des personnes travaillant et habitant dans la commune</i> <i>Diversité jour</i> ( $d_i^{jour}$ ) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes travaillant (15-64 ans) dans la commune $i$ .	0,125
		<i>Diversité nuit</i> ( $d_i^{nuit}$ ) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes résidant dans la commune $i$ .	0,125
	<b>Opp3</b> : « Avoir les moyens de la mobilité minimale »	<i>Proportion de la population disposant d'une voiture et/ou ayant accès à un réseau de transport en commun</i> $Opp3_i$ de la population de la commune $i$ varie de 0 (mobilité potentielle nulle) à 1 (mobilité potentielle parfaite) et s'écrit $Opp3_i = \frac{1}{2}(v_i + g_i)$ avec : $v_i$ , proportion dans la population de la commune $i$ des ménages disposant au moins d'une voiture ; $g_i = 1$ ou 0, paramètre qualitatif égal à 1 si la commune possède au moins un accès à un réseau de transport en commun (train, tram, métro, bus, car) et égal à 0 sinon.	0,25
<b>Opp4</b> : « Avoir accès aux TIC »	<i>Moyenne de la couverture locale pour le réseau Internet et la 4G</i> $Opp4_i = \frac{1}{2}(r_i + t_i)$ avec : $r_i$ , part de la population de chaque commune $i$ couverte par la technologie mobile la plus avancés dont le déploiement soit assez avancé : la 4G ; $t_i$ , part de la population couverte pour chaque commune $i$ par un réseau dont le débit théorique de téléchargement de l'information est supérieur à 30Mbit/s.	0,25	
<i>Cho</i> Liberté de choix	<b>Cho1</b> : « Ne pas être discriminé(e) »	<i>Quartier(s) cible de la politique de la ville</i> $Cho1_i = e^{(-c_i)}$ avec $c_i$ nombre de quartiers cibles politique de la ville dans chaque commune $i$ .	0,5
	<b>Cho2</b> : « Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques »	Proportion des individus résidant dans chaque commune $i$ qui disposent du <b>droit de vote</b> (individus de nationalité française et de plus de 18 ans) <b>parmi la population en âge de travailler</b> (+16 ans) $Cho2_i$	0,5
<i>Vec</i> Vécus & Réalisations	<b>Vec1</b> : « Avoir un revenu décent »	<i>Revenu fiscal moyen par foyer fiscal</i> $Vec1_i$ Donnée disponible qu'au-delà d'un seuil de 11 foyers fiscaux imposés. Prendre la moyenne du canton pour approcher le revenu moyen pour les	0,25

	communes en deçà de ce seuil.	
<b>Vec2</b> : « Avoir un logement décent »	<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b> $Vec21_i = e^{(-n_i)}$ avec $n_i$ est le nombre moyen de personnes par pièce dans l'unité spatiale $i$	1/12
	<b>Proportion des personnes vivant dans un logement possédant ses propres sanitaire, une salle d'eau (avec douche ou baignoire), l'eau chaude, un moyen de chauffage et une cuisine intérieure avec évier</b> $Vec22_i$	1/12
	Proportion de la population occupant <b>une habitation individuelle</b> $Vec23_i$	1/12
<b>Vec3</b> : « Être bien inséré sur le marché du travail »	<b>Stabilité des emplois des individus résidant dans la commune <math>i</math></b> $Vec3_i$ Le classement des statuts sur le marché du travail, du plus précaire au plus stable, est le suivant : (1) chômeur, (2) emploi aidé, (3) contrat ponctuel (intérim, stage, intérim), (4) contrat à durée déterminée et (5) emploi stable (CDI, titulaire de la fonction publique, employeur, travailleur indépendant et aide familial).	0,25
<b>Vec4</b> : « Être proche des services »	<b>Nombre d'établissements vie courante accessibles en moins de 20 minutes du domicile</b> $Vec4_i$ Vie courante : consommation de biens et services, santé, éducation, culture et divertissement et administration et gestion courante. Distances routières en temps entre ces services et la commune calculées en s'appuyant sur l'algorithme du plus courts chemins (Dijkstra, 1959) proposé par l'outil d'analyse réseau du logiciel Arc GIS	0,25

Notes : Adapté de Bourdeau-Lepage L. et E. Tovar, 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes, *Métropolitiques* et de Bourdeau-Lepage L. et E. Tovar, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *RERU*, 2013-3, pp. 491-521. Source : ©BRRRISE, 2016.

## 2.2. La construction de l'indice *OppChoVec*

Notre indice de bien-être *OppChoVec* est construit de la même manière que l'indice de bien-être CAS. Dans une première étape, on calcule pour chacune des 2 882 communes  $i$  de la région Rhône-Alpes, chacun des indicateurs  $j_k$ , composant les 3 dimensions  $k$  de *OppChoVec*,  $k = (Opp, Cho, Vec)$  c'est-à-dire : Opp1, Opp2, Opp3, Opp4, Cho1, Cho2, Vec1, Vec2, Vec3 et Vec4 (Tableau 1 pour les formules). Dans une deuxième étape, puisque les indicateurs  $j_k$  sont de nature différente : pourcentages, indicateurs binaires, valeurs absolues, ..., nous devons les rendre commensurables pour pouvoir les agréger. Pour cela, nous mobilisons la fonction de valorisation linéaire suivante :

$$v_{ijk}(x_{ijk}, \min x_{ijk}, \max x_{ijk}) = \frac{x_{ijk} - \min x_{ijk}}{\max x_{ijk} - \min x_{ijk}}$$

Pour chaque indicateur  $j_k$ , cette fonction linéaire mesure l'écart entre le score  $x_{ijk}$  de la commune  $i$  et le score minimal  $\min x_{ijk}$  enregistré dans l'ensemble des 2 879 communes de la région Rhône-Alpes exprimé en pourcentage de l'écart entre le score minimal  $\min x_{ijk}$  et le score maximal  $\max x_{ijk}$  enregistrés dans l'ensemble des communes de la région Rhône-Alpes.

Dans une troisième étape, nous mesurons pour le niveau atteint par la commune  $i$  pour chacune des trois dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec  $k = (Opp, Cho, Vec)$ . A cette fin, nous considérons  $d_{ik}$  comme une moyenne pondérée des scores  $v_{ijk}$  obtenus par  $i$  dans l'ensemble des indicateurs  $j_k$  qui décrivent cette dimension  $k$  et s'écrit :

$$d_{ik} = (v_{ijk}, p_{jk}) = \frac{\sum_{jk} p_{jk} v_{ijk}}{\sum_{jk} p_{jk}}$$

Au sein de chaque dimension  $k$ , nous donnons le même poids à chacun des indicateurs  $j_k$  utilisés (voir les pondérations  $p_{j_k}$  de la 4<sup>e</sup> colonne du tableau 1).

Dans une quatrième étape, nous agrégeons les niveaux de bien-être  $d_{ik}$  obtenus dans chacune des 3 dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec avec  $k = (Opp, Cho, Vec)$  pour chacune des communes  $i$ . Ainsi,  $OppChoVec_i$ , l'indice de bien-être objectif de chaque commune  $i$  est une moyenne pondérée des niveaux de bien-être  $d_{ik}$ . Il s'écrit :

$$OppChoVec_i^{\alpha\beta}(d_{ik}, p_j) = \frac{1}{3} \left[ \sum_{k=1}^3 p_k d_{ik}^\beta \right]^{\frac{\alpha}{\beta}}$$

avec :  $p_k$  le poids accordé à la dimension  $k$  d' $OppChoVec$ ,  $\alpha$  un paramètre d'aversion à la pauvreté ( $\alpha = 2,5$ ) et  $\beta$  un paramètre de complémentarité entre les dimensions  $k$  ( $\beta = 1,5$ ). Puis nous faisons varier l'indice de bien-être  $OppChoVec$  pour chaque commune  $i$  du territoire entre 0 et  $10^3$  de manière à faciliter la lecture. Ainsi, un  $OppChoVec$  de 10 traduira un niveau bien-être maximal pour un individu moyen sur la commune étudiée  $i$  alors qu'un indice proche de 0 signifiera que le niveau de bien-être d'un individu moyen sur la commune étudiée est faible.

Ayant calculé l'indice  $OppChoVec$  pour chacune des 2 879 communes de la région Rhône-Alpes sur les données 2012, en suivant la méthodologie présentée ci-dessus, nous allons maintenant caractériser la distribution du bien-être en Rhône-Alpes.

### 3. Quelle polarisation du bien-être et du mal être en Rhône-Alpes ?

Notre but est de vérifier s'il existe ou non une réelle différenciation socio-spatiale du bien-être au sein de la région Rhône-Alpes. Il s'agit également d'identifier l'existence de zones qui se démarqueraient par leur caractère particulièrement favorisé ou défavorisé en termes de bien-être  $OppChoVec$ .

#### 3.1. De faibles inégalités dans la distribution du bien-être en Rhône-Alpes qui ...

Examinons tout d'abord la distribution du bien-être capabiliste spatialisé et de ses dimensions (Tableau 2) parmi les communes rhônalpines d'un point de vue général et a-spatial.

Tableau 2 : Statistiques descriptives de l'indice  $OppChoVec$  et de ses 3 dimension en Rhône-Alpes 2012

	Min.	1 <sup>e</sup> quantile	Médiane	Moyenne	3 <sup>e</sup> quantile	Max.	Ecart-type	Coefficient de Gini
$OppChoVec$	0	0,47	0,54	0,57	0,7	1	0,14	0,14
$Opp$	0	0,55	0,69	0,71	0,89	1	0,18	0,13
$Cho$	0	0,8	0,84	0,81	0,85	1	0,10	0,05
$Vec$	0	0,39	0,45	0,45	0,50	1	0,09	0,11

Sources : ©BRRISE 2016.

<sup>3</sup> L'indice  $OppChoVec$  sera alors normalisé.

Les statistiques descriptives de la distribution des niveaux de bien-être *OppChoVec* des communes rhônalpines en 2012 font apparaître de faibles inégalités entre les communes rhônalpines. En effet, la médiane, la moyenne et le premier quantile présentent des valeurs proches et l'écart-type et le coefficient de Gini sont faibles. Si nous regardons maintenant les trois dimensions *Opp*, *Cho* et *Vec*, le même constat peut-être fait.

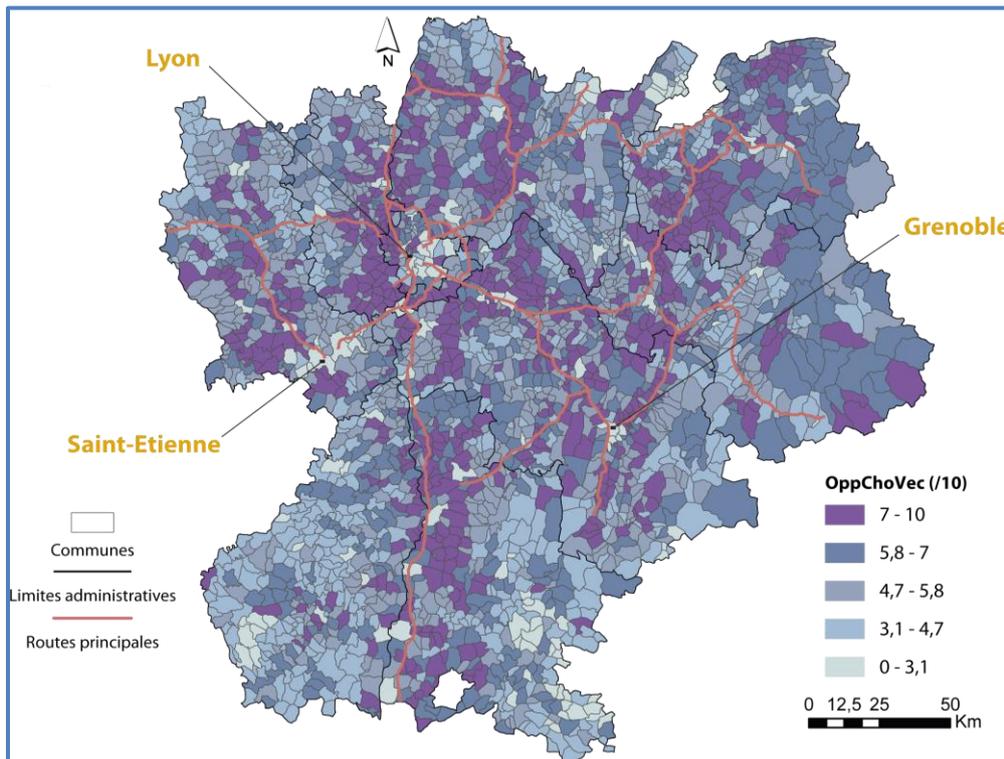
### 3.2. ... Qui cachent des inégalités spatiales et ...

En cartographiant la distribution des niveaux moyens de bien-être *OppChoVec* des communes, nous pouvons visualiser spatialement les résultats (Figure 1) et voir si cette distribution est différenciée ou non.

#### 3.2.1. Une géographie du bien-être en Rhône-Alpes faisant apparaître des disparités

Il apparaît alors des concentrations spatiales de niveau de bien-être (Figure 1). Même si les niveaux de bien-être sont relativement homogènes, la distribution est clairement différenciée.

Figure 1 : Inégalités communales de bien-être au sein de la région Rhône-Alpes en 2012



Source : ©BRRISE 2016.

Ainsi, il existe en Rhône-Alpes en 2012, des espaces avec un niveau de bien-être *OppChoVec* faible entre 0 et 4,7 sur une échelle allant de 0 à 10. Cela concerne les communes populaires des centres urbains comme l'Est Lyonnais, le Mont du Lyonnais mais aussi les communes rurales de moyenne montagne comme l'Est de la Drôme et l'Ardèche.

Les espaces avec un niveau de bien-être *OppChoVec* élevé, supérieur à 7 sont les communes situées le long des principaux axes routiers et les communes favorisées situées en périphérie

des principaux pôles urbains, ainsi que les espaces touristiques des stations de ski des Alpes du Nord. Nous trouvons les communes de la couronne péri-urbaine lyonnaise et celle de l'axe à l'Est qui part du péri-urbain grenoblois et qui remonte vers Aix-les-Bains et Genève, le pôle urbain ouest Lyonnais et la Plaine du Forez.

Nous voyons au-delà de ces tendances qu'il peut y avoir des variations importantes d'une commune à l'autre. Cela nous conduit à mener des analyses locales plus approfondies. Pour cela, nous avons choisi d'utiliser les coefficients d'autocorrélation des niveaux de bien-être et de ses dimensions car ils permettent de mesurer le degré de proximité ou d'éloignement géographique des communes dotées de niveaux de bien-être semblables. Nous utilisons à cette fin, le coefficient d'autocorrélation de Moran.

### 3.2.2. *Des communes à niveaux de bien-être similaires ayant tendance être proches dans l'espace*

Avant tout chose, il nous faut choisir une approche de la notion de proximité. Nous avons le choix entre la notion de proximité dite topologique (Moran, 1948) et celle dite généralisée (Cliff et Ord, 1973).

Dans la première approche, celle topologique, l'espace est divisé en unités spatiales prenant la forme géométrique de polygones qui forment un maillage. Les unités spatiales sont délimitées et séparées entre elles par une limite qui peut correspondre à une frontière géographique. Dans ce cas, la limite est porteuse de sens. Elle est un élément de l'organisation géographique du territoire. Dans le cas, par exemple de données issues de recensement administratif, la donnée est le plus souvent agrégée sur un maillage correspondant aux territoires administratifs. Dans cette approche la proximité entre deux unités spatiales est définie par la contiguïté, c'est-à-dire par l'existence d'une limite commune à ces deux entités. Deux définitions majeures de la contiguïté peuvent être choisies. La première appelée « cas de la tour » (*Rooks*) définit la contiguïté entre deux unités spatiales par la présence d'au moins deux points communs aux limites de ces deux unités tandis que la seconde appelée « cas de la reine » (*Queen's*), moins restrictive, définit la contiguïté à partir d'un seul point commun. L'ensemble des rapports de contiguïté entre les unités spatiales d'une région peut être représenté sous la forme d'une matrice de contiguïté. L'absence ou la présence d'un rapport de contiguïté est traduite mathématiquement dans cette matrice de façon binaire (1, 0).

Dans la deuxième approche, l'approche dite « généralisée », la dépendance spatiale entre deux unités est fonction de la distance qui les séparent. La distance euclidienne est le plus souvent retenue mais d'autres existent comme celle de Manhattan ou celle de Minkowski. L'espace est considéré comme continu et dans le cas où dans la région étudiée, l'espace est divisé en unités spatiales selon un maillage, la distance entre ces unités est calculée de centroïde à centroïde. Là où la proximité est traduite par une fonction binaire dans l'approche topologique, l'approche généralisée la traduit par une fonction inverse de la distance continue sur  $[0, \delta]$ , où  $\delta$  est une distance seuil. Cette fonction prend pour valeur 0 si la distance entre les unités est supérieure à la distance seuil. Le résultat de cette fonction donne un poids spatial et l'ensemble de ces poids pour une région est représenté sous la forme d'une matrice de poids spatiaux.

Nous avons choisi une approche intermédiaire aux deux approches présentées ci-dessus. En effet, les informations qui ont servi à la construction de l'indice de bien-être *OppChoVec* sont extraites de bases de données institutionnelles qui offrent des dénombrements ou des valeurs moyennes agrégés à la commune. Ainsi, le niveau de bien-être inféré de ces données est lui aussi connu à la commune. Nous étudions donc l'autocorrélation spatiale des niveaux de bien-être agrégés dans un maillage fait d'unités irrégulières. Si l'on suit une approche topologique

le nombre de voisins est donc variable tandis que si l'on suit une approche généralisée l'irrégularité du maillage communal se retrouve dans l'espacement entre les centroïdes de ces communes. Ainsi, pour une même distance-seuil, le nombre de voisins varie d'une commune à l'autre. Or, la variation du nombre de voisins influe sur la variance du caractère quantitatif et biaise donc l'analyse du coefficient de Moran I. Cette irrégularité est de plus liée à des facteurs historiques et géographiques, elle ne peut pas par conséquent être considérée comme une variable aléatoire. Dans le cas de l'indicateur local de Moran (ou LISA) que nous présenterons par la suite ce biais est d'autant plus fort que les irrégularités dans la taille des communes est importante. Par exemple, les communes de Savoie sont très vastes à l'inverse de celles plus petites du couloir rhodanien. Pour supprimer le biais dû au nombre variable de voisins, nous avons choisi de définir la proximité par la méthode des  $k$  plus proches voisins. Cette méthode consiste à déterminer un nombre fixe de voisins pour lesquels le calcul d'autocorrélation spatiale sera effectué.

La proximité est donc définie par une distance comme dans l'approche généralisée mais le poids spatial est binaire comme dans une matrice de contiguïté. Le choix de la distance est d'autant plus justifié que nous avons mobilisé cette notion dans plusieurs indices à la fois dans le calcul de ces indices (nombreux de services accessibles en 20 minutes) que dans la théorie qui sous-tend leur choix (l'indice *Opp2* de diversité du voisinage implique implicitement la distance aux voisins comme déterminant de la diversité auxquelles les individus ont accès).

Dans un premier temps, nous calculons la matrice des poids spatiaux. Pour chaque unité  $i$ , les voisins  $j$  sont classés  $k_{ij} = 1, \dots, n$  du plus proche au plus lointain suivant la distance euclidienne :

$$d_{ij} = \sqrt{(|x_i - x_j|)^2 + (|y_i - y_j|)^2}$$

Avec :  $x_i, y_i$  et  $x_j, y_j$  les coordonnées planaires de  $i$  et de  $j$  (centroïde de la géométrie des communes).

Nous définissons ensuite, la proximité par un nombre de plus proche voisins  $\delta$ . Soit  $F$  le nombre total de couples de voisins,  $W_\delta$  est la matrice des poids spatiaux, de forme binaire pour chaque couple de voisins,  $\omega_{ij} = 1$  si  $k_{ij} \leq \delta$  sinon  $\omega_{ij} = 0$ .

Le calcul de l'indice de Moran repose sur le rapport entre la covariance entre les unités considérées comme proches et la variance globale de la variable quantitative étudiée ici le niveau de bien-être, noté  $Z$ . L'indice de Moran se note  $I$  :

$$I = \frac{N \sum_{i=1}^N \sum_{j=1}^N \omega_{i,j} (z_i - \bar{z})(z_j - \bar{z})}{S_\delta \sum_{i=1}^N (z_i - \bar{z})^2}$$

$N$  : nombre total d'unité spatial

$S_\delta$  : Somme de tous les poids spatiaux  $\omega_{i,j}$

$\omega_{i,j}$  : Poids spatiaux

$z_i$  : Valeur de  $Z$  pour l'unité spatiale  $i$

Pour tester la significativité de la valeur de l'indice de Moran, nous déterminons tout d'abord la distribution théorique du coefficient  $I$  de Moran dans le cas de l'hypothèse nulle  $H_0$  de conformité des observations à un processus ponctuel et stationnaire. Sous cette hypothèse, la distribution du coefficient  $I$  est assimilable à une variable aléatoire suivant une loi normale,

dont on peut calculer l'espérance  $E[I]$  et la variance  $V[I]$ . En comparant la valeur observée de  $I$  avec sa valeur théorique sous  $H_0$ , on obtient la valeur du test d'écart réduite  $z_I$  :

$$z_I = \frac{I - E[I]}{\sqrt{V[I]}}$$

Avec un intervalle de confiance à l'erreur de 1% la valeur de  $z_I$  doit être supérieure à 2,57 pour rejeter l'hypothèse nulle. Nous pouvons également tester de manière empirique la significativité de  $I$  en utilisant un test de permutation. Nous postulons la conformité des observations à une variable aléatoire pour laquelle la distribution des valeurs  $z$  est interchangeable entre les unités spatiales  $i$ . Les paramètres de la fonction de distribution des valeurs théoriques de  $I$  sous cette hypothèse sont obtenus par permutation (on distribue aléatoirement les valeurs  $z$  parmi les unités spatiales  $i$ ) en utilisant un nombre élevé de simulations de Monte-Carlo (9 999). En comparant la valeur de  $I$  observé avec sa valeur théorique sous  $H_0$  on obtient un seuil de significativité ( $p$  value).

Pour déterminer le nombre de plus proches voisins au seuil,  $\delta$ , le plus approprié à l'analyse du phénomène de dépendance spatiale, nous avons calculé plusieurs fois l'indice de Moran avec son test de significativité en faisant varier le seuil  $\delta$ . Nous le faisons jusqu'au 15<sup>e</sup> plus proche voisin (Tableau 1 en annexe).

Le coefficient de Moran est positif et significatif avec un intervalle d'erreur de 1% jusqu'au seuil de 15 plus proches voisins (Tableau 1 en annexe). Il décroît néanmoins avec l'augmentation de ce seuil alors que sa significativité augmente (Z.score croissant). Une étude topologique (*queen's case*) nous apprend que le nombre médian de commune limitrophes est de 5.

Par conséquent, nous avons considéré qu'en dessous d'une valeur seuil de 5, le nombre de voisins est trop faible pour considérer le test comme robuste. Ce manque de robustesse est attesté par le test de l'écart réduit qui augmente fortement avec l'ajout d'un voisin supplémentaire en dessous de ce seuil tandis qu'au-delà de 7, il n'augmente plus de façon sensible. Nous avons donc retenu 7 comme valeur seuil pour la prochaine étape de l'analyse spatiale, l'utilisation d'une analyse locale LISA.

Avec ce seuil, les coefficients de Moran d'*OppChoVec* et de ses trois dimensions sont positifs et significatifs montrant par conséquent une dépendance spatiale positive des niveaux de bien-être et de ses dimensions (Tableau 3) et une nette différenciation socio-spatiale au sein de la région Rhône-Alpes en 2012. Notons que la dimension *Vec* a la dépendance spatiale la plus élevée (0,38), cela s'illustre à travers sa cartographie par une agglomération des valeurs élevées le long des axes routiers. La dimension *Cho* a également un coefficient de Moran élevé (0,33) ce qui s'explique par la concentration des valeurs faibles dans les villes.

Tableau 3 : Résultat du test de Moran au 7<sup>e</sup> voisin

	Coefficient de Moran
OppChoVec	0,2762
Opp	0,2606
Cho	0,3382
Vec	0,3858

Source : Bourdeau-Lepage et Carré, 2016.

Note : voisinage défini comme 7<sup>e</sup> voisin le plus proche

Le coefficient de Moran de l'indice *OppChoVec* est de 0,27 (Tableau 3). Il est positif et significatif. Cela signifie que l'éloignement socio-économique des communes favorisées et des communes défavorisées se double de leur éloignement géographique. Ainsi, les populations des communes géographiquement proches ont tendance à avoir des niveaux de bien-être *OppChoVec* comparables et les populations des communes géographiquement éloignées ont tendance à avoir des niveaux de bien-être *OppChoVec* dissemblables. Il y a donc des espaces de bien-être qui sont distincts d'espaces de mal-être. Il s'agit maintenant de les identifier.

### 3.3. ... Des zones de bien-être et de mal-être

Nous utilisons pour cela la statistique d'auto-corrélation locale appelée aussi indicateur d'association spatiale LISA  $I_i$  d'Anselin (1995<sup>4</sup>) car elle permet d'étudier le regroupement spatial (statistiquement significatif) de valeurs similaires ou dissimilaires du bien-être autour de chaque unité spatiale.  $I_i$  d'Anselin (1995) est une décomposition de l'indice global à l'échelle locale qui s'écrit :

$$I_i = \frac{z_i - \bar{z}}{m_2} * \sum_{j=1}^N \omega_{i,j} (z_j - \bar{z})$$

Avec :

$$m_2 = \frac{\sum_{i=1}^N (z_i - \bar{z})^2}{n}$$

A l'aide de cet indicateur et d'un test de significativité, nous déterminons si la similarité ou dissemblance d'une commune avec ses voisins s'éloignent significativement de l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation spatiale. Nous repérons après cartographie de l'indice des agrégats de valeurs similaires ou des singularités spatiales dans le jeu de données. La significativité de la relation entre deux communes voisines est déterminée par un test de permutation. Nous utilisons la méthode de simulation de Monte Carlo avec 9 999 permutations comme annoncé précédemment. Puis nous comparons pour chaque commune le coefficient  $I$  observé localement avec sa valeur théorique locale sous  $H_0$  pour un seuil d'erreur donnée de 1%. Après avoir vérifié la significativité du coefficient local de Moran, nous pouvons classer les communes en fonction de la valeur de cet indice en quatre classes :

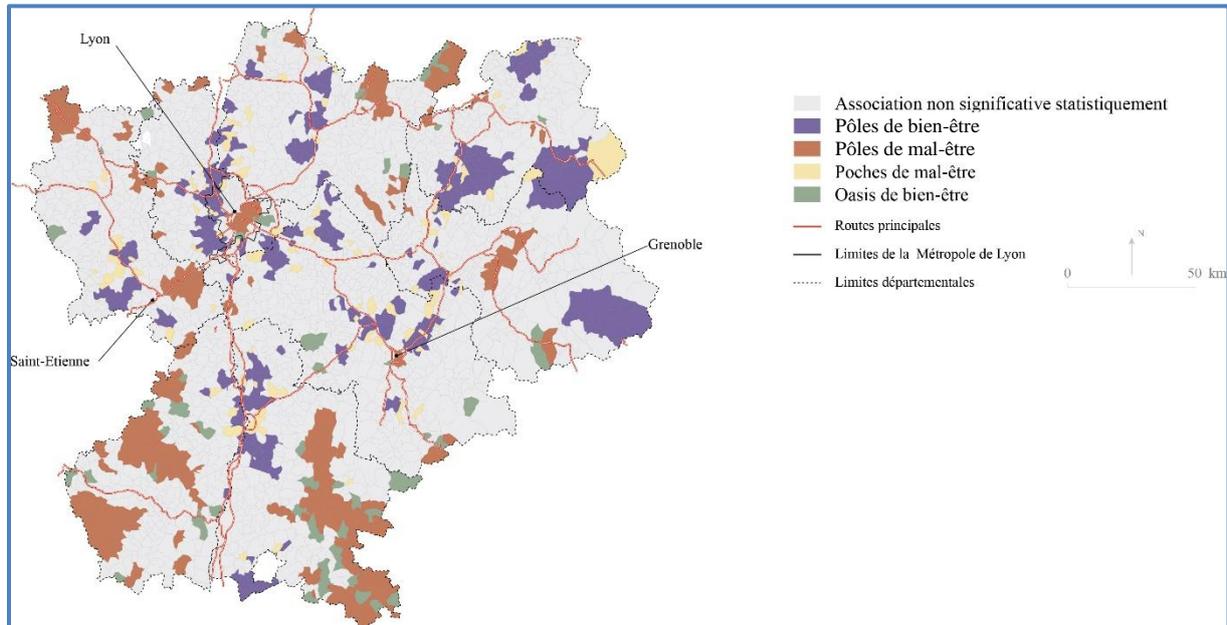
- Un *pôle de bien-être* c'est-à-dire des communes favorisées entourées de communes favorisées si le coefficient de Moran  $I_i$  est significativement positif et la valeur de  $z_i$  est élevée traduisant la similarité entre une commune avec un niveau de bien-être élevé avec ses voisins ;
- Un *pôle de mal-être* c'est-à-dire des communes défavorisées entourées de communes défavorisées, si le coefficient de Moran  $I_i$  est significativement positif et la valeur de  $z_i$  est faible, traduisant la similarité entre une commune avec un niveau de bien-être faible avec ses voisins ;
- Une *oasis de bien-être*, c'est-à-dire des communes favorisées entourées de communes défavorisées si le coefficient de Moran  $I_i$  est significativement négatif et la valeur de  $z_i$  est élevée traduisant la dissemblance entre une commune avec un niveau de bien-être élevé avec ces voisins ;

<sup>4</sup> Cf. Anselin (1995), Anselin *et al.* (2006) et Anselin (2012) pour les propriétés de cet indicateur.

- Une *poche de mal-être*, c'est-à-dire des communes défavorisées entourées de communes favorisées si le coefficient de Moran  $I_i$  est significativement négatif et la valeur de  $z_i$  est faible, traduisant la dissemblance entre une commune avec un niveau de bien-être faible avec ces voisins.

Il reste ensuite les communes à association spatiale statistiquement non significative.

Figure 2 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes en 2012



Source : ©BRRRISE 2016. Résultat du LISA d'Anselin (1995)

La carte du LISA d'Anselin (1995) montre que pour presque 75% des communes rhônalpines, le coefficient de Moran est non significatif (communes en gris sur la carte <sup>5</sup> : elles sont 2 082). Il n'existe donc aucune dépendance spatiale.

Cette carte confirme l'existence de :

- ✓ Pôles de bien-être au sein des couronnes périurbaines notamment de celles de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Valence, et de certains espaces moins urbanisés comme en Savoie : le lac d'annecy, Chamonix, Thonnon-le-Bains, le parc de la vanoise mais aussi, les communes le long des axes de communications ;
- ✓ Pôles de mal-être de grande taille en moyenne montagne dans la Drôme et l'Ardèche et dans les centres urbains,
- ✓ Oasis de bien-être en périphérie des pôles de mal-être, notamment ceux de la Drôme,
- ✓ Poches de mal-être en périphérie des pôles de bien-être.

<sup>5</sup> Notons que les morans locaux significatifs à la frontière de la région doivent être interprétés avec précaution en raison des effets de bord. Néanmoins dans le cas des communes limitrophes, les plus proches voisins sont ceux de l'espace de la région et non les plus proches voisins dans la réalité.

La métropole de Lyon concentre tous les types d'associations spatiales, alors qu'en Ardèche, Drôme et Savoie, nous observons de vastes zones où l'association spatiale est constante (positive ou négative).

Nous avons pu apprécier les contours géographiques de la fracture socio-spatiale en région Rhône-Alpes en 2012. Cependant nos analyses ne nous ont pas permis de mettre en évidence de différences nettes entre les espaces urbains et ruraux. La géographie du bien-être en Rhône-Alpes ne semble donc pas se jouer entre les espaces ruraux et urbains. Néanmoins la combinaison des différentes dimensions du bien-être *Opp*, *Cho* et *Vec* ne nous pourrait-elle pas nous apprendre quelque chose ? Ne pouvons-nous pas mettre en évidence différentes catégories d'espaces de bien-être et de ses dimensions, dont certaines seraient spécifiques aux espaces ruraux ou urbains ?

#### **4. A quels profils correspondent les inégalités de bien-être en Rhône-Alpes ?**

Pour répondre à ces deux interrogations, nous avons effectué une typologie des espaces de bien-être en Rhône-Alpes de manière à voir si les espaces ruraux et les espaces urbains se trouvaient dans des classes différentes.

##### **4.1. Quelques éléments de méthode : CAH et Ward avec distance euclidienne, test de validité SD**

Notre objectif est donc de réduire l'ensemble des combinaisons composées par les dimensions du bien-être à l'échelle des communes de Rhône-Alpes en des groupes mutuellement distincts d'individus aux caractéristiques homogènes. Pour cela, nous avons utilisé une méthode de classification statistique ascendante hiérarchique (CAH). Hiérarchique, car nous ignorons *a priori* combien de groupes existent « naturellement » dans notre jeu de données et que ce type de méthode nous permet de visualiser sous forme d'un dendrogramme, un ensemble de partitions du jeu de données à partir duquel nous pourrions choisir la partition dont les classes sont significatives. Nous regroupons donc les individus en les agglomérant pas à pas en fonction de leur ressemblance en utilisant un algorithme. La CAH nécessitant de quantifier la ressemblance des individus, nous utilisons la distance euclidienne qui sépare dans l'espace les trois dimensions du bien-être. Nous regroupons ensuite les individus selon un critère d'agglomération. Suivant *Ward* (1963), nous choisissons comme critère de minimiser la perte d'inertie (variance multidimensionnelle) intergroupe à chaque étape de regroupement<sup>6</sup>. En regroupant les deux groupes qui respectent le mieux ce critère à chaque étape de l'algorithme nous obtenons l'arbre hiérarchique. L'utilisation du critère de *Ward* détermine pour chaque partition, les regroupements qui maximise la compacité et la dissociation des groupes.

Le choix du nombre de classes à retenir s'est fait en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous avons repéré sur l'histogramme des niveaux d'agrégations des pertes importante d'inertie entre deux niveaux. Ce sont les partitions en 2, 3, 4, 5 et 7 classes qui ressortent le plus (Figure 1 en annexe). Pour définir le nombre optimal de classe c'est-à-dire celui qui permet la meilleure

---

<sup>6</sup> La représentation 3d sous R du semi de point dans l'espace des trois dimensions du bien-être montre des agglomérats d'individus de forme sphérique. Le critère de Ward est particulièrement amène pour discriminer des groupes de cette forme (Nakache et Confais 2005).

représentation du jeu de données initial, nous avons eu recours à un indice de validité. Nous l'avons calculé pour toutes les partitions. Puis nous avons comparé les résultats dans un diagramme avec en abscisse le nombre de classes produit par chaque partition ordonnée de manière croissante et en ordonnée l'indice de bien-être *OppChoVec*. En fonction de la construction de l'indice nous avons décidé de choisir la partition qui maximise ou minimise l'indice. Cette approche *relative* permet de déterminer un nombre de classes sans *a priori* sur la structure du jeu de donnée (Halkidi *et al.*, 2001).

Nous avons choisi d'utiliser l'indice SD, proposé par Halkidi *et al.* (2000) car celui-ci répondait bien à notre préoccupation, prenant en compte à la fois un critère de compacité *Scat(s)* (la distance intra-groupe) et celui de dissociation *Dis(s)* (la séparation) des classes. Cet indice se note ainsi :

$$SD(s) = \alpha \cdot Scat + Dis(s)$$

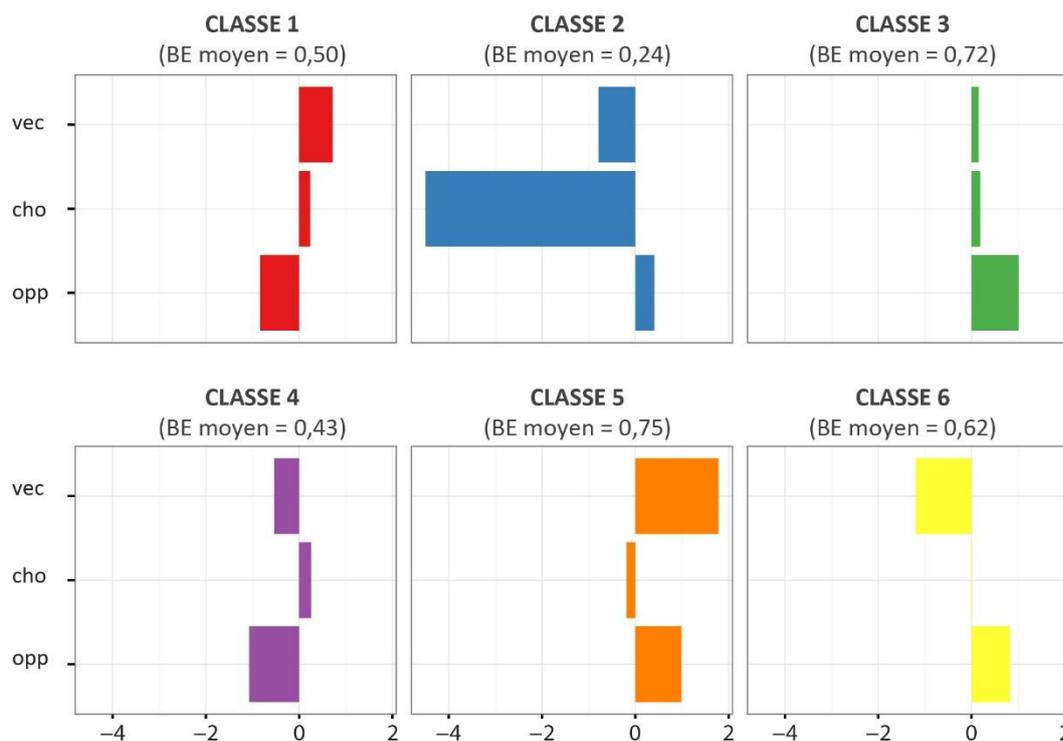
Avec  $\alpha$  un facteur de pondération tel que  $\alpha = Dis(s_{max})$

Nous constatons que la valeur de cet indice est minimale pour cinq classes (Figure 2 en annexe) néanmoins la valeur optimale dépend également de la variation de l'indice entre deux niveaux, or cette variation est la plus élevée entre 6 et 7 (+1,4). Par conséquent en respectant à la fois le critère de la plus petite valeur de l'indice et celui d'une variation significative de l'indice, nous en déduisons un nombre idéal de six classes. A ce niveau d'agrégation 76,6% de l'inertie interclasse est conservée (Figure 3 en annexe).

#### 4.2. Classification des communes en fonction de la valeur des trois dimensions du bien-être

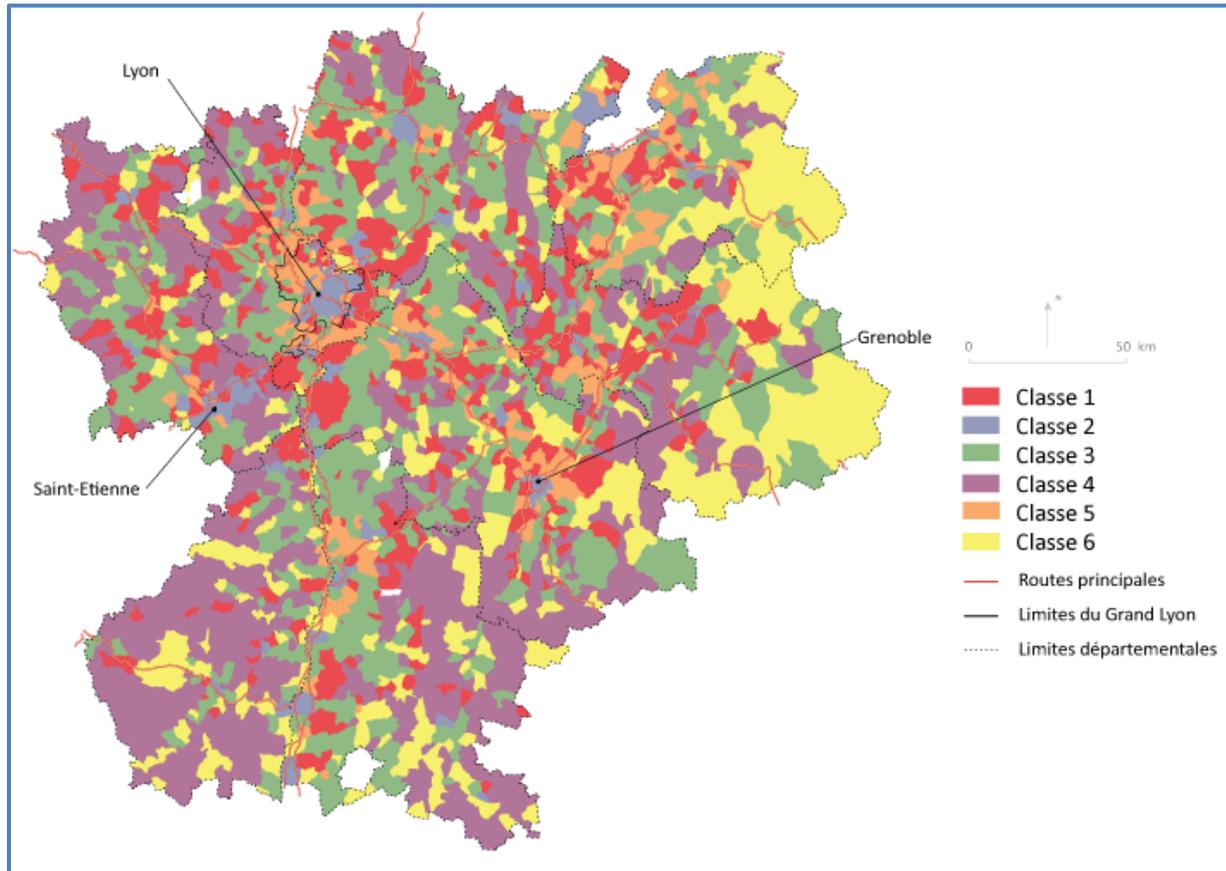
Nous avons donc retenu six classes de communes. Chacune présente des valeurs différentes dans les dimensions de bien-être et un effectif de communes différenciés (Figure 3).

Figure 3 : Caractéristiques des classes de communes en fonction de la valeur des trois dimensions du bien-être



Note : Nous avons caractérisé les 6 classes par l'écart moyen en nombre d'écart-type à la moyenne générale de chaque dimension.

Figure 4 : Classification des communes rhônalpines en fonction de la valeur des 3 dimensions du bien-être *OppChoVec* en 2012



La classe 1 regroupe près de 21% des communes rhônalpines avec un niveau de bien-être moyen faible de 5. Elle est composée d'espaces périurbains. Sa population dispose d'opportunités faibles. Malgré le contrôle sur leur choix, leur existence vécue est relativement faible.

La classe 3 regroupe 762 communes (soit 26,5% des communes rhônalpines) principalement périurbaines, situées le long des axes de transport. Les populations de cette classe jouissent d'un niveau de bien-être important 7,1 et disposent d'opportunités élevées.

C'est dans la classe 5 que nous retrouvons les espaces urbains périphériques riches à fortes opportunités. Ces populations jouissent d'une existence vécue très importante. Cette classe a une taille moyenne (259 communes) et le niveau de bien-être le plus élevé de tous les groupes 7,6.

La classe 4 avec 807 communes regroupe le plus grand nombre de communes regroupant plus de 28% des communes rhônalpines. Elle est composée majoritairement de communes isolées du rural et/ou périurbaines éloignées des axes de transport. Le niveau de bien-être moyen est faible étant de 4,3. Les populations de cette classe jouissent de faibles opportunités. Malgré le contrôle sur leur choix, leur existence vécue est faible peut-être simplement car leur potentiel d'existence est réduit. Elles se retrouvent dans la situation inverse de la classe 5.

La classe 2 possède le plus petit effectif de communes et est caractérisée par le niveau de bien-être le plus bas des six classes : 2,4 sur une échelle allant de 0 à 10. Elle se compose d'espaces urbains denses. Les populations de cette classe se caractérisent par une existence vécue faible mais surtout par une liberté de choix *Cho* très faible, bien inférieure aux autres classes. Cela s'explique par forte proportion de résidents étrangers dans les communes qui composent cette classe. Une grande partie des populations de ces espaces n'ont donc pas le droit de vote, indicateurs clefs de la liberté de choix. De plus, ce sont dans ces communes que se trouvent une partie importante des grands ensembles.

Les espaces alpins en zone touristiques ainsi que les espaces du Sud de la Drôme et de la Vallée d'Ardèche se retrouvent dans la classe 6. Les opportunités des populations composant cette classe sont importantes mais leur existence vécue est faible. Leur niveau de bien-être plutôt élevé de 6,2. Cette classe 6 se distingue donc de la classe 5 par sa faible existence vécue.

Espaces périurbains, espaces urbains et espaces ruraux ne présentent donc pas les mêmes profils en termes de bien-être et de dimensions du bien-être. Ils appartiennent à des classes différentes même si on trouve des communes périurbaines au sens de l'INSEE dans toutes les classes. Le périurbain présente plusieurs profils. Les espaces urbains se distinguent principalement par leur liberté de choix. Les espaces ruraux qui se situent dans la classe 4 ou dans la classe 6, se différencient eux par le niveau des opportunités offertes à leurs habitants dont celui de la classe 6 est plus élevé.

## Conclusion

L'analyse que nous avons menée à l'aide de l'indice de bien-être *OppChoVec* nous a permis de comparer les 2 882 communes rhônalpines les unes par rapport aux autres. Des inégalités socio-spatiales sont apparues pour l'année 2012, pôles de mal-être et pôles de bien-être se côtoyant en Rhône-Alpes. Nous avons également révélé des disparités marquées à l'intérieur même de l'espace urbain et de l'espace rural. Notre analyse rappelle également qu'il n'existe pas un type d'espaces périurbains mais plusieurs.

Avec la CAH, nous avons pu mettre en évidence l'existence de différentes catégories d'espaces de bien-être, dont certaines sont caractéristiques des espaces ruraux. La géographie rhônalpine du bien-être est ainsi marquée par des différences entre espaces urbains et espaces ruraux.

Un résultat a particulièrement retenu notre attention, l'existence de zones en difficulté, notamment au sein de l'espace urbain dense de la classe 2 et de l'espace rural de la classe 4. Une question se pose alors. Quelles pourraient-être les mesures de politiques publiques qui pourraient être menées en direction des communes appartenant à la classe 4 ?

L'analyse du bien-être nous apporte quelques éléments de réponses. En effet, nous avons montré que dans l'espace rural, ce qui explique en partie les niveaux de bien-être bas, ce sont la faiblesse des opportunités offertes à la population et la faiblesse de leur existence vécue. L'objectif des mesures de politiques publiques pourraient être d'améliorer ces deux dimensions qui composent le bien-être.

Un des éléments importants dans la dimension « opportunités offertes aux individus » est la qualité du réseau téléphonique et internet. Or, les espaces ruraux rhônalpins disposent d'une couverture réseaux internet et 4G très faible. Ils sont victimes de la fracture numérique comme le rappelle régulièrement les acteurs des territoires ruraux (et leur association des maires ruraux de France).

A cela s'ajoute la question de la mobilité. En effet, l'offre de transports en commun est restreinte notamment dans les espaces ruraux isolés. Cela induit une diminution des opportunités qui s'offrent aux habitants, limitant leur capacité à aller étudier ou travailler dans une zone un peu éloignée de leur domicile. Cette mobilité réduite freine les individus dans la réalisation de leurs aspirations. Elle fait reposer toute leur mobilité sur la voiture. Or, l'utilisation de cette dernière dépend des capacités financières des individus à financer ce mode de déplacement mais aussi de leur aptitude physique et des conditions météorologiques. Nous comprenons dès lors que des mesures de politiques publiques visant à améliorer de la qualité du réseau internet et 4G et l'offre de transport en commun dans les espaces ruraux rhônalpins auront des effets sur le niveau de bien-être de ces personnes, étendant leurs opportunités.

La lecture de la troisième dimension du bien-être *OppChoVec*, l'existence vécue est aussi riche d'enseignements. Dans les espaces ruraux rhônalpins, son faible niveau s'explique en partie par une mauvaise accessibilité aux services de la vie courante et/ou par des niveaux de revenus bas. Il est donc aisé de préconiser pour réduire les disparités de bien-être entre les communes rhônalpines des mesures de développement ou de redéploiement des services de premier nécessité dans les espaces ruraux afin d'éviter les déserts alimentaires, médicaux, etc. A côté de cela, la question de la réforme des transferts sociaux (retraites, allocations chômage, familiales...) mériterait d'être explorée pour évaluer qu'elle serait ses conséquences spatiales en termes de disponibilité de revenus.

Ces constants nous conduisent à analyser les effets spatiaux des mesures macro-économiques et sectorielles de la politique gouvernementale de ces dernières années. Il n'aura pas échappé au lecteur que nous avons identifié comme recommandations, des revendications des habitants des espaces ruraux connues de longue date ou encore plus récemment celles des gilets jaunes et des manifestants en faveur du maintien du service public.

## Références bibliographiques

- Andamson P., 2010, *Les enfants laissés pour compte : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches*, Unicef, <https://www.unicef-irc.org/publications/622-les-enfants-laiss%C3%A9s-pour-compte-tableau-de-classement-des-in%C3%A9galit%C3%A9s-de-bien-%C3%AAtre.html>
- Atkinson A., 1983, *The Economics of Inequality*, Clarendon Press, Oxford.
- Bailly A., 1981, *La géographie du bien-être*, PUF (espace et liberté), Paris.
- Bourdeau-Lepage L., Carré H., 2016, Quel bien-être pour les ruraux et les urbains en Rhône-Alpes ? 53<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF, 7-9 Juillet, Gatineau (Québec).
- Bourdeau-Lepage L., Tovar E., 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*, <https://www.metropolitiques.eu/Bien-etre-en-Ile-de-France.html>
- Bourdeau-Lepage L., Tovar E., 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2013-3, 491-521.
- Bourguignon F. et Martinez M., 1996, Decomposition of the Change in the Distribution of

- Primary Family Incomes : a Microsimulation Approach Applied to France 1979-1989, *DELTA working paper*.
- Brezzi M. et M. Diaz Ramirez, 2016, Building subjective well-being indicators at the subnational level, *OECD Regional Development Working Papers*, 3.
- Cantril H., 1965, The pattern of human concerns, Rutgers University Press, New Brunswick.
- Chzhen Y., 2016, Mapping inequality for child well-being in rich countries, *Unicef Connect*, Data and Research, <https://blogs.unicef.org/blog/changing-inequality-in-rich-countries-for-child-well-being/>
- Diener E., 1984, Subjective well-being, *Psychological Bulletin*, 95, 542-575.
- Dijkstra E.W., 1959, A note on two problems in connexion with graphs, *Numerische Mathematik*, vol 1, Issue 1, 269-71.
- Fleuret S., Atkinson S., 2007, Wellbeing, health and geography: A critical review and research agenda, *New Zealand Geographer*, vol. 63, n°2, 106-118.
- Fleury A., François J.C., Mathian H., Ribardi re A., Saint-Julien T., 2012, Les in galit s socio-spatiales progressent-elles en  le-de-France ? *M tropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Les-inegalites-socio-spatiales.html>
- Gr gory D., 1994, *Geographical imaginations*. Blackwell, Oxford.
- Hagerty M.R. et Veenhoven R., 2006, Rising happiness in nations: 1946-2004. A reply to Easterlin, *Social Indicators Research*, 79, 421-436.
- Halkidi M., Batistakis Y. and M. Vazirgiannis, 2001, On Clustering Validation Techniques, *Journal of Intelligent Information Systems*, 17:2/3, 107-145.
- Halkidi M., Vazirgiannis, M. and Batistakis I., 2000, Quality Scheme Assessment in the Clustering Process. In *Proceedings of PKDD*, Lyon, France.
- Hall E., 2010, Spaces of Wellbeing for People with Learning Disabilities, *Scottish Geographical Journal*, vol. 126, n°4, 275-284.
- Inglehart R., R. Foa, Ch. Peterson, Ch. Welzel, 2008, *Development, Freedom, and Rising Happiness. A Global Perspective (1981-2007)*, *Perspectives on Psychological Science*, Volume 3, issue 4, 264-285.
- INSEE, 2011, Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95 % de la population vit sous l'influence des villes, *Insee Premi re*, n°1374.
- Maslow A-H., 1954, *Motivation and Personality*, Harper & Row, New-York.
- Nordbakke S., Schwanen T., 2014, Well-being and Mobility: A Theoretical Framework and Literature Review Focusing on Older People, *Mobilities*, vol. 9, n°1, 104-129.
- Oberti M. et Pr teceille E., 2016, *La s gr gation urbaine*, La D couverte, Paris.
- OCDE, 2019, *OECD Regional well-being*, <https://www.oecdregionalwellbeing.org/FRB.html>
- Petit P., M. Bunel, et Y. L'Horty, 2020, Les discriminations   l'embauche dans la sph re publique : effets respectifs de l'adresse et de l'origine, *Revue  conomique*, vol. 71, no.1, 31-56.
- Piketty Th., 2016, *L' conomie des in galit s*, La D couverte, Paris.
- Pr teceille Ed., 2011, Has Ethno-Racial Segregation Increased in the Greater Paris Metropolitan Area?, *Revue fran aise de sociologie*, vol. 52, no. 5, 31-62.
- Secours populaire, 2013, *Oubli s de nos campagnes*, Exposition, <http://oubliesdenoscampagnes.org/>
- Sen A., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, 169-221.

**Remerciements :** Cet article est issu du projet BRRISE (Bien- tre, attractivit  des territoires ruraux et in galit s socio-spatiales), projet de recherche du programme Pour et Sur le D veloppement R gional (PSDR4 Rh ne-Alpes) qui a b n fici  d'un financement de l'INRAE,

de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).



## Livrable LVR4 du projet BRRISE

### Un Système d'Information Géographique du bien-être subjectif

5 posters présentant les données sur le bien-être subjectif des 5 terrains : Saint-Basile-Lamastre, Buis-les-Baronnies-Bellecombe Tarentol, Dieulefit, Lyon 6, Lyon 7Nord.



## Livrable LVR5 du projet BRRISE

### Un article scientifique sur le bien-être subjectif & l'hypothèse d'adaptabilité des préférences

#### Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des Lyonnais et de leurs préférences

#### Bourdeau-Lepage Lise and Fujiki Kenji

Lise Bourdeau-Lepage is at the University' Jean Moulin Lyon 3 and EVS (UMR CNRS 5600), 18 rue Chevreul 69362 Lyon, France. E-mail: lblepage@gmail.com.

Fujiki Kenji is at the University' Strasbourg and Live (UMR CNRS), \*\*\*, France. E-mail: kenji.fujiki@yahoo.fr

**Abstract:** Ce papier se propose de révéler les préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être des habitants de Lyon puis de déterminer les espaces où ces citoyens auraient un niveau de bien-être élevé dans la Région Rhône-Alpes. Il utilise la méthode développée par Bourdeau-Lepage *et al.* (2018) pour recueillir les préférences des individus. Il révèle que les aménités naturelles, l'accessibilité aux services de santé et le niveau de sécurité sont les premiers éléments constitutifs du bien-être des habitants de Lyon. En projetant sur les communes de la région Rhône-Alpes les préférences des Lyonnais, il dévoile que ces derniers bénéficieraient potentiellement d'un niveau de bien-être supérieur en quittant l'agglomération lyonnaise, notamment en s'installant dans les communes rurales des franges Sud-Est et Ouest de la région. Il conclue que les citoyens d'une grande ville française aspirent à une vie dans des espaces ruraux.

**Mots-clefs :** Bien-être subjectif, Déterminants du bien-être, Espace rural, Rhône-Alpes, Urbains, Lyon

**Classification JEL:** I31, I30, I39, R23.

# 1. Introduction

Ces dernières années, on observe un foisonnement de travaux sur le bien-être. Il est difficile de s'y retrouver dans le dédale d'articles publiés. Cependant en caractérisant la manière d'appréhender le bien-être par les auteurs, on peut y parvenir. Le bien-être est alors subjectif, objectif, eudémonique, hédonique, universaliste, contextualisé ou capabiliste (Maslow, 1943 ; Andrews *et al.*, 1976 ; Cantril, 1965 ; Bailly, 1981 ; Sen, 1985a ; Kahneman *et al.*, 2004 ; Cooke *et al.*, 2007 ; Nascimento *et al.*, 2008 ; Cox *et al.*, 2010 ; Braconnier *et al.*, 2011 ; Bigot *et al.*, 2012 ; Ocede, 2013 et 2014 ; Nordbake et Schwanen, 2014 ; Ville de Toronto, 2014). Il se mesure à l'aide d'indicateurs comme l'indice de développement humain (IDH), élaboré à partir des travaux d'Amartya Sen (Pnud, 1990 et 2010), ou l'IDH-2, développé, plus récemment, à l'échelle des communes d'Île-de-France (Iau-idf, 2014), ou encore l'indice capabiliste spatialisé de Bourdeau-Lepage et Tovar (2011) et Tovar et Bourdeau-Lepage (2013). On saisit également le niveau de bien-être des individus à l'aide d'enquêtes (Cantril, 1965 ; Diener *et al.*, 2010 ; Diener, 1984). On met alors en exergue des différences entre les individus et les lieux sans pour autant les expliquer.

Pourtant, il est possible d'expliquer les disparités socio-spatiales de bien-être. Pour cela, il faut admettre que les préférences des individus en matière d'éléments constitutifs du bien-être varient et élaborer une méthode qui permette de mettre en exergue les espaces les plus ou les moins amènes pour un individu ou un groupe d'individus. Notons que cette hypothèse de la diversité des éléments déterminants le bien-être des individus n'est pas prise en compte dans toutes les études sur le bien-être. En effet, alors que les travaux du projet Spiral (*Societal Progress Indicators for the Responsibility of All*), consiste à élaborer une méthode basée sur la co-construction pour déterminer le bien-être et les éléments qui y contribuent<sup>1</sup> (Conseil de l'Europe, 2005), ces derniers le font à l'échelle d'une population et non pas d'un individu. Ainsi, la diversité des préférences des individus n'est pas révélée.

Si nous partons de l'idée qu'il existe une variabilité des préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être entre les individus alors il suffit de spécifier les éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire et de regarder s'ils sont présents ou absents sur le territoire d'étude. Cela permet de faire une première analyse des disparités de bien-être, en partant des déclarations des individus et d'observer s'il existe des lieux plus amènes que d'autres.

Ce papier se propose de révéler les préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être des habitants de Lyon puis de déterminer les espaces où ces citoyens auraient un niveau de bien-être élevé dans la Région Rhône-Alpes. En adaptant la méthode développée par Bourdeau-Lepage *et al.* (2018) pour recueillir les préférences des individus, nous mettrons en évidence que les aménités naturelles, l'accessibilité aux services de santé et le niveau de sécurité sont les premiers éléments constitutifs du bien-être des habitants des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Nord arrondissements de Lyon (section 2). Nous dévoilerons en projetant sur l'espace de la région Rhône-Alpes les préférences des Lyonnais, une géographie du bien-être potentiel très particulière (Section 3). Cela nous conduira à conclure que les citoyens d'une grande ville française aspirent à une vie dans des espaces ruraux (section 4).

---

<sup>1</sup> En posant trois questions : « Qu'est-ce qui fait pour vous le bien-être sur votre territoire ? Qu'est-ce que le mal-être au contraire ? Qu'est-ce que vous êtes prêt à faire pour contribuer au bien-être collectif ? ».

## 2. La sécurité environnementale, sociale et sanitaire : élément majeur pour le bien-être des Lyonnais

### 2.1. Méthodologie : Jeu de carte et méthode d'analyse multicritère « alternative »

Pour déterminer les éléments constitutifs du bien-être des Lyonnais, nous mobilisons la méthode développée par Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018. Cette méthode se compose d'un jeu de cartes et s'appuie sur une méthode d'analyse multicritère « alternative ».

Nous nous appuyons donc sur le jeu de 29 cartes existant et y apportons quelques modifications mineures. Ainsi, notre jeu comprend 29 cartes, représentant chacune un élément potentiellement constitutif du bien-être, élément noté  $EBE_k$  (avec  $k= 1$  à 29). Ces éléments peuvent être regroupés en trois types d'aménités : historiques, naturelles ou sociales. Chaque carte représente visuellement une aménité et peut-être transformée en un indicateur statistique géolocalisé à l'échelle communale noté  $IS_k$  (Cf. tableau 1).

Tableau 1 - Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être

	Éléments de bien-être ( $EBE_k$ )	Indicateurs statistiques ( $IS_k$ )	Sources des données
Aménités historiques	Proximité au lieu de travail	Part de la population travaillant dans sa commune ou arrondissement de résidence sur la population ayant un emploi	INSEE – RGP 2013
	Emplois type 1	Pourcentage des diplômés (bac +2 min.) ayant un emploi	INSEE – RGP 2013
	Emplois type 2	Pourcentage des non diplômés (sans diplômes ou BEPC) ayant un emploi	INSEE – RGP 2013
	Stabilité de l'emploi sur le territoire	Part des personnes en CDI dans l'emploi salarié dans les communes accessibles en moins de 20min	INSEE – RGP 2011
	Salaires qu'offre le territoire	Salaire médian brut annuel pondéré par CSP (au lieu de travail) à l'échelle des zones d'emploi	INSEE – DADS 2013
	Qualité du logement	Pourcentage de logements individuels (résidences principales)	INSEE – RGP 2013
	Accessibilité à des équipements culturels et sportifs	Nombre d'équipements culturels et sportifs pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20min	INSEE – BPE 2015
	Accessibilité aux services d'aide à la personne et aux familles	Nombre de services d'aide pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	INSEE – BPE 2015
	Accessibilité aux services de santé	Nombre de praticiens médicaux et pharmacies pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	INSEE – BPE 2015
	Accessibilité aux bars et restaurants	Nombre de services de restauration pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	INSEE – BPE 2015
	Accessibilité aux commerces et réparateurs	Nombre de commerces pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	INSEE – BPE 2015

	Accessibilité aux établissements scolaires	Nombre d'écoles primaires et maternelles pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	INSEE – BPE 2015
	Couverture réseau internet et téléphone de bonne qualité	Accès aux réseaux internet très haut débit & mobile 4G dans un rayon de 20 min.	ANF Agence national des fréquences 2014
	Accessibilité du territoire	Présence d'un nœud autoroutier et d'une gare SNCF dans un rayon de 20 min. en voiture	IGN 2017, SNCF 2017
	Patrimoine typique	Présence sur la commune d'un monument ou d'une zone architecturale classée	Ministère de la culture 2017
Aménités naturelles	Paysage naturel	Pourcentage de surface occupée par de la végétation naturelle sur la surface communale	Corine Land Cover 2012
	Environnement sain et sans nuisance	Pourcentage de surface occupée par des aménités négatives dans un rayon de 5 km	Corine Land Cover 2012
	Protection contre les risques naturels et technologiques	Présence ou non d'un plan de prévention des risques naturels et industriels (PPRN et PPRI) sur la commune	DREAL Auvergne-Rhône Alpes 2017
	Protection et mise en valeur des espaces naturels	Présence d'un espace naturel protégé sur la commune	DREAL Auvergne-Rhône Alpes / INPN 2017
	Accessibilité aux espaces naturels de loisirs	Pourcentage de surface occupée par des forêts (de +10km <sup>2</sup> ) et plans d'eau accessibles en voiture dans un rayon de 20 min.	Corine Land Cover 2012
Aménités sociales	Niveau de sécurité	Nombre de plaintes pour atteintes aux biens et aux personnes pour 1 000 habitants à l'échelle des zones police/gendarmerie	ONDRP 2012
	Diversité des professions des habitants	Moyenne des indices d'inégalité de Theil des différentes CSP présentes dans la commune le jour et la nuit	INSEE – RGP 2011
	Espaces communs où les gens se rencontrent et partagent des activités	Nombre d'espaces publics pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	IGN 2017
	Associations et clubs où l'on peut s'investir et rencontrer du monde	Nombre d'associations pour 1 000 habitants créées entre 2011-2016 accessibles en 20 min. en voiture	Premier Ministre 2017
	Manifestations locales, marchés, brocantes...	Nombre de manifestations ayant eu lieu en 2016, pour 1 000 habitants accessibles en voiture en moins de 20 min.	<a href="https://openagenda.com/">https://openagenda.com/</a> 2017
	Prise de décision et participation au projet territorial	Taux de participation au 1 <sup>er</sup> tour des élections municipales de 2014	Ministère de l'Intérieur 2014
	Possibilité de rencontrer un compagnon ou une compagne sur le territoire	Nombre d'hommes pour 100 femmes de plus de 20 ans dans les communes accessibles en voiture en moins de 20min.	INSEE – RGP 2013
	Aisance des habitants	Valeur médiane des revenus annuels par unités de consommation	INSEE – FILOSOFI 2013
	Niveau d'éducation	Moyenne des niveaux de diplôme pondérée par la structure d'âge de la commune (indicateur sans dimension)	INSEE – RGP 2011

Source : Auteurs, adapté de Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018.

Disposant de ce jeu de 29 cartes, nous présentons ce panel d'éléments potentiellement constitutifs du bien-être à un échantillon représentatif en âge et genre de la population des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon (Cf. tableau 2). Les enquêtes ont lieu entre le 27 mars 2017 et le 7 avril 2017, semaines très ensoleillées. Sur cette période, huit personnes (chercheurs et

enquêteurs) parcourent les rues de ces deux arrondissements et interrogent 120 personnes par arrondissement - soit 240 personnes. Elles le font à partir du questionnaire élaboré par Bourdeau-Lepage et Texier (2017) qui se compose de quatre parties dont une s'intéresse au profil des personnes et une autre est relative au bien-être. Il faut compter en moyenne 15 minutes par questionnaire.

Dans un premier temps, la personne interrogée est invitée à choisir parmi les 29 cartes présentées sur un tableau devant elle, les dix les plus importantes pour que son niveau de bien-être soit le plus élevé possible. Dans un deuxième temps, il lui est demandé d'ordonner les dix cartes retenues  $EBE_{ki}$  (avec  $i$  : personne interrogée de 1 à 240) de la plus importante à la moins importante. Dans un troisième temps, il lui est donné cent jetons représentant son niveau de bien-être, à répartir sur chacune des cartes retenues en respectant la hiérarchie qu'elle a établie préalablement.

Tableau 2 – Profils des 240 personnes enquêtées à Lyon au printemps 2017

Caractéristiques	6 <sup>e</sup> arrondissement		7 <sup>e</sup> arrondissement Nord	
	Nombre d'individus	En % du total	Nombre d'individus	En % du total
<b>Âge</b>				
20-34	42	35%	67	56%
35-49	27	23%	17	14%
50-64	23	19%	16	13%
65+	28	23%	20	17%
<b>Genre</b>				
Homme	52	43%	54	45%
Femme	68	57%	66	55%
<b>Niveau de diplôme</b>				
Pas de diplôme, Certificat d'études, BEPC	10	8%	13	11%
CAP, BEP, Baccalauréat	30	25%	30	25%
Bac+2 et sup.	80	67%	77	64%
<b>Situation familiale</b>				
Célibataire, divorcé, veuf	59	49%	67	56%
Marié, pacsé, en concubinage	61	51%	53	44%
<b>Enfants à charge</b>				
Oui	43	36%	31	26%
Non	77	64%	89	74%
<b>Revenus</b>				
0-1500	38	32%	55	46%
1500-3000	36	30%	36	30%
3000 +	46	38%	29	24%
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>				
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3	3%	2	2%
Ouvriers	3	3%	5	4%

Employés	11	9%	12	10%
Professions intermédiaires	18	15%	11	9%
Cadres et professions intellectuelles	23	19%	14	12%
Retraités	36	30%	24	20%
Autres personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs)	26	22%	52	43%

Source : Auteurs à partir de l'enquête de 2017.

## 2.2. Des préférences nettes pour les aménités naturelles, la sécurité et l'accessibilité aux services

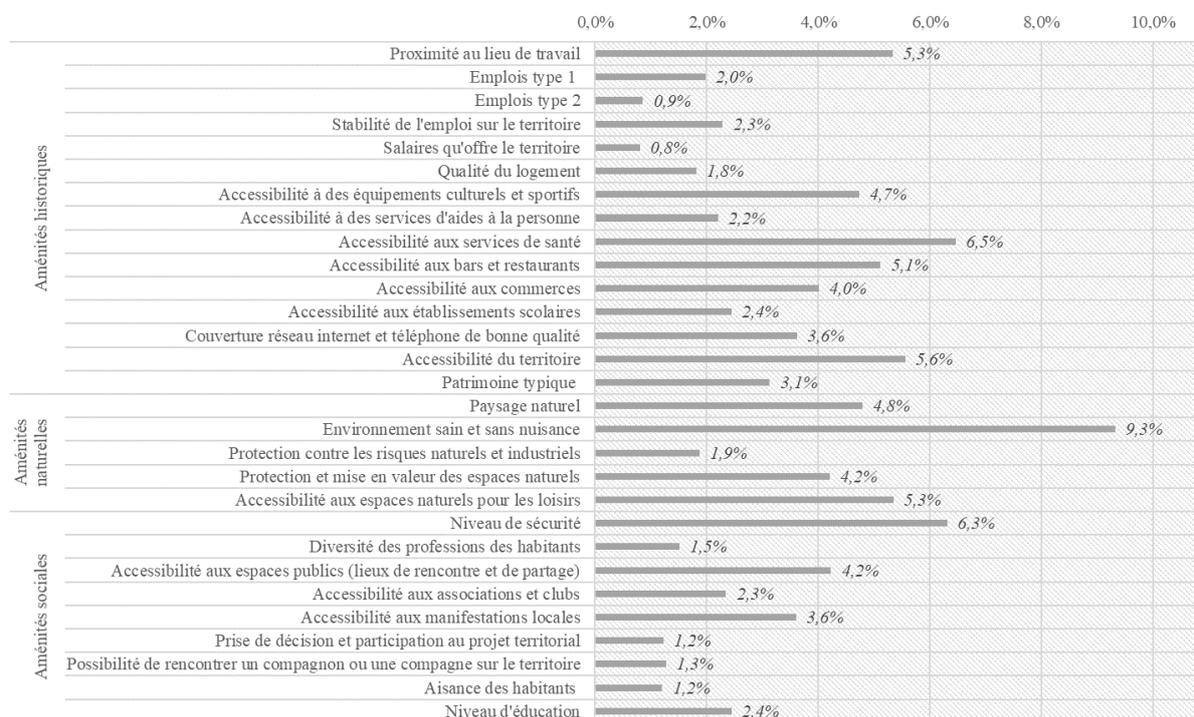
Les choix exprimés par les habitants de Lyon interrogés en matière d'éléments de bien-être mettent en évidence des préférences très marquées, avec une forte variabilité observée dans la distribution des éléments du bien-être<sup>2</sup> (Cf. Annexe). Neuf cartes regroupent à elles seules plus de la moitié des points attribués par les Lyonnais enquêtés (Cf. Figure 1). Ces derniers expriment une préférence nette pour les aménités naturelles. Alors que le jeu de cartes ne comprend que cinq cartes dédiées à ce type d'aménités (soit environ 17% du total), celles-ci représentent plus de 25% des préférences exprimées. Trois éléments apparaissent particulièrement valorisés : le paysage naturel (4,8%), l'accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs (5,3%), mais surtout un environnement sain et sans nuisance (9,3%). Le bien-être est donc apprécié aussi bien par l'absence d'aménités négatives que par la présence d'aménités positives, dans un contexte urbain où se ressentent particulièrement – on peut en faire l'hypothèse – les nuisances environnementales.

Les aménités sociales semblent à l'inverse relativement délaissées par les Lyonnais (31% des cartes mais seulement 24% des préférences exprimées). La diversité professionnelle (1,5%), la possibilité de rencontrer un compagnon (1,3%), la participation au projet territorial (1,2%) et l'aisance des habitants (1,1%) sont des éléments particulièrement peu valorisés dans le bien-être. Il faut cependant noter une exception forte, le niveau de sécurité (6,3%). Les éléments d'accessibilité aux aménités sociales – aux espaces publics (4,2%) et aux manifestations locales (3,6%) – sont également relativement valorisés.

Les aménités historiques, sont représentées de façon plus équilibrée (50% des points attribués pour 52% des cartes). Toutefois, de très fortes disparités s'observent. Les aménités dont l'orientation est économique sont peu valorisées, comme les emplois, type 1 (2,0%) et type 2 (0,9%), la stabilité de ceux-ci (2,3%), les salaires offerts par le territoire (0,8%) ; ainsi, que la qualité du logement (1,8%). A l'inverse, et à l'instar de ce qui est observé pour les aménités sociales, les Lyonnais ont exprimé leur préférence pour certains éléments relatifs à l'accessibilité : l'accessibilité du territoire (5,6%), l'accessibilité aux services de santé (6,5%), aux bars et restaurants (5,1%), aux équipements culturels et sportifs (4,7%), aux commerces (4,0%). La proximité au lieu de travail est également appréciée (5,3%).

<sup>2</sup> L'Analyse en Composantes Principales mise en œuvre sur notre jeu de données (annexe 1) met en évidence cette variabilité : les quatre premières composantes n'expliquent ainsi que 47% de la variance totale observée.

Figure 1. Les préférences des habitants, en matière d'éléments constitutifs du bien-être, des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon (mars-avril 2017)



*Lecture du graphique en barres groupées : Il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 29 cartes [représentant les 29 éléments constitutifs du bien-être (EBE)] par les 240 lyonnais enquêtés, exprimé en pourcentage du total des points. On trouve de haut en bas les aménités historiques, puis les aménités naturelles et enfin les aménités sociales. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu le plus de points, 9,33% de l'ensemble des points attribués par les 240 personnes enquêtées.*

Source : élaboré par les auteurs à partir de Bourdeau-Lepage et Texier, 2017 en suivant la méthodologie de Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018.

Compte tenu des préférences en termes d'aménités - notamment naturelles - exprimées par les Lyonnais, nous pouvons nous demander s'ils ne pourraient pas disposer d'un niveau de bien-être plus élevé *a priori* sur d'autres territoires de la Région Rhône-Alpes.

### 3. Les franges Est et Sud-Ouest rhônalpines, lieux de bien-être potentiel pour les Lyonnais

Pour répondre à cette question, il nous faut identifier les communes rhônalpines qui disposent des éléments préférés des 240 Lyonnais enquêtés en matière de bien-être.

#### 3.1. Identifier les territoires les plus amènes pour les citoyens : éléments de méthode

Pour pouvoir déterminer les territoires, les plus amènes ou les moins amènes pour les 240 personnes enquêtées (notée  $i = 1, \dots, 240$ ), nous projetons l'ensemble de leurs préférences sur les 2 843 communes rhônalpines (notée  $j$ ).

Cela est possible car pour chacune des 29 cartes - représentant un élément de bien-être potentiel - notées  $EBE_k$  (avec  $k= 1 \text{ à } 29$ ), nous disposons d'un indicateur statistique, nommé  $IS_{kj}$  pour la commune  $j$  avec  $k = 1, \dots, 29$  (Cf. Tableau 1). Pour rendre les 29 indicateurs (représentant les 29 cartes) commensurables entre eux, nous les avons tous normalisés à partir d'une méthode de standardisation.

De plus, nous connaissons la pondération totale de chacun de ces 29 éléments, attribuée par les 240 personnes enquêtées. Il nous suffit donc de calculer l'indice de bien-être potentiel de l'individu moyen enquêté sur chacune des communes  $j$  en utilisant la formule de Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018. Il s'agit d'une moyenne pondérée dont la pondération correspond au poids accordé en moyenne à chacune des 29 cartes.

Cette dernière se calcule de la manière suivante :

$$IBE_j = P_1 IS_{1j} + P_2 IS_{2j} + \dots + P_{29} IS_{29j} \quad (1)$$

avec  $P_k$  somme des pondérations individuelles  $p_i EBE_{ki}$  avec  $k = 1, \dots, 29$  et  $i = 1, \dots, 240$  :

$$P_k = \sum_{i=1}^n p_i EBE_{ki} \quad (2)$$

Ainsi, en suivant cette méthode, l'indice de bien-être potentiel  $IBE_j$  de chacune des 2 843 communes  $j$  a pu être calculé, synthétisant les 29 indicateurs choisis, pondérés à partir des préférences des Lyonnais. Pour des raisons de lisibilité, les indices de bien-être potentiels sont réétablis sur une échelle allant de 0 à 10, de sorte que le niveau de bien-être de la commune la plus défavorisée soit égal à 0, que celui de la commune la plus favorisée soit égal à 10 et que celui des autres communes soit exprimé comme un % de la différence entre ces deux seuils.

Que nous révèle l'analyse de la distribution des niveaux de bien-être potentiel des communes rhônalpines. Existe-t-il de fortes différences entre les communes ? Les Lyonnais auraient-ils un niveau de bien-être plus élevé en dehors de Lyon ?

#### 3.2. Des disparités de bien-être potentiel marquées entre les communes rhônalpines

Le calcul de simples statistiques descriptives montre que la distribution de l'indice de bien-être potentiel au sein des communes de la région Rhône-Alpes est relativement resserrée (Cf. Tableau 3). La moyenne de l'indice est de 5,5, la médiane à 5,4, un 1<sup>er</sup> quartile à 5 et un 3<sup>e</sup>

quartile à 5,9. De même, le 1<sup>er</sup> décile se situe à 4,6 et le 9<sup>e</sup> décile à 6,6. Cependant, la distribution présente des écarts inter-communaux très sensibles en-deçà du 1<sup>er</sup> décile et au-delà du 9<sup>e</sup> décile : le 1<sup>er</sup> centile se situe ainsi à 3,1, le 99<sup>e</sup> centile à 8,3.

Tableau 3. L'indice de bien-être potentiel au sein des communes rhônalpines en 2017 : statistiques descriptives

Minimum	0
Maximum	10
Moyenne	5,5
Médiane	5,4
1 <sup>er</sup> quartile	5
3 <sup>e</sup> quartile	5,9
1 <sup>er</sup> décile	4,6
9 <sup>e</sup> décile	6,6
1 <sup>er</sup> centile	3,1
99 <sup>e</sup> centile	8,3

*Exemple de lecture : en 2017, dans au moins un quart des communes, le niveau de bien-être potentiel d'un individu moyen est inférieur ou égal à 5 (1<sup>er</sup> quartile). De même, dans 75% des communes (3<sup>e</sup> quartile), le niveau de bien-être potentiel d'un individu moyen est inférieur ou égal à 5,9.*

Au-delà du simple calcul des statistiques descriptives, il est possible de mener une analyse de l'autocorrélation spatiale. Cela est très utile pour étudier les structures spatiales. En mobilisant le coefficient d'autocorrélation de Moran, on peut ainsi vérifier si les relations entre des unités spatiales voisines sont plus marquées qu'avec le reste de la population statistique puisque l'indice de Moran représente le rapport de la covariation d'un point et de ses voisins dans l'espace, sur la variance totale observée (Anselin *et al.*, 2006). Le calcul du I de Moran appliqué à l'indice de bien-être potentiel des 2 843 communes révèle d'importantes disparités au sein de la région rhônalpine en 2017. Il met en évidence une autocorrélation spatiale significative (valeur  $p < 0,001$ ) et positive avec un indice I de Moran de 0,60. Ainsi, l'éloignement socio-économique des communes favorisées (à indice de bien-être potentiel élevé) et des communes défavorisées (à indice de bien-être potentiel faible) se double d'un éloignement géographique. En Rhône-Alpes, les communes voisines<sup>3</sup> tendent donc à avoir des valeurs de bien-être potentiel similaires.

Mais quelle est cette géographie du bien-être potentiel ? Quelles formes prend-elle ?

<sup>3</sup> Le critère de voisinage que nous avons choisi est celui de la distance euclidienne inverse compte tenu de la construction des indicateurs statistiques qui composent l'indice de bien-être potentiel.

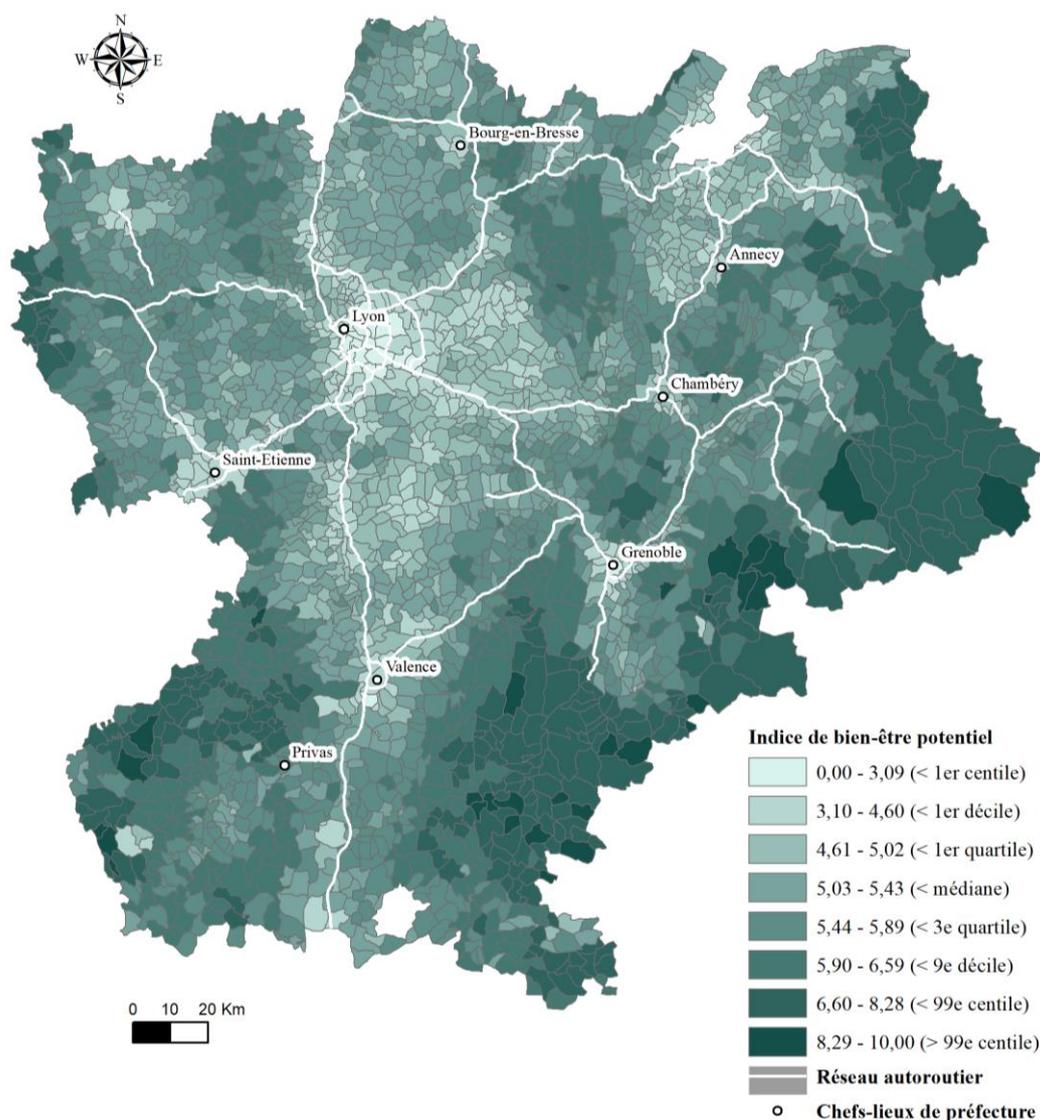
### **3.3. Les espaces ruraux rhônalpins à l'honneur dans la géographie du bien-être potentiel des lyonnais**

De fait, la cartographie du bien-être potentiel des Lyonnais témoigne de disparités territoriales très marquées, entre des espaces ruraux et généralement périphériques, à fort niveau de bien-être, et des espaces urbanisés à faible niveau de bien-être (Cf. Figure 2).

Les communes périphériques rhônalpines sont les espaces où le niveau de bien-être potentiel est le plus élevé. Les communes périphériques de l'Ardèche, de la Drôme provençale, de haute-montagne d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie, concentrent les plus fortes valeurs de bien-être potentiel (Cf. Figure 2). En effet, parmi les 284 communes qui composent le dernier décile, 60 sont ardéchoises, 94 drômoises, 51 iséroises, 44 savoyardes, et seulement 17 haut-savoyardes, 16 ligériennes, 2 de l'Ain, 0 rhodaniennes. Au sein des 28 communes du dernier centile, la distribution est plus inégale encore : 5 de ces communes sont ardéchoises, 10 drômoises, 9 iséroises, 4 savoyardes. Ainsi, à l'exception de la commune iséroise de Chamrousse (indice de bien-être potentiel de 10), les communes comprises dans le top 10 des municipalités avec le plus haut niveau de bien-être sont situées dans des environnements périphériques de la région : quatre sont dans l'ouest de l'Ardèche, comme Mazan l'Abbaye (indice de bien-être potentiel de 9,2), quatre dans l'est drômois à l'instar de Bellegarde-en-Diois (9,8), une dernière en Savoie (Saint-Sorlin-d'Arves avec indice de bien-être potentiel de 9,3).

A l'inverse, ce sont les départements rhônalpins les plus urbanisés qui concentrent les communes où le niveau de bien-être potentiel est le plus faible. Sur les 283 communes du 1<sup>er</sup> décile, respectivement 81 et 71 communes sont localisées en Isère et dans le Rhône contre seulement 37 dans l'Ain, 28 dans la Loire, 27 en Haute-Savoie, 23 dans la Drôme, 11 en Ardèche et 6 en Savoie.

Figure 2. Le bien-être potentiel des Lyonnais en Rhône-Alpes en 2017



Note : la carte du bien-être potentiel de la région Rhône-Alpes est élaborée en projetant les préférences de la population lyonnaise enquêtées en matière d'éléments constitutifs du bien-être sur les 2 843 communes.  
 Source : A partir de Bourdeau-Lepage et Texier, 2017 et Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018.

Toutefois, cette position globalement défavorable des espaces urbains occulte des nuances notables, observables entre les différentes agglomérations, et au sein de celles-ci. Ainsi, les agglomérations montagnardes présentent de fortes valeurs de bien-être potentiel, contrairement aux agglomérations des vallées. A titre d'exemple, Chamonix, municipalité de 9 000 habitants, atteint un score de bien-être potentiel de 7,1 alors que Montélimar, située dans le Sud de la vallée du Rhône, avec ses 37 000 habitants, présente un indice de bien-être de 4,3. Il en est de même, pour les villes-centres des grandes agglomérations urbaines. On observe une ligne de clivage importante entre les préfectures de l'Est (Savoie et de Haute-Savoie) et les autres grandes villes. Dans les villes-centres de Chambéry et d'Annecy, l'indice de bien-être potentiel est respectivement de 4,6 et de 4,3 alors qu'il n'est que de 3,3 à Saint-Etienne, de 3,1 à Valence, de 3 pour Grenoble et compris entre 1,5 (Lyon 8<sup>e</sup>) et 3,3 (Lyon 5<sup>e</sup>) pour la ville de Lyon.

Au cœur de chaque agglomération, les disparités sont également sensibles. Elles sont particulièrement marquées au sein de la métropole lyonnaise. Dans cette dernière, l'Est concentre les zones de mal-être, en particulier dans les banlieues de grands ensembles. Vénissieux, Saint-Fons, Bron, Saint-Priest sont ainsi les communes avec la plus faible valeur de bien-être potentiel, ne dépassant pas 0,6. Ce quatuor se détache par ailleurs nettement des communes qui le suivent, dans le classement du bien-être potentiel : la cinquième commune - Pierre-Bénite, banlieue sud de l'agglomération - atteignant le score de 1,3. La banlieue de l'Ouest lyonnais ressort à l'inverse par le haut. Les communes des *Monts d'Or* telles que Saint-Cyr ou Saint-Didier-au-Mont-d'Or, au nord-ouest ainsi que celles comme Francheville ou Craponne, situées à l'ouest de la ville de Lyon atteignent ou frôlent 5 comme valeur d'indice. Cette opposition Est-Ouest s'observe aussi dans la couronne périurbaine lyonnaise. Les communes des *Monts du Lyonnais* (Vaugneray, Courzieu, Yzeron) ont des scores de bien-être qui proche de 6 tandis que les communes périurbaines de l'Est lyonnais, celles riveraines de l'autoroute A48 (Lyon – Grenoble) et proches de l'ex-ville nouvelle de l'Isle d'Abeau, présentent des valeurs particulièrement faibles avec 3,3 pour Satolas-et-Bonce et 3,4 pour Saint-Quentin-Fallavier.

### 3.4. Des îlots de bien-être potentiels dans les franges rhônalpines est et sud-ouest

Afin d'apprécier avec finesse, les contours géographiques des disparités de bien-être potentiel entre les communes de la région Rhône-Alpes en 2017, on mobilise la statistique d'autocorrélation locale LISA (Anselin, 1995). Cette dernière permet d'étudier le regroupement spatial statistiquement significatif de valeurs similaires ou dissimilaires de l'indice de bien-être autour de chaque unité spatiale, ici les communes rhônalpines<sup>4</sup>. Dans notre cas, 5 types d'association spatiale peuvent *a priori* être identifiés (Cf. Figure 3) :

- 1) Les îlots de mal-être potentiel : communes avec un niveau de bien-être potentiel faible entourées de communes au niveau de bien-être potentiel faible ;
- 2) Les îlots de bien-être potentiel : communes avec un niveau de bien-être potentiel élevé entourées de communes au niveau de bien-être potentiel élevé ;
- 3) Les poches de mal-être potentiel : communes avec un niveau de bien-être potentiel faible entourées de communes au niveau de bien-être potentiel élevé ;
- 4) Les oasis de bien-être potentiel : communes avec un niveau de bien-être potentiel élevé entourées de communes au niveau de bien-être potentiel faible ;
- 5) Les autres : association spatiale statistiquement non significative (avec une valeur  $p > 0,05$ ).

D'abord, l'analyse montre que pour la grande majorité des communes rhônalpines, l'association spatiale des niveaux de bien-être potentiel n'est pas significative (communes représentées en blanc sur la Figure 3). Ainsi, la région Rhône-Alpes est composée de grandes zones de communes contiguës où les individus disposent de niveaux de bien-être potentiel plutôt proches de la moyenne régionale et qui, de ce fait, ne se distinguent pas statistiquement les unes des autres de manière significative.

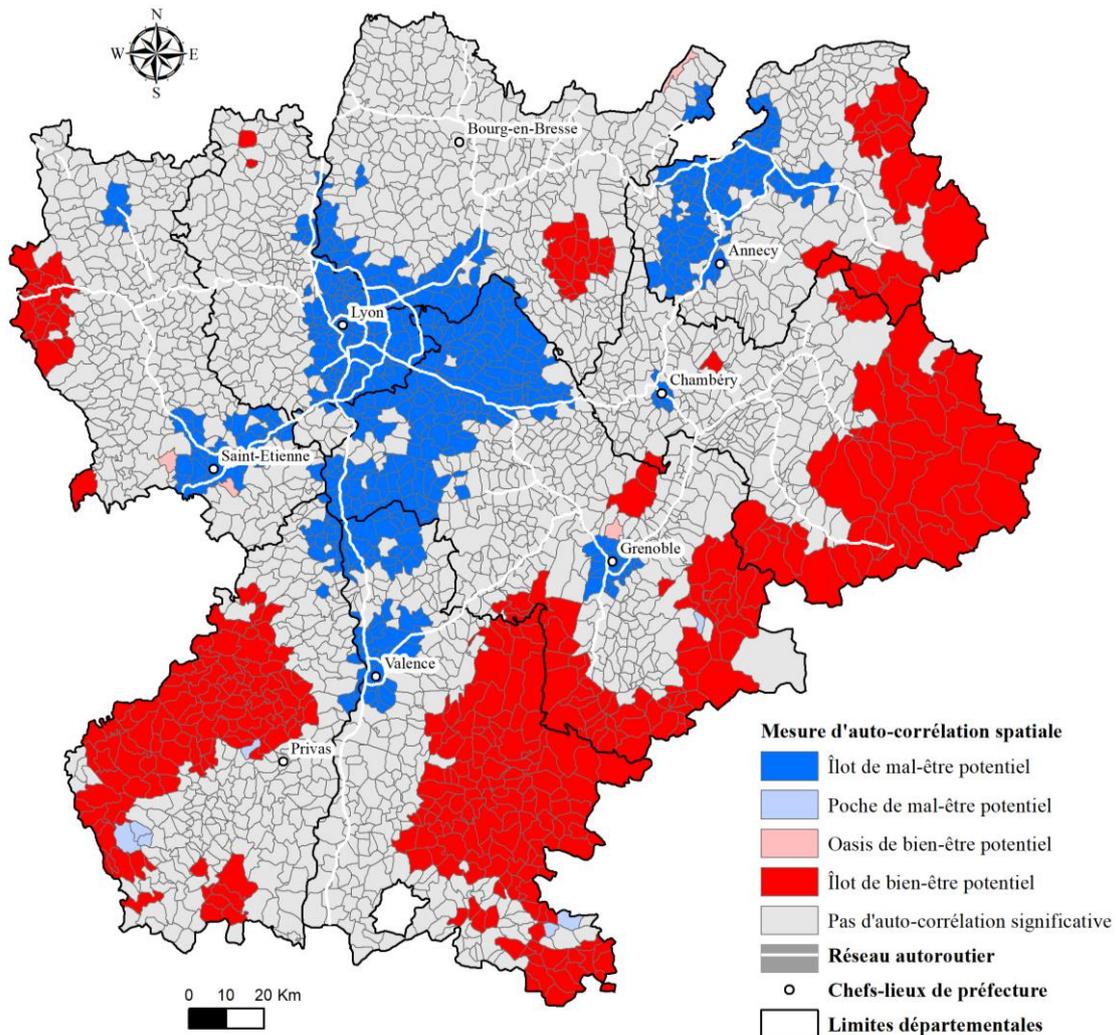
Ensuite, l'analyse confirme ce que nous avons pu observer. Les îlots de bien-être se situent dans les franges rhônalpines notamment au sud-ouest et à l'est de la région alors que les îlots de mal-

---

<sup>4</sup> Une mise en garde s'impose. Compte tenu de la sensibilité de la mesure de la statistique LISA à la définition du voisinage (reposant ici sur une règle de distance euclidienne), les résultats présentés doivent être interprétés comme donnant une indication de la localisation dans la zone étudiée de « massifs » de communes caractérisées par tel ou tel type d'association spatiale avec leurs voisines ; il est plus problématique de les utiliser pour identifier nominalement des communes renvoyant à tel ou tel type d'association spatiale.

être se trouvent au sein des grandes agglomérations, dans la plaine de l'Est lyonnais et dans la vallée du Rhône. Enfin, l'analyse révèle un élément que nous n'avons pu encore observer. Il existe des poches de mal-être potentiel dans la Drôme méridionale et en Ardèche, dont la raison est vraisemblablement la faible accessibilité de ces espaces (à l'instar des communes de Sablières, Dompnac et Saint-Mélany en Ardèche méridionale).

Figure 3. Distribution des cinq types d'association spatiale pour l'indice de bien-être potentiel des communes rhônalpines en 2017



Note : Indicateurs locaux d'association spatiale, appliqués à l'indice de bien-être potentiel d'après la méthode d'Anselin (1995) et la règle de voisinage de la distance euclidienne inverse. Compte tenu de la sensibilité de la mesure de la statistique LISA à la définition du voisinage (reposant ici sur une règle de distance euclidienne), les résultats présentés à travers cette carte doivent être interprétés comme donnant une indication de la localisation dans la zone étudiée de « massifs » de communes caractérisées par tel ou tel type d'association spatiale avec leurs voisines ; il est plus problématique de les utiliser pour identifier nominalement des communes renvoyant à tel ou tel type d'association spatiale.

Source : A partir des données issues de Bourdeau-Lepage et Texier, 2017 et Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018.

## **4. Conclusion : Le bien-être est dans *le pré***

L'identification des préférences des habitants d'une grande ville de France, Lyon, a dévoilé l'importance accordée aux éléments environnementaux dans la constitution de leur bien-être. Elle a également mis en évidence que les Lyonnais font de l'accessibilité aux services de santé et de la sécurité des biens et des personnes deux éléments essentiels pour leur bien-être. La projection spatiale des préférences en matière d'éléments de bien-être des lyonnais sur l'ensemble des communes de la région Rhône-Alpes a révélé que ces derniers bénéficieraient potentiellement d'un niveau de bien-être supérieur en quittant l'agglomération lyonnaise, notamment en s'installant dans les communes rurales des franges Sud-Est et Ouest de la région.

En effet, les lieux mêmes de vie des Lyonnais interrogés présentent de faibles niveaux de bien-être potentiel. Le 7<sup>e</sup> arrondissement et le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sont respectivement la 9<sup>e</sup> commune (IBE potentiel de 2,1) et la 23<sup>e</sup> commune avec la plus faible valeur de bien-être potentiel (IBE potentiel de 3). De même les communes fortement urbanisées, de centre-ville ou de banlieue, comme Vaulx-en-Velin dans le Rhône (2,4), Echirolles en Isère (2,8), Annemasse en Haute-Savoie (3,3) ou encore Roanne dans la Loire (3,6), présentent également des faibles valeurs de bien-être potentiel. A l'inverse, les communes de l'espace rural – et en particulier des communes de la frange ouest et sud-est de la région – telles que Saint-Jean d'Arves en Savoie (avec un IBE potentiel de 8,9), Lus-la-Croix-Haute dans la Drôme (IBE potentiel de 8,2) ou Ambel en Isère (IBE potentiel de 8), apparaissent comme des lieux de vie au niveau de bien-être potentiel pour les Lyonnais plus élevé. Ce sont donc dans les espaces ruraux du Sud-Est de la région que les Lyonnais auraient le niveau de bien-être potentiel le plus élevé alors que, dans les grandes agglomérations, la vallée rhodaniennes et la plaine de l'Est lyonnais, leur niveau de bien-être potentiel serait faible.

Une dualité entre ville et campagne existe au sein de la région Rhône-Alpes en matière de bien-être si on se base sur les préférences des Lyonnais. Les Lyonnais enquêtés témoignent, à travers leurs préférences, de leur désir de vivre à la campagne, dans un cadre naturel. Ces résultats rejoignent certaines enquêtes sur les aspirations des français qui comme celle du Credoc (2017) qui souligne que la première raison qui motiveraient le déménagement des français est la recherche d'un meilleur cadre de vie.

### **Acknowledgements**

The authors would like to thank Muriel Maillefert, Octavie Paris, Lisa Rolland, William de Septenville, Didier Soto, Pauline Texier and the trainees Guillaume Barral, Clémence Crapart Maxime Fichet.

### **Funding Statement**

The authors thanks Daniel Roybin, l'INRA, l'IRSTEA, la Région Rhône-Alpes-Auvergne, l'Union Européenne. Ils précisent que cet article a été écrit dans le cadre du Projet Européen Innovation BRRISE au sein du programme PSDR4.

### **Annexe : Analyse en Composantes Principales**

Avant d'appliquer une Analyse en Composantes Principales (ACP), il faut vérifier que les indicateurs peuvent bien être regroupés en composantes principales. C'est l'objet du test de mesure de précision de l'échantillonnage Kaiser-Meyer-Olkin. L'indice global obtenu est ici de 0,83. Il est satisfaisant et permet de procéder à l'ACP.

L'ACP des indicateurs constitutifs de l'indice de bien-être potentiel permet de donner certaines clefs d'explication pour interpréter la distribution du bien-être. L'ACP permet de regrouper les variables les plus corrélées entre elles et de créer de nouvelles variables dé-corrélées les unes des autres à partir de ces regroupements (des « composantes principales »).

Suite à l'ACP, ne sont retenues pour notre interprétation que les quatre premières composantes principales qui représentent 47% de la variance totale du tableau de données (les composantes suivantes expliquant chacune moins de 5% de la variance).

Sont listées dans le tableau qui suit les variables qui sont le plus significativement corrélées à ces quatre composantes :

Composantes	Variables corrélées	
	Variable	Type de corrélation
Composante Principale 1	Stabilité de l'emploi sur le territoire	-
	Paysage naturel	+
	Protection et mise en valeur des espaces naturels	+
	Accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs	+
	Diversité des professions des habitants	+
	Aisance des habitants	-
	Accessibilité aux manifestations locales	+
	Accessibilité aux espaces publics (lieux de rencontre et de partage)	+
	Accessibilité aux associations et clubs	+
	Accessibilité à des équipements culturels et sportifs	+
	Accessibilité à des services d'aides à la personne	+
	Accessibilité aux commerces	+
	Accessibilité aux établissements scolaires	+
	Proximité au lieu de travail	+
	Accessibilité du territoire	-
	Couverture réseau internet et téléphone de bonne qualité	-
Prise de décision et participation au projet territorial	+	
Composante Principale 2	Protection contre les risques naturels et industriels	-
	Environnement sain et sans nuisance	-
	Qualité du logement	+
	Possibilité de rencontrer un compagnon ou une compagne sur le territoire	<i>Non applicable</i>
	Accessibilité aux services de santé	-
	Accessibilité aux bars et restaurants	-
Composante Principale 3	Niveau de sécurité	-
	Emplois type 1	+
	Emplois type 2	+
Composante Principale 4	Salaires qu'offre le territoire	+
	Niveau d'éducation	+
	Patrimoine typique	-

## References

- Anselin, L. (1995) Local indicators of spatial association – LISA, *Geographical Analysis*, 27, pp. 93-115.
- Anselin, L., Syabri, I., Kho, Y., (2006) Geoda: an introduction to spatial data analysis, *Geographical Analysis*, 38, pp.5-22.
- Andrews F, Crandall R, Andrews RM (1976) The Validity of Measures of Self-Reported Well-Being *Social Indicators Research* 6/3-1: 1-19.
- Bailly A (1981) *La géographie du bien-être*. PUF (Espace et Liberté), Paris.
- Bailly A (2014) *Géographie du bien-être*. Economica (Anthropos), Paris.
- Bigot R, Croutte P, Daudey E, Hoibian S, Müller J (2012) *L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans*. Cahier de Recherche Credoc, Paris.
- Bourdeau-Lepage L, Tovar E. 2011, "Well-being in the Paris region: widening regional disparities despite overall improvement", *Metropolitiques*, 12 October 2011. URL: <https://www.metropolitiques.eu/Well-being-in-the-Paris-region.html>
- Bourdeau-Lepage L, Texier P (2017) Enquête sur le bien-être dans les espaces urbains denses - L'exemple de Lyon, Projet BRRISE, Lyon : mars.
- Bourdeau-Lepage L, Texier P, Carré H, 2018, Évaluer les déterminants du bien-être sur un territoire. Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine *Revue d'économie régionale et urbaine* 2018/4, 775-803.
- Braconnier P, Caire G, Dupuy R, Jahan E, LeMasne P, Nivoix S (2011) Une évaluation du bien-être au sein des régions françaises dans une approche de développement durable. *Innovations* 34: 93-93.
- Campbell A, Converse P-E, Rodgers W-L (1976) *The Quality of American Life: Perceptions, Evaluations, Satisfaction*. Russel Sage Foundation, New York.
- Cantril H (1965) *The pattern of human concerns*. Rutgers University Press, New Brunswick.
- Conseil de l'Europe (2005) *Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Guide méthodologique*. Les Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Cooke M, Mitrou F, Lawrence D, Guimond E, Beavon D (2007) Indigenous Well-Being in Four Countries: An Application of the UNDP's Human Development Index to Indigenous Peoples in Australia, Canada, New Zealand, and the United States. *BioMed Central International Health and Human Rights* 7/9 : 1-11.
- Cox D, Frere M, West S, Wiseman J (2010) Developing and using local community wellbeing indicators: Learning from the experience of Community Indicators Victoria. *Australian Journal of Social Issues*, 4/2010-45/1 : 71-88.
- Crédoc (2017) *Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics*. Rapport 336, Paris.
- Diener E (1984) Subjective well-being. *Psychological Bulletin*, 95: 542–575.
- Diener E, Wirtz D, Tov W, Kim-Prieto C, Choi D, Oishi S, Biswas-Diener R (2010) New Well-being Measures: Short Scales to Assess Flourishing and Positive and Negative Feelings *Social Indicators Research*, 97: 143–156.
- Dolinski D, Gromski W, Zawisza E (1987) Unrealistic Pessimism. *The Journal of Social Psychology* 10/1987 127/5: 511-516.
- Easterlin RA (1995) Will Raising the Incomes of All Increase the Happiness of All? *Journal of Economic Behavior and Organization* 27/1: 35-47.
- Easterlin RA (2001) Income and Happiness: Towards a Unified Theory. *The Economic Journal* 111 : 465-484.

- Iau-idf (2014) L'IDH-2: un outil d'évaluation du développement humain en Île-de-France. *Note rapide- outil-méthode*, 656.
- Inglehart R *et al.*, (2000) *World Values Surveys and European Values Surveys, 1981-1984, 1990-1993, and 1995-1997*. ICPSR, Michigan.
- Kahneman D, Krueger A (2006) Developments in the Measurement of Subjective Well-Being. *Journal of Economic Perspectives*, 20/1: 3-24.
- Kahneman D, Krueger A, Schkade D, Schwarz N, Stone A (2004) Toward National Well-Being Accounts. *American Economic Review* 94/2: 429-434.
- Maslow A-H (1943) A theory of human motivation. *Psychological Review*, 7/1943- 50/4: 370-396.
- Maslow A-H (1954) *Motivation and Personality*. Harper & Row, New-York.
- Matsuoka R, Kaplan R (2008) People needs in the urban landscape: analysis if landscape and urban planning contributions. *Landscape and urban planning*, 84: 7-19.
- Mena S-B (2000) Introduction aux méthodes multicritères d'aide à la décision. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 6/2000- 4/2: 83-93.
- Mills E.S (1972) *Studies in the Structure of the Urban Economy*. John Hopkins Press,
- Nascimento I, Carrage S, Camard JP, Mitton C (2008) L'indicateur de développement humain 2 (IDH2) en Ile-de-France : un outil de mesure des inégalités sociales. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique* 56/6.
- Nordbakke S, Schwanen T (2014) Well-being and Mobility: A Theoretical Framework and Literature Review Focusing on Older People. *Mobilities* 9: 104–129.
- Ocde (2013) *How's Life? 2013: Measuring Well-being*. OECD Publishing, Paris.
- Ocde (2014) *OECD Regional Well-Being*, en ligne.
- Pnud (1990) *Rapport sur le développement humain*.
- Pnud (2010) *La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*.
- Sen A (1985a) Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984. *Journal of Philosophy*, 82: 169-221.
- Sen A (1985b) *Commodities and Capabilities*. Professor Dr. Hennisman Lectures in Economics, North-Holland, Amsterdam.
- Stevenson B, Wolfers J (2008) Subjective Well-Being and Income: Is There Any Evidence of Satiation? *The Brookings Institution*.
- Stiglitz J, Sen A, Fitoussi J-P, (2009) *Richesse des nations et bien-être des individus. Performances économiques et progrès social*. O. Jacob, Paris.
- Tovar E, Bourdeau-Lepage L, (2013) Well-being Disparities within the Paris Region: A Capabilist Spatialised Outlook, *Urban Studies*, 2013, sorti on-line le 20 novembre 2012, in print: Volume 50 Issue 8 June 2013, 1575-1591.
- Ville de Toronto (2014) *Wellbeing Toronto*, Etude de la ville de Toronto, Toronto.
- White M-P, Alcock I, Wheeler B-W, Depledge M-H (2013) Would you be happier living greener urban area? *Psychological Science*, 24/6: 920-928.



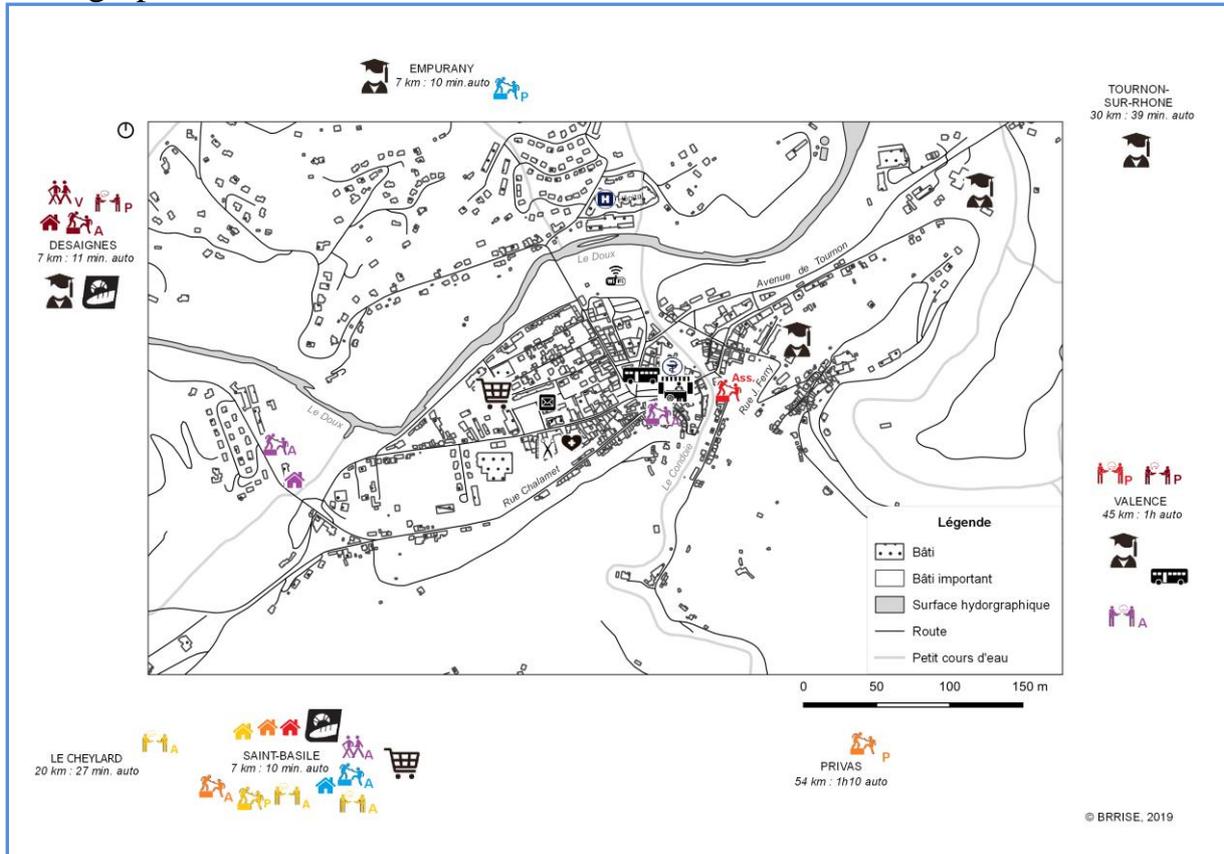
## Livrable LVR6 du projet BRRISE

**Une synthèse à destination des acteurs présentant les résultats des trois communes-tests**

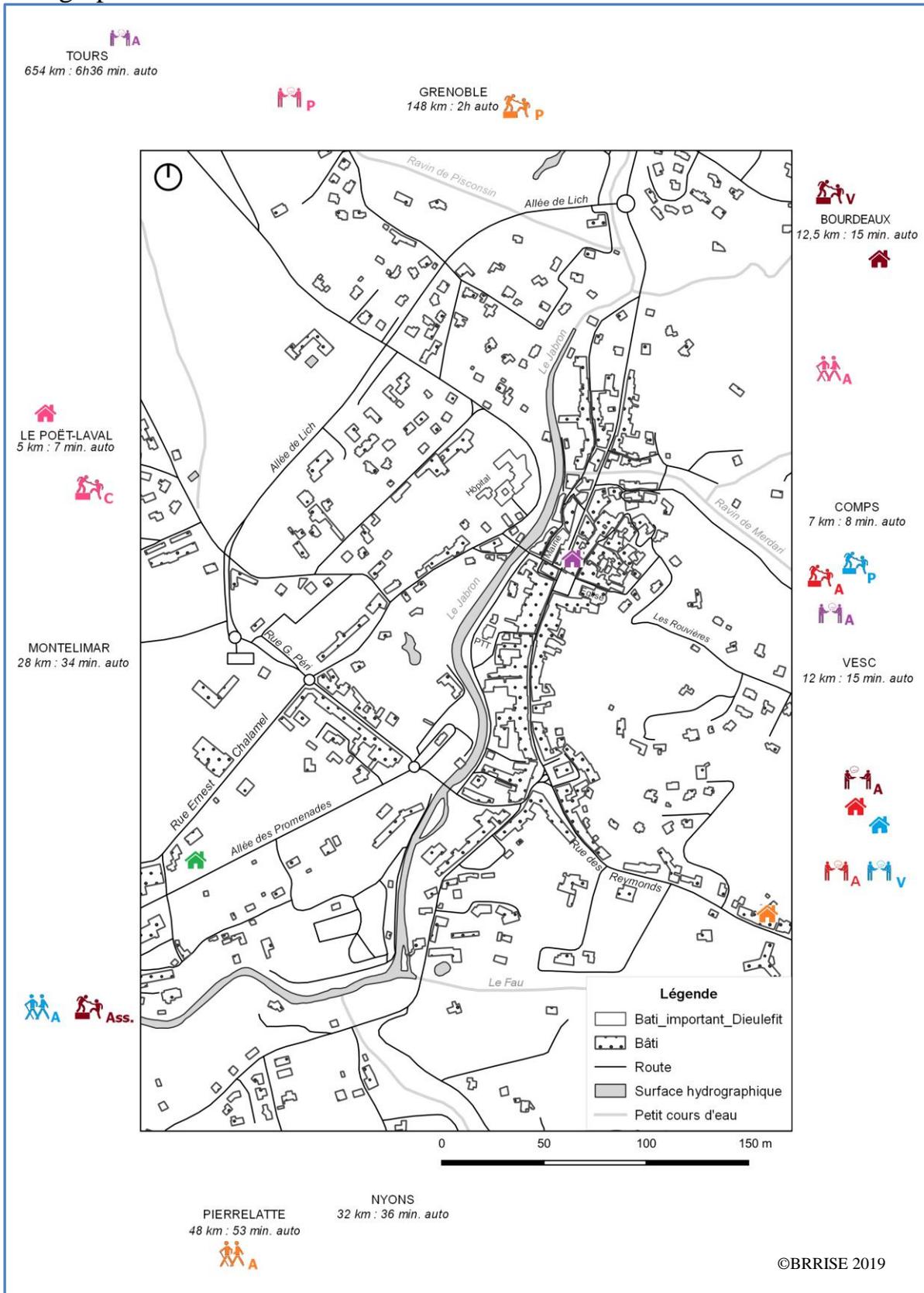
L'élaboration de l'outil cartographique ESCAPAT nous a permis d'évaluer les relatifs aux éléments constitutifs du bien-être, les logiques spatiales et sociales ainsi que les logiques temporelles et aux moyens d'action sur les trois terrains ruraux. Le résultats des groupes de discussions/ateliers, se présentent sous forme de carte et d'un tableau hiérarchisant les éléments de bien-être des habitants. Ainsi 3 cartes sont présentées suivies d'un tableau synthétisant les discussions sur les trois terrains.

## A- Cartographie des éléments de bien-être sur les 3 territoires

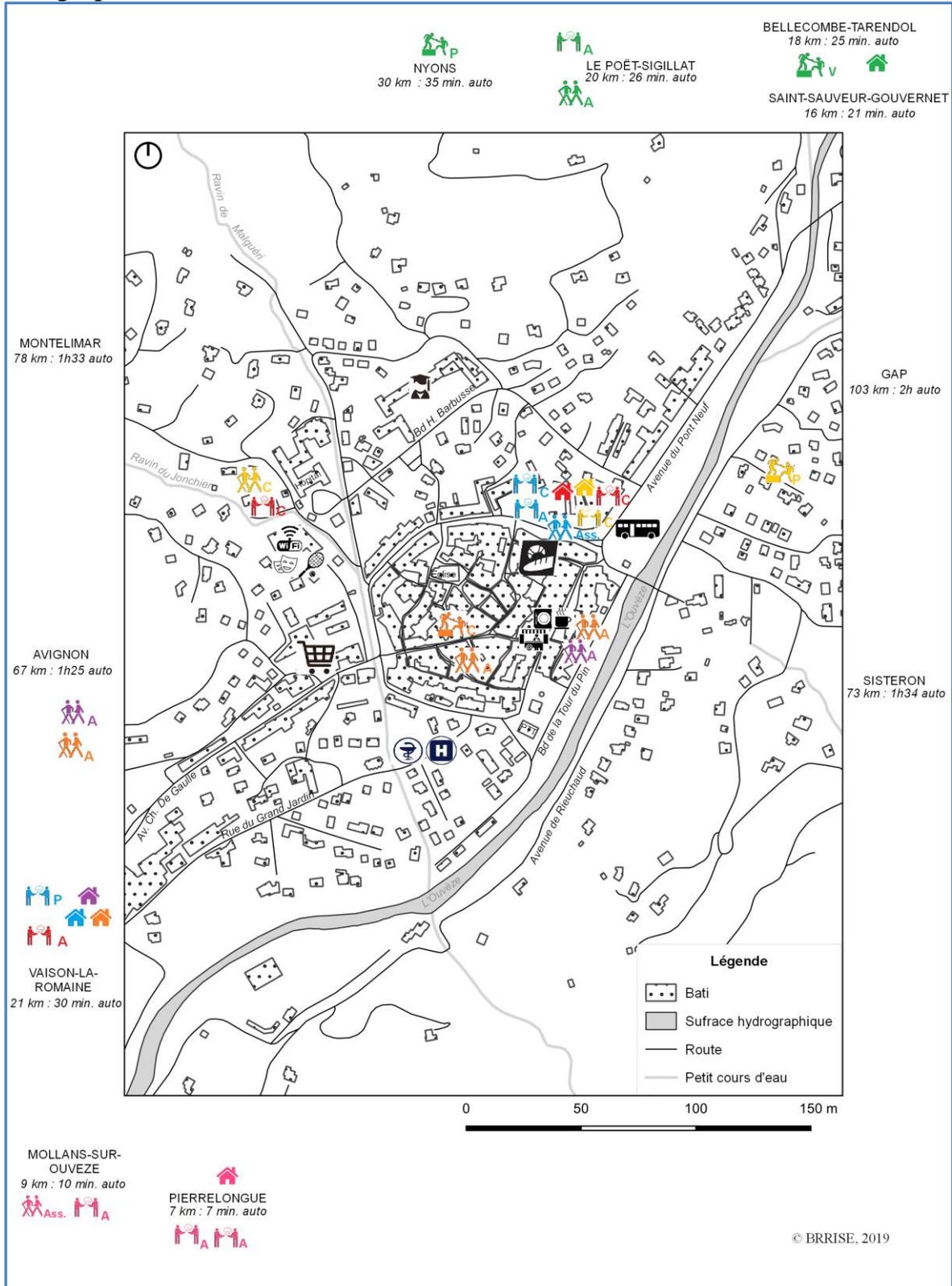
### Cartographie des éléments de bien-être sur le territoire de Saint Basile/Lamastre



# Cartographie des éléments de bien-être sur le territoire de Dieulefit



# Cartographie des éléments de bien-être sur le territoire de Buis-les-Baronnies



Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels



Pictogrammes des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire

Education		Gare (train, gare routière)	
Boulangeries		Services à la personne	
Coiffeurs		Parcs et jardins	
Supérettes		Points internet	
Bars, restaurants		Garage, réparateur, cordonnier, ...	
Poste		Equipements culturels et sportifs	
©BRRISE 2018			

B- Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Bellecombe/Buis-les-Baronnies, Dieulefit et Saint Basile/Lamastre

Position dans le classement	Bellecombe-Tarandol Buis-les-Baronnies	Dieulefit	Saint-Basile Lamastre
1	<i>Maison de santé et pharmacie</i>	Supérettes	Education
2	Gare routière	Boulangeries	Gare routière
3	Marché, supérettes, boulangeries	Marché	Supérettes
4	Education	<i>Pharmacie, Médecin</i>	Marché
5	Cybercafé, points internet	<i>Hôpital et spécialistes</i>	<i>Pharmacie</i>
6	Bar, restaurant	Garage-réparateur	Coiffeur, soins
7	Equipements culturels et sportifs	Education Poste	<i>Hôpital (maison médicale)</i>
8		Service à la personne Equipements culturels et sportifs	Service à la personne
9		Bar, restaurant	Poste
10		Cybercafés, points internet	
11		Jardins, squares	
12		Gare	

Note : en italique sont représentés les éléments ajoutés par les participants.



## Livrable LVR7 du projet BRRISE

**Un article scientifique sur les logiques collectives, spatiales et temporelles du bien-être**

Article soumis à la revue Vertigo et en cours de révision pour publication

**Analyser la construction collective du bien-être.  
Illustration avec l’outil Escapat dans le rural isolé français**

Lise Bourdeau-Lepage\*, Professeur de géographie, Université de Lyon, UMR 5600 EVS, 1C avenue des Frères Lumière CS 78242 69372 LYON CEDEX 08, 0660394293, [lblepage@gmail.com](mailto:lblepage@gmail.com)

Lisa Rolland, Maître de conférences associé aux ENSA, champ Sciences de l’Homme et de la société pour l’architecture, Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Lyon, Université de Lyon, UMR 5600 EVS (LAURE), [lisa.rolland@lyon.archi.fr](mailto:lisa.rolland@lyon.archi.fr)

### Résumé

Dans une actualité où l’on s’attache davantage à déterminer les fractures face aux métropoles que les potentiels d’attractivité des espaces ruraux, analyser les éléments essentiels aux habitants d’une commune rurale constitue une manière inédite de

comprendre ce qui fait l'attractivité de ces territoires. Ce papier a pour objectif d'analyser les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être dans trois espaces ruraux isolés de Rhône-Alpes, dans la Drôme et en Ardèche, en mobilisant un outil de cartographie participative, ESCAPAT. Les résultats montrent des logiques d'accumulation des éléments préférentiels de bien-être ainsi que l'importance de la disponibilité et du nombre de services de la vie courante. Le diagnostic du territoire effectué par les habitants met en évidence le cadre de vie comme un élément moteur de bien-être et l'enclavement des espaces ruraux isolés comme une faiblesse. L'utilisation de l'outil de cartographie 2D ESCAPAT peut ainsi aider à la mise en œuvre de la gouvernance territoriale et amène de nouvelles questions en matière de recherche et en termes de prospective territoriale.

### **Abstract**

Analyzing the essential elements of well-being of the inhabitants of rural spaces is an unprecedented way to understand the attractiveness of these areas, in a context where we are more interested in determining their fractures facing metropolises. This paper aims to study the socio-spatial dimensions of the collective construction of well-being in three isolated rural areas of the Rhône-Alpes region in France (Drôme and Ardèche) using a participatory mapping tool, Escapat. The results show logics of accumulation of the preferential well-being elements as well as the significance of the public service availability. The diagnosis carried out by the inhabitants highlights the living environment as a driving force of well-being and the isolation of rural spaces as a weakness. The use of the mapping tool Escapat can help to implement territorial governance and also bring some new questions for the research and for territorial foresight.

### **Mots clefs**

Bien-être, attractivité, espace rural isolé, cartographie participative

### **Keywords**

Well-being, attractiveness, isolated rural space, participatory mapping

### **Introduction**

Les études sur le bien-être prennent généralement comme entrée l'individu. Parmi ces dernières, certaines ont comme objectif de déterminer les éléments qui participent au bien-être normatif des individus (Bourdeau-Lepage et al., 2018 ; Wintrebert, 2008 ; Cornilleau, 2006), d'autres évaluent le niveau de bien-être subjectif de l'individu. C'est notamment le cas des enquêtes qui portent sur la mesure de la satisfaction de vie. Certaines se déploient à une échelle régionale, nationale (Guisse et Roibian, 2017 ; Amiel et al., 2013 ; Bigot et al., 2012) ou supranationale (Brezzi et Diaz Ramirez, 2016). Peu de recherches sont menées sur un collectif d'individus. Il existe par exemple le projet SPIRAL<sup>1</sup> (Conseil de l'Europe, 2005) axé sur les éléments de bien-être et de mal-être dans une optique de développement

---

<sup>1</sup> Societal Progress Indicators for the Responsibility of All

durable. L'entrée territoriale est peu privilégiée et quand elle l'est, elle a généralement pour objet l'évaluation des inégalités spatiales (OCDE, 2019 ; Bourdeau-Lepage et Tovar, 2011).

Dans une actualité où l'on s'attache davantage à déterminer les fractures face aux métropoles que les potentiels d'attractivité des espaces ruraux, analyser les éléments essentiels aux habitants d'une commune rurale constitue une manière inédite de comprendre ce qui fait l'attractivité de ces territoires. Cela permet également de mettre en œuvre un diagnostic plaçant en son cœur la construction collective du bien-être et la détermination de ses éléments clefs.

Ce papier a pour objectif d'analyser les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être. Il s'inscrit dans la lignée de travaux sur l'apprentissage collectif d'un raisonnement spatial. Il met aussi l'accent sur la concertation territoriale par le bas (Cadoret et Beuret, 2010 ; Angeon et Lardon, 2003). Ainsi, nous chercherons à déterminer les éléments essentiels du bien-être de groupes d'individus spécifiques à l'échelle villageoise en nous penchant sur trois espaces ruraux isolés de Rhône-Alpes, dans la Drôme : Bellecombe-Tarendol/Buis-les-Baronnies et Dieulefit et en Ardèche : Saint-Basile-Lamastre. La caractéristique commune de ces trois territoires est qu'ils sont sous faible influence urbaine (Posra, 2015). Ils offrent un moindre accès à l'emploi et aux services que les autres (Bourdeau-Lepage et al., 2018). Chacun d'eux présentent cependant des spécificités. Bellecombe-Tarendol, avec ses 93 habitants, peut se définir comme une campagne vieillie, à faible revenu, à économie présenteielle et agricole (Hilal et al., 2013). Cet espace est marqué par le vieillissement de sa population, une émigration assez importante et 57% d'agriculteurs. Dieulefit, est un petit-bourg à l'activité tertiaire, où vivent 3 046 personnes. La commune présente un vieillissement de sa population. Saint-Basile, commune de 300 habitants, a un niveau de pauvreté élevé, cette dernière touchant près de 22% de la population. C'est un lieu plutôt attractif touristiquement grâce à sa proximité au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Nous suivrons le déroulé suivant. D'abord, nous mettrons en exergue l'utilité de la cartographie conçue en complément d'autres outils des méthodes participatives utilisées, dans le cadre des groupes de discussion. Nous présenterons les étapes de conception de l'outil ESCAPAT<sup>2</sup>, élaboré pour saisir les éléments territoriaux essentiels dans un petit bourg pour le bien-être de ses habitants. Puis, nous verrons comment nous avons constitué nos échantillons pour composer nos groupes de discussion. Par la suite, nous soulignerons les résultats issus du jeu de cartographie 2D participative mobilisant ESCAPAT. Ainsi, nous montrerons que des logiques d'accumulation des éléments préférentiels de bien-être existent. Nous soulignerons l'importance de la disponibilité et du nombre de services de la vie courante. Ensuite, nous révélerons que le diagnostic du territoire effectué par les habitants met en évidence le cadre de vie comme un élément moteur de bien-être et que l'enclavement des espaces ruraux isolés est une faiblesse. Enfin, nous présenterons des axes de réflexion issus de la conduite des ateliers participatifs. Nous soulignerons que notre méthode autour d'ESCAPAT peut aider à la mise en œuvre de la gouvernance territoriale et

---

<sup>2</sup> ESCAPAT est l'acronyme pour bien-Etre, Spatial, CARto, PArticipaTif.

qu'elle amène de nouvelles questions en matière de recherche. Nous concluons sur les leçons à tirer de cette expérimentation en termes de prospective territoriale.

## **ESCAPAT, un outil pour saisir collectivement les éléments clefs du bien-être sur un territoire**

### ***La cartographie 2D, support et représentation d'un territoire***

Comme le formulent Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon (2003), on n'a jamais autant produit et utilisé d'images dans la construction du projet et l'exercice de prospective territoriale, tout comme on n'a jamais autant formulé de réserves sur le recours à ce type de représentations (*ibid*, p. 6). La cartographie participative, utilisée sur des terrains du Nord et du Sud, fait l'objet d'une littérature assez conséquente, et souvent critique (Liagre et Nonjon, 2012 ; Levrel et al., 2009 ; D'Aquino, 2003), la carte étant depuis longtemps désignée comme un construit social subjectif (Bailly et Gould, 1995). Au-delà du support, en invitant les acteurs à formuler collectivement une représentation, toute la gageure de la démarche est dans ce qualificatif de « collectif » (D'Aquino, 2003). Jusqu'à quel point le chercheur doit-il influencer la construction de la représentation partagée ? Par ailleurs, le chercheur doit-il guider vers ce qui est le plus « partagé », le plus « représentatif » ou peut-on parler d'une représentation « moyenne » ? Ces questions ont guidé notre posture de recherche. Nous en dressons un retour d'expérience et rappelons que nous avons conçu notre outil de cartographie pour l'utiliser en complément d'autres outils dans le cadre d'ateliers participatifs.

### ***La genèse d'ESCAPAT***

Nous avons choisi l'outil de la cartographie après nous êtes interrogées sur son potentiel de création et ses limites. Notre posture défend une information sur les territoires qui se crée aussi et surtout par les habitants qui s'approprient les données, les complètent, notamment à travers la représentation cartographique du territoire (Angeon et Lardon, 2003).

Par ailleurs, l'outil de la cartographie n'a pas été conçu et mis en œuvre de manière indépendante, tout comme, il n'a pas constitué, à lui seul, les ateliers participatifs. En amont de la conduite des groupes de discussion dans les trois communes rurales isolées en juin 2018, un protocole méthodologique a été élaboré de janvier à mai 2018. Celui-ci prend en compte la complémentarité nécessaire *i*) entre les différentes échelles de travail : foyer, village et territoire, pour lesquelles des objectifs de recherche spécifiques ont été déterminés et donc *ii*) entre les différents outils pensés : maquette-foyer à l'échelle du foyer, cartographie 2D et tableau des actions à l'échelle du territoire. Ce protocole a été réalisé à partir d'une revue de littérature internationale - d'une soixantaine de références - sur les outils participatifs en termes d'objectifs, d'outils, d'exercices, et de points de

vigilance méthodologiques relatifs au positionnement du chercheur, aux biais inhérents au participatif et au choix de l'outil<sup>3</sup>.

À travers l'appréhension des expériences et du vécu des habitants, l'objectif de notre outil ESCAPAT repose sur une triple identification, celle des « lieux-cœurs » (Bonnemaison, 1981) qui influencent le bien-être des gens, celle de la matérialité des relations sur le/au territoire et celle du type de liens sociaux au sein des voisinages. Par conséquent, nous adoptons une approche large de « l'habiter » à la fois mode de connaissance du monde et « type de relations affectives loin d'une approche abstraite ou technocratique de l'espace » (Dardel, 1952) mais aussi modes de vie liés aux potentialités de chaque groupe, à ses besoins et aspirations. Cela renvoie implicitement à un « type de pratique des environnements, des équipements » (Tobelem-Zanin, 1995) et du temps (Tabonni, 2006).

### *La conception d'ESCAPAT : fond de carte et cartographie 2D*

Compte tenu des territoires d'étude sélectionnés, il nous a fallu nous concentrer sur le centre-bourg où convergent les habitudes de vie et les aménités historiques/urbaines : commerces et services, lieux de sociabilité, où la vie de village prend place, avec notamment le marché. Ainsi, pour Saint-Basile, nous avons créé un fond carte centré sur Lamastre et pour Bellecombe Tarendol sur Buis-les Baronnie. Dans le cas de Dieulefit, cette question ne se posait pas et nous avons retenu le centre-bourg de Dieulefit. Les cartes élaborées sont à l'échelle 1 : 25 000<sup>e</sup> sur la base des BD topo 2018 fournie par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Compte tenu du fait que nos échantillons allaient être constitués sur plusieurs communes du canton des terrains d'étude (voir ultérieurement pourquoi), nous avons laissé une marge blanche autour du lieu choisi (zoom sur le centre-bourg) pour que les personnes habitant au-delà du centre-bourg puissent localiser leur lieu d'habitation et participer à l'ensemble des discussions.

Les fonds de cartes sont réalisés sous le logiciel QGIS en noir et blanc imprimés au format A0 et disposés sur des tables, sur lesquels sont figurés les routes départementales, le bâti (la mairie, les église(s) sont indiqués) et les rues principales (Carte 1).

---

<sup>3</sup> Le corpus a été constitué au mois de novembre 2017. Il est composé de 58 références (thèses, ouvrages, chapitres d'ouvrage, articles scientifiques, interventions, enquêtes et rapports), dont 43 références francophones et 15 anglophones. Pour 42 références, une note de synthèse d'une quinzaine de lignes a été élaborée. Nous avons fonctionné avec une double entrée, une première portant sur les méthodes et recherches participatives (livres, articles, thèses, rapports) axées sur une analyse empirique associée à l'utilisation d'outils des méthodes participatives ; une seconde par une recherche thématique permettant de cibler d'autres travaux et réflexions sur la prospection territoriale et le diagnostic territorial notamment ceux de Sylvie Lardon et Hélène Rey-Valette (gouvernance territoriale), sur la place et le rôle du citoyen et des citoyens étudiés par Jean-Marc Fontan, Catherine Neveu, Loïc Blondiaux, Marie-Hélène Bacqué, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Eudes Beuret (innovation citoyenne, participation citoyenne en ville et en milieu rural, concertation).

## Carte 1. Fond de carte de travail. Exemple de Saint Basile/Lamastre

Le terme de cartographie 2D est retenu car il désigne l'utilisation du fond de carte sur lequel les participants viennent compléter l'information sur le territoire en collant des éléments matériels et immatériels de bien-être proposés et en ayant la possibilité d'annoter directement le support.

### *ESCAPAT, jeu en 5 étapes*

Notre jeu autour de l'outil ESCAPAT a fait partie d'une série de jeux participatifs constituant des ateliers participatifs, organisés dans les salles des fêtes de chaque commune. Ces ateliers participatifs ont eu lieu en fin de journée afin de permettre aux salariés et/ou parents de se libérer. Ils ont été conçus sur une durée totale d'une heure et demi et se clôturait par un buffet convivial de remerciement, associé à un temps de restitution des résultats de la première phase d'enquête individuelle sur les mêmes terrains, enquête qui avait eu lieu un an avant.

Le jeu de l'outil ESCAPAT faisait donc suite à un autre jeu autour d'une maquette-foyer. Ce premier jeu, d'une durée de 20 minutes, consistait à inviter les participants à identifier, localiser et hiérarchiser les éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être à l'échelle du foyer et du proche voisinage<sup>4</sup>. Il précédait un troisième et dernier jeu de 30 minutes : un jeu de prospective territoriale autour d'un tableau des actions possibles (habitants et institutions). Rappelons que lors de leur arrivée, les participants s'étaient vus attribuer un badge personnel où figurait leur prénom et une couleur qui serait utile tout au long des activités et notamment de la cartographie 2D. Côté organisation, un binôme de chercheurs - animateur et observateur -, était composé. L'observateur disposait du filage précis des consignes de jeu, du minutage par étapes, des relances éventuelles, de l'organisation matérielle ainsi que de feuilles d'observation pensées pour l'analyse ex-ante. Il s'agissait pour lui d'observer d'une part, le déroulement de l'exercice et des échanges, d'autre part, de noter les réponses des participants en tant compte des logiques de hiérarchisation des éléments, de préférences des individus et/ou du groupe, des oublis, des manques, (...).

Le jeu autour d'ESCAPAT était prévu pour durer entre 35 à 40 minutes. Il se compose de cinq étapes. La première étape d'une durée d'environ 5 minutes, consiste à localiser l'habitat de chaque participant : chacun écrit, sur son étiquette couleur, l'initiale correspondante au type d'habitat : M pour maison, Ap. pour appartement, F pour ferme - puis colle son étiquette sur le plan.

La deuxième étape durant 10 minutes, a pour objet de cartographier collectivement les éléments matériels constitutifs au bien-être qui sont essentiels en utilisant les symboles que les participants ont à disposition sur la légende thématifiée (Tableau 1). Ces éléments

---

<sup>4</sup> Bourdeau-Lepage et Rolland, *in prep*, Vu de l'intérieur : la maquette-foyer pour analyser la construction collective du bien-être.

correspondent en grande partie à la *gamme de proximité*<sup>5</sup> du « panier de la vie courante » d'équipements et de services (Bourbier et Toutin, 2016), répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, médico-social et social, transports, sport, loisirs et culture, tourisme. Les participants, toujours en se concertant, peuvent créer d'autres éléments à l'aide d'étiquettes restées vierges, s'ils estiment qu'il en manque. Pour les dissocier de ceux proposés, ils étaient inscrits en bleu foncé et étaient entourés d'un cercle.

Tableau 1. Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisé dans l'outil ESCAPAT

La troisième étape d'une durée de 10 minutes, consiste à cartographier collectivement les éléments immatériels de bien-être essentiels. Elle permet de délimiter les espaces de vie individuels et les regroupements collectifs éventuels. D'abord, à l'aide d'étiquettes de sa couleur, chaque participant précise les quatre personnes (maximum) les plus importantes de son réseau, au-delà du cercle familial du foyer. Ainsi, une étiquette correspond à une personne. Il note ensuite sur l'étiquette le type de personne dont il s'agit, avec l'initiale correspondante : A pour ami / P pour parent / V pour voisin / Ass. pour acteur d'association et C pour commerçants et services. Puis, il localise ces personnes sur le plan et colle ses étiquettes. Si une personne se localise au-delà du plan, il la place en marge et écrit à côté de la gommette le lieu et la distance en temps de parcours pour aller la voir. Ensuite, à l'aide d'autres étiquettes de sa couleur sur lesquelles figurent des pictogrammes, chaque participant précise, pour chaque personne identifiée, la nature de la relations sociale – les plus importantes selon trois catégories : loisirs, entraide et support (courses, transport, ...), échanges et discussions (Tableau 2).

Tableau 2. Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels

La quatrième étape dure 10 minutes. C'est une discussion sur la construction collective du bien-être sur le territoire. Elle se fait à partir d'un tableau à double entrée sur *paperboard* listant les avantages et les inconvénients. Ce tableau est issu d'un outil classique d'analyse stratégique des entreprises et largement utilisé dans les méthodes participatives : la matrice SWOT<sup>6</sup> ou MOFF pour les francophones - Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses (Tableau 3). Cet outil de prise de décision permet de réaliser un diagnostic territorial, « moment important dans le processus de développement d'un territoire [puisqu'il] l'instrumente, l'accompagne et cherche à l'orienter » (Lardon et al., 2005, p. 77), en prenant en compte les aménités internes et externes au territoire (Mazel et al., 1997). Ainsi, le diagnostic possède une double fonction, il permet : *i*) de formuler un jugement en

---

<sup>5</sup> La *gamme de proximité* comporte 29 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, pharmacie, ... (Bourbier et Toutin, 2016).

<sup>6</sup> Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats.

fournissant une image de référence pour les projets futurs, de dégager les potentialités du territoire et le niveau de mobilisation des acteurs, *ii*) d'accompagner le changement.

### Tableau 3. Matrice MOFF

Enfin, la cinquième et dernière étape qui dure 5 minutes est un simple vote. Chacun des participants est amené à poser trois gommettes sur les trois éléments les plus importants qui posent problème et/ou qui peuvent être améliorés et travaillés. Cette étape nous permet non seulement de hiérarchiser les éléments sur lesquels il est le plus important d'agir, et d'identifier ce qui fait collectif ou non.

### *Un échantillonnage représentatif en âge et genre de la population et une majorité de plus de 60 ans*

Pour des raisons de cohérence d'analyse des résultats sur l'ensemble de notre projet BRRISE, nous avons retenu les communes des trois cantons où habitaient les personnes qui avaient répondu à l'enquête individuelle sur les éléments constitutifs de leur bien-être au printemps mars 2017 (Tableau 4).

Tableau 4. Présentation des communes des cantons où habitent les enquêtés des ateliers participatifs

### *Le choix de l'échantillon pour les ateliers participatifs*

Partant de cela, nous avons élaboré un échantillon représentatif en genre et en âge sur la population habitant les communes de ces cantons. Nous avons exclu les personnes de moins de 19 ans comme nous l'avions fait lors de la précédente enquête. Fort de notre feuille de quotas, nous avons ensuite recherché des personnes habitant dans ces communes, acceptant de participer aux groupes de discussion. Nous avons fait face à une difficulté majeure : celle d'obtenir l'accord de personnes âgées. Pour trouver des participants et atteindre au mieux les quotas, nous avons mené d'une part, une enquête téléphonique depuis Lyon et d'autre part, effectué un pré-terrain de quelques semaines avant les ateliers participatifs. Les ateliers participatifs ont été conduits en juin 2018, sur les trois espaces ruraux.

### *Des participants relativement âgés, aux CSP diversifiées*

Nous avons été amenés à constituer des groupes de discussion composés de sept personnes. Ces groupes étaient, majoritairement féminine à Dieulefit et Bellecombe-Tarendol (cinq sur sept participants) avec une parité de genre à Saint-Basile. La moyenne d'âge des participants sur les trois terrains était de 60 ans, ce qui correspond aux tendances nationales faisant la part belle aux plus de 60 ans dans les espaces ruraux (Hilal et al., 2013). Les profils de Catégories Socio-Professionnelles (CSP) étaient variés, entre salariés notamment

agricoles, professions libérales, employés, un sans-emploi, un cadre, un commerçant, illustrant la diversification socio-professionnelle à l'œuvre depuis quelques décennies et notamment le déclin des activités agricoles et industrielles dans les espaces ruraux. Nous avons observé que les temps de résidence dans les communes diffèrent quelque peu selon les terrains. A Bellecombe-Tarendol, la majorité des participants résidaient dans le canton depuis moins de 10 ans, avec un maximum pour deux participants au-delà de 20 ans. À Dieulefit, la moyenne de temps d'installation était de 21 ans, avec un maximum de 40 ans et un minimum de 4 ans. À Saint-Basile, la moyenne d'installation était de 17 ans. Cinq participants sur les huit résidaient dans le canton depuis plus de 20 ans, et seulement une personne y vivait depuis 2 ans.

### **Bien-être et territoire : du marché au voisinage**

Le traitement des données récoltées sur l'ensemble des trois ateliers participatifs menés, avec l'outil ESCAPAT, met en évidence le rôle majeur joué par les aménités des centres-bourgs. En effet, la disponibilité et le nombre de commerces et services de la vie courante ainsi que les lieux de rencontre sont les éléments matériels de bien-être du territoire qui ressortent. Qu'elles concernent l'habitat, les axes et lieux-cœur ou les aménités matérielles, les cartes remplies et annotées par les participants révèlent des logiques spatiales d'accumulation. Le zoom fait sur les éléments matériels essentiels au bien-être met en exergue comme élément essentiel l'accès et la disponibilité aux commerces et services spécialisés et de la vie courante. Le tissu des relations sociales comme éléments immatériels essentiels au bien-être illustre quant à lui des sociabilités de proximité entre voisinage et logiques d'appartenance et/ ou de ressemblance (Torre, 2014).

#### ***Logiques spatiales d'accumulation : la place du marché, lieu-cœur***

Les participants habitent majoritairement en maison individuelle, dans le centre-bourg ou jusqu'à une demi-heure de temps de route de ce dernier. Un participant habite en appartement à Désaignes (10 minutes en voiture du centre-bourg de Lamastre), et deux habitent dans des fermes à Vesc et Lepoët-Laval (situés respectivement à 15 minutes et 20 minutes de Dieulefit).

Les logiques classiques de concentration le long des axes principaux du centre-bourg, associés aux éléments de bien-être matériels, commerces et services s'observent sur les trois terrains. Le zoom sur les centres-bourgs met en exergue le maillage de village-rue avec deux principales tendances : l'importance de la place centrale du marché et la localisation d'éléments matériels de bien-être le long de la rue principale rejoignant la place du marché. La place du marché, est un élément matériel constitutif au bien-être important sur les trois terrains. Elle est liée aux commerces et services, ou encore à la gare routière.

Les résultats de la cartographie participative relèvent également une importante concentration des commerces et services en centre-bourg à Buis-les-Baronnies/Bellecombe et à Dieulefit, alors qu'à Lamastre/Saint Basile, les logiques de concentration sont plus nuancées. Ceci s'explique vraisemblablement par le fait que la majorité des participants des

groupes de discussion de Lamastre/Saint Basile habitaient à Saint-Basile. Des commerces et des services sont ainsi identifiés par les participants dans le centre-bourg de Lamastre, mais aussi à Saint-Basile et Désaignes, situés à environ 10 minutes en voiture. L'exemple des boulangeries est particulièrement emblématique (Carte 2).

Carte 2. Cartographie des éléments de bien-être sur le territoire de Saint Basile/Lamastre

### ***Services médicaux et petits commerces alimentaires, éléments matériels essentiels pour le bien-être des personnes***

La sélection des éléments matériels constitutifs au bien-être varie de 7 éléments placés à Buis-les-Baronnies à 12 à Dieulefit, en passant par 9 à Lamastre. La hiérarchisation de ces éléments diffère selon les groupes de discussion. À Buis-les-Baronnies, le premier élément de bien-être choisi est relatif aux services médicaux. A Dieulefit, de sont les supérettes et à Lamastre, l'éducation (Tableau 5).

Tableau 5. Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Bellecombe/Buis-les-Baronnies, Dieulefit et Saint Basile/Lamastre

Sur les trois terrains, les commerces de bouche sont plébiscités. Ainsi, les supérettes sont placées parmi les trois premiers éléments matériels constitutifs au bien-être, au même titre que les boulangeries et le marché hebdomadaire dans le cas de Buis-les-Baronnies.

Certains services, s'ils ne sont pas placés dans les quatre premières positions, figurent parmi les éléments matériels importants mais de manière très hétérogène selon les groupes de discussions. C'est le cas des points Wifi à Buis-les-Baronnies et Dieulefit (respectivement 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> position), des services à la personne à Dieulefit et Saint-Basile-Lamastre, du coiffeur et de la poste évoqués seulement à Lamastre (respectivement en 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> position) ou encore du garage-réparateur placé seulement à Dieulefit. On observe également que parmi les éléments jugés collectivement essentiels, les participants ont retenu des services et des équipements qui n'étaient pas proposés en tant que tels dans la liste des pictogrammes et qui n'étaient pas présents sur leur territoire de vie. Ces équipements relèvent de la spécialisation de l'offre de soins : pharmacie sur les trois terrains, maison de santé à Buis-les-Baronnies, hôpital à Dieulefit et Lamastre, avec à chaque fois l'accès à des spécialités médicales. Ainsi, on peut dire que le « panier de la vie courante » et l'accès à des services de la gamme supérieure (spécialisations médicales, éducation, gare) sont les éléments matériels important pour le bien-être des individus. Cependant, des divergences sur certains commerces et services existent entre les territoires. Le bar-restaurant comme lieu de sociabilité, est « très important pour l'animation <sup>7</sup> » à Buis

---

<sup>7</sup> Verbatim des participants

(placé en 6<sup>e</sup> position) ou « pour refaire le monde et faire venir les touristes<sup>8</sup> » à Dieulefit (placé 9<sup>e</sup> position), il n'est pas évoqué à Lamastre.

Les équipements sportifs et culturels sont des éléments essentiels pour le bien-être mais leur importance varie. A Buis, ils sont « importants pour la convivialité et les rencontres<sup>9</sup> » et à Dieulefit également, alors qu'à Lamastre, ils ne sont pas considérés. Dans certains cas, l'offre est précisée par les participants : bibliothèque, cinéma art et essai, école de musique et « beaucoup d'associations culturelles et sportives » à Buis ; cinéma, médiathèque et « tous les sports » à Dieulefit.

Le pictogramme des jardins-squares a été positionné comme élément de bien-être matériel essentiel seulement à Dieulefit.

### ***Relations sociales de proximités et étendue spatiale des réseaux***

L'identification et la localisation des relations sociales les plus importantes pour le bien-être des participants montrent des logiques spatiales de voisinage mais également des logiques d'appartenance et/ou de ressemblance (Torre, 2014). Ces dynamiques confirment « une relation positive au lieu de vie essentielle pour le bien-être de l'individu. Cette relation positive avec le lieu de vie ne peut s'installer que si l'individu peut ou a pu nouer un réseau de relations interpersonnelles satisfaisant » (Moser, 2009, p. 236). Les sociabilités et l'existence de temps collectifs permettent de « faire famille », et « territoire » et interviennent dans le sentiment de bien-être (Gwiazdzinski, 2012). Les résultats issus de l'étape de localisation des personnes les plus importantes des réseaux des participants confortent les résultats des études de sociologues qui montrent l'importance des fonctions du voisinage dans le sentiment de bien-être (Hunter, 1970).

Les relations sociales les plus importantes localisées par les participants sont associées à différents lieux, le centre-bourg, lieu de résidence mais aussi jusqu'à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Cette étendue spatiale des relations sociales s'explique en partie par l'éloignement familial et par la diversité des réseaux amicaux qu'entretiennent les participants. À Lamastre par exemple, l'emprise spatiale des relations sociales s'étend d'Empurany, Désaignes, Saint-Basile (10 minutes en voiture), Le Cheylard (30 minutes en voiture) jusqu'à Valence à une heure de route, voire Privas à 1 heure 15 en voiture de Lamastre

Ainsi, « être proche ou non cela dépend des critères de proximité que l'on choisit, donc de la définition qu'on se donne de la proximité » (Bourdeau-Lepage et Huriot, 2009, p. 235). L'approche de la proximité que nous retenons ici est fondée sur quatre entrées : la *proximité géographique permanente*, la *proximité géographique temporaire* qui concernent la possibilité de satisfaire des besoins de face-à-face, la *proximité organisée*, soit la capacité d'une organisation à faire agir et interagir ses membres (Rallet et Torre, 2004) et la *proximité virtuelle*, celle produite aux moyens des nouvelles technologies de l'information

---

<sup>8</sup> Verbatim des participants

<sup>9</sup> Verbatim des participants

et de la Communication (Bourdeau-Lepage et Torre, 2020 ; Bourdeau-Lepage et Huriot, 2009).

L'étendue spatiale des réseaux sociaux avec les personnes les plus importantes de l'entourage des participants montre ainsi qu'être « proche de quelqu'un, ce n'est pas seulement se trouver à côté de lui, ce peut être aussi avoir une forte connivence avec une personne géographiquement éloignée » (Rallet et Torre, 2004, p. 25). En effet, les logiques d'appartenance ou/et de ressemblance sont à l'œuvre dans ces réseaux (Torre, 2014). La proximité entre individus et leur rapport à l'espace géographique n'est donc pas entendu seulement en termes de distance kilométrique à parcourir pour interagir, ou en temps de transport. Aussi relier proximité et distance s'avère-il ici réducteur si l'on s'en tient à la distance physique : « différentes formes de proximité répondent aux différents types d'obstacles aux interactions, et aux différents moyens mis en œuvre pour les surmonter » (Bourdeau-Lepage et Huriot, 2009).

Sur les trois terrains, les profils des personnes les plus importantes des réseaux sociaux individuels sont diversifiés. Dans l'ordre apparaissent les amis, les parents, les commerçants, puis les voisins et associations. En règle générale, le type de relation sociale semble être associé à la fonction du lieu, avec une occurrence forte des amis près du lieu de résidence, et les commerçants en centre-bourg. C'est particulièrement le cas à Buis-les-Baronnies et Lamastre, les deux plus petits bourgs de l'enquête. À Dieulefit, les réseaux sont plus dispersés à la mesure de la taille du bourg.

L'importance des liens amicaux est associée à la convivialité. C'est à Buis-les-Baronnies que les relations sociales sont le plus basées sur les échanges/discussions. Vient ensuite, l'importance des loisirs comme élément fondateur des relations sociales. Concernant, l'entraide, elle est particulièrement notable sur la cartographie à Saint-Basile avec les parents et les amis, ainsi qu'à Dieulefit tant en centre-bourg que sur lieu de résidence avec les parents, les associations, puis les amis et commerçants. La figure du commerçant dans les relations sociales est particulièrement importante à Buis-les-Baronnies alors que c'est celle des acteurs associatifs qui ressort à Dieulefit.

Au-delà de la nature des relations sociales et de la manière dont elles se tissent, l'attachement au territoire est une clef de compréhension de la perception et de la représentation du territoire de vie.

### **Le territoire : une force, le cadre de vie ; une faiblesse, l'enclavement**

Les marques d'attachement territorial donnent des éléments de réponse quant à la matérialité des relations au territoire. Elles illustrent le « sentiment d'enracinement » lié à la nature et au paysage dans les espaces ruraux (Moser, 2009, p. 82). Elles mettent en évidence, deux éléments. Les activités de plein air sont une force du territoire. L'enclavement territorial de ces espaces ruraux, en termes de transports, d'accès à l'emploi et à la santé est une des faiblesses de ces espaces.

### ***Les forces du territoire sont liées à l'environnement comme cadre de vie***

Nos groupes de discussion montre que l'environnement comme cadre de vie est d'abord associé à la « beauté du paysage » et au « calme », et au « climat méditerranéen », à la « luminosité » et à « l'air » à Buis-les-Baronnies. Le cadre de vie est également synonyme de « qualité de style de vie » alliant « entraide, jardinage, contact entre voisins » à Saint-Basile et « chaleur humaine » à Dieulefit. La question de l'accès à une « alimentation de qualité », entendue par les « produits locaux » est également associée à cet environnement de vie.

Ces différents types de forces du territoire lié au cadre de vie, évoqués dans l'ensemble des trois groupes de discussions, font écho à deux tendances relevées dans la littérature institutionnelle et la littérature grise. Premièrement, le cadre de vie semble être le second domaine de vie le plus valorisé par les français, juste derrière ou au même niveau que la famille, selon l'enquête du Crédoc (2017). Deuxièmement, les forces du territoire évoquées par les participants renvoient aux travaux de psychologie environnementale qui donnent à voir l'évaluation de l'environnement naturel ou construit, et la satisfaction par rapport à certains lieux, selon deux types d'approches (Moser et Weiss, 2003). En effet, nos participants, en exprimant, dans les trois groupes de discussion, les émotions que suscitent les différents paysages : la « beauté du paysage » et le « calme », ont mené une évaluation de l'espace physique. Ils ont également exprimé leurs préférences en matière de paysage, comme par exemple le « climat méditerranéen », la « luminosité », « l'air » évoqués à Buis-les-Baronnies, centrant leur évaluation sur l'individu.

Pour les participants, le cadre de vie est également associé à la « sociabilité du voisinage ». Il permet donc l'élaboration « d'interactions symboliques et affectives comme pouvoir compter sur ses voisins » (Moser, 2009, p. 101) en témoignent « l'entraide, le jardinage, le contact avec les voisins » à Saint-Basile, « la chaleur humaine » à Dieulefit, tout comme l'élaboration d'interactions sociales objectives (*ibid*, p.101). À ce titre, les loisirs de plein air et les activités culturelles et sportives sont identifiés comme une force du territoire, principalement à Buis-les-Baronnies avec le festival de jazz, l'école de musique, la pluralité d'associations culturelles et sportives et à Dieulefit avec la richesse culturelle et diversité sociale.

### ***Les faiblesses du territoire sont associées à l'enclavement des espaces ruraux isolés***

Les faiblesses du territoire recoupent trois grands éléments de l'enclavement des territoires ruraux, que l'on retrouve aussi bien dans les études du Crédoc sur l'évolution du bien-être en France ou encore la satisfaction de vie des français (2012 et 2017) que dans des rapports ministériels sur l'égalité des territoires (Hilal et al., 2013) : enclavement et transport ; enclavement et accès à l'emploi, enclavement et offre de santé.

Ici nous considérons l'enclavement comme « une situation de fermeture au sens de faibles contacts avec l'altérité [...] » (Cristofol, 2017, p. 87)<sup>10</sup> et particulièrement dans sa dimension d'isolement, donc d'accessibilité insuffisante et de relation à la connexité territoriale (*ibid*, p. 91). Nous gardons à l'esprit qu'un « espace n'est pas enclavé en soi, il l'est par rapport à un autre considéré comme normatif » (*ibid*, p. 94). Nous y associons deux autres dimensions, celle de l'accès aux « besoins fondamentaux » de John Rawls à savoir les droits, libertés et possibilités (ici le transport et l'emploi), les revenus et richesses (ici l'emploi) ; celle de l'écart entre les fonctionnements et les réalisations objectives théorisé par Amartya Sen (1985), par exemple l'écart entre « être en bonne santé » et la capacité de l'accès aux soins. Précisons que dans nos groupes de discussion, l'enclavement n'est pas entendu par les participants en termes de relations sociales, identifiées comme une force.

#### *Enclavement et transport : accès au territoire et offre de services*

Nous savons qu'enclavement et transport sont, aujourd'hui, très fortement liés dans le langage courant, particulièrement en milieu rural (Alquier et Biwer, 2008). L'analyse croisée des échanges des groupes de discussion mettent en exergue deux faiblesses principales des territoires. La première est relative à l'accès aux axes de communications (accès au réseau de routes nationales, relief méditerranéen plus ou moins escarpé). La seconde concerne l'accès à des services de transports publics alors qu'ils sont limités voire supprimés. À Buis-les-Baronnies, le réseau de bus est jugé inexistant sauf pour les scolaires et à Lamastre, le réseau de bus est insuffisant et l'accès à la gare de Valence est considéré comme trop chronophage. Nous savons qu'enclavement et transport sont, aujourd'hui, très fortement liés dans le langage courant, particulièrement en milieu rural (Alquier et Biwer, 2008).

#### *Enclavement économique et social : accès à l'emploi et coût de la vie*

La seconde forme d'enclavement que nous relevons comme faiblesse du territoire dans nos groupes de discussion est celle de l'enclavement économique et social. Sur les trois terrains, cette forme d'enclavement concerne principalement l'accès à l'emploi qui est considéré comme insuffisant. Cela rejoint les résultats d'une « étude du Conseil d'orientation pour l'emploi qui pointe que le dynamisme économique constitue, aux yeux des actifs (champ de l'étude), le critère le plus important pour l'attractivité des territoires, mais aussi l'une des principales sources d'insatisfaction » (COE, 2015).

L'analyse détaillée montre que plusieurs niveaux d'enclavement associé à l'emploi sont évoqués dans les groupes de discussion. Dans les deux plus petits cantons (Bellecombe-Tarendol et Saint-Basile), cette forme d'enclavement est traduite à la fois par une baisse de la population active agricole, (à Buis-les-Baronnies) ; par un vieillissement de la

---

<sup>10</sup> Cette définition de l'enclavement correspondait à ce que R.E Park et E. W Burgess (École de Chicago) définissaient au début du XX<sup>e</sup> siècle comme l'*isolement*.

population ; et par une baisse du nombre de commerces et services. A Dieulefit est pointé le manque d'emplois hors secteur médical alors que les participants soulignent le potentiel de l'activité touristique.

À Dieulefit et Buis-les-Baronnies, le coût de la vie (prix du foncier et coût de la vie quotidienne) est identifié comme un des inconvénients majeurs du territoire, où les habitants déclarent par exemple que les prix sont « *très chers alors que nous faisons 80% de nos courses à Buis* ».

#### *Enclavement et offre de santé : contrainte géographique et de réseau*

Concernant l'enclavement et l'offre de santé, à Buis-les-Baronnies et à Lamastre, les spécialisations médicales et les services d'urgence, hôpital, maison médicale, sont énoncés comme les faiblesses majeures du territoire. Les participants évoquent non seulement un enclavement géographique (« il faut aller très loin ») mais également un enclavement de réseau. Au-delà de la question des inégalités d'accès aux soins, c'est aussi celle de la disponibilité des professionnels de santé qui est évoquée. Cela rejoint les conclusions de certaines enquêtes nationales<sup>11</sup>.

A l'issue de l'analyse menée sur les diagnostics élaborés, par les différents groupes de discussion, nous pouvons dire que les forces et les faiblesses mises en évidence sur les trois territoires ruraux isolés font écho aux tendances nationales issues de l'enquête du Crédoc (2017) : « on trouve dans le Nord et le Sud de la France (Sud-ouest comme Méditerranée) des régions qui bénéficient d'un attachement de leurs habitants plus fort qu'en moyenne, malgré un sentiment assez prégnant d'être dans un territoire en crise et délaissé par les pouvoirs publics » (Guisse et Hoibian, 2017, p. 35).

#### **De la cartographie participative : réflexion autour de l'outil ESCAPAT**

Concernant l'outil ESCAPAT, deux enjeux principaux ont retenu notre attention. Le premier porte sur les possibles surplus d'utilité sociale et d'utilité collective (Rey-Valette et Mathé, 2012) pour faciliter la mise en œuvre de la gouvernance territoriale. Le second concerne le nécessaire retour réflexif sur l'outil et sur la conduite des groupes de discussion, dans la lignée des travaux sur l'usage de la cartographie participative (Liagre et Nonjon, 2012) et les modalités de la participation (Lardon et al., 2008).

---

<sup>11</sup> Une étude de l'INSEE montre en effet que, en ce qui concerne l'offre de soin de premier recours (généralistes, infirmier, spécialistes en accès direct dans le parcours de soin), près de 100% des Français vivent à moins de 15 minutes de ces professionnels de santé (Barlet et al., 2012).

### ***Sur le possible surplus d'utilité sociale/collective pour faciliter la mise en œuvre de la gouvernance territoriale***

La mise en œuvre de l'outil ESCAPAT révèle le potentiel d'implication des populations habitantes dans le diagnostic territorial (Rey-Valette et Mathé, 2012), et ce en créant un échange entre personnes et une certaine coordination entre les participants (Lardon et al., 2008). En effet, lors des ateliers participation, il leur était demandé de se concerter à la fois sur les éléments essentiels contribuant au bien-être, qu'ils soient matériels ou immatériels, mais aussi sur les forces et les faiblesses du territoire.

L'exercice a montré un bon repérage dans l'espace cartographique. Les participants n'ont pas eu de difficultés à localiser les communes alentours (à inscrire dans les marges) et les relations sociales. Ceci ne rejoint pas les limites évoquées dans certains travaux mobilisant la cartographie participative, qu'elles relèvent du côté savant de la cartographie (D'Aquino, 2003), ou encore des inégalités de culture spatiale (Liagre et Nonjon, 2012).

La cartographie 2D a été un réel support de partage d'informations sur le territoire. Elle a développé un potentiel de création. En effet, les participants ont su identifier et ajouter des éléments qu'ils jugeaient essentiels et qui n'existaient pas sur le territoire. Ils sont même allés jusqu'à ajouter des éléments très précis comme la localisation du médecin, du collège, des supérettes.

Malgré le fait que l'outil ait été imposé, cela n'a pas empêché l'émergence d'une véritable implication et concertation dans le diagnostic territorial. Les participants ont non seulement hiérarchisé nettement les éléments matériels de bien-être à l'aide des pictogrammes proposés mais ils ont eu identifier collectivement les forces du territoire avant le vote sur les deux faiblesses principales. En considérant l'angle d'analyse des conditions d'échanges et de participation, les avis individuels ont tout de même pu s'exprimer et être enregistrés. Par conséquent, nous notons une bonne appropriation du jeu. Notre expérimentation de l'outil ESCAPAT nous permet de faire un retour réflexif.

### ***Retour réflexif sur l'outil de la cartographie participative***

La représentation cartographique et son échelle nous a conduit à nous interroger sur son utilité et ses avantages. Nous avons noté que le choix d'une représentation cartographique avec un zoom sur les centre-bourgs et des marges blanches conduit à un certain découpage du territoire, bien que la localisation des bourgs et potentiels réseaux sociaux ainsi que la précision des distances géographique et temporelle étaient demandées et annotés. En effet, quelle que soit l'échelle choisie, l'enjeu de la représentation spatiale est inhérent à l'outil de la carte (Bailly et Gould, 1995).

Concernant l'ambivalence de la fonction participative de l'outil, nous distinguons deux niveaux de réflexion. Le premier est relatif au degré de participation. Le jeu de l'outil ESCAPAT, à travers les différentes étapes est participatif et le contenu des connaissances produites l'est également. En revanche, la manière dont les cartes vont être traitées

ensuite est sous la responsabilité des chercheurs. Nous rejoignons les réflexions de Liagre et Nonjon (*ibid*) à savoir que le processus est contrôlé par les animateurs « experts » pour la traduction en termes techniques, de la réalisation de fonds de carte à la présentation de la légende (...).

Le deuxième niveau de réflexion relève du rôle des participants. Nous les avons invités, en se concertant, à identifier et à localiser les éléments essentiels matériels et immatériels pour le bien-être. Ils ont donc endossé un « rôle de témoin » (Liagre et Nonjon, 2012) sans que la cartographie exprime en soi une généralisation des enjeux. Pour autant, l'étape du tableau des forces et faiblesses du territoire avec vote le permet, en attribuant aux participants un rôle d'implication dans le diagnostic territorial, voire même de prospective.

## **Conclusion**

Notre démarche générale de recherche était de proposer des stratégies participatives relatives à l'attractivité des territoires ruraux et la qualité de vie des habitants. En ce sens, analyser les éléments de bien-être essentiels aux habitants d'une commune rurale était, pour nous, une manière inédite de comprendre ce qui fait l'attractivité de ces territoires (Bourdeau-Lepage et al., 2018). Notre but était d'analyser les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être. Nous y sommes parvenus en élaborant un outil de cartographie 2D ESCAPAT et un protocole d'utilisation et en le testant lors d'ateliers participatifs dans trois communes rurales isolées.

Nous avons ainsi pu identifier avec l'outil ESCAPAT, les lieux- cœur qui influencent le bien-être des gens, la matérialité des relations sur le/au territoire et le type de liens sociaux au sein des voisinages, ou l'absence de liens sociaux entre les habitants.

Les résultats obtenus sur les éléments constitutifs essentiels pour le bien-être sont intéressants à différents égards. Ils soulignent la diversité des marques d'attachement territoriales liés au bien-être ainsi que celle des échelles du rapport entre bien-être et territoire, de l'habitat à l'aire amicale et familiale en passant par le voisinage et la commune. Ils mettent en exergue certains enjeux nationaux des territoires ruraux. Ils pointent du doigt la nécessité de fournir aux habitants des espaces ruraux isolés, les services et équipements de vie courante mais aussi ceux de la gamme supérieure de services tels que les transports publics ou l'accès à une gare ferroviaire. Ce sont des éléments essentiels pour le bien-être des populations notamment l'accès et la disponibilité de l'offre de soins médicaux.

L'expérimentation a permis de montrer qu'il est possible, en mobilisant l'outil ESCAPAT et son protocole d'utilisation, d'élaborer un diagnostic plaçant en son cœur la construction collective du bien-être et la détermination de ses éléments clefs. Le traitement des données des groupes de discussions montre une bonne appropriation de l'outil ESCAPAT comme outil de diagnostic territorial (éléments *présents* sur le territoire) et de prospective (éléments *souhaités* sur le territoire).

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement Sixtine Gibert, William Langlois de Septenville, Nadine Roudil, Didier Soto, Pauline Texier, Antoine Torre, qui ont participé à la mise en œuvre de l'enquête participative du projet BRRISE<sup>1</sup> Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales qui s'intéresse au lien entre l'attractivité territoriale et le bien-être mais aussi Anouk Sergent pour l'aide lors du traitement des données cartographiques cette année. Ils souhaitent également remercier le FEADER et le programme Programmes Sur et Pour le Développement Régional -PSDR IV- pour leur support financier dans le cadre du projet BRRISE.

## Références bibliographiques

- Alquier J., C. Biver, 2008, *Pour une politique de désenclavement rural*, Rapport d'information à la délégation à l'aménagement du territoire, n°410, 74 p.
- Amiel M.-H., P. Godefroy, S. Lollivier, 2013, Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair, *Insee Première*, n°1428, 4 p.
- Angeon V., S. Lardon, 2003, Dessiner et comprendre le territoire : quand le jeu devient un processus collectif d'apprentissage et de création, in : Debarbieux B., Lardon S. (dir.), *Figures du projet territorial*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR (coll. « Bibliothèque des territoires »), pp. 245-257.
- Bailly A., P. Gould, 1995, *Le pouvoir des cartes. Bryan Harley et la cartographie*, Paris, Economica, 120 p.
- Barbier M., G. Toutin, 2016, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee première*, n°1579, 4 p.
- Barlet M., C. Collin, M. Drees, B. Bigard, D. Lévy, 2012, Offre de soin de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité », *Insee Première*, n°1418, 4 p.
- Bigot R. et al., 2012, L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans, *Cahiers de la recherche du Crédoc*, n°298, 158 p.
- Bonnemaison J., 1981, Voyage autour du territoire, *L'espace géographique*, 10,4, pp. 249-262.
- Bourdeau-Lepage L., J. M. Huriot, 2009, Proximités et interactions : une reformulation, *Géographie, économie, société*, 11, 3, pp. 233-249.
- Bourdeau-Lepage L., E. Tovar, 2011, Well-being in the Paris region: widening regional disparities despite overall improvement, *Metropolitics*, 12 October, [En ligne] URL: <https://www.metro-politiques.eu/Well-being-in-the-Paris-region.html>
- Bourdeau-Lepage L., P. Texier, H. Carré, 2018, Évaluer les déterminants du bien-être sur un territoire. Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, pp. 775-803.
- Bourdeau-Lepage L., A. Torre, 2020, Proximity and agglomeration, two understanding keys of city, in *Urban Empires, Cities as Global Rulers in the New Urban World*, E. Glaeser, K. Kourtit et P. Nijkamp, 2020, Routledge, à paraître.
- Brezzi M., M. Diaz Ramirez, 2016, Building subjective well-being indicators at the subnational level, *OECD Regional Development Working Papers*, 3.

- Conseil de l'Europe, 2005, *Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Guide méthodologique*, Strasbourg, Les Editions du Conseil de l'Europe.
- Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 2015, *Emploi et territoire*, étude réalisée par le CSA pour le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, octobre 2015, 49 p.
- Cornilleau G., 2006, Croissance économique et bien-être, *Revue de l'OFCE*, 96, pp. 30-31.
- D'Aquino P., 2003, Laisser les acteurs s'entendre sur une représentation du territoire : arguments pour une évolution des méthodes de cartographie participative, in : Debarbieux B., Lardon S. (dir.), *Figures du projet territorial*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR (coll. « Bibliothèque des territoires »), pp.225-236
- Dardel E., 1952, *L'Homme et la Terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Editions du CTHS, 200 p.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- Fontan J.-M., J. L. Klein, D. Bussièrès, 2014, *Le défi de l'innovation sociale partagée*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 215 p.
- Guisse N., S. Roibian, 2017, *Les français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics*, Cahiers de la recherche du Crédoc, 336, 141 p.
- Gwiazdzinski L., 2012, Temps et territoires, Les pistes de l'hyperchronie, *Revue Territoires 2040*, DATAR, pp. 75-97.
- Héran F., 1987, Les relations de voisinage, *Données sociales*, Paris, INSEE.
- Jones J., 1997, The distance from home: the domestication of desire in interior design manuals, *Journal of Social History*, 31, pp. 307-326.
- Hilal M. et al., 2013, *Espaces ruraux et ruptures territoriales. Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques*, Ministère de l'égalité des territoires et du logement.
- Hunter A., 1975, The Loss of Community, An Empirical Test Trought Replication, *American Sociological Review*, 5, pp. 537-552.
- Lardon S. et al., 2008, Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil, *Norois*, 4, pp. 17-36.
- Levrel A., M. Etienne, C. Kerbitiou, C. Le Page, M. Rouan, 2009, Co-modeling process, negotiations and power relationships: some outputs from a MAB project in the island of Ouessant, *Society and Natural Resources*, 22, 2, pp. 172-188.
- Liagre R., M. Nonjon, 2012, Une cartographie participative est-elle possible ?, *EspacesTemps.net*, [En ligne] URL : <https://www.espacestemp.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>
- Mazel, O., P. Vazard, K. Werner, 1997, *Construire un projet de territoire. Du diagnostic aux stratégies*, Paris, Ministère de l'équipement (Éditions Villes et territoires), Comité de liaison des comités de bassin d'emploi, DATAR, Ministère de l'emploi et de la solidarité.
- Moser G., K. Weiss (dir.), 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 396 p.
- Moser G., 2009, *Psychologie environnementale : La relation homme-environnement*, Bruxelles, de Boeck, 336 p.
- OCDE, 2019, *OECD Regional well-being*, [En ligne] URL: <https://www.oecdregionalwellbeing.org/FRB.html>
- Posra, 2015, Le fait rural en Rhône-Alpes, Portrait social 2015, *Insee*, 76 p.

- Rallet A., A. Torre, 2004, Proximité et localisation, *Économie rurale*, 280, pp. 25-41.
- Rey-Valette H., S. Mathé, 2012, L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, pp. 783-804.
- Rivière G., 2010, La gestion des aménités et le développement durable, *Revue française d'administration publique*, 134, pp. 373-383.
- Sen A., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, pp.169-221.
- Tobelem-zanin C., 1995, *La qualité de vie dans les villes françaises*, Editions universitaires de Rouen et du Havre, 288 p.
- Torre A., 2014, Proximity relations at the heart of territorial development processes. From clusters, spatial conflicts and temporary geographical proximity to territorial governance, in : Torre A., F. Wallet (eds.), *Regional development and proximity relations*, New Horizons in regional Science, Edward Elgar, London, 375 p.
- Wintrebert R., 2008, Indicateurs de richesse et de bien-être - Des pistes de réflexion pour la commission Stiglitz, numéro hors-série, *Fondation pour l'innovation politique*, 78 p.

### **Liste des illustrations**

Carte 1. Fond de carte de travail. Exemple de Saint Basile/Lamastre / Map background.  
Example of Saint Basile/Lamastre

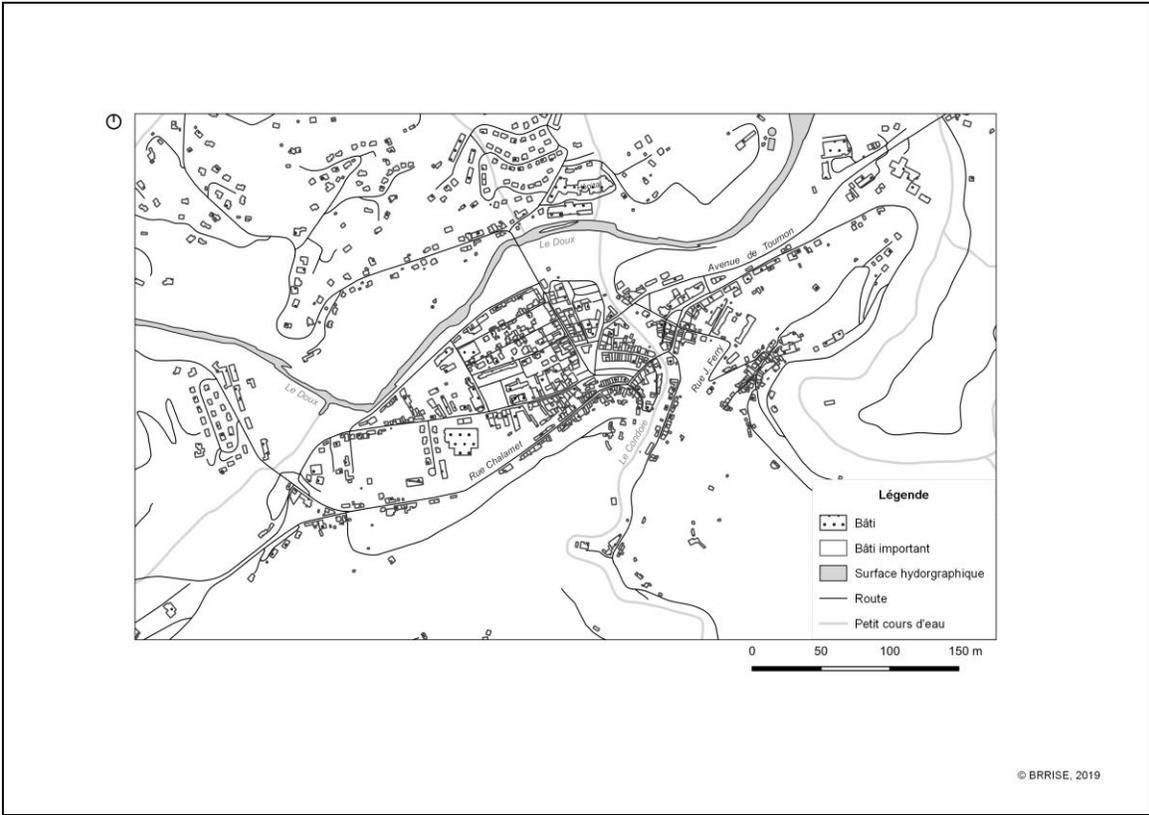


Tableau 1. Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisé dans l'outil ESCAPAT / Material well-being elements for the tool of participatory mapping ESCAPAT

Education		Gare (train, gare routière)	
Boulangeries		Services à la personne	
Coiffeurs		Parcs et jardins	
Supérettes		Points internet	
Bars, restaurants		Garage, réparateur, cordonnier, ...	
Poste		Equipements culturels et sportifs	
©BRRISE			

Tableau 2. Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels / Pictograms of social relations, immaterial well-being elements

Loisirs	
Entraide	
Echanges, discussions	
©BRRISE	

Tableau 3. Matrice MOFF / SWOT matrix

	Positif	Négatif
Interne	Atouts	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces

Tableau 4. Communes des cantons où habitent les enquêtés des ateliers participatifs/ Towns where the respondents of focus groups live

	Bellecombe-Tarendol
	Saint-Sauveur-Gouvernet
<i>Bellecombe-Tarendol</i>	Buis-les-Baronnies
	Pierrelongue
	Mollans-sur-Ouvèze
<i>Dieulefit</i>	Dieulefit
	Saint-Basile
<i>Saint-Basile</i>	Lamastre
	Désaignes

Carte 2. Cartographie des éléments de bien-être sur le territoire de Saint Basile/Lamastre / Mapping of well-being elements in Lamastre/Saint-Basile

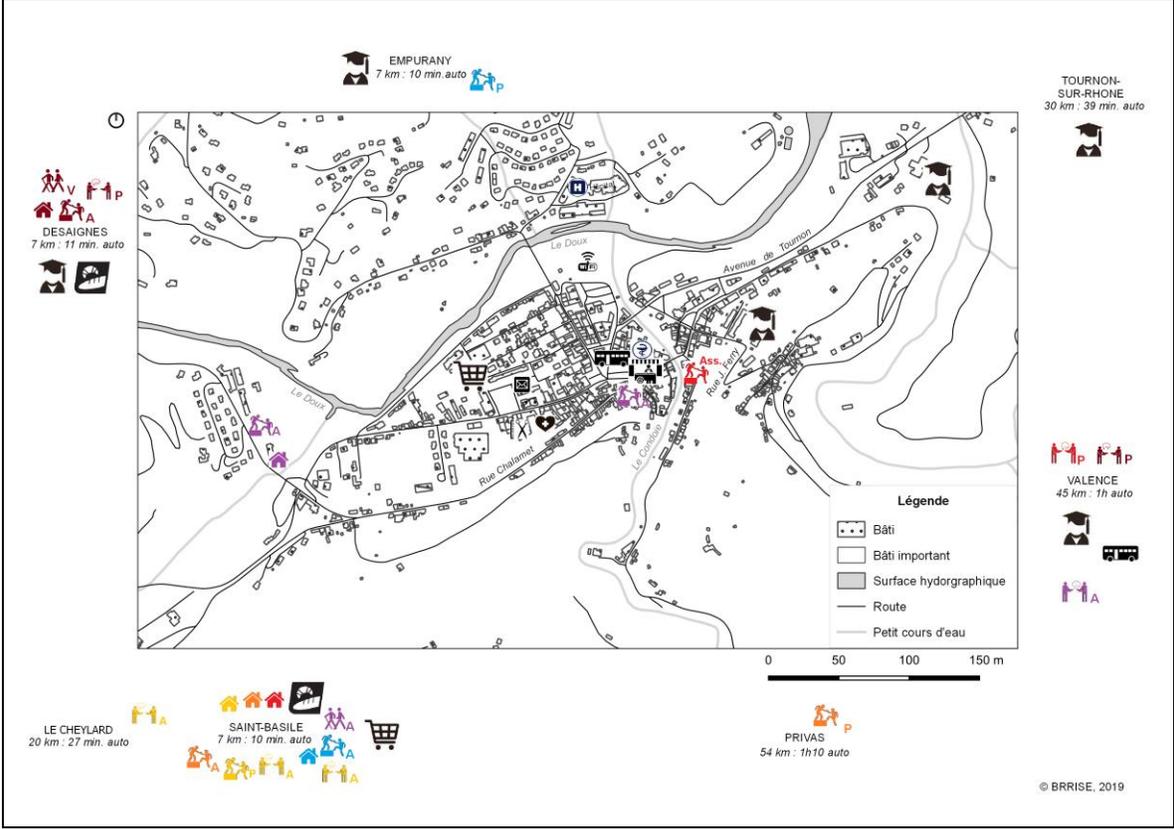


Tableau 5. Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Bellecombe/Buis-les-Baronnies, Dieulefit et Saint Basile/Lamastre / Ranking of well-being elements by the respondents of the focus groups in Bellecombe/Buis-les-Baronnies, Dieulefit and Saint-Basile/Lamastre

Position dans le classement	Bellecombe-Tarandol Buis-les-Baronnies	Dieulefit	Saint-Basile Lamastre
1	<i>Maison de santé et pharmacie</i>	Supérettes	Education
2	Gare routière	Boulangeries	Gare routière
3	Marché, supérettes, boulangeries	Marché	Supérettes
4	Education	<i>Pharmacie, Médecin</i>	Marché
5	Cybercafé, points internet	<i>Hôpital et spécialistes</i>	<i>Pharmacie</i>
6	Bar, restaurant	Garage-réparateur	Coiffeur, soins
7	Equipements culturels et sportifs	Education Poste	<i>Hôpital (maison médicale)</i>
8		Service à la personne Equipements culturels et sportifs	Service à la personne
9		Bar, restaurant	Poste
10		Cybercafés, points internet	
11		Jardins, squares	
12		Gare	

Note : en italique sont représentés les éléments ajoutés par les participants

# Evaluer le bien-être sur un territoire

Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux

Lise BOURDEAU-LEPAGE (Dir.)





# Evaluer le bien-être sur un territoire



Comprendre pour agir sur les facteurs  
d'attractivité territoriaux

Dirigé par

Lise BOURDEAU-LEPAGE



## Origine

---

Cet ouvrage est issu du projet BRRISE (Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales), projet de recherche du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) qui a bénéficié d'un financement de l'INRAE, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI). La responsable scientifique était Lise Bourdeau-Lepage. Les partenaires du projet étaient : le CNRS avec l'UMR 5600 EVS, l'AMRF, l'ARADEL, Cap Rural et VAA - Conseil.

## Participants au projet BRRISE du côté recherche au sein de l'UMR EVS

---

Lise Bourdeau-Lepage, Lisa Rolland, Sixtine Gibert, Pauline Texier, Anouk Sergent, Kenji Fujiki, Didier Soto, William Langlois De Septenville, Maxime Fichet, Clémence Crapart, Guillaume Barral, Octavie Paris, Hugo Carré, Antoine Torre, Muriel Maillefert.

## Participants au projet BRRISE du côté partenaires acteurs

---

Claudine Pilton (ARADEL), Mylène Thou (Cap Rural), Guillaume Petit (VAA Conseil) Pierre-Marie Georges (AMRF), Pierre-Marie Chapon (VAA Conseil), Cédric Szabo (AMRF), Anne Carton (Cap Rural), Léa Delefortrie (VAA Conseil : conception maquette).

## Rédacteurs de l'ouvrage

---

Lise Bourdeau-Lepage, pour l'ensemble de l'ouvrage à l'exception du chapitre 1 et de l'avant-propos de la partie 2, rédigés par Guillaume Petit et relus par Lise Bourdeau-Lepage.

## Pour citer cet ouvrage

---

BOURDEAU-LEPAGE Lise (dir.), 2020, *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, Editions VAA Conseil, 87 pages, en ligne : <https://www.psdr-ra.fr/BOITE-A-OUTILS/Bien-etre-et-attractivite-territoriale>



# Sommaire

---

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ? .....	5
II. Les quatre outils proposés dans ce guide .....	7
III. Ce que vous trouverez dans ce guide .....	11
<b>Partie 1 : Le diagnostic territorial .....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 - Diagnostic et territoire .....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 2 - Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure du bien-être ..</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion partie 1 .....</b>	<b>40</b>
<b>Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être .....</b>	<b>43</b>
<b>Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives .....</b>	<b>44</b>
<b>Chapitre 3 – A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants .....</b>	<b>50</b>
<b>Chapitre 4 – A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être .....</b>	<b>61</b>
<b>Chapitre 5 - Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour leur bien-être sur un territoire .....</b>	<b>72</b>
<b>Conclusion partie 2 .....</b>	<b>75</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>78</b>



# Introduction

---

Proposer un ouvrage constituant un guide méthodologique pour évaluer le bien-être sur un territoire peut paraître à première vue un peu singulier. Nous pouvons en convenir, en particulier, si nous pensons au rayon « bien-être » des librairies, qui est chargé d'ouvrages en psychologie ou développement personnel sur le bonheur et sa quête, l'épanouissement personnel, la beauté, le yoga, la détente, l'alimentation saine, le soin, etc.

Cependant, si nous dépassons cette vision, nous pouvons mettre en évidence un certain nombre d'avantages à mener des diagnostics territoriaux à l'aune du bien-être.

## I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ?

Reconnaissons que le but des politiques publiques françaises est *a priori* de faire en sorte que les Français vivent le mieux possible. A l'échelle locale, il s'agit pour les acteurs territoriaux de mener des actions qui conduisent à une meilleure adéquation entre la demande des habitants et les potentialités de leur territoire dans le but d'améliorer la situation de leurs concitoyens.

Pour ce faire, ils doivent connaître les besoins des habitants de leur territoire mais aussi repérer les atouts et les faiblesses de ces derniers (Encadré 1). C'est justement ce que permettent les méthodes de diagnostic centrée sur le bien-être.

## La variabilité du niveau de bien-être sur les territoires

Tous les territoires n'apportent pas le même niveau de bien-être aux individus pour deux principales raisons car :

- 1) Tous les individus ne présentent pas les mêmes préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être,
- 2) Tous les territoires ne possèdent les mêmes aménités ou attributs.

Ainsi, un homme pourra être bien sur un territoire alors que sa femme ne le sera pas, car elle n'aura pas les mêmes préférences que son mari en matière d'éléments constitutifs de son bien-être.

A cela, il faut ajouter le fait que chaque individu développe un rapport affectif à l'espace qui lui est propre.

Ainsi, on peut considérer que « **le bien-être d'un individu est une combinaison subtile entre ses aspirations et ce que lui offre son espace de vie sachant que ce dernier influence ses aspirations** » (Bourdeau-Lepage, 2019<sup>1</sup>).

Etant donné que chaque territoire se caractérise par un faisceau d'aménités positives et/ou négatives et qu'il existe une variabilité des préférences entre les individus, il pourra en même temps, apporter un niveau de bien-être élevé pour un individu et faible pour un autre.

Source : *Elaboration Bourdeau-Lepage décembre 2019.*

Ces méthodes révèlent les éléments potentiellement constitutifs du bien-être des personnes sur un territoire, comme par exemple, la méthode de co-construction Spiral, dont l'objectif est de définir pour tous le bien-être et les éléments qui y contribuent (Conseil de l'Europe, 2005<sup>2</sup>). Si ces approches sont peu nombreuses et en sont encore à leur début, leur apport est important. En effet, au-delà de la mise en évidence de différences de préférences entre personnes ou groupes de personnes, mobiliser les **protocoles méthodologiques centrés sur le bien-être** pour faire un **diagnostic de territoire** conduit à **porter un nouveau regard sur les territoires et sur leurs aménités**. Cela permet de **comprendre comment se construit le bien-être** d'un individu ou d'un ensemble d'individus **sur le territoire**.

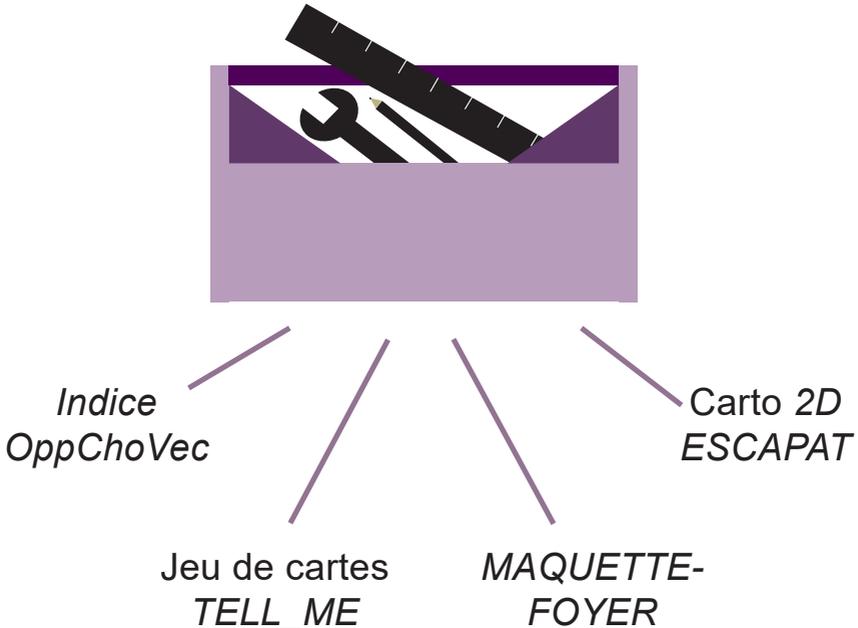
<sup>1</sup> Bourdeau-Lepage L., 2020, Mesurer le bien-être sur un territoire, *Mondes sociaux*, 30 juin 2019, <https://sms.hypotheses.org/20018>

<sup>2</sup> <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=La+m%C3%A9thode+SPIRAL>

Ainsi, en utilisant les outils proposés dans ce guide, les acteurs territoriaux seront armés pour penser autrement l'aménagement de l'espace habité et mener des **politiques publiques alternatives** qui conduisent à un niveau de bien-être plus élevé des populations et placent l'humain et son environnement au cœur du dispositif.

## II. Les quatre outils proposés dans ce guide

Quatre outils sont proposés dans ce guide. Ils mobilisent chacun différentes approches : individuelle ou collective, avec ou sans les habitants, à l'échelle communale ou du foyer, en s'appuyant sur des données statistiques, une carte, une maquette ou un jeu, etc. Chacun permet de cibler le diagnostic sur une dimension spécifique du bien-être sur un territoire (Tableau 1).



**TABLEAU 1 : Les outils et protocoles méthodologiques, à l'aune du bien-être, proposés dans ce guide**

Nom/ caractéristiques	Indice <i>OppChoVec</i>	Jeu de cartes <i>TELL_ME</i>	MAQUETTE - FOYER	Carto 2D ESCAPAT
<b>Avec qui ?</b>	Aucune mobilisation nécessaire des habitants	Habitants enquêtés	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement
<b>Quelle échelle spatiale ?</b>	Plusieurs échelles possibles : communes, intercommunautés, départements...	A toutes les échelles spatiales: communes, intercommunautés, départements, pays	Unique : le logement	Multiple : Quartier, bourg, centre-bourg, îlot, ...
<b>Ce que cela permet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer le bien-être d'un individu sur un territoire</li> <li>- Révéler les inégalités socio-spatiales</li> <li>- Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révéler les préférences des individus en matière d'éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être sur un territoire</li> <li>- Mesurer le bien-être d'un individu/ des individus sur différents territoires</li> <li>- Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être pour des individus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être</li> <li>- Repérer dans l'environnement proche du logement les éléments importants</li> <li>- Saisir ce qui fait l'espace domestique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révéler les éléments de bien-être et les attentes des habitants</li> <li>- Comprendre la construction du bien-être à l'échelle collective</li> <li>- Détecter les lieux-phares et la matérialité des réseaux sociaux</li> </ul>

Source : *Elaboration Bourdeau-Lepage février 2020.*

Le premier outil présenté utilise l'indice de bien-être *OppChoVec*. Il permet d'évaluer le bien-être sur un territoire de manière purement théorique sans consulter les habitants.

C'est un outil qui a pour objectif de :

1. Positionner un **territoire par rapport à ses voisins** ou d'autres territoires,
2. Repérer les **zones en difficulté** sur un territoire, zones qui pourraient être la cible d'une action publique,
3. Révéler les **éléments forts du territoire en matière de bien-être** qui pourraient être mobilisés pour servir de support à une campagne en matière d'attractivité,
4. Etablir des **hypothèses de travail** pour mener d'autres phases de diagnostic.

Il conduit à la production de cartes et à l'analyse d'inégalités socio-spatiales de bien-être sur les terrains d'étude.

Le deuxième outil proposé est l'outil *TELL\_ME*. Il se compose d'un jeu de cartes et d'un questionnaire. Il permet de **connaître les éléments jugés comme les plus importants ou les moins importants pour leur bien-être par les habitants d'un territoire**, que ce soit un quartier, un arrondissement, un bourg, une ville, une intercommunauté, un département, une région, un pays. *TELL\_ME* se base donc sur les déclarations des personnes.

L'outil permet de :

1. Révéler les **préférences des individus ou d'un individu** en matière **d'éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être** sur un territoire,
2. **Mesurer le bien-être d'un individu/des individus** sur différents **territoires en fonction des éléments essentiels qu'il/ils déclare/nt** pour son/leur bien-être,
3. **Positionner un territoire par rapport aux autres** en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être pour des individus,
4. **Envisager des aménagements ou des mesures de politiques publiques** ciblés envers les habitants en fonction de leurs préférences.

Le troisième outil proposé se déploie à une échelle très fine, celle du logement.

A l'aide d'une *MAQUETTE-FOYER* et d'un protocole méthodologique, sont identifiés et hiérarchisés les **éléments matériels et immatériels de bien-être essentiels** à l'échelle du **foyer pour un groupe d'individus**.

L'outil allié à son protocole méthodologique présente donc un double intérêt. Il offre la possibilité de :

1. Réfléchir **collectivement à un logement** où chacun pourrait être **le mieux possible**,
2. Repérer les **éléments dans l'environnement immédiat du logement qui sont importants pour les habitants**.

Les résultats produits conduisent à dégager des pistes de réflexion pour l'ingénierie opérationnelle (Moser & Weiss, 2003<sup>3</sup>), par exemple, en anticipant la demande des locataires ou des propriétaires lors de l'élaboration des grands projets immobiliers. Ainsi, le **protocole proposé s'inscrit dans les travaux sur le foyer compris comme un territoire fondamental**, c'est-à-dire la « forme élémentaire et *a priori* du territoire » (Di Méo, 1998, p. 100<sup>4</sup>), qui porte l'identité sociale minimale et essentielle, quelquefois individuelle, plus souvent familiale ou clanique (Duncan, 1982<sup>5</sup>). Le foyer est vu comme un **espace domestique** : anthropique (une construction, un aménagement), différencié (l'espace est organisé, on n'y fait pas n'importe quoi n'importe où), privé (le *chez-soi*), familial (l'espace du ménage), corporel (espace conçu et fonctionnant pour des corps individuels).

Le quatrième outil, la cartographie 2D *ESCAPAT* mobilise également les habitants. *ESCAPAT* permet aux habitants de **se projeter dans un territoire** donné : leur quartier ou le centre-bourg de leur espace de vie. A travers l'appréhension des expériences et du vécu des habitants, les acteurs qui l'utilisent pourront :

1. Identifier les **lieux-phares**, les « lieux-cœurs » (Bonnemaison, 1981<sup>6</sup>) qui sont **favorables** pour le bien-être des individus du territoire,

<sup>3</sup> Moser G., K. Weiss (dir.), 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 396 p.

<sup>4</sup> Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.

<sup>5</sup> Duncan J.S., 1982, *Housing and identity. Cross-cultural Perspectives*, New-York, Holmes & Meier Pub, 250 p.

<sup>6</sup> Bonnemaison J., 1981, *Voyage autour du territoire, L'espace géographique*, 10, 4, pp. 249-262.

2. Déterminer les **éléments indispensables pour le bien-être** des habitants d'une commune ou d'un quartier,
3. Matérialiser les **relations sociales** sur un territoire et connaître l'étendue spatiale des réseaux et des mobilités,
4. Détecter la présence ou l'absence de **liens sociaux** entre les habitants du territoire enquêté,
5. Identifier **les personnes ou les éléments** qui favorisent le **lien social**.

Ainsi, peuvent être **analysées les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être** permettant lors de l'élaboration d'actions publiques, une meilleure prise en compte de la demande sociale relative aux éléments matériels et immatériels de bien-être.

### III. Ce que vous trouverez dans ce guide

Ce guide propose **quatre outils complémentaires pour faire un diagnostic sur un territoire**. Ces outils peuvent également venir alimenter une démarche d'évaluation pour l'action publique. Ce guide invite à placer la notion de bien-être au cœur de l'action collective et à considérer que l'information sur les territoires est aussi produite par les habitants. Il met également à disposition une **méthode pour élaborer avec les habitants des pistes d'action pour le bien-être** sur un territoire.

Il est destiné à tous les acteurs territoriaux **qui pensent** que :

1. La recherche du **bien-être** des populations est l'un des **objectifs majeurs de l'action publique**,
2. La prise en compte des besoins des populations est essentielle pour construire un projet sur un territoire,
3. Les connaissances des habitants sont des ressources indispensables pour progresser.

Ce guide se veut pédagogique. Il accompagne donc le lecteur **pas à pas** dans l'exécution de l'outil choisi (exception faite de *TELL\_ME* dont la présentation

est plus succincte). Ainsi, pour chacun des 4 outils proposés, le guide :

1. Introduit une **présentation** rapide de l'outil,
2. Présente les étapes de **construction** de l'outil,
3. Explique comment **utiliser** l'outil.
  - Un déroulé très précis déploie les différentes étapes.
  - Des éléments de langage sont suggérés pour animer les groupes de discussion.
  - Des grilles d'observation sont fournies.
4. Expose des possibilités d'**analyse des résultats**.
  - Des exemples d'analyse sont présentés.

Chaque rubrique est illustrée avec des exemples issus de ce qui a été fait au sein du projet de recherche BRRISE, permettant au lecteur de réaliser ce qui est faisable et d'avoir une prise en main des outils plus aisée. Ces exemples sont identifiés de cette manière :

B  
R  
R  
I  
S  
E

A cela s'ajoutent :



Une **boîte à outils** contenant la liste des éléments et des compétences nécessaires pour mobiliser la méthode



Les **points de vigilance**



Les points d'**intérêt** mais aussi des encadrés comme celui sur la manière de construire un échantillon et une feuille de quota

Le guide est divisé en deux parties.

La partie I traite des **grandes caractéristiques du diagnostic territorial**. D'abord, il est rappelé ce qu'est un diagnostic territorial, ses origines, ses étapes d'élaboration, mais aussi les **différentes visions/démarches** que l'on rencontre. Ensuite, sont exposées succinctement les différentes manières d'élaborer un diagnostic avec leur avantage et leur inconvénient (chapitre 1). Enfin, sont présentés **deux outils mobilisés** mais non créés au cours du projet BRRISE pour effectuer un diagnostic territorial : le premier à l'aide d'une mesure objective du bien-être, l'**indice OppChoVec** (chapitre 2, II) et le second **TELL\_ME** à l'aide d'un jeu de cartes et des déclarations des habitants (chapitre 2, III).

La partie II est consacrée aux outils élaborés dans le cadre du projet de recherche BRRISE pour mener avec les habitants un diagnostic de territoire à l'aune du bien-être. L'entrée choisie est la détermination des éléments essentiels pour le bien-être des habitants. D'abord, est présenté l'**intérêt des approches participatives** et les différentes méthodes existantes. Ensuite, l'outil **MAQUETTE-FOYER** et son protocole méthodologique avec comme indiqué précédemment ses étapes de construction, d'utilisation et d'analyse des résultats (chapitre 3). Par la suite, est présenté l'outil **2D ESCAPAT** (chapitre 4). Puis la méthode utilisée dans BRRISE pour déterminer avec les habitants des **pistes d'actions possibles** pour résoudre certains problèmes entravant leur bien-être sur leur territoire (chapitre 5). Le guide s'achève sur quelques considérations, échanges de point de vue et retours réflexifs sur les outils proposés.



# Partie 1 : Le diagnostic territorial

---

Avant d'aborder plus spécifiquement la mesure du bien-être et la description détaillée de l'*indice OppChoVec* et du jeu de carte *TELL\_ME* (chapitre 2), il convient de revenir sur les éléments-clés du diagnostic territorial, afin d'en décrire la genèse, les caractéristiques, les évolutions et les outils (chapitre 1).

## Chapitre 1 : Diagnostic et territoire

### I. Les origines du diagnostic territorial

A l'origine utilisé dans la **sphère médicale**, le terme de diagnostic désigne l'analyse d'un corps malade à partir de la constatation de symptômes, en vue de dispenser des soins adéquats. Il commence à être associé au territoire à partir du 19<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la construction d'importants aménagements qui vont structurer l'espace : routes, chemin de fer et gares, équipements portuaires. Les diagnostics se multiplient à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, en lien avec l'urbanisation du territoire, le développement de la protection foncière et des réglementations en matière d'étalement urbain ou de santé.

Lors de la décentralisation et l'apparition de la démarche de développement local, le diagnostic devient un **véritable outil territorial d'aide à la décision**. Le développement est désormais pensé à une échelle plus fine. Il prend en compte les caractéristiques des territoires envisagés dans leur diversité. Il tente de placer les acteurs locaux au premier plan. Il devient alors primordial de mieux saisir les éléments qui façonnent le territoire. Les diagnostics territoriaux sont une aide précieuse car ils permettent alors « l'augmentation de la capacité des acteurs d'un territoire à maîtriser les processus qui les

concernent »<sup>7</sup>. Le diagnostic marque un véritable **temps d'impulsion**, une mise en tension des acteurs, orientés vers l'action. Le diagnostic territorial est également défini comme « l'étape préalable et le fondement d'un processus d'action ; il vise à identifier les forces et les faiblesses d'un territoire en s'efforçant de mettre en perspective l'ensemble des ressources de ce territoire (enjeux) » (Hommage C., 2007<sup>8</sup>). Il s'agit d'un **outil d'aide à la décision applicable à toutes les thématiques de développement territorial et à différentes échelles spatiales**.

La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) dont les fonctions sont aujourd'hui assurées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a défini le diagnostic territorial comme un « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future » (DATAR citée par la CNSA et ANCREAI, 2016, p. 9<sup>9</sup>).

## II. Les étapes du diagnostic territorial

Le diagnostic territorial est un préalable à tout projet de développement territorial. Quelle que soit sa forme, il reste un processus obéissant à 4 étapes :

**Etape 1** : Définir le **périmètre du territoire enquêté** avec ses populations cibles et les enjeux associés ;

**Etape 2** : Collecter les **données qualitatives et quantitatives**, selon les thématiques du diagnostic et la méthode appliquée. Ces données intègrent une dimension rétrospective et prospective avec l'emploi de projections et de prévisions. Le parangonnage de ces données avec celles d'autres échelles territoriales ou d'autres territoires permet de mettre en avant les spécificités du territoire d'étude ;

<sup>7</sup> Lardon S. & Piveteau V., 2005, Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, *Géocarrefour*, vol. 80/2, pp. 75-90.

<sup>8</sup> Hommage, C., 2007, La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne, *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40(1), pp. 79-95.

<sup>9</sup> CNSA & ANCREAI, 2016, *Guide méthodologique pour construire un diagnostic territorial partagé*, 70 p. [https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa\\_-\\_dtp\\_version\\_definitive\\_validee.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_-_dtp_version_definitive_validee.pdf)

**Etape 3 : Analyser les données** avec l'aide de différents outils (Cf. III de cette partie) ;

**Etape 4 : Etablir un état des lieux et formuler des préconisations.** Ce travail de détermination d'une stratégie et d'actions pour le développement local doit répondre aux enjeux présents et mis en avant par le diagnostic.

Le diagnostic permet de modifier, redéfinir ou confirmer les orientations pour le développement local. Ses résultats peuvent aussi être employés comme un outil de communication auprès du public et des élus. En outre, le diagnostic territorial est adaptable en fonction des thématiques et des acteurs mobilisés et peut être appréhendé à partir de différentes méthodes.

Le diagnostic peut consister en une analyse construite sur un **état des lieux basé** sur les **données statistiques** ou issues de la littérature grise. On parlera alors de **données froides** et d'approches objectives (III à suivre). Il peut également mobiliser des informations, ressentis, points de vue... recueillis auprès des acteurs et des habitants d'un territoire. On parlera alors de **données chaudes** et d'approches subjectives.

## III. Diagnostics territoriaux, données froides et outils

Le diagnostic territorial, dont la réalisation est confiée aux seuls experts et **techniciens**, mobilise et analyse principalement des **données froides**, comme des statistiques.

- **Statistiques & classification**

Un bon exemple est celui du Diagnostic Santé Environnement des habitants de la Métropole de Lyon de 2018<sup>10</sup>. Il est réalisé par des techniciens de la collectivité lyonnaise, de l'Observatoire Régional de Santé et du Cerema.

---

<sup>10</sup> ORS, Cerema et Métropole de Lyon, 2018. Diagnostic Santé Environnement de la Métropole de Lyon, [https://www.grandlyon.com/fileadmin/user\\_upload/media/pdf/environnement/plan-metropolitain-sante-environ-nement\\_diagnostic-sante.pdf](https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/plan-metropolitain-sante-environ-nement_diagnostic-sante.pdf)

L'état des lieux et l'analyse sont uniquement basés sur des **données froides** liées aux thématiques de l'environnement, des équipements, de la santé et des habitudes des habitants etc. Les auteurs proposent une description itérative de l'ensemble des variables retenues ainsi qu'une analyse qui s'appuie sur une méthode de **classification**, la classification ascendante hiérarchique. Cette classification permet de regrouper des territoires dont le profil est similaire au regard de variables sélectionnées. Dans le diagnostic de la Métropole, 10 variables sur le cadre de vie, la démographie et la situation sanitaire des communes sont retenues pour catégoriser les communes en 5 groupes : des communes au profil socio-sanitaire largement défavorable, surtout à l'est, aux communes socialement favorisées et en meilleure santé, où sont surreprésentées les communes au nord de la collectivité.

#### • Statistiques & indices composites

Autre méthode purement technique et statistique, l'établissement **d'indices composites**. Ces indices permettent de hiérarchiser des territoires par une approche statistique combinant des données sélectionnées sur les populations ou organisations en place. Particulièrement notoires dans le domaine socio-économique comme le PIB ou l'IDH, les indices composites sont utilisés dans le domaine de la prévention comme l'est le **score de fragilité sociale** de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse<sup>11</sup>.

Les indices composites et les méthodes de classification automatique permettent d'agglomérer des données, pondérées ou non et, à travers une **analyse multivariée**, d'aboutir à une **catégorisation des territoires** et à une **hiérarchisation** des actions et lieux d'action.

L'emploi de ces méthodes nécessite des connaissances approfondies en statistiques. Il est également nécessaire d'accorder une vigilance particulière quant à leur biais. En effet, elles tendent à **lisser les données** ou au contraire à **faire ressortir des valeurs extrêmes**. Il convient de les repérer dans les séries de données mobilisées et les prendre en compte dans la lecture des résultats finaux, afin de ne pas altérer la définition des enjeux territoriaux et des actions. Ils peuvent faire l'objet d'une cartographie pour restituer leur résultat.

---

<sup>11</sup> Consulter le site de l'Observatoire interrégime des situations de fragilité édité par les Carsat et le CGSS sur [www.observatoires-fragilites-national.fr](http://www.observatoires-fragilites-national.fr)

## • Représentation graphique

Ainsi, la **représentation graphique** est un outil majeur des documents d'analyse en général et des diagnostics territoriaux. Elle sert à **visualiser, synthétiser et transmettre des connaissances** sur les données récoltées et choisies pour répondre à la problématique étudiée. Elle répond à un ensemble de règles (Bertin, 1967<sup>12</sup>). Par ailleurs, les **représentations graphiques et cartographiques résultent de choix réalisés** par ceux qui produisent les diagnostics, à travers les travaux de discrétisation (organisation en classes des données) et les choix de sémiologie graphique. De manière synthétique, les représentations graphiques et cartographiques sont utiles à des  **fins** :

1. **Exploratoires** pour déterminer des tendances et orienter la réflexion tout au long de la démarche de diagnostic,
2. De **compréhension** afin de transmettre visuellement les caractéristiques d'un territoire,
3. **Argumentaires** afin de justifier les analyses et les choix de préconisations auprès des décideurs du territoire.

Cependant, une mauvaise application des règles de sémiologie et de discrétisation peut altérer la compréhension des données et leur analyse.

## • Matrice FFOM, pour une vision systémique et prospective d'une problématique étudiée

La **matrice FFOM** est l'un des outils du diagnostic territorial les plus connus. Il permet de dégager une stratégie sur la base d'une part de la définition des **forces** et des **faiblesses internes** au territoire et d'autre part des **opportunités et des menaces, d'origine externe**.

**TABLEAU 2 : Matrice FFOM** (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

	Positif	Négatif
Interne	Forces	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces

Source : adapté par Bourdeau-Lepage Février 2020 de Harvard Business School, 1950-60 dont l'origine indéterminée.

<sup>12</sup> Bertin J., 1967, *Sémiologie graphique. Les diagrammes. Les réseaux. Les cartes*, Paris, Mouton et Gauthier-Villars, 431 p.

Cette matrice permet d'avoir une **approche globale**, de visualiser l'ensemble des éléments, y compris prospectifs, pouvant influencer la résolution d'une problématique, en confrontant les points positifs à exploiter ainsi que les points négatifs à minimiser ou éviter. Cette matrice est adaptable en fonction des besoins et est facilement appropriable.

Cependant, il convient de veiller à **évaluer l'importance de chacun des éléments** dans la problématique considérée afin de cerner et d'analyser correctement les possibilités du territoire. En outre, il est nécessaire de prendre en compte **la dimension d'incertitude et de subjectivité des opportunités et menaces**, dans leur interprétation et dans leur intégration dans l'analyse globale.

Si les outils et méthodes présentés ci-dessus peuvent répondre à des besoins précis, il existe aujourd'hui des **méthodes de diagnostic territorial** dont la **démarche** est plus **collaborative**, et **implique des acteurs non experts** mais dont le savoir peut s'avérer essentiel ; il s'agit des habitants comme nous le verrons dans la partie 2 du guide. On parle alors de **données chaudes**. Le diagnostic territorial peut ainsi être envisagé sans les habitants (partie 1 du guide) ou avec les habitants (partie 2 du guide).

# Chapitre 2 : Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure du bien-être

## I. Les différentes approches du bien-être

Le bien-être est une notion **relative et multidimensionnelle** dont la **mesure est complexe**. C'est une notion qui s'appréhende de différentes manières. La médecine, la psychologie, l'économie ou encore la géographie ne définissent pas le bien-être de la même manière. Des variations existent également au sein même des disciplines, notamment en économie. Le bien-être est ainsi eudémonique, hédoniste, objectif ou subjectif. Il relève de différentes approches : universaliste, capabiliste ou encore contextualisée<sup>13</sup>.

Pour leur part, la grande majorité des économistes, influencés par la théorie utilitariste, évaluent traditionnellement le niveau de **bien-être** d'un individu à travers son **revenu**, réduisant le bien-être à une seule dimension. Pourtant, ils savent que le lien entre le niveau de richesse et le bien-être subjectif (déclaré) peut être remis en question. C'est le paradoxe d'Easterlin (1995 et 2001<sup>14</sup>) *l'argent ne fait pas le bonheur mais il y concourt jusqu'à un certain point*. Ils reconnaissent également que les différences sont fréquentes entre la situation objective des personnes, comme leur état de santé, leur genre ou leur âge et leur sentiment de bien-être, et leur niveau subjectif de bien-être.

---

<sup>13</sup> Maslow A.-H., 1954, *Motivation and Personality*, New-York, Harper & Row, 411 p.  
Diener E., 1984, Subjective well-being, *Psychological Bulletin*, 95, pp. 542-575.  
Bailly A., 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF (espace et liberté), 239 p.  
Cantril H., 1965, *The pattern of human concerns*, New Brunswick, Rutgers University Press.  
Sen A., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, pp. 169-221.

<sup>14</sup> Easterlin R.A., 1995, Will Raising the Income of All Increase the Happiness of All, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 27, pp. 35-47

Easterlin R.A., 2001, Income and Happiness: towards a Unified Theory, *Royal Economic Society*, 111, pp. 465-484.

- **Les mesures objectives du bien-être : l'exemple de l'indice OppChoVec**

Ces constats ont conduit certains économistes à évaluer le **niveau de bien-être** d'un individu, non plus à partir d'un simple étalon de mesure tel que le niveau de richesse mais à l'aide d'un **indice composite** prenant en considération **plusieurs éléments objectivement constitutifs au bien-être d'un individu**. Ils tentent ainsi de saisir les différentes dimensions du bien-être et de proposer une mesure du bien-être objectif. De cette manière, le niveau de bien-être des individus est évalué à partir d'un ensemble d'éléments jugés essentiels sans consulter les individus. Il est alors possible de comparer à un même moment le niveau de bien-être d'un individu moyen sur un territoire *alpha* au niveau de bien-être d'un individu moyen sur un territoire *bêta*.

Une telle mesure est particulièrement intéressante lorsque l'on fait un diagnostic de territoire car elle permet de placer les **individus au centre de l'analyse** et de considérer qu'il existe des **conditions objectives sur un territoire permettant l'épanouissement des personnes**.

La mesure proposée dans ce guide est basée sur l'indice de bien-être CAS (pour CApabiliste et Spatialisé), élaboré par Bourdeau-Lepage et Tovar en 2010<sup>15</sup>. Elle présente un double intérêt car elle :

1. Prend en compte non pas **1** mais **3 dimensions** du bien-être,
2. Considère que **l'espace n'est pas neutre** pour les individus.

L'indice de bien-être CAS opérationnalise l'**approche du bien-être d'Amartya Sen** (1985<sup>16</sup>). Il reprend trois des quatre éléments clefs du bien-être chez Sen : 1) le bien-être comme liberté nommées les opportunités , 2) la liberté de choix et 3) le vécu : les réalisations effectives. Cette mesure laisse de côté les valeurs et la moralité, composantes de la « liberté d'agence » chez

---

<sup>15</sup> Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2010, Une accélération de la différenciation socio-spatiale en Île-de-France ? Réponse à l'aide de l'approche par les capacités, *Colloque AISRe – ASRDLF*, Aoste.  
Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*, <https://www.metropolitiques.eu/Bien-etre-en-Ile-de-France.html>

Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2013-3, pp. 491-521.

<sup>16</sup> Sen A.K., 1985, Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984, *Journal of Philosophy*, 82, pp. 169-221.

Sen - avec le bien-être comme liberté - face à la difficulté d'en donner une traduction en indicateurs statistiques spatialisés.

L'indice CAS est une mesure du niveau de bien-être d'un individu moyen sur une commune que l'on peut qualifier de théorique. Après quelques modifications apportées à l'indice CAS, l'indice de bien-être **OppChoVec** est mobilisé ici pour établir un diagnostic de territoire sans les habitants.

- Une mesure du bien-être élaborée à partir d'éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire, basée sur les déclarations des personnes : le jeu de cartes **TELL\_ME**

On peut aller un peu plus loin dans le raisonnement énoncé précédemment et considérer que, bien qu'il existe des éléments constitutifs objectifs au bien-être des individus, le contexte (économique, politique, géographique, social, ..., le lieu de vie) et les préférences des individus jouent un rôle dans la constitution du bien-être des individus (voir l'encadré 1 à ce sujet).

Ces constats ont conduit certains chercheurs à tenter de mettre au point une mesure qui permette de **mesurer le bien-être sur un territoire** en prenant en considération : 1) un panel d'**éléments potentiellement constitutifs du bien-être** d'un individu sur un territoire et 2) la **variabilité des préférences des individus**.

Une de ces mesures est l'outil **TELL\_ME** dont l'idée revient à Lise Bourdeau-Lepage en 2015. **TELL\_ME** permet d'appréhender la variabilité des préférences des individus en interrogeant directement ces derniers sur leurs préférences à partir d'un ensemble d'éléments potentiellement constitutifs de leur bien-être sur un territoire. Cet outil est présenté un peu plus loin dans ce chapitre (III).

## II. L'indice de bien-être objectif OppChoVec

- Découvrir l'indice de bien-être objectif OppChoVec

L'indice **OppChoVec** est élaboré à l'échelon communal.

Il peut bien sûr être calculé à une autre échelle, cependant ne pas oublier : 1) que le choix de l'échelle dépend de la taille du territoire sur lequel va se faire le diagnostic, 2) que plus l'unité spatiale de calcul d'OppChoVec est fine plus le diagnostic sera circonstancié et 3) qu'il est souvent difficile de collecter des données à une échelle plus fine que la commune.

**OppChoVec** se compose de 3 dimensions :

1. Les **opportunités (Opp)** qui sont offertes aux individus,
2. La **liberté de choix (Cho)** que détiennent les individus,
3. Le **vécu (Vec)** des individus.

Chacune de ces 3 dimensions est traduite par plusieurs indicateurs et variables statistiques  $j_k$  présentées dans le tableau 3 avec leurs formules mathématiques et leur pondération  $p_{jk}$  de manière à guider leur construction dans l'étape suivante.

TABLEAU 3 : Les trois dimensions d'OppChoVec et leurs indicateurs

Les 3 dimensions $k$	Indicateurs retenus $j_k$	Variables statistiques mobilisées & formules
<b>Opp</b> Opportunités offertes aux individus	<b>Opp1</b> « Avoir une bonne éducation »	<p><b>Niveau d'éducation moyen de la population corrigé de la structure par âge</b></p> <p><math>Opp1_i = e_i = \sum_k e_{ia} p_{ia} / p_i</math> : niveau d'éducation de la population de la commune <math>i</math> qui correspond à somme, pondérée par le niveau de diplôme <math>e_{ia}</math> des classes d'âge, de la proportion <math>p_{ia} / p_i</math> de chaque classe d'âge <math>a</math> dans la population totale où <math>k</math> est le niveau de diplômes (<math>k=1, \dots, 7</math>). Le niveau d'éducation est apprécié à l'aide du dernier diplôme obtenu par les individus sortis du système éducatif</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>
	<b>Opp2</b> « Etre inséré dans un environnement social diversifié »	<p><b>Diversité sociale des personnes travaillant et habitant dans la commune</b></p> <p><b>Diversité jour</b> (<math>d_i^{jour}</math>) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes travaillant (15-64 ans) dans la commune <math>i</math>. <span style="float: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,125</math></b></span></p> <p><b>Diversité nuit</b> (<math>d_i^{nuit}</math>) : indice de Theil d'inégalités entre les proportions des CSP des personnes résidant dans la commune <math>i</math>. <span style="float: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,125</math></b></span></p>
	<b>Opp3</b> « Avoir les moyens de la mobilité minimale »	<p><b>Proportion de la population disposant d'une voiture et/ou ayant accès à un réseau de transport en commun</b></p> <p><math>Opp3_i</math> de la population de la commune <math>i</math> varie de 0 (mobilité potentielle nulle) à 1 (mobilité potentielle parfaite) et s'écrit <math>Opp3_i = \frac{1}{2} (v_i + g_i)</math> avec :</p> <p><math>v_i</math>, proportion dans la population de la commune <math>i</math> des ménages disposant au moins d'une voiture ;</p> <p><math>g_i = 1</math> ou 0 paramètre qualitatif égal à 1 si la commune possède au moins un accès à un réseau de transport en commun (train, tram, métro, bus, car) et égal à 0 sinon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>
	<b>Opp4</b> « Avoir accès aux TIC »	<p><b>Moyenne de la couverture locale pour le réseau Internet et la 4G</b></p> <p><math>Opp4 = \frac{1}{2} (r_i + t_i)</math> avec :</p> <p><math>r_i</math> : part de la population de chaque commune <math>i</math> couverte par la technologie mobile la plus avancée dont le déploiement soit assez avancé : la 4G</p> <p><math>t_i</math> : part de la population couverte pour chaque commune <math>i</math> par un réseau dont le débit théorique de téléchargement de l'information est supérieur à 30Mbit/s.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b></p>

Les 3 dimensions $k$	Indicateurs retenus $j_k$	Variables statistiques mobilisées & formules
<b>Cho</b> <b>Liberté de choix</b>	<b>Cho1</b> « Ne pas être discriminé(e) »	<b>Quartier(s)cible(s) de la politique de la ville</b> $Cho1_i = e^{-c_i}$ avec $c_i$ nombre de quartiers cibles politique de la ville dans chaque commune $i$ . <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,5</math></b>
	<b>Cho2</b> « Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques »	Proportion des individus résidant dans chaque commune $i$ qui disposent du <b>droit de vote</b> (individus de nationalité française et de plus de 18 ans) <b>parmi la population en âge de travailler</b> (+16 ans); $Cho2_i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,5</math></b>
<b>Vec</b> <b>Vécus et réalisations</b>	<b>Vec1</b> « Avoir un revenu décent »	<b>Revenu fiscal moyen par foyer fiscal ; Vec1<sub>i</sub></b> Donnée disponible qu'au-delà d'un seuil de 11 foyers fiscaux imposés. Prendre la moyenne du canton pour approcher le revenu moyen pour les communes en deçà de ce seuil. <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>
	<b>Vec2</b> « Avoir un logement décent »	<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b> $Vec21_i = e^{-n_i}$ avec $n_i$ est le nombre moyen de personnes par pièce dans l'unité spatiale $i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>
		<b>Proportion des personnes vivant dans un logement possédant ses propres sanitaire, une salle d'eau</b> (avec douche ou baignoire), l'eau chaude, un moyen de chauffage et une cuisine intérieure avec évier ; $Vec22_i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>
	Proportion de la population occupant une <b>habitation individuelle</b> ; $Vec23_i$ <b>Pondération <math>p_{jk} = 1/12</math></b>	
<b>Vec3</b> « Etre bien inséré sur le marché du travail »	<b>Stabilité des emplois des individus résidant dans la commune <math>i</math> ; Vec3<sub>i</sub></b> Le classement des statuts sur le marché du travail, du plus précaire au plus stable, est le suivant : (1) chômeur, (2) emploi aidé, (3) contrat ponctuel (intérim, stage, intérim), (4) contrat à durée déterminée et (5) emploi stable (CDI, titulaire de la fonction publique, employeur, travailleur indépendant et aide familial). <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>	
<b>Vec4</b> « Etre proche des services »	<b>Nombre d'établissements vie courante accessibles en moins de 20 minutes du domicile ; Vec4<sub>i</sub></b> Vie courante : consommation de biens et services, santé, éducation, culture et divertissement et administration et gestion courante. Distances routières en temps entre ces services et la commune calculées en s'appuyant sur l'algorithme du plus courts chemins (Dijkstra, 1959) proposé par l'outil d'analyse réseau du logiciel Arc GIS <b>Pondération <math>p_{jk} = 0,25</math></b>	

Notes : Ce tableau a été adapté de Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2011, Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes, *Métropolitiques* et de Bourdeau-Lepage L. & E. Tovar, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *RERU*, 2013-3, pp. 491-521. Source : ©BRRISE, 2016.

## • Construire l'indice de bien-être *OppChoVec* sur un territoire

Pour construire l'indice de bien-être *OppChoVec*, il faut suivre les étapes suivantes :

**Etape 1 :** Collecter les données statistiques des communes  $i$  du territoire étudié.

Utiliser la colonne 2 « Indicateurs retenus  $j_k$  » du tableau 3 et les sources de données citées dans la boîte à outil.

**Etape 2 :** Calculer pour chacune des communes  $i$  du territoire étudié, chacun des indicateurs  $j_k$  composant les 3 dimensions  $k$  de *OppChoVec*,  $k = (Opp, Cho, Vec)$  c'est-à-dire : Opp1, Opp2, Opp3, Opp4, Cho1, Cho2, Vec1, Vec2, Vec3 et Vec4.

Suivre les indications données dans la colonne 3 « Variables statistiques mobilisées & Formules » du tableau 3.

**Etape 3 :** Rendre les indicateurs  $j_k$  commensurables (Opp1, Opp2, Opp3, Opp4, Cho1, Cho2, Vec1, Vec2, Vec3 et Vec4) puisqu'ils sont de nature différente (pourcentages, indicateurs binaires, valeurs absolues, ...) en vue de leur agrégation.

Pour cela, mobiliser la fonction de valorisation linéaire suivante :

$$v_{ijk}(x_{ijk}, \min x_{ijk}, \max x_{ijk}) = x_{ijk} - \min x_{ijk} / \max x_{ijk} - \min x_{ijk}$$

Pour chaque indicateur  $j_k$ , cette fonction linéaire mesure l'écart entre le score  $x_{ijk}$  de la commune  $i$  et le score minimal  $\min x_{ijk}$  enregistré dans l'ensemble des communes composant le territoire étudié exprimé en pourcentage de l'écart entre le score minimal  $\min x_{ijk}$  et le score maximal  $\max x_{ijk}$  enregistrés dans l'ensemble des communes du territoire étudié.

**Etape 4 :** Mesurer le niveau atteint par la commune  $i$  pour chacune des 3 dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec  $k = (Opp, Cho, Vec)$ . A cette fin, considérer  $d_{ik}$  comme une moyenne pondérée des scores  $v_{ijk}$  obtenus par  $i$  dans l'ensemble des indicateurs  $j_k$  qui décrivent cette dimension  $k$ . Elle s'écrit :

$$d_{ik} = (v_{ijk}, p_{jk}) = \sum j_k p_{jk} v_{ijk} / \sum j_k p_{jk}$$

Au sein de chaque dimension  $k$ , donner le même poids à chacun des indicateurs  $j_k$  utilisés, utiliser pour cela, les pondérations  $p_{jk}$  de la 3<sup>e</sup> colonne du tableau 3.

**Etape 5 :** Agréger les niveaux de bien-être  $d_{ik}$  obtenus dans chacune des 3 dimensions du bien-être  $d_{ik}$  avec avec  $k=(Opp, Cho, Vec)$ .  $OppChoVec_p$  l'indice de bien-être objectif de chaque commune  $i$  est donc une moyenne pondérée des niveaux de bien-être  $d_{ik}$ . Il s'écrit :

$$OppChoVec_i^{\alpha\beta} (d_{ik}, p_j) = \frac{1}{3} \left[ \sum_{(k=1)}^3 p_k d_{ik}^\beta \right]^{\alpha\beta}$$

avec :  $p_k$  le poids accordé à la dimension  $k$  d'*OppChoVec*,  $\alpha$  un paramètre d'aversion à la pauvreté ( $\alpha = 2,5$ ) et  $\beta$  un paramètre de complémentarité entre les dimensions  $k$  ( $\beta = 1,5$ ).

**Etape 6 :** Faire varier l'indice de bien-être **OppChoVec** pour chaque commune  $i$  du territoire entre 0 et  $10^{17}$  de manière à faciliter la lecture.

Un **OppChoVec** de 10 traduira un niveau bien-être maximal pour un individu moyen sur la commune étudiée alors qu'un indice proche de 0 signifiera que le niveau de bien-être théorique d'un individu moyen sur la commune étudiée est faible.

- Analyser le niveau de bien-être objectif sur un territoire

Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont préconisées.

**1. Examiner la distribution de l'indice de bien-être OppChoVec sur le territoire étudié**

Utiliser les outils de la statistique descriptive pour déterminer le niveau d'inégalités de bien-être entre les communes sur lesquelles est effectué le diagnostic territorial.

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici une illustration pour la Région Rhône-Alpes sur les données de 2012.  
**ILLUSTRATION 1 : Statistiques descriptives de l'indice OppChoVec région Rhône-Alpes sur données 2012.**

OppChoVec normalisé	Min	1er quantile	Médiane	Moyenne	3e quantile	Max	Ecart-type	Coefficient de Gini
	0	0,47	0,54	0,57	0,7	1	0,14	0,14

Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012.

<sup>17</sup> L'indice OppChoVec sera alors normalisé.

Les statistiques descriptives de la distribution des niveaux de bien-être *OppChoVec* des communes rhônalpines en 2012 font apparaître de faibles inégalités entre les communes rhônalpines : médiane, moyenne et 1<sup>er</sup> quantile présentant des valeurs proches, écart-type et le coefficient de Gini faibles.

Cette analyse classique et a-spatiale des résultats, doit être complétée par une analyse spatiale.

## 2. Cartographier l'indice de bien-être *OppChoVec* sur le territoire étudié

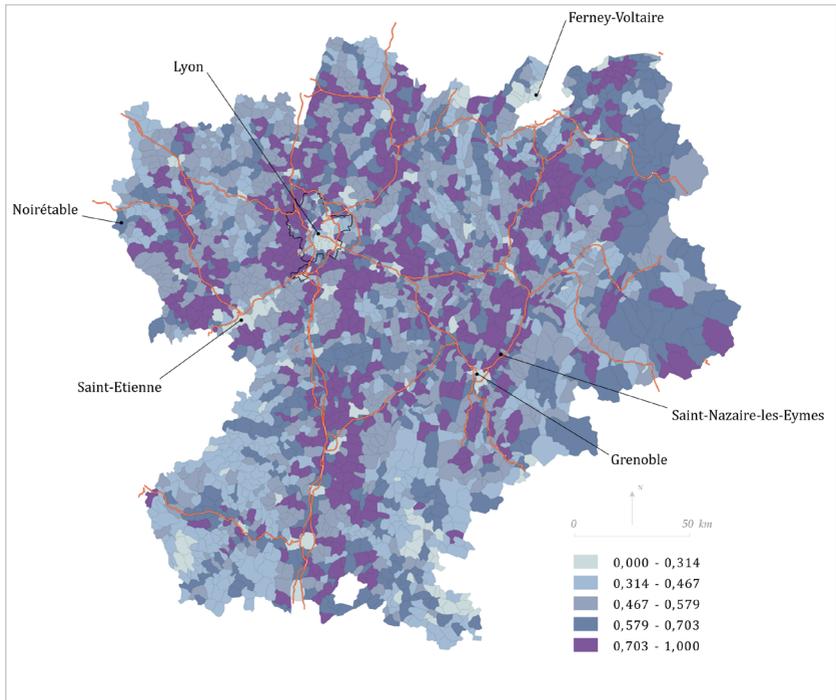
Pour visualiser spatialement les résultats et mettre en évidence d'éventuelles concentrations ou dispersions de bien-être ou mal-être, il est conseillé **de projeter dans l'espace la distribution des niveaux de bien-être *OppChoVec*.**

- L'unité géographique de base étant la commune, la carte des niveaux de bien-être ***OppChoVec*** du territoire étudié est facile à faire. Il suffit d'insérer la distribution de l'**indice *OppChoVec*** des communes *i* retenues dans un logiciel de cartographie comme ArcGis.

Voici une illustration du travail effectué sur la Région Rhône-Alpes dans le cadre du projet BRRISE sur les données de 2012.

### ILLUSTRATION 2 : La carte du bien-être (*OppChoVec*) au sein de la région Rhône-Alpes sur données 2012

B  
R  
R  
I  
S  
E



Source : ©BRRISE 2016 sur données 2012.

Le diagnostic du territoire à partir de l'indice de bien-être *OppChoVec* met en évidence au sein de la Région Rhône-Alpes une variation du bien-être dans l'espace. Il existe en Rhône-Alpes en 2012, des espaces avec un niveau de bien-être *OppChoVec* :

- **Faible** : les communes populaires des centres urbains et les communes rurales de moyenne montagne ;
- **Élevé** : les communes situées le long des principaux axes routiers et les communes favorisées situées en périphérie des principaux pôles urbains, ainsi que les espaces touristiques des stations de ski des Alpes du Nord.

### 3. Approfondir l'analyse spatiale des résultats

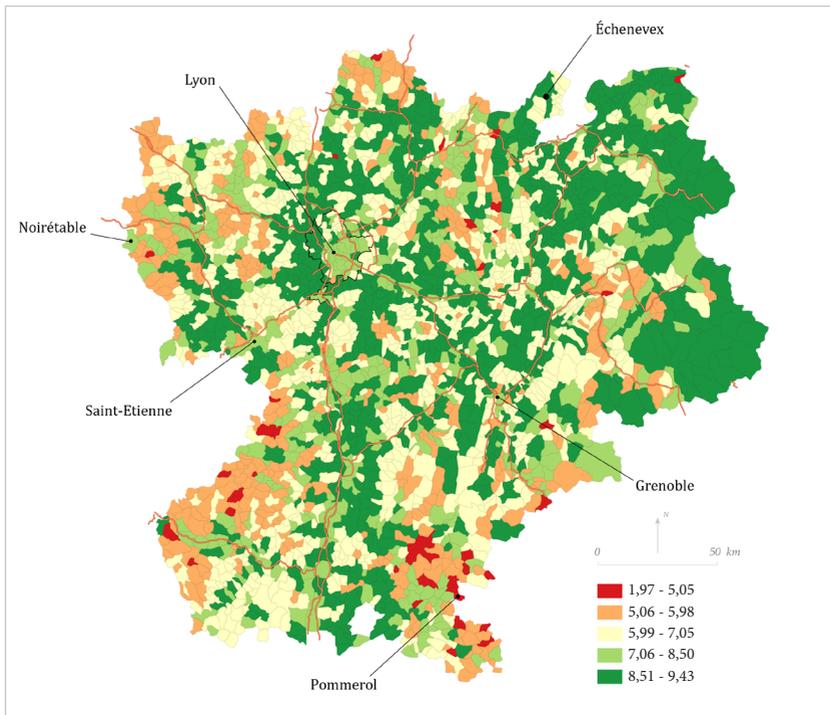
Pour prolonger le diagnostic :

- **Faire des cartes pour chacune des 3 dimensions d'OppChoVec** et les analyser pour comprendre comment se construit le bien-être sur le territoire et mettre en évidence les éléments qui posent problème ou les points de faiblesse.

Voici avec l'illustration 3, un exemple pour la dimension **Opp** en Rhône-Alpes sur les données 2012.

#### ILLUSTRATION 3 : La dimension **OPP** de l'indice de bien-être en Rhône-Alpes sur données 2012

B  
R  
R  
I  
S  
E



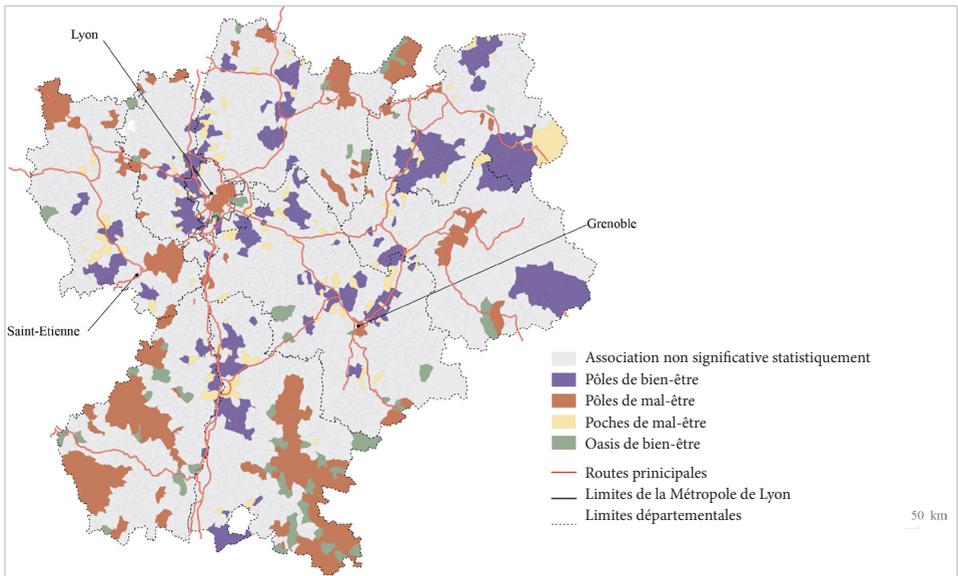
Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012.

Les opportunités sont relativement élevées en Rhône-Alpes en particulier le long des axes de transport. Cependant, certaines communes de la frontière ouest de la région présentent les plus faibles niveaux ainsi que certaines communes au Sud-Est comme celle de Pommerol.

- Utiliser les outils de statistique spatiale comme le LISA d'Anselin (1995<sup>18</sup>) pour **révéler ou non la polarisation du bien-être ou/et du mal-être**.

Apparaîtront ainsi des **oasis de bien-être**, des **poches de mal-être**, etc... ou aucune dépendance spatiale (Illustration 4). Le **diagnostic** ainsi fait permet de **cibler les zones du territoire sur lesquelles mener en priorité une action**.

#### ILLUSTRATION 4 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes sur données 2012



Source : ©BRRRISE 2016 sur données 2012. Résultat du LISA d'Anselin (1995)

<sup>18</sup> La statistique d'auto-corrélation locale LISA (Anselin, 1995) permet d'étudier le regroupement spatial (statistiquement significatif) de valeurs similaires ou dissimilaires du bien-être autour de chaque unité spatiale. 5 types d'ensembles peuvent être révélés : les pôles de bien-être : communes favorisées entourées de communes favorisées ; les pôles de mal-être : communes défavorisées entourées de communes défavorisées ; les poches de mal-être : communes défavorisées entourées de communes favorisées ; les oasis de bien-être : communes favorisées entourées de communes défavorisées ; Association spatiale statistiquement non significative.

La carte du LISA d'Anselin (1995) montre l'existence de :

- Pôles de mal-être de grande taille dans la Drôme et l'Ardèche et dans les centres urbains,
- Pôles de bien-être au sein des couronnes périurbaines, le long des axes de communication et de certains espaces moins urbanisés comme dans les Alpes,
- Oasis de bien-être en périphérie des pôles de mal-être de la Drôme,
- Poches de mal-être en périphérie des pôles de bien-être.

## A retenir



Coût d'élaboration : faible



Elaboration de l'*indice OppChoVec chronophage*

Compétences approfondies en **conception et traitement de base de données** et en **programmation requis**

Connaissance de la **statistique spatiale** recommandée

Compétence en cartographie



Logiciels de cartographie : QGis (gratuit), ArcGis

Fonds de carte : IGN (base GEOFLA)

Logiciels de programmation gratuit : R, SpatialLite

Sources de données : INSEE (RGP BPE DADS DGI), Données TCL, TAG, STATS, conseil départementaux, SNCF, SIG du Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, l'Agence Nationale des Fréquences.

### III. Le jeu de cartes *TELL\_ME*

L'outil *TELL\_ME* se nomme ainsi en référence à la phrase suivante : « Dis-moi tes préférences, je te dirai où ton niveau de bien-être sera le plus élevé » (Bourdeau-Lepage, 2015).

- Découvrir le jeu de cartes *TELL\_ME*

*TELL\_ME* se présente sous forme d'un jeu de cartes et d'un questionnaire. Ce jeu se compose d'un panel de 29 cartes, représentant chacune un élément contribuant potentiellement au bien-être d'un individu sur un territoire.

Les éléments représentés sous forme iconographique qui composent le jeu ont été choisis au cours d'un long travail de recherches dont la source se situe en économie régionale et urbaine et en économie du bonheur. Par conséquent, les cartes retenues mobilisent les enseignements de l'économie urbaine, le rôle des aménités, la question de la liberté, du vécu et des opportunités sur le bien-être des individus.

Le jeu comprend 29 cartes, représentant chacune une aménité, historique, naturelle ou sociale notée  $EBE_k$  avec  $k= 1$  à 29 (Tableau 4).

**TABLEAU 4 : Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire EBE<sub>k</sub>**

Aménités historiques	Aménités naturelles
Proximité au lieu de travail Emplois type 1 Emplois type 2 Stabilité de l'emploi sur le territoire Salaires qu'offre le territoire Qualité du logement	Paysage naturel Environnement sain et sans nuisance Protection contre les risques naturels et technologiques Protection et mise en valeur des espaces naturels Accessibilité aux espaces naturels de loisirs
Accessibilité à des équipements culturels et sportifs Accessibilité aux services d'aide à la personne et aux familles Accessibilité aux services de santé Accessibilité aux bars et restaurants Accessibilité aux commerces et réparateurs Accessibilité aux établissements scolaires Couverture réseau internet et téléphone de bonne qualité Accessibilité du territoire Patrimoine typique	Aménités sociales
	Niveau de sécurité Diversité des professions des habitants Espaces communs où les gens se rencontrent et partagent des activités Associations et clubs où l'on peut s'investir et rencontrer du monde Manifestations locales, marchés, brocantes... Prise de décision et participation au projet territorial Possibilité de rencontrer un compagnon ou une compagne sur le territoire Aisance des habitants Niveau d'éducation

Source : Bourdeau-Lepage adapté de Bourdeau-Lepage, 2020<sup>19</sup>.

Il permet une présentation simultanée de l'ensemble des critères potentiellement constitutifs du bien-être d'un individu. Il offre ainsi une vision globale et concrète du panel d'éléments possibles. Son aspect ludique incite les personnes à répondre au questionnaire. Facile d'utilisation, il augmente le nombre de personnes capables de répondre au questionnaire. Il réduit le temps de passation du questionnaire et le risque de mettre les personnes dans une situation stressante.

De plus, l'outil *TELL\_ME* permet d'enquêter de nombreux individus ou groupes d'individus. Il peut se déployer à toutes les échelles territoriales

<sup>19</sup> Bourdeau-Lepage L., 2020, Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents, à paraître dans Chantal Zaouche Gaudron, Anne Dupuy et Christine Mennesson, 2020, «*Bébé, petite Enfance en COntextes*», ERES (document de travail HALSHS n°02431620, v1, 11 p.).

même à l'échelle d'un pays. Il s'appuie sur les déclarations des individus ou des groupes d'individus.

Ainsi, on reconnaît l'**existence d'une variation des préférences des individus en matière d'éléments contribuant au bien-être**. La méthodologie conduit à déterminer les éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire. Cette méthode inventée par Bourdeau-Lepage, 2015 a été utilisée la première fois par Bourdeau-Lepage *et al.* (2018) sur le terrain de Noirétable dans la Loire. Cette méthodologie s'appuie sur une méthode d'analyse multicritère « alternative ».

- **Protocole d'enquête**

Le protocole d'enquête est le suivant.

Dans un premier temps, la personne interrogée est invitée à choisir, parmi les 29 cartes du jeu présentées sur un plateau devant elle, les dix les plus importantes pour que son niveau de bien-être soit le plus élevé possible.

Dans un deuxième temps, il lui est demandé d'ordonner les dix cartes retenues de la plus importante à la moins importante.

Dans un troisième temps, il lui est donné cent jetons représentant son niveau de bien-être, à répartir sur chacune des cartes retenues en respectant la hiérarchie qu'elle a établie préalablement. Cela permet de déterminer la fonction de préférences de la personne interrogée ou d'un groupe de personnes.

A partir des réponses de l'enquêté, il est possible de **connaître les éléments constitutifs du bien-être de la personne interrogée**, de déterminer **sa fonction de préférences**, de mesurer **son niveau de bien-être sur son lieu de vie** ou **dans n'importe quel autre lieu**.

Quand le nombre de personnes interrogées est important et que l'échantillon est représentatif d'une population, cet outil peut permettre aux acteurs territoriaux de diagnostiquer les forces et les faiblesses de leur territoire et de mener des actions pour améliorer le bien-être de leurs concitoyens. Pour des informations complémentaires, merci de contacter Lise Bourdeau-Lepage à l'adresse suivante : [lblepage@gmail.com](mailto:lblepage@gmail.com)

## • Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être

Dans le cadre du projet BRRISE, l'outil *TELL\_ME* a été utilisé au printemps 2017, sur un échantillon représentatif en âge et genre de la population des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Nord arrondissements de Lyon. Les choix exprimés par les 240 Lyonnais interrogés en matière d'éléments de bien-être mettent en évidence des préférences très marquées.

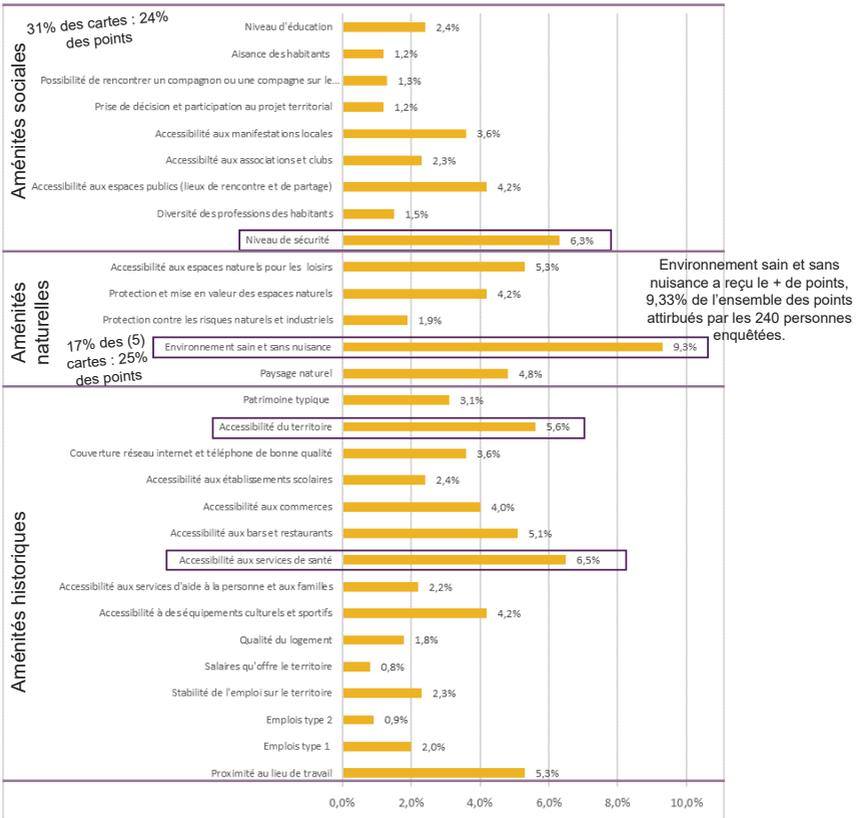
9 cartes sur 29 regroupent à elles seules plus de la moitié des points attribués par les Lyonnais enquêtés (Illustration 5). Ces derniers expriment une préférence nette pour les **aménités naturelles**. Trois éléments apparaissent particulièrement valorisés : **un environnement sain et sans nuisance, l'accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs et le paysage naturel**. Ainsi, les Lyonnais accordent une grande importance à la présence d'éléments naturels dans leur cadre de vie et au contact potentiel avec la nature. Peut-être qu'étant victimes de surcharges environnementales et virtuelles, ils rejoignent les aspirations de l'*homo qualitus* (Bourdeau-Lepage, 2020<sup>20</sup>).

A l'inverse, les aménités sociales sont relativement délaissées par les Lyonnais. Cependant, une exception forte est notée : **le niveau de sécurité des biens et des personnes** qui est **l'élément** qui reçoit **le plus de points après un environnement sain et sans nuisance**. Les éléments d'accessibilité aux aménités sociales – aux espaces publics et aux manifestations locales sont également relativement valorisés. Les aménités historiques sont représentées de façon plus équilibrée. Toutefois, de très fortes disparités s'observent. Les aménités dont l'orientation est économique sont peu valorisées, comme les emplois type 2 ou les salaires offerts par le territoire. A l'inverse, et à l'instar de ce qui est observé pour les aménités sociales, les Lyonnais ont exprimé leur préférence pour certains éléments relatifs à l'accessibilité : **l'accessibilité du territoire, l'accessibilité aux services de santé et la proximité au lieu de travail** (Illustration 5 ; Bourdeau-Lepage, 2020<sup>21</sup>).

<sup>20</sup> *ibidem*

<sup>21</sup> *ibidem*

## ILLUSTRATION 5 : Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être au printemps 2017



B  
R  
R  
I  
S  
E

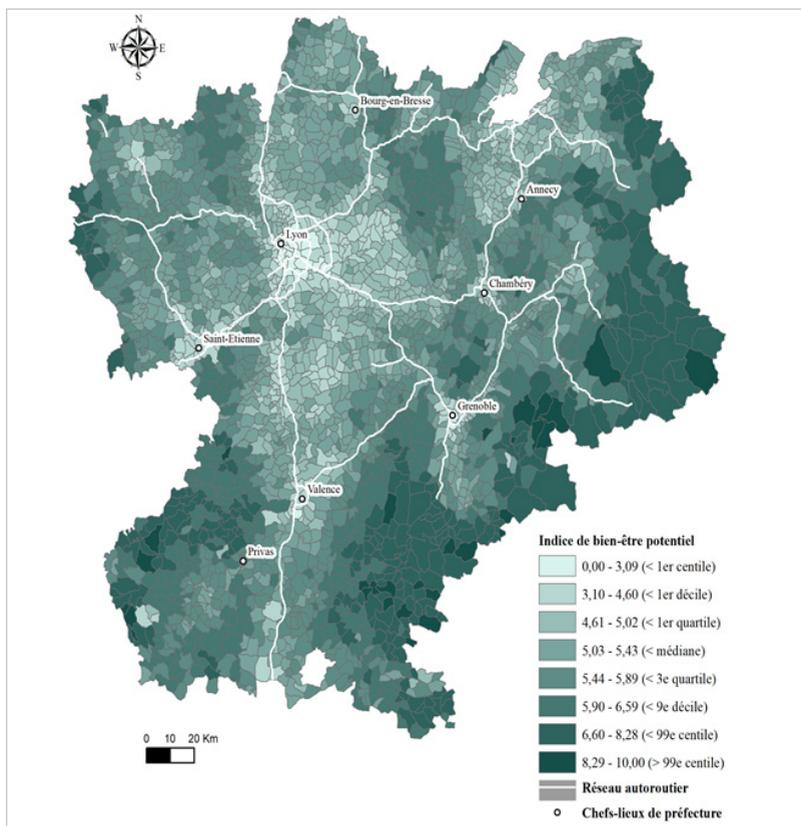
Source : ©BRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage & Fujiki, 2018<sup>22</sup> et Bourdeau-Lepage, 2020.

Lecture du graphique en barres groupées : il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 10 cartes ayant reçu le plus de points parmi les 29 cartes présentées aux 240 Lyonnais, exprimé en pourcentage du total des points. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu les plus de points, 9,3% de l'ensemble des points attribués par les 240 personnes enquêtées.

Si on projette sur la Région Rhône-Alpes les préférences des 240 Lyonnais enquêtés, alors il apparaît très nettement que les espaces ruraux sont à l'honneur (Illustration 6).

<sup>22</sup> Bourdeau-Lepage L & Fujiki K., 2018, Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des Lyonnais et de leurs préférences, document HAL-SHS n° 02428997 version 1,18 p.

## ILLUSTRATION 6 : La projection des préférences des Lyonnais en Rhône-Alpes

B  
R  
R  
I  
S  
E

Source : ©BRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage & Fujiki, 2018<sup>23</sup>

### A retenir



L'outil *TELL\_ME* et son jeu de cartes sont faciles d'utilisation

<sup>23</sup> *ibidem*

*En conclusion de cette partie 1, nous proposons une synthèse des méthodes de diagnostic présentées en comparant leur facilité d'exécution, leurs points forts et faibles, leur pertinence et leur particularité.*

**TABLEAU 5 : Synthèse des méthodes décrites en partie 1**

Nom de la méthode	Pertinence pour	Facilité d'exécution	Type d'approche	Points forts	Points faibles
<b>Classification automatique</b>	Catégoriser les territoires	Nécessite des connaissances en statistiques et classification automatique	Approche technique et statistique	Mobilise peu ou pas d'acteurs	Connaissance approfondie nécessaire pour éviter les biais de cette méthode
<b>Indice composite</b>	Hiérarchiser les territoires via une donnée synthétique	Nécessite des connaissances en statistiques	Approche technique et statistique	- Mobilise peu ou pas d'acteurs - Permet d'appréhender un concept complexe à travers une donnée unique	Vigilance concernant la pondération et l'agrégation des données et les valeurs extrêmes
<b>FFOM</b>	Dégager une stratégie territoriale	Simple Nécessite une connaissance du territoire	Approche globale	Adaptable en fonction des besoins Facilement appropriable	Dimension subjective forte

Nom de la méthode	Pertinence pour	Facilité d'exécution	Type d'approche	Points forts	Points faibles
<b>Indice OppChoVec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hiérarchiser les territoires à l'aune du bien-être</li> <li>- Déterminer les atouts et les faiblesses d'un territoire</li> </ul>	Nécessite des connaissances en statistiques spatiales, en programmation et en cartographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche statistique</li> <li>- Approche normative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilise peu ou pas d'acteurs</li> <li>- Permet d'appréhender un concept complexe à travers une donnée unique</li> </ul>	Mobilisation d'une quantité de données importante
<b>TELL_ME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les éléments essentiels au bien-être des individus sur un territoire</li> <li>- Déterminer les atouts et les faiblesses d'un territoire</li> </ul>	Simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche statistique</li> <li>- Approche subjective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ludique</li> <li>- Mobilise les habitants d'un territoire</li> <li>- Part des déclarations des individus</li> <li>- S'appuie sur des éléments normatifs</li> </ul>	Dimension subjective

Source : *Elaboration Petit & Bourdeau-Lepage mars 2020.*



# Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être

---

Les outils présentés et construits dans le cadre du projet de recherche BRRISE tirent leur **philosophie des travaux sur la concertation territoriale par le bas** (Beuret & Cadoret, 2010<sup>24</sup>). Ils permettent de considérer que l'information sur les territoires se crée aussi et surtout par les habitants qui s'approprient les données, les complètent, notamment à travers la représentation cartographique du territoire (Angeon & Lardon, 2003; Liagre & Nonjoin, 2012<sup>25</sup>). Ils utilisent tous les deux le **consensus**, comme **instrument de révélation des préférences d'un groupe** d'individus.

Ces outils aident à concevoir un **diagnostic participatif** sur un territoire en plaçant au centre de l'analyse **les préférences, les besoins et les aspirations des habitants**. Il s'agit alors de prendre comme principale entrée les éléments constitutifs du bien-être des individus, éléments qui, s'ils sont présents sur le territoire, permettent a priori à ses habitants d'atteindre un niveau de bien-être élevé.

Pour cela, travailler à l'échelle du **foyer** (chapitre 3) puis à celle du **quartier** ou du **bourg** (chapitre 4) est pertinent, ces deux échelles étant complémentaires. Le **foyer** reflète un niveau d'altérité faible, celui du logement et des voisins immédiats. Le **quartier** ou le **bourg** est l'échelle de l'environnement de vie proche. L'étude de ces deux échelles permet de comprendre de manière plus fine la **construction du bien-être d'un ensemble d'individus sur un territoire** en pensant les liaisons entre les différentes échelles spatiales.

<sup>24</sup> Beuret J.E. & Cadoret A., 2010. *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*. Editions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 228 p.

<sup>25</sup> Angeon V. & Lardon S., 2003, Dessiner et comprendre le territoire : quand le jeu devient un processus collectif d'apprentissage et de création, in : Debarbieux B., Lardon S. (dir.), *Figures du projet territorial*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR (coll. « Bibliothèque des territoires »), pp. 245-257.  
Liagre R. & Nonjoin M., 2012, Une cartographie participative est-elle possible ? *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>

# Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives

Démarrer une démarche de diagnostic territorial participatif comme celles présentées dans les chapitres suivants implique quelques connaissances théoriques et pratiques. Aussi proposons-nous de les rappeler succinctement dans cet avant-propos. Nous reviendrons donc sur ce qu'est une approche participative, ses objectifs, ses limites, etc.

## I. Définition d'une approche participative

Appliquée à l'outil du diagnostic territorial, l'expression approche participative peut être définie comme la **mise en synergie de plusieurs acteurs**, qui concentrent leur réflexion en vue de **formuler une stratégie et un plan d'actions**. Cette démarche sous-entend la **participation** de plusieurs individus, au sens d'une « forme d'implication dans le processus de gestion d'un système donné d'acteurs n'appartenant pas au dispositif formel en charge du pouvoir de décision sur ce système » (Fiorino, 1996<sup>26</sup>). Il s'agit d'envisager la démarche collective en tant que **processus permettant d'aboutir à une conception partagée du territoire, de ses potentialités et évolutions**. Outre l'intégration des acteurs dans la définition d'actions à mettre en place sur un territoire, la dimension collective s'intègre à chaque étape du diagnostic territorial, et fait partie intégrante du processus de ce dernier. Il est donc nécessaire de **définir précisément les modalités de la participation** qui « se construit en amont du processus de communication, dès le processus de conception » (Roche, 1998<sup>27</sup> cité par Lardon *et al.*, 2006, p. 271<sup>28</sup>).

---

<sup>26</sup> Fiorino D. J., 1996, Environmental policy and the participation gap, dans Lafferty W. & Meadowcroft J. (ed.), *Democracy and the Environment*, pp. 194-212.

<sup>27</sup> Roche S., 1998, L'appropriation sociale des technologies de l'information géographique. *L'espace géographique*, vol. 4, pp. 317-327.

<sup>28</sup> Lardon S., Le Ber F., Brassac C., Caron P., Mainguenaud M., 2006, Conception collaborative d'objets géographiques. Application aux jeux de territoire, *Revue Internationale de Géomatique*, Lavoisier, vol 16 (2), p. 271.

## II. Objectifs d'une approche participative

A travers l'intégration des acteurs, et notamment des habitants, au cœur de la démarche du diagnostic, l'objectif est de **prendre en compte** dans l'analyse **la dimension d'espace vécu**, entendu au sens d'« espaces de vie », « espaces sociaux » associés aux « valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par des liens immatériels » (Frémont, 1980<sup>29</sup>). En adoptant une approche participative, le diagnostic territorial inclut la **pluralité des représentations** qu'associent les individus au territoire, chacun construisant sa propre représentation.

Par ailleurs, la vocation d'un diagnostic de territoire étant de faire émerger des orientations qui modèlent le territoire, la démarche collective permet d'**intégrer les attentes des acteurs** dans la stratégie de développement. Associer les habitants à ce processus permet à ces derniers de **participer à la co-construction de cette stratégie**, de **faire entendre leurs besoins** et d'intégrer les problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

Cette démarche suit une **logique d'entonnoir**, en partant de la pluralité des positions, attentes et points de vue du territoire pour aboutir à une vision où se retrouvent les habitants. Ainsi, leur compréhension d'un projet de même que leur **adhésion aux actions menées** sont susceptibles d'être d'autant plus facilitées qu'ils auront participé à leur co-construction tout au long de la démarche.

## III. Articulation de l'approche participative

Loin de s'opposer aux méthodes d'analyse statistique, il convient au contraire d'**envisager les approches participatives avec les habitants comme une composante complémentaire de l'approche dite technique**. Ces deux approches doivent être menées de manière à pouvoir confronter les éléments mis à jour par chacune et enrichir l'analyse.

Ainsi, les données statistiques doivent être analysées en intégrant les ressentis des habitants, qui peuvent être contradictoires. A l'inverse, certaines

<sup>29</sup> Fremont A., 1980, L'espace vécu et la notion de région, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n°41-42, Analyse régionale. Réflexions critiques, concepts, techniques, études de cas. pp. 47-58.

représentations d'habitants peuvent être objectivées ou non par des éléments statistiques ou données dites froides. Par ailleurs, il arrive qu'émergent au fil du diagnostic et des échanges avec les habitants des problématiques qui ne peuvent être appréhendées sous l'angle statistique car elles relèvent d'éléments subjectifs, de données chaudes.

La superposition de ces différents types de données, qui suit la démarche de l'itinéraire méthodologique, permet d'aboutir à une **analyse multidimensionnelle du territoire**. L'itinéraire méthodologique est basé sur une approche par les modèles spatiaux qui permet « d'articuler différentes méthodes de traitement des informations et mobilisation des acteurs pour construire progressivement une **vision partagée** et stratégique du territoire » (Lardon *et al.*, 2005<sup>30</sup>), via la modélisation d'organisations spatiales. La particularité de cette démarche est d'intégrer à la collecte et l'analyse des **données tièdes** relatives à la littérature grise et autres documents préexistants des données **chaudes**. Il s'agit de relever via des outils adaptés comme le dessin et d'autres activités comme le jeu de territoire (Lardon, 2013<sup>31</sup>), les visions différenciées des acteurs sur leur territoire. Chacun de ces 3 types de données donne lieu à une interprétation sous la forme de chorèmes, schémas spatiaux théorisés par Brunet en 1980<sup>32</sup>. Ces chorèmes font l'objet d'une analyse croisée pour déterminer les enjeux du territoire et définir des pistes stratégiques pour le développement territorial. Cette méthode est appliquée en Auvergne en 2002-2003 dans le cadre de la loi LOADDT<sup>33</sup> de 1999 pour déterminer les territoires à faire émerger en fonction des dynamiques rurales et de « pays », et les projets à accompagner sur ces territoires. L'application a permis de dégager trois scénarii, basés sur les perspectives d'évolution de chacun des territoires qui composent la région (Bourdeau-Lepage, 2014<sup>34</sup>).

## IV. Limites des approches participatives

Il existe un certain nombre de risques associés aux démarches collectives, qu'il convient d'appréhender. L'intérêt de ce type de démarche ne réside

<sup>30</sup> Lardon S., Piveteau V. & Lelli L., 2005, Le diagnostic des territoires, *Géocarrefour*, pp. 71-74.

<sup>31</sup> Lardon S., 2013, Construire un projet territorial. Le « jeu de territoires », un outil de coordination des acteurs locaux, Fasade, résultats de recherche n°2013/38.

<sup>32</sup> Brunet R., 1980, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'Espace Géographique*, n°4/

<sup>33</sup> Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

<sup>34</sup> Bourdeau-Lepage, 2014, *Cours Magistral Diagnostic territorial*, Université Lyon 3.

pas uniquement dans les conclusions auxquelles aboutissent collectivement les participants. **Les étapes de la discussion doivent également être prises en compte et faire partie de l'analyse.** En effet, puisqu'il s'agit de la co-construction d'une vision partagée, le processus dans son ensemble doit être appréhendé, en incluant les débats qui révèlent les différences de représentations du territoire, ainsi que les besoins et les attentes des habitants. Des **outils et supports méthodologiques doivent donc être clairement définis** en amont et permettre la retranscription des échanges, pour « capter, le plus finement possible, l'histoire de la production des traces, labiles et pérennes, produites par les interactants » (Lardon *et al.*, 2006<sup>35</sup>).

Par ailleurs, il est nécessaire que l'observateur présent lors des séances collectives intègre dans la retranscription ce **qui ne relève pas uniquement d'éléments discursifs.** Ainsi, si les participants utilisent le détournement d'objets ou de mise en situation, il convient de prendre en compte la **symbolique** de ces derniers et de repérer au sein de la discussion ce qui est **induit.** La **gestuelle des participants, le ton employé** peuvent également renseigner sur les éventuelles crispations des habitants ou l'importance qu'ils accordent à certains éléments constitutifs du territoire. Les **silences** sont également des éléments qu'il s'agit d'analyser. La capacité d'observation est donc primordiale lorsqu'on appréhende les séances collectives, sans quoi l'analyse risquerait d'être partielle. La présence d'un observateur, distinct de l'animateur et qui se concentre uniquement sur l'appréhension des réactions, discours, attitudes de l'ensemble des participants, est par conséquent essentielle.

## V. Favoriser la participation

Outre l'importance de l'observation lors des séances de co-construction collective, la structuration de ces dernières constitue également un point d'attention qu'il s'agit de définir en amont. En effet, il est nécessaire d'**élaborer un canevas de la séance** permettant à la fois aux usagers de s'exprimer tout en les guidant dans leur réflexion. Cette tâche permet d'éviter un des écueils de la démarche collective, qui consiste en l'absence totale de cadre dans la discussion, ce qui risque de limiter les échanges à un aspect spécifique et de ne pas ouvrir sur d'autres sujets.

---

<sup>35</sup> Lardon S., Le Ber F., Brassac C., Caron P., Mainguenaud M., 2006, Conception collaborative d'objets géographiques. Application aux jeux de territoire. *Revue Internationale de Géomatique*, Lavoisier, vol 16 (2), pp. 269-284

Néanmoins, il faut **conserver une certaine flexibilité dans le déroulement de la séance**, de manière à ne pas brider la parole des participants. Dans cette optique, le **détour d'un jeu ou d'une mise en situation** peut permettre de trouver un équilibre entre cadre et liberté d'expression. De plus, ces configurations créent une certaine dynamique, tout en étant bornées par des règles. Elles permettent de recueillir des informations ou de faire formuler des scénarii de développement intéressants, en passant notamment par des formes de représentation graphique simplifiée permettant l'expression des points de vue.

## VI. Garantir l'accessibilités aux scènes participatives

L'attention portée au recrutement des participants dans le cadre des séances collectives est primordiale. En effet, l'intérêt des approches participatives résidant dans la confrontation des représentations du territoire vécu, il est important que les **participants aient des profils différents** (Joliveau, 2004<sup>36</sup>).

Néanmoins, les enquêteurs doivent être vigilants quant à la représentativité des participants par rapport aux habitants du territoire, au niveau de l'âge, de la profession, des conditions socio-économiques en particulier. Il s'agit de réunir un **échantillon représentatif de la population** (Annexe 1). Or, il peut parfois être complexe de mobiliser certains profils ou catégories socio-professionnelles. Pour contourner cet obstacle, il est possible d'adopter une communication ciblée auprès des habitants qui n'oseraient pas forcément participer. Pour faciliter le recrutement, **la mobilisation de structures déjà constituées** au sein du secteur associatif peut être un levier d'action intéressant.

## VII. La posture de l'animateur vis-à-vis de l'enquête

Afin de laisser une certaine liberté dans les échanges et ne pas orienter le débat, il est opportun que **l'animateur** adopte une position de **neutralité** et

<sup>36</sup> Joliveau T., 2004, *Géomatique et gestion environnementale du territoire. Recherches sur un usage géographique des SIG*, Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences Humaines, parcours 4, Rouen, Université de Rouen, 2 vol. 504 p.

reste en dehors des débats et intérêts associés lors des discussions entre habitants. Son rôle est précieux tout au long de la séance pour initier les discussions dans un premier temps, les relancer si besoin et ne pas laisser le débat s'étioler (Joliveau, 2004<sup>36</sup>). Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne doit pas laisser la place aux silences et à la réflexion des acteurs. L'animateur doit également savoir calmer les échanges lorsque ces derniers tombent dans la confrontation, et repérer les profils leader afin qu'ils ne monopolisent pas les débats. A l'inverse, il peut questionner nommément un participant qui n'oserait pas s'exprimer spontanément. Son rôle est donc **actif** au sein de la séance.

# Chapitre 3 : A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants

## I. Découvrir la **MAQUETTE-FOYER** et ses éléments matériels et immatériels de bien-être

La **MAQUETTE-FOYER** se compose d'un modèle de maison-type, établi pour un couple avec un enfant, posé sur un socle dont la dimension est 56 sur 28 au 1.25<sup>e</sup>. Ce socle symbolise la parcelle dans son ensemble et permet au groupe de discussion de compléter l'habitat avec des aménités extérieures : jardin, potager, garage, rue... (Illustration 7 vue a et b). La **MAQUETTE-FOYER** (Illustration 7) se présente sous forme d'éléments prédéfinis (meubles, équipement lavabo, évier) qui constituent le minimum de confort d'un foyer actuel (Tableau 6).

### ILLUSTRATION 7 - vue A : La **MAQUETTE-FOYER**



Source : ©BRRISE 2018. *Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.*  
*MAQUETTE-FOYER* utilisée en Région Rhône-Alpes en 2018 par l'équipe BRRISE.

Les éléments qui composent le foyer sont présentés de manière à influencer le moins possible les participants des groupes de discussion, et respectent les principes de la sémiologie graphique ; ainsi le noir et blanc sont les couleurs choisies pour les jetons et la maison (mur, décoration, meubles, ...).

**TABLEAU 6 : Mobiliers fixes répartis selon les pièces de la MAQUETTE-FOYER**

Entrée	Placard / Penderie
Cuisine	Meubles de rangement, Evier, Four, Lave-vaisselle, Frigidaire, Table, Chaises
Salon	Canapé, Fauteuils (x2), Table basse, Meuble de rangement
Salle à manger	Table / Chaises
Sanitaires	Toilette / Lave-mains
Salle de bain	Baignoire, Lavabo, Machine à laver, Meuble de rangement
Chambre parentale	Lit double, Tables de nuit (x2), Placard

Source : ©BRRISE 2018.

Au sein de la **MAQUETTE-FOYER**, est laissée libre une pièce de 7m<sup>2</sup> dont l'usage sera défini collectivement. L'usage possible est symbolisé par un élément de mobilier correspondant à une fonction : un canapé-lit pour la chambre d'amis, un tapis pour la salle de jeu, une table à repasser pour la buanderie, un bureau avec ordinateur pour un bureau (Tableau 7).

Les aménités extérieures (rue, garage, terrasse, jardin, atelier, potager) sont symbolisées de la même manière que la pièce libre (Tableau 8).

Par conséquent, la **MAQUETTE-FOYER** se présente comme ci-dessous lors des groupes de discussion (Illustration 7 vue B). Certains éléments complémentaires permettant de concevoir la maquette sont fournis en annexe (Annexe 2).

### **ILLUSTRATION 7 - vue B : La MAQUETTE-FOYER et les éléments matériels et immatériels de bien-être**



Source : ©BRRISE 2018. *Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.*  
**MAQUETTE-FOYER** utilisée en Région Rhône-Alpes en 2018 par l'équipe BRRISE.

## II. Mener un groupe de discussion avec la **MAQUETTE-FOYER**

Le jeu autour de la **MAQUETTE-FOYER** dure 20 minutes.

Pour mener les groupes de discussion, **deux personnes** sont nécessaires, chacune au rôle bien différencié :

1. Un **animateur** ayant pour fonction *i)* de mener la séance en suivant le déroulé ci-dessous, *ii)* de coordonner et réactiver les échanges et *iii)* de faire en sorte que les participants positionnent ce qui est demandé et se livrent,
2. Un **observateur** avec une grille d'observation (Tableau 9) et une grille de résultats (Tableau 10).

**TABLEAU 9 : Grille d'observation de l'outil **MAQUETTE-FOYER** & de l'outil **ESCAPAT****

PARTICIPANTS					
Qui se met en avant ?					
Qui se met en retrait ?					
Qui est mis en retrait ?					
Comment se mènent l'échange et la concertation ?					
Partage équitable du temps de parole	Apport d'idées nouvelles	Satisfaction apparente sur l'outil	Appropriation de l'outil	Détournement de l'outil	Niveau de conflictualité
faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort	faible   moyen   fort
ANIMATEUR					
Consignes et relances (nombre)					
Focalisation sur tout le groupe ou sur quelques personnes ?					
Rythme, tenue du temps					

Pour mettre en place le jeu, il faut :

- **Suivre les étapes suivantes pour l'animateur :**

**Etape 1 : Présenter les objectifs** de cet outil aux participants des groupes de discussion.

Utiliser les éléments de langage suivants : *Nous allons réfléchir collectivement sur un foyer où chacun pourra être le mieux possible, se rapprocher de son niveau de bien-être maximal/optimal (si possible). Nous vous proposons une maquette d'une maison-type avec des éléments de confort standard fixes (lits, tables, chaises, placards, ...). Vous avez à disposition une série d'éléments : mobilier supplémentaire déplaçable et jetons, symbolisant des éléments matériels et immatériels de bien-être, que vous pouvez placer comme vous le souhaitez pour atteindre le bien-être le plus élevé possible pour l'ensemble du groupe. Il vous faudra donc vous mettre d'accord et atteindre un consensus pour chaque élément sélectionné et positionné.*

**Etape 2 : Inviter les participants à placer, sur la MAQUETTE-FOYER, les éléments** qui leur semblent **les plus importants** pour qu'ils atteignent le niveau de bien-être le plus élevé, de manière concertée.

Noter qu'il n'y a pas de nombre minimal et maximal d'éléments.

Utiliser les éléments de langage dans l'ordre indiqué :

**1.** *Vous devez placer pour chacune des catégories de jetons (Tableau 11), ceux qui vous correspondent : **atmosphère physique**, **ambiance sociale**, **équipement** et les **pratiques** possibles, individuelles et collectives.*

*Nous vous demandons de procéder pièce après pièce<sup>37</sup>.*

---

<sup>37</sup> Ceci pour éviter que le groupe se désolidarise en mini-groupes et que quelques-uns s'occupent de la cuisine, d'autres de la chambre, etc.

**TABLEAU 11 : Tableau des éléments de bien-être matériel et immatériel proposés sur les jetons**

Jetons avec leur pictogramme		
Atmosphère physique	Orientation	 Nord
	Bruit	  
	Lumière	  
	Chaleur	  
	Décoration	
	Végétation	
Ambiance sociale	Individu(s) dans le foyer	   
Equipement	Electroménager	
	Audiovisuel	  
Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation	
	Activité calme	
	Activité manuelle extérieure	
	Activité intellectuelle	

Source : ©BRRISE 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018.

2. Dans l'espace de la maison, une pièce a été volontairement laissée libre, choisissez la fonction que vous souhaitez lui attribuer pour atteindre le bien-être le plus élevé possible et positionnez le mobilier correspondant (Tableau 7).

**TABLEAU 7 : Mobiliers déplaçables associés à la pièce libre**

Pièce	Élément
Chambre d'amis	Canapé-lit
Salle de jeux ou des activités diverses	Table à repasser Tapis de jeu avec château
Bureau	Bureau, ordinateur

Source : ©BRRISE 2018.

**3. Passons maintenant à l'extérieur de la maison.** Placez les éléments dont vous souhaiteriez disposer pour atteindre le niveau de bien-être le plus élevé possible pour votre groupe. Il s'agit comme vous le voyez des éléments comme la position de la maison par rapport à la rue, ou la présence d'une terrasse, d'un jardin, d'un potager (Tableau 8).

**TABLEAU 8 : Mobiliers déplaçables associés aux aménités extérieures**

Pièce	Élément
Rue	Bande de carton-gris peinte
Garage	Place de parking (gravure voiture)
Terrasse	Chaise longue, table
Atelier	Etabli
Jardin	Arbre, bande de mousse végétale
Potager	Carré à cultiver, Silhouette personnage ramassant des légumes

Source : ©BRRISE 2018.

### Étape 3 : Questionner les participants

Utiliser les éléments de langage suivants : *Regardons maintenant votre maison dans laquelle chacun doit pouvoir être le mieux possible :*

- 1) Est-ce que vous pourriez vous sentir bien dans la maison telle qu'elle est maintenant ?
- 2) Un ou des éléments de bien-être manquent-ils, qui vous apparaissent indispensables ?

• Répondre aux questions suivantes pour l'observateur :

Qui se met en avant, qui est en retrait ? (Tableau 9)

Comment se mène l'échange et la concertation ?

Quels sont les éléments positionnés en premier, en second, oubliés, mis de côté volontairement ? (Tableau 10)

Existe-t-il des éléments souhaités mais non donnés ?

Quelle discussion/quels commentaires sur les éléments sont faits ?

**TABLEAU 10 : Grille de résultats à remplir par l'observateur lors du jeu MAQUETTE-FOYER**

Positionnement de l'élément en 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , etc	Atmosphère physique	Orientation
		Bruit
		Lumière
		Chaleur
		Décoration
		Végétation
	Ambiance sociale (individus dans le foyer)	Seul
		Couple
		Couple, avec enfant(s)
		Amis, colocation
	Equipement	Electroménager
		Audiovisuel
	Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation
		Activité calme
		Activité manuelle extérieure
		Activité intellectuelle
	Mobilier déplaçable pièce libre	Canapé-lit
		Table à repasser
		Tapis de jeu avec château
		Bureau avec ordinateur
Mobilier déplaçable associé aux aménités	Rue, route	
	Garage + voiture	
	Chaise longue + table	
	Etabli + silhouette bricolage	
	Arbre + mousse végétale	
	Potager + silhouette	

Eléments <b>volontairement écartés</b>			
Eléments <b>souhaités mais manquants de notre part</b>			
Est-ce que vous pourriez vous sentir bien dans la maison telle quelle est maintenant ?	Non : Arguments donnés dans la discussion <b>Présentation = Nom du participant : argument</b>		
	Oui : Arguments donnés dans la discussion <b>Présentation = Nom du participant : argument</b>		
Un ou des éléments de bien-être manquent-ils, qui vous paraissent indispensables ?	<table border="1"> <tr> <td>Eléments qui font <b>convergence</b></td> <td>Eléments qui font <b>divergence</b></td> </tr> </table>	Eléments qui font <b>convergence</b>	Eléments qui font <b>divergence</b>
Eléments qui font <b>convergence</b>	Eléments qui font <b>divergence</b>		

Source : ©BRRISE 2018. . Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, retravaillé en décembre 2019 par Bourdeau-Lepage.

L'observateur devra photographier la maquette complétée. L'image sera utilisée lors de l'analyse des résultats.

### III. Analyser les résultats

Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont recommandées en utilisant la grille des résultats remplie par l'observateur et la maquette finalisée :

- Repérer les éléments matériels ou immatériels choisis en premier par le groupe de discussion
- Déterminer les éléments qui recueillent le plus grand consensus ou/et le plus discuté
- Relever les éléments peu ou pas évoqués

Voici un exemple, celui de l'analyse des résultats du groupe de discussion *Alpha* conduit en juin 2018 au Buis-les-Baronnies dans le cadre du projet BRRISE (Annexe 3 pour la composition du groupe). La maquette photographiée à la fin du jeu par l'observateur est présentée ci-dessous (Illustration 8).

**ILLUSTRATION 8 : MAQUETTE-FOYER finalisée à Buis-Les-Baronnies, juin 2018**



Source : ©BRRISE 2018.

Il ressort de l'analyse que l'élément de bien-être le plus important, avec un fort consensus, est l'extérieur et particulièrement les éléments « arbre » et « herbe » de la catégorie « mobilier déplaçable associé aux aménités extérieures » (Illustration 9). Le bien-être est également défini par l'emplacement de la route, située côté ouest de la maison, la voiture comme élément indispensable, associé à la présence d'un garage. Viennent en deuxième position la lumière et la chaleur puis en troisième position la végétation. La socialisation, tant dans la pièce à vivre que dans le jardin, est placée à importance égale avec la lumière et la chaleur (catégorie « pratiques possibles » et « atmosphère physique »). Arrivent ensuite l'accès à une activité calme et le bruit moindre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

**ILLUSTRATION 9 : Principaux résultats de la grille remplie par l'observateur lors du jeu MAQUETTE-FOYER à Buis-les-Baronnies groupe de discussion Alpha en juin 2018.**

Positionnement de l'élément en 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , etc	Atmosphère physique	Orientation	Orientation Nord porte entrée Lumière pour Jean P, Christine B et Dominique
		Bruit : 5 <sup>e</sup>	Chauffage priorité pour Alain et Christine / Valérie + Dominique : chaud dans la salle de bain / Chaleur chambre dissensus entre chaud et Alain frais 19°C max
		Lumière : 2 <sup>e</sup>	Déco : la majorité sauf 2 personnes Angela et Valérie
		Chaleur : 2 <sup>e</sup>	
		Décoration : 4 <sup>e</sup>	
		Végétation: 3 <sup>e</sup>	
	Ambiance sociale (individus dans le foyer)	Seul	Amis c'est dehors pour la majorité
		Couple	
		Couple, avec enfant(s)	
		Amis, colocation : 5 <sup>e</sup>	
	Equipement	Electroménager	
		Audiovisuel	
	Pratiques possibles (individuelles et collectives)	Socialisation : 2 <sup>e</sup>	Pour la majorité, la socialisation se fait à l'extérieur pour les amis et pour la famille dans la pièce à vivre
		Activité calme : 5 <sup>e</sup>	
		Activité manuelle extérieure	
		Activité intellectuelle	
	Mobilier déplaçable pièce libre	Canapé-lit	Bureau /atelier + le coin tranquille
		Table à repasser	
		Tapis de jeu avec château	
		Bureau avec ordinateur : X	
Mobilier déplaçable associé aux aménités	Rue, route	Pour la majorité : route côté ouest, voiture indispensable, ouvertures sur l'espace vert 1 dissensus de Valérie) Table chaise + chaise longue = convivialité <u>Consensus extérieur le plus important</u>	
	Garage + voiture		
	Chaise longue + table		
	Etabli + silhouette bricolage		
	Arbre + mousse végétale : 1 <sup>er</sup>		
Potager + silhouette			
Eléments <b>volontairement écartés</b>		Equipement en particulier l'électroménager	
Un ou des éléments de bien-être manquents, qui vous paraissent indispensables		Eléments qui font <b>convergence</b> Le wifi	
		Eléments qui font <b>divergence</b> La cave pour 1 personne Le camping-car pour 2 personnes	

Source : ©BRRRISE 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, résultats analysés en décembre 2019 par Bourdeau-Lepage.

Les catégories relevant du bien-être matériel, « équipement » et « mobilier de la pièce libre » ne figurent pas parmi les plus importantes, de même que la catégorie « ambiance sociale » qui suscite peu d'échanges.

L'extérieur est le lieu le plus discuté et avec beaucoup de précision, notamment l'accès à la route à l'ouest de la maison, associé au garage et à la voiture estimée indispensable pour le groupe.

Les individualités s'expriment sur le mobilier et notamment les chaises longues pour la convivialité, plus d'ouvertures, le potager.

La pièce libre, prend une double fonction : bureau et atelier à laquelle est associée la fonction supplémentaire de « coin tranquille ».

On peut retenir de cet exercice que les habitants de Buis-les-Baronnies, accordent une grande importance à l'extérieur de la maison. Ils souhaitent tous une pièce verte pour se détendre et se retrouver en famille ou entre amis. Ils allient leur bien-être au cadre environnemental de leur logement en particulier l'orientation de leur maison, la distance par rapport à la rue et la possibilité d'avoir un espace vert.

### A retenir



Assez chronophage notamment la constitution des groupes de discussion. Compétences confirmées en **conception de maquette architecturale**, maîtrise des logiciels d'architecture et de l'impression 3D  
Savoir-faire en **animation de groupe** de discussion : tempérer les personnalités dominantes, recadrer les discussions, relancer le débat, écouter et aider les participants à se livrer.



*Travail en amont à ne pas négliger :* 1) Constituer la feuille de quota après avoir décidé des catégories de personnes sur lesquels on va travailler  
2) Rechercher les participants  
3) Elaborer la **MAQUETTE-FOYER**  
Coût de l'opération : moyen



Logiciels d'architecture : Adobe InDesign, ArchiCad

Logiciels d'impression 3D : Lasercut 5.3

Logiciel de dessin vectoriel : Adobe Illustrator

Matériel pour la **MAQUETTE-FOYER**

Pour les murs / socle / cloisons / toiture : PMMA (plexiglas) et PVC blanc.  
Socle de 3 plaques 30 x 60 cm, 2 petites accroches sur la plaque centrale + 4 patins

Mobilier : carton gris, épaisseurs 0,7 et 2,2 mm en fonction des éléments  
Jetons : carton gris, découpés avec laser cut ou cutter, de forme simple + 33 étiquettes blanches pour représenter les 21 pictogrammes des éléments matériels de bien-être (certains en plusieurs exemplaires) qui sont collés sur les jetons (Etape 2)

Un appareil photo (étape finale), un dictaphone (si l'on veut enregistrer)

# Chapitre 4 : A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être

*ESCAPAT* est un outil pour **élaborer un diagnostic participatif du territoire** qui place en son cœur la construction collective du bien-être et la détermination de ses éléments clefs. Dans le cadre de groupe de discussion, son utilisation conduit les **habitants sollicités à s'impliquer et à concerter**. Ainsi, les participants non seulement hiérarchisent les éléments matériels et immatériels de bien-être à l'aide des pictogrammes proposés mais identifient collectivement les forces du territoire avant de voter sur les deux faiblesses principales de leur territoire.

## I. Créer le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*

Pour créer le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*, les étapes suivantes sont conseillées :

### **Etape 1 : Identifier les limites du territoire d'analyse**

En fonction des territoires d'étude, il faut adapter le fond de carte de l'outil *ESCAPAT*. Pour cela mobiliser le critère de sélection suivant :

**Sélectionner la zone** où se **concentrent les habitudes de vie** et les **aménités historiques/urbaines** : commerces et services, lieux de sociabilité, c'est-à-dire le lieu où la vie prend place, avec notamment le marché.

Pour une petite ville, on choisira le centre-bourg, et pour un territoire plus éclaté, l'endroit où se concentrent certains services.

Dans le cadre du projet BRRISE, pour Saint-Basile, le fond carte a été centré sur Lamastre (Illustration 10) et pour Dieulefit le centre-bourg de Dieulefit a été retenu.

## Etape 2 : Télécharger le fond de carte

Utiliser l'échelle 1 : 25 000<sup>ème</sup>, à partir de la BD topo 2018, fournie par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Utiliser un logiciel de cartographie comme par exemple QGIS ou ArcGIS.

## Etape 3 : Faire figurer les éléments suivants sur le fond de carte :

- les routes départementales,
- le bâti (la mairie, les église(s), les placettes, etc.),
- les rues principales (illustration 10).

Le **fond de carte** doit être produit en **noir et blanc** de manière à ne pas influencer les personnes des groupes de discussion et imprimé au format A0.

### ILLUSTRATION 10 : Fond de carte de travail. Exemple de Saint-Basile/Lamastre



Source : ©BRRISE. Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage & Rolland 2018, repris par Sergent 2019.

## Etape 4 : Laisser une marge blanche autour du lieu choisi

Cela pour que les personnes habitant au-delà du centre-bourg puissent localiser leur lieu d'habitation et participer à l'ensemble des discussions.

## II. Utiliser l'outil *ESCAPAT*

Le jeu autour de l'outil cartographique 2D *ESCAPAT* est prévu pour une durée de 35 à 40 minutes.

Pour jouer et mener le groupe de discussion, **deux personnes** sont nécessaires, chacune ayant un rôle bien différencié :

1. Un **animateur** ayant pour fonction *i*) de mener la séance en suivant le déroulé ci-dessous, *ii*) de coordonner et réactiver les échanges et *iii*) de faire en sorte que les participants positionnent ce qui est demandé et se livrent.
  2. Un **observateur** avec une grille d'observation (Tableau 9).
- **Protocole méthodologique à suivre pour mener un groupe de discussion - Côté observateur**

L'observateur doit :

1. Observer le déroulement de l'exercice et les échanges
2. Noter les réponses des participants concernant les logiques de hiérarchisation des éléments, les préférences des individus et/ou du groupe, les oublis, les manques, (...) en utilisant la grille d'observation (Tableau 9),
3. En étape 6, il relève et note les leviers, les blocages et les points de tension principaux issus de la discussion collective pour préparer l'outil suivant (tableau des actions institutionnelles et des habitants),
4. Enfin, en étape 7, l'observateur note les grandes tendances du vote avec gommettes.



**Etape 2 :** Attribuer une couleur à chaque participant et lui donner une étiquette avec un stylo de la même couleur

**Etape 3 :** Demander aux participants de localiser leur habitation (5')

Utiliser les éléments de langage : *Chacun caractérise son habitat sur l'étiquette de sa couleur, en écrivant l'initiale correspondante : M pour maison, Ap. pour appartement et F pour ferme, puis localise son habitat sur le plan et colle son étiquette.*

**Etape 4 :** Cartographier collectivement les éléments matériels de bien-être essentiels sur votre territoire (10')

Utiliser les éléments de langage : *A partir des éléments que vous avez à disposition sur la légende thématisée (Tableau 12), déterminer collectivement les éléments matériels de bien-être essentiels et localisez-les sur la carte.*

*Vous pouvez en créer s'il manque un élément que vous estimez indispensable. N'oubliez pas de l'entourer d'un cercle pour le dissocier de ceux proposés.*

**TABLEAU 12 : Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisés dans l'outil ESCAPAT**

Education		Gare (ferroviaire & routière)	
Boulangeries		Services à la personne	
Coiffeurs		Parcs et jardins	
Supérettes		Points internet	
Bars restaurants		Garage, réparateur, cordonnier,	
Poste		Equipements culturels et sportifs	

A noter, les éléments proposés correspondent en grande partie à la *gamme de proximité*<sup>38</sup> du « panier de la vie courante » d'équipements et de services, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, médico-social et social, transports, sport, loisirs et culture, tourisme à la gamme de proximité du « panier de la vie courante » d'équipements et de services, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, médico-social et social, transports, sport, loisirs et culture, tourisme.

**Etape 5** : Cartographier collectivement les éléments immatériels essentiels de bien-être sur votre territoire (10')

### Mobiliser les éléments de langage suivants :

- A l'aide d'étiquettes de sa couleur, chacun précise les **quatre personnes (maximum) les plus importantes de son réseau, au-delà du cercle du foyer**. Une étiquette correspond donc à une personne.

- Ensuite chacun note sur l'étiquette **le type de personne dont il s'agit**, avec l'initiale correspondante : A pour ami / P pour parent / V pour voisin / Ass. pour acteur d'association et C pour commerçants et services.

- Puis, chacun localise ces personnes sur le plan et colle ses étiquettes. Si une personne se localise au-delà du plan, il la place en marge et écrit à côté de la gommette le lieu et la distance en temps de parcours pour aller la voir.

- Pour finir, à l'aide d'autres étiquettes de sa couleur sur lesquelles figurent des pictogrammes, chaque participant précise, pour chaque personne identifiée, **la nature de la relation sociale, parmi les trois catégories les plus importantes qui sont : loisirs, entraide et support (courses, transport, ...), échanges et discussions** (Tableau 13).

**TABLEAU 13 : Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels**

Loisirs		Entraide, discussion	
Entraide			

<sup>38</sup> La *gamme de proximité* comporte 29 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, pharmacie, ... Voir Barbier M., G. Toutin, 2016, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee première*, n°1579, 4 p.

A noter, cette étape permet de délimiter les espaces de vie individuels et les regroupements collectifs éventuels.

**Etape 6 :** Discuter la construction collective du bien-être sur le territoire (10').

**Utiliser les éléments de langage suivants :** *A partir du tableau à double entrée suivant (Tableau 2), identifier collectivement les forces, les faiblesses de votre territoire en matière de bien-être, mais aussi les opportunités et les menaces qui pèsent sur ce dernier.*

**TABLEAU 2 : Matrice FFOM** (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

	Positif	Négatif
Interne	Forces	Faiblesses
Externe	Opportunités	Menaces

Source : adapté par Bourdeau-Lepage Février 2020 de Harvard Business School, 1950-60 dont l'origine indéterminée.

Relances possibles :

- *Quelles sont les forces sur le territoire ? formuler à l'oral : avantages ?*
- *Quelles sont les faiblesses du territoire ? formuler à l'oral : inconvénients ?*
- *Quels sont les éléments qui posent problème ?*
- *Quels sont les manques sur le territoire ?*

**Etape 7 :** Voter pour les 3 éléments les plus importants qui posent problème sur le territoire (5').

**Éléments de langage :** *Poser chacun 3 gommettes sur les trois éléments les plus importants qui posent problème et/ou qui peuvent être améliorés et travaillés selon vous sur votre territoire.*

A noter, cette étape permet non seulement de hiérarchiser les éléments sur lesquels il est le plus important d'agir, mais aussi d'identifier ce qui fait collectif ou non.

### III. Analyser les résultats du diagnostic avec les habitants avec l'outil ESCAPAT

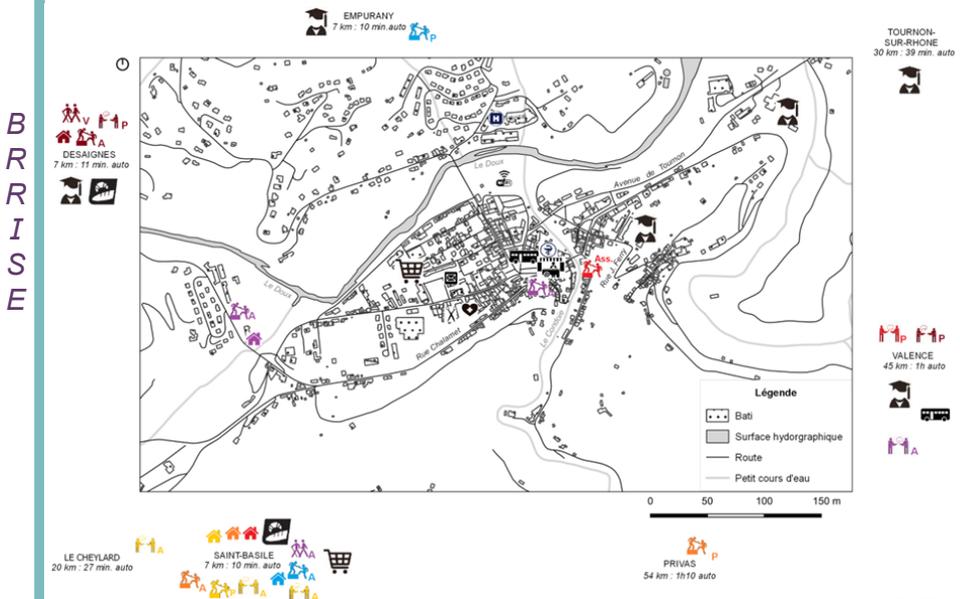
Pour analyser les résultats obtenus, plusieurs actions sont préconisées :

- Analyser les logiques spatiales d'accumulation

Observer sur la carte *ESCAPAT* produite par le groupe de discussion, si des logiques spatiales d'accumulation existent et quelle est la nature des lieux de concentration et les services qui y sont concentrés.

Voici une illustration (illustration 11) du résultat obtenu sur Saint-Basile dans le cadre du projet BRRISE en juin 2018 (Annexe 4 pour une présentation du groupe).

#### ILLUSTRATION 11 : Cartographie des éléments de bien-être choisis collectivement sur le territoire de Saint-Basile



Source : ©BRRISE 2018. Elaboration Gibert, Bourdeau-Lepage, Rolland & Sergent 2018-2019.

**B** On observe qu'à Saint-Basile, les logiques d'accumulation spatiales  
**R** sont nuancées. En effet, des commerces et des services sont identifiés  
**R** par les participants dans le centre-bourg de Lamastre, mais aussi à  
**I** Saint-Basile et Désaignes, situés à environ 10 minutes en voiture.  
**S** L'exemple des boulangeries est particulièrement emblématique  
**E** (Illustration 11).

- Examiner le top 10 des éléments matériels

Définir la nature des éléments retenus ou ajoutés mais aussi celle de ceux qui ont été mis de côté par le groupe de discussion, en utilisant le tableau qui a été rempli par l'observateur et la carte finalisée.

Voici le tableau obtenu dans le cadre du projet BRRISE sur le cas de Saint-Basile (Illustration 12). On voit que les services de la vie courante, en particulier l'éducation, les petits commerces et les services de santé ainsi que les infrastructures de transport sont essentiels pour les habitants.

**ILLUSTRATION 12 : Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Saint-Basile/Lamastre en juin 2018**

**B**  
**R**  
**R**  
**I**  
**S**  
**E**

Position dans le classement	Éléments matériels de bien-être choisis collectivement
1	Education
2	Gare routière
3	Supérettes
4	Marché
5	<i>Pharmacie</i>
6	Coiffeur, soins
7	<i>Hôpital (maison médicale)</i>
8	Service à la personne
9	Poste

Source : ©BRRISE, 2018. Bourdeau-Lepage et Rolland 2018.

Note : en italique ce sont les jetons qui n'étaient pas proposés et ont été ajoutés par le groupe de discussion.

## • Qualifier les relations sociales et l'étendue spatiale des réseaux

A partir de la carte *ESCAPAT* produite :

1. Identifier le profil des personnes les plus importantes des réseaux sociaux. Est-ce les voisins, les amis, les parents, les commerçants ?
2. Relever ou non l'existence de logiques spatiales de voisinage concernant les relations sociales
3. Déterminer les lieux associés aux relations sociales présentées
4. Déterminer l'étendue des réseaux sociaux
5. Identifier dans les réseaux sociaux l'existence de logiques d'appartenance et/ou de ressemblance
6. Révéler la nature des liens sociaux : entre-aide, discussion, loisir

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici un exemple, celui de l'analyse des résultats obtenus du groupe de discussion *Alpha* à Saint-Basile (voir Annexe 4 pour la présentation du groupe). Les relations sociales les plus importantes localisées par les participants au groupe de discussion sont associées à différents lieux, le centre-bourg, lieu de résidence mais aussi jusqu'à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Cette étendue spatiale des relations sociales s'explique en partie par l'éloignement familial et par la diversité des réseaux amicaux qu'entretiennent les participants. A Saint-Basile, l'emprise spatiale des relations sociales s'étend d'Empurany, Désaignes, Lamastre (10 minutes en voiture), Le Cheylard (30 minutes en voiture) jusqu'à Valence à une heure de route, voire Privas à 1 heure 15 en voiture de Lamastre. A Saint-Basile, l'étendue spatiale des réseaux sociaux avec les personnes les plus importantes de l'entourage des participants montre qu'être « proche de quelqu'un, ce n'est pas seulement se trouver à côté de lui. En effet, les logiques d'appartenance ou/et de ressemblance sont à l'œuvre dans ces réseaux. La proximité entre individus et leur rapport à l'espace géographique n'est donc pas entendu seulement en termes de distance kilométrique à parcourir pour interagir, ou en temps de transport. Aussi relier proximité et distance s'avère-il ici réducteur si l'on s'en tient à la distance physique. A Saint-Basile, le type de relation sociale semble être associé à la fonction du lieu, avec une occurrence forte des amis près du lieu de résidence, et les commerçants en centre-bourg. L'importance des liens amicaux est associée à la convivialité. Vient ensuite, l'entraide, comme élément fondateur des relations sociales notamment avec les parents et les amis.

## • Qualifier les forces et les faiblesses du territoire

A partir du tableau FFOM (Tableau 2) :

1. Identifier les forces du territoire et définir leur nature
2. Identifier les faiblesses du territoire soulignées et définir leur nature
3. Déterminer le registre des termes employés par les participants des groupes de discussion

B  
R  
R  
I  
S  
E

Voici un exemple avec l'analyse menée sur le groupe de discussion *Alpha* de Saint-Basile. La principale force du territoire révélée par le groupe de discussion est le cadre de vie (nature, calme, environnement sain). Ce dernier est synonyme de qualité de style de vie mais fait également référence à l'existence d'entraide (covoiturage, garde d'enfants, bricolage, courses), et à une sociabilité de voisinage. Les faiblesses du territoire correspondent aux 3 types d'enclavement existant : l'offre de santé (éloignement des services de santé), l'accès à l'emploi (le manque de travail sur place), le transport (l'isolement des personnes âgées).

### A retenir

Travail en amont à ne pas négliger :

- 1) Constituer la feuille de quota après avoir décidé des catégories de personnes sur lesquelles on va travailler
- 2) Rechercher les participants
- 3) Elaborer le fond de carte ESCAPAT

Coût de l'opération : faible



Assez chronophage notamment pour la constitution des groupes de discussion  
Compétences intermédiaires en cartographie  
Compétences approfondies en animation de groupe de discussion



Logiciels de cartographie : QGis (gratuit), ArcGis + Adobe Illustrator,  
Ressources pour le fond de carte : BD TOPO 2018, au 25 000e de l'Institut national de l'information géographique et forestière  
Matériel pour un groupe de discussion sur la base de 8 participants :  
8 feutres de couleurs différentes ; 8 étiquettes de couleurs différentes (Etape 2)  
8 gommettes carrées de 8 couleurs différentes (Etape 3) ; 12\*3 étiquettes représentant les 12 pictogrammes des éléments matériels de bien-être (Etape 4) ; Quelques étiquettes blanches vierges si les participants veulent ajouter des éléments qui ne figurent pas sur la légende proposée (Etape 4) ; Planches d'étiquettes blanches servant à représenter les 4 personnes réseaux et leur type et les pictogrammes de la nature des relations sociales A. F. Ass. (Etape 5) ; Paperboard (pour les étapes 6 : FFOM et 7) ; 8\*2 ou \*3 gommettes de 8 couleurs différentes pour le vote (Etape 7) ; la carte au format A0, un appareil photo, un dictaphone (si l'on veut enregistrer)

# Chapitre 5 : Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour le bien-être sur un territoire

L'objectif de cet exercice est de **dégager des pistes d'amélioration du bien-être collectif** à partir de leviers et blocages (endogènes et exogènes) pour évaluer les libertés de choix des individus.

Il est nécessaire comme lors du jeu *ESCAPAT* de désigner un animateur et un observateur. L'animateur régule la parole, gère le temps en limitant à 10 minutes le temps accordé pour chaque problème identifié. L'observateur retranscrit dans le tableau la discussion. Il devra tout écrire, pas seulement des mots-clés.

## I. Protocole méthodologique à suivre (25')

Suivre les étapes suivantes pour l'animateur :

**Etape 1** : Déterminer les pistes d'action possibles face aux problèmes identifiés

Utiliser les éléments de langage : *A partir des deux problèmes majeurs identifiés lors de l'étape 7 du jeu ESCAPAT, vous allez maintenant remplir le tableau (14) des pistes d'action possibles en différenciant les actions des habitants de celle des institutions.*

**TABLEAU 14 : Tableau des problèmes sur le territoire & des actions possibles**

	Description du problème identifié sur le territoire (Enjeux)	Pistes d'action possibles	
		Solutions possibles Action des habitants	Solutions possibles Action institutionnelle
Problème 1 (10')			
Problème 2 (10')			
		↓	↓
			Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

**Etape 2 :** Laisser les participants ajouter éventuellement des choses (5')

## II. Analyser les actions proposées

A partir du tableau des actions rempli et des notes prises par l'observateur, il est possible de :

1. Qualifier la nature des problèmes soulignés
2. Définir l'état d'esprit dans lequel sont les habitants face aux problèmes
3. Déterminer les éléments expliquant l'importance des deux problèmes soulevés par les habitants
4. Déterminer la nature des propositions faites et leur niveau de faisabilité
5. Etc.

Ces entrées ne sont pas exclusives.

Voici un exemple avec l'analyse menée sur le groupe de discussion *Alpha* de Saint-Basile en juin 2018.

### ILLUSTRATION 13 : Tableau des actions proposées à Saint-Basile – Groupe Alpha en juin 2018

	Enjeux identifiés	Pistes d'action habitantes	Pistes d'actions institutionnelles
Problème 1	<b>Eloignement des soins</b> (accès) notamment des <b>urgences</b> : on appelle le taxi ou les pompiers 4 médecins + hôpital rénové sans urgence	Réclamer – Pétition Manque de travail : on n'attire plus les jeunes, on ne peut pas faire grand' chose : beaucoup sont venus et repartis car ils n'aimaient pas le mode de vie, même des gens d'ici n'ont pas été capable de s'adapter	Développer l'emploi + les services, au <b>niveau national</b> : <b>changer la tendance</b> notamment en ce qui concerne les médecins et <b>local</b> : Aménager des zones pour attirer les entreprises, mais difficile car cela a un coût
Problème 2	Manque de transport Souci pour faire des études (post-bac) car Grenoble 2h20 mais aussi pour le collège et le lycée : levés tôt à 5h pour aller à Valence à 1h de là	Co-voiturage existe déjà On doit le réorganiser	<b>Organiser le ramassage scolaire</b> dans les hameaux, cela se faisait avant

Source : ©BRRISE 2018. . Juin 2018. Elaboration Bourdeau-Lepage janvier 2020.

On observe une tendance à se focaliser sur les problèmes plutôt que sur les pistes d'action, la prédominance de pistes d'actions institutionnelles, une faible marge d'action habitante estimée par les participants, ces derniers se sentant démunis. On note également une tendance à adapter des solutions existantes (du bricolage, des arrangements), ce qui révèle une réelle difficulté pour les participants à envisager des moyens d'action précis.

## A retenir



Coût de l'opération : faible  
2 personnes

---



Compétences confirmées en animation de groupe de discussion : savoir tempérer les personnalités dominantes, recadrer les discussions, relancer le débat, écouter et aider les participants à se livrer

---



Matériel pour un groupe de discussion sur la base de 8 participants :  
Paperboard  
1 feutre noir pour observateur  
8 feutres bleus pour les participants

*Les approches participatives que nous avons présentées dans cette partie 2 du guide peuvent bien sûr être déclinées en fonction des personnes ciblées par les commanditaires, des objectifs ou des contextes. Elles permettent de mener un diagnostic de territoire construit collectivement assez complet, d'élaborer une vision partagée du territoire et d'aider à la conception d'une stratégie de développement en plaçant au centre le bien-être des populations.*



# Conclusion générale

---

*Comme tout guide issu de premiers travaux de recherche explorant un champ nouveau, il pourra être perfectionné. Cependant, son intérêt est d'ouvrir la voie à une nouvelle manière de penser l'attractivité des territoires et de proposer des outils à cette fin.*

*Mettre au cœur des politiques publiques et des stratégies de développement territorial le bien-être de ses habitants est aujourd'hui une nécessité dans un monde où la question du cadre de vie devient un véritablement enjeu économique.*

# Annexes

---

## ANNEXE 1 : Déterminer un échantillon représentatif de la population et concevoir sa feuille de quota

### 1. Echantillon représentatif

Il existe différentes possibilités pour élaborer un échantillon : par tranches d'âge, genre, CSP, etc. Le choix se fait en fonction de l'objectif de l'enquête. Ici, nous présentons une méthode pour élaborer une feuille de quota pour un *échantillon représentatif de la population d'une commune en genre et en âge*.

**Etape 1** : Extraire les données de population de la commune en genre et âge. Pour cela aller sur le site de l'INSEE rubrique RGP.

**Etape 2** : Préparer le tableau suivant avec les données extraites

Age	Dans la population	
	% d'hommes	% de femmes
19-29 ans	%	%
30-39 ans	%	%
40-49 ans	%	%
50-59 ans	%	%
60-69 ans	%	%
70-79 ans	%	%
+ 80 ans	%	%

**Etape 3 :** Ajouter à votre tableau les colonnes « Pour  $n$  questionnaires ou  $n$  correspond au nombre de personnes que vous souhaitez enquêter

Age	Dans la population		Pour $n$ questionnaires $n$ correspond au nombre de personnes enquêtées	
	% d'hommes	% de femmes	Hommes	Femmes
19-29 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
30-39 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
40-49 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
50-59 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
60-69 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
70-79 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .
+ 80 ans	%	%	= % * $n$ .	= % * $n$ .

**Etape 4 :** Dans les colonnes Hommes et Femmes, multiplier chaque pourcentage par le nombre de personnes que vous souhaitez enquêter ( $n = 45$  dans l'illustration)

**Etape 5 :** Etablir une feuille de quotas à l'aide de l'exemple présenté ci-dessous qui correspond à un échantillon représentatif de la population dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon en genre et en âges pour 45 personnes enquêtées (une passation de 45 questionnaires).

Source : ©BRRRISE 2017. Elaboration Bourdeau-Lepage décembre 2019.

## 2. Feuille de quotas

Prénom / nom :

### FEUILLE DE QUOTAS - INDIVIDUEL 6<sup>e</sup> arrondissement (Lyon)

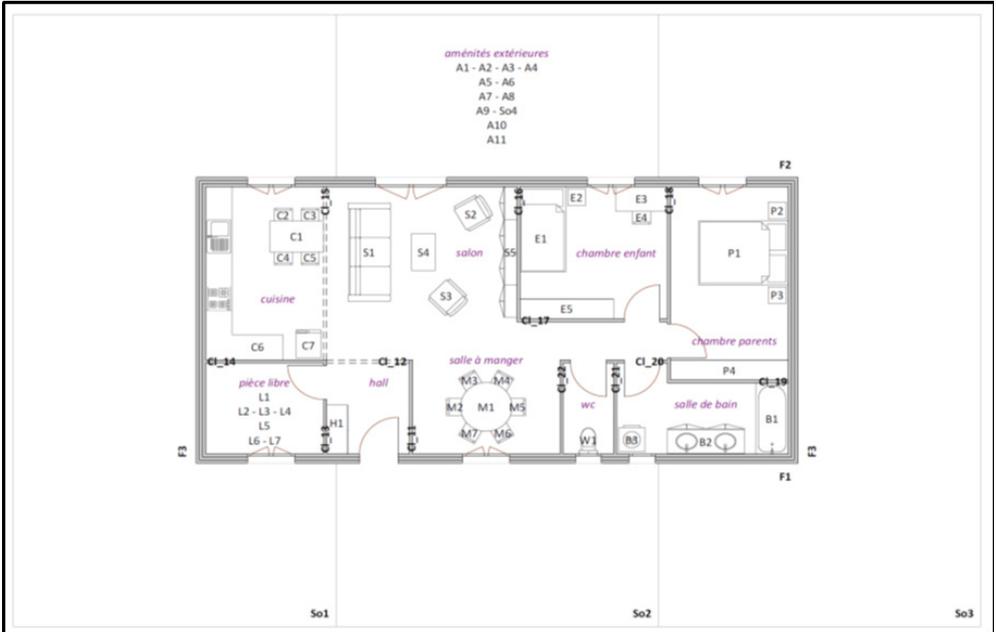
6 <sup>e</sup> arrondissement (69386)	ECHANTILLON (45 questionnaires)				
	Homme 20		Femme 25	Total 45	
<u>Age</u>					
20-29 ans	5	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	11
30-44 ans	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	12
45-59 ans	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	5	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	9
60-74 ans	3	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	7
75 ans et +	2	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6

Notes : Veuillez **renseigner votre prénom / nom** sur la présente feuille de quotas.  
Veuillez **renseigner votre code (à chaque enquête)** dans les carrés prévus à cet effet ainsi que sur la carte à l'endroit où réside la personne enquêtée.

**Code** = première lettre du prénom (en MAJUSCULE) + numéro du questionnaire.  
**Exemple : Florence (F1 ; F2 ; F3 ; etc.).**

Source : ©BRRISE 2017.

## ANNEXE 2 : Plan de la MAQUETTE-FOYER avec les éléments de découpe



Source : ©BRRISE 2018, élaboration Gibert 2018.

## ANNEXE 3 : Le groupe de discussion *Alpha* à Buis-les-Baronnies

Groupe de discussion composé de 3 hommes et de 4 femmes aux profils socio-professionnels diversifiés : professions libérales, employés, sans-emploi, 1 cadre et 1 commerçant. Il est représentatif de la population de Bellecombe-Tarendol, Buis-les-Baronnies, Mollans-sur-Ouvèze, Pierrelongue et Saint-Sauveur-Gouvernet. Leur moyenne d'âge est de 60. La plupart des personnes résident à Buis-les-Baronnies depuis moins de 10 ans (2 personnes depuis 3 ans) cependant 2 y vivent depuis plus de 20 ans (max 28 ans).

Vues de Saint-Sauveur Gouvernet (©Crapart 2017).



## ANNEXE 4 : Le groupe de discussion *Alpha* à Saint-Basile

Le groupe de discussion est un échantillon représentatif de la population résidant à Saint-Basile, Lamastre et Désaignes. Il est composé de 4 hommes et 4 femmes dont la plupart sont mariés et vivent sans enfant. La moitié des personnes sont à la retraite. La moyenne d'âge du groupe est de 60 ans. Ces personnes résident en moyenne depuis 17 ans à Saint-Basile/Lamastre, 5 participants depuis plus de 20 ans, une personne a même habité toute sa vie 30 ans, et une autre depuis 2 ans.

Vues de Saint-Basile (©Bourdeau-Lepage 2017).



# Table des matières

---

<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
I. Pourquoi s'intéresser au bien-être ? .....	5
II. Les quatre outils proposés dans ce guide .....	7
III. Ce que vous trouverez dans ce guide .....	11
<b>Partie 1 : Le diagnostic territorial</b> .....	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 - Diagnostic et territoire</b> .....	<b>15</b>
I. Les origines du diagnostic territorial .....	15
II. Les étapes du diagnostic territorial .....	16
III. Diagnostics territoriaux, données froides & outils .....	17
<b>Chapitre 2 - Etablir un diagnostic territorial à l'aune d'une mesure de bien-être</b> .	<b>21</b>
I. Les différentes approches du bien-être .....	21
II. L'indice de bien-être objectif <i>OppChoVec</i> .....	24
III. Le jeu de cartes <i>TELL_ME</i> .....	34
<b>Conclusion partie 1</b> .....	<b>40</b>
<b>Partie 2 : Le diagnostic territorial avec les habitants à l'aune du bien-être</b> .....	<b>43</b>
<b>Avant-propos : ce qu'il faut savoir sur les approches participatives</b> .....	<b>44</b>
I. Définition d'une approche participative .....	44
II. Objectifs d'une approche participative .....	45
III. Articulation de l'approche participative .....	45
IV. Limites des approches participatives .....	46
V. Favoriser la participation .....	47
VI. Garantir l'accessibilité aux scènes participatives .....	48
VII. La posture de l'animateur vis-à-vis de l'enquêté .....	48
<b>Chapitre 3 – A l'échelle du foyer, réaliser un diagnostic à l'aune du bien-être avec les habitants</b> .....	<b>50</b>
I. Découvrir la <i>MAQUETTE-FOYER</i> et ses éléments matériels et immatériels de bien-être .....	50
II. Mener un groupe de discussion avec la <i>MAQUETTE-FOYER</i> .....	52
III. Analyser les résultats .....	57

<b>Chapitre 4 – A l'échelle du quartier, élaborer un diagnostic avec les habitants à l'aune du bien-être</b> .....	<b>61</b>
I. Créer le fond de carte de l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	61
II. Utiliser l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	63
III. Analyser les résultats du diagnostic avec les habitants avec l'outil <i>ESCAPAT</i> .....	68
<b>Chapitre 5 - Dégager avec les habitants des pistes pour agir pour leur bien-être sur un territoire</b> .....	<b>72</b>
I. Protocole méthodologique à suivre .....	72
II. Analyser les actions proposées .....	73
<b>Conclusion partie 2</b> .....	<b>79</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>77</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>78</b>
Annexe 1 : Déterminer un échantillon représentatif de la population et concevoir ..	78
Annexe 2 : Plan de la <i>MAQUETTE-FOYER</i> avec les éléments de découpe ..	81
Annexe 3 : Le groupe de discussion <i>Alpha</i> à Buis-les-Baronnies .....	82
Annexe 4 : Le groupe de discussion <i>Alpha</i> à Saint-Basile .....	83
<b>Table des matières</b> .....	<b>84</b>
<b>Table des tableaux</b> .....	<b>86</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>87</b>

# Table des tableaux

---

TABLEAU 1 : Les outils et protocoles méthodologiques, à l'aune du bien-être, proposés dans ce guide

TABLEAU 2 : Matrice FFOM (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threat : SWOT)

TABLEAU 3 : Les trois dimensions d'*OppChoVec* et leurs indicateurs

TABLEAU 4 : Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire  $EBE_k$

TABLEAU 5 : Synthèse des méthodes décrites en partie 1

TABLEAU 6 : Mobiliers fixes répartis selon les pièces de la *MAQUETTE-FOYER*

TABLEAU 7 : Mobiliers déplaçables associés à la pièce libre

TABLEAU 8 : Mobiliers déplaçables associés aux aménités extérieures

TABLEAU 9 : Grille d'observation de l'outil *MAQUETTE-FOYER* & de l'outil *ESCAPAT*

TABLEAU 10 : Grille de résultats à remplir par l'observateur lors du jeu *MAQUETTE-FOYER*

TABLEAU 11 : Tableau des éléments de bien-être matériel et immatériel proposés sur les jetons

TABLEAU 12 : Liste des éléments matériels constitutifs au bien-être sur le territoire, utilisés dans l'outil *ESCAPAT*

TABLEAU 13 : Pictogrammes des relations sociales, éléments de bien-être immatériels

TABLEAU 14 : Tableau des problèmes sur le territoire & des actions possibles

# Table des illustrations

---

ILLUSTRATION 1 : Statistiques descriptives de l'*indice OppChoVec* région Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 2 : La carte du bien-être (*OppChoVec*) au sein de la région Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 3 : La dimension *OPP* de l'indice de bien-être en Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 4 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes sur données 2012

ILLUSTRATION 5 : Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être au printemps 2017

ILLUSTRATION 6 : La projection des préférences des Lyonnais en Rhône-Alpes

ILLUSTRATION 7 - vue A : La *MAQUETTE-FOYER*

ILLUSTRATION 7 - vue B : La *MAQUETTE-FOYER* et les éléments matériels et immatériels de bien-être

ILLUSTRATION 8 : *MAQUETTE-FOYER* finalisée à Buis-Les-Baronnies, juin 2018

ILLUSTRATION 9 : Principaux résultats de la grille remplie par l'observateur lors du jeu *MAQUETTE-FOYER* à Buis-les-Baronnies groupe de discussion Alpha en juin 2018.

ILLUSTRATION 10 : Fond de carte de travail. Exemple de Saint-Basile/Lamastre

ILLUSTRATION 11 : Cartographie des éléments de bien-être choisis collectivement sur le territoire de Saint-Basile

ILLUSTRATION 12 : Hiérarchisation des éléments matériels de bien-être effectuée par les participants aux ateliers participatifs à Saint-Basile/Lamastre en juin 2018

ILLUSTRATION 13 : Tableau des actions proposées à Saint-Basile – Groupe Alpha

*Dans le contexte actuel de crise écologique et sociale, il est crucial de penser autrement l'aménagement de l'espace habité afin de mener des politiques publiques ciblées sur l'humain et son environnement. Les méthodes de diagnostic centrées sur le bien-être permettent justement d'opérer ce changement et de renouveler les modes d'action des acteurs territoriaux.*

*Ce guide méthodologique invite le lecteur à placer la notion de bien-être au cœur de l'action collective et à considérer que l'information sur les territoires est aussi produite par les habitants.*

*Les quatre outils complémentaires de diagnostic territorial proposés se différencient par : 1) leur approche : participative ou non ; 2) leur échelle spatiale d'application : le foyer, le quartier, la commune, ... ; 3) leurs formes : indices statistiques, cartes, maquette-foyer, jeu de cartes mais aussi par 4) la dimension du bien-être qu'ils privilégient.*

*Chaque outil fait l'objet d'une présentation rapide, d'un exposé des étapes de construction de l'outil et d'un mode d'utilisation avec un déroulé très précis. Sont aussi fournis des exemples concrets, une boîte à outils, les points de vigilance et les points d'intérêt. Le lecteur est ainsi guidé pas à pas dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à l'aune du bien-être.*

**Lise BOURDEAU-LEPAGE**, est professeur de géographie à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 et docteur en économie. Spécialiste de la métropolisation, elle mène des recherches depuis près de 10 ans, au sein de l'UMR Environnement Ville Société sur la place de la nature en ville, la mesure du bien-être et l'attractivité des territoires. Au cœur de ses recherches se trouve l'analyse des inégalités socio-spatiales. Elle a eu la responsabilité scientifique du projet BRRISE sur les inégalités socio-spatiales, l'attractivité territoriale et le bien-être en Rhône-Alpes, dont cet ouvrage est issu.





## Livrable LVV2 du projet BRRISE

### Référentiel de formation

#### « Qualifier le bien-être sur un territoire : méthodes et outils »

#### **Le sujet proposé**

Qu'est-ce que le bien-être d'un individu sur un territoire ? Pourquoi et comment l'évaluer ? En quoi les éléments potentiellement constitutifs du bien-être peuvent-ils être des facteurs d'attractivité pour les zones urbaines et rurales ?

Les indicateurs de bien-être donnent à voir et à comprendre différemment les territoires et leurs dynamiques. Ce sont des aides à la réflexion et au débat pour les acteurs territoriaux qui s'interrogent sur le devenir et les leviers de développement de leurs territoires. En effet, les méthodes de diagnostic de territoire centrés sur le bien-être permettent de connaître les besoins et les attentes des habitants mais aussi de repérer les atouts et les faiblesses de leur territoire.

#### **L'objectif de la formation**

Cette formation propose d'approcher la notion de bien-être à l'échelle d'un territoire et de découvrir des outils et des méthodes conçus et expérimentés en Rhône-Alpes dans le cadre du projet de recherche BRRISE pour élaborer un diagnostic de territoire.

#### **Les publics cibles**

Cette formation est destinée aux acteurs territoriaux : élus locaux, agents de développement, techniciens, acteurs de la société civile.

#### **Les intervenants**

Des chercheurs impliqués dans le projet BRRISE, PEI (FEADER) & PSDR I.

#### **Le contenu et déroulé de la formation**

**Durée :** Une journée, 9h30-16h00, soit 5 heures

## Fil rouge

Timing	Séquences	Matériels
9h30	<b>Accueil</b>	
10h00	<b>Introduction</b> de la journée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps brise-glace avec tour de table rapide des participants (15')               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Demander aux personnes de se présenter rapidement : nom, prénom, structure, besoins</li> <li>o Et de qualifier en un mot ce que représente pour eux le bien-être</li> <li>o Recueillir ces mots soit sur un logiciel en ligne pour constituer un nuage de mots, soit simplement sur paperboard</li> </ul> </li> <li>- Présentation des objectifs et du contenu de la journée (10')</li> </ul>	Vidéoprojecteur Ordi portable Support PPT Paperboard ou tableau-blanc + feutres
10h25	<b>Première approche de la notion de bien-être</b> et présentation du projet PSDR4 <a href="#">BRRISE</a> « Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales » (15') <ul style="list-style-type: none"> <li>o Quel intérêt de qualifier le bien-être pour les acteurs du développement rural ?</li> <li>o Qu'est-ce que le bien-être et quel lien avec le territoire de vie ?</li> </ul>	Support PPT
10h40	<b>Comment évaluer les éléments constitutifs du bien-être sur un territoire ? (1/2) Approche du bien-être « objectif »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation d'une méthode de mesures à partir d'indicateurs géolocalisés et d'éléments théoriques : l'indice OppChoVec (15')</li> <li>o Visualisations cartographiques du bien-être à l'échelle Rhône-Alpes (15')</li> <li>o Questions / échanges (10')</li> </ul>	Support PPT Livret bien-être théorique en Rhône-Alpes
11h20	<b>Comment évaluer les éléments constitutifs du bien-être sur un territoire ? (2/2) Approche du bien-être « subjectif »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation du jeu Tell_Me (5')</li> <li>o Présentation des résultats obtenus sur les territoires d'études BRRISE (ruraux et urbains) (15')</li> <li>o Questions / échanges (10')</li> </ul>	Support PPT Jeu de cartes ou photos du jeu de cartes + posters des résultats
11h50	<b>Comment définir et construire collectivement le bien-être ?</b> Introduction aux méthode et outils pour animer un atelier territorial autour du bien-être avec des groupes d'habitants (15')	Support PPT
12h05	<b>Le bien-être construit collectivement à l'échelle du foyer (1/2) : La maquette foyer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation de la maquette foyer et de son utilisation (10')</li> <li>o Mise en situation des participants (15')</li> </ul>	Support PPT Maquette foyer sur table
12h30	<b>Déjeuner</b>	
13h30	<b>Le bien-être construit collectivement à l'échelle du foyer (2/2) : La maquette foyer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation des résultats obtenus sur les territoires d'études BBRRISE (territoires ruraux) (20')</li> </ul>	Support PPT Maquette foyer sur table

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Questions / échanges (10')</li> </ul>	
<b>14h00</b>	<b>Le bien-être construit collectivement à l'échelle du bourg : L'outil carto 2D ESCAPAT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation de l'outil et de la méthode d'animation d'une séance autour de cet outil (15')</li> <li>○ Présentation des résultats obtenus sur les territoires d'études BBRRISE (territoires ruraux) (15')</li> <li>○ Questions / échanges (10')</li> </ul>	Support PPT Exemples outil Carto 2D ESCAPAT (photos et/ou posters)
<b>14h40</b>	<b>Élaborer collectivement des pistes pour agir : Le tableau des pistes d'actions habitantes et institutionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation de l'outil et de la méthode d'animation d'une séance autour de cet outil (10')</li> <li>○ Présentation des résultats obtenus sur les territoires d'études BBRRISE (territoires ruraux) (10')</li> <li>○ Questions / échanges (10')</li> </ul>	Support PPT
<b>15h10</b>	<b>Comment s'approprier les méthodes et outils présentés ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pourquoi et pour quoi faire ?</li> <li>○ Dans quelles situations ?</li> <li>○ Avec qui ? Comment ?</li> <li>○ Quels points de vigilance (du bon usage de ces méthodes et outils) : quelles précautions ? Quelles difficultés envisagées ?</li> </ul> Animation d'un temps de réflexion avec les participants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rédiger sur 4 feuilles de paperboard les questions (une question par feuille)</li> <li>○ Demander aux participants de passer librement sur chacune des feuilles et de noter leurs réponses (20')</li> <li>○ Temps de restitution et d'échange : pour chaque feuille, demander à une personne de restituer le contenu et proposer aux participants de réagir (20')</li> </ul>	4 feuilles de paperboard + une vingtaine de feutres
<b>15h50</b>	<b>Bilan-évaluation</b> de la journée (oral)	
<b>16h00</b>	<b>Fin de la session</b>	

### Aspects matériels

*Nombre de participants* : jusqu'à 20-30 personnes

*Lieu d'accueil* : en capacité d'accueillir 20-30 personnes, disposant de tables et de chaises et suffisamment spacieuse pour aménager en plusieurs espaces et présenter les outils

### Documents et supports / outils pédagogiques :

- Support de présentation (diaporama) complet
- Diapo pour le brise-glace ou logiciel pour élaborer le nuage de mots (si connexion internet possible) : <https://www.nuagesdemots.fr/>
- Plusieurs livrets Bien-être théorique en Rhône-Alpes
- Posters des 3 terrains (résultats de l'approche du bien-être subjectif)
- Maquette foyer avec tous les éléments potentiels + ruban adhésif et colle si besoin
- Exemples outil carto 2D ESCAPAT (en posters ou en photos dans le diaporama)

### **Liste du matériel nécessaire :**

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Plusieurs grandes tables (pour installer la maquette et les outils, puis organiser le temps de réflexion en fin de journée)
- Post-it : pour l'exercice du briser la glace
- Supports ou murs pour fixer les posters + pâte à fixe, scotch si besoin
- Paperboard ou tableau blanc + feutres ou marqueurs
- Connexion internet

### **Contacts**

- Lise Bourdeau-Lepage, Professeur de géographie, Université Jean Moulin Lyon 3, CNRS UMR 5600 EVS, Responsable scientifique du projet BRRISE, [lblepage@gmail.com](mailto:lblepage@gmail.com)
- Lisa Rolland, Maître de conférences associé aux ENSA en sciences de l'Homme et de la société pour l'architecture, Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon, CNRS UMR 5600 EVS, [lisa.rolland@lyon.archi.fr](mailto:lisa.rolland@lyon.archi.fr)



## Livrable LVV3 du projet BRRISE

### Participations à des colloques (ASRDLF, ERSA...) et conférences grand public

#### ✓ Colloques

- 23 Oct. 2019 : Analyser la construction collective du bien-être. Illustration avec l'outil Escapat dans le rural isolé français, colloque international « Bien-être au Nord et au Sud », Bordeaux, Sc Po, <https://well-being.sciencesconf.org/> - Bourdeau-Lepage L. & L. Rolland
- 24 Oct. 2019 : Mesurer le bien-être, plénière, colloque international « Bien-être au Nord et au Sud », Bordeaux, Sc Po, <https://well-being.sciencesconf.org/> - Bourdeau-Lepage L.
- 17 Oct. 2019 : Conférence intitulée « De l'intérêt d'analyser le bien-être » du colloque annuel de l'association française pour le droit de l'environnement intitulé Bien-être et normes environnementales, Lyon - Bourdeau-Lepage L.
- 4 Juin 2019 : Conférence intitulée « La mesure du Bien-être pour mieux aménager les villes » du colloque Bien-être dans la Ville. Culture et environnement dans l'aménagement urbain, organisé par Bon Droit, Angers - Bourdeau-Lepage L.
- 17 Mai 2019 : Conférence plénière « Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents », colloque Bébé, Petite enfance en question, Toulouse - Bourdeau-Lepage L.
- Juillet 2018, Le bien-être serait-il dans le pré ? Le cas des lyonnais et de leurs préférences, Colloque ASRDLF, juillet, Caen, Bourdeau-Lepage L. & Fujiki K.,
- Juillet 2018, Enjeux et mesures autour du bien-être territorial : Session spéciale ASRDLF, juillet, Caen - Bourdeau-Lepage L., Rey-Valette H. & Rambonilaza T.
- 15 Fév. 2018 : Vers un diagnostic de territoire sensible. Apports de l'approche du bien-être, 16e RDV « Bien-être, Santé & Nature en Ville », Lyon <https://atelier1.hypotheses.org/> - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.
- 14 Sept. 2017 : Attractivité et bien-être urbain : le cas de Lyon, 12e RDV « Bien-être, Santé & Nature en Ville », Lyon <https://atelier1.hypotheses.org/> - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.
- 29 août 2017 : Urban Appeal & Well-Being, 57ème colloque de l'ERSA, Session « Social Progress for Resilient Regions », Groningen - Bourdeau-Lepage L. & D. Soto D.

- 6 Jul 2017 : Attractivité urbaine et bien-être : le cas de Lyon, *54e colloque de l'ASRDLF*, Session « Repenser l'attractivité en Europe à l'aune du bien-être », Athènes - Bourdeau-Lepage L., D. Soto D., Carré H., Texier P., Paris O., Rolland L. & M. Maillefert
- Bourdeau-Lepage L., 2017, Vers une ville douce, sensible à l'humain et à l'environnement, Conférence introductive de la session « la ville douce » du *colloque ICHT 2017*, Lyon, 12 avril.
- 12 avril 2017 : Bien-être et environnement : quels potentiels pour l'attractivité des territoires ? Table ronde de la session « la ville douce » du *colloque ICHT 2017* - Soto D., Carre H., Bourdeau-Lepage L & Texier P.
- 1<sup>er</sup> mars 2017 : Organisation du 8<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Bien manger ou manger juste (interventions de C. Billion et de C. Delfosse), Lyon – Rolland L.
- 25 janvier 2017 : Organisation du 7<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Géographie du bien-être & représentations (intervention d'A. Bailly), Lyon - Bourdeau-Lepage L.
- 13 Janvier 2017 : Organisation du 6<sup>e</sup> RDV « Bien-être & Nature en Ville », intitulé Bien-être aux Suds : Corps & Esprit (interventions de T. Wenisch et de J. Gonzalez), Lyon, 13 janvier – Texier P.

✓ **Conférences « grand public »**

- 11 décembre 2019 : Conférencière Les grandes gagnantes de la métropolisation : jusqu'où iront les métropoles régionales ? *Salon International de l'immobilier d'entreprise (SIMI)*, Paris - Bourdeau-Lepage L.
- 17 septembre, 2018 : Conférencière : Attractivité & Territoires : Vivre ensemble ou/et Marketing, *32e Journées de l'ABD 2018*, Rodez - Bourdeau-Lepage L.
- 12 avril 2018 : Attractivité du territoire, *Salon des Maires d'Île-de-France*, Paris, <http://salonmairesiledefrance.fr/wp-content/uploads/2018/03/Programme-1.pdf> Bourdeau-Lepage L.
- 8 Février 2018 : Restitution dans les locaux de l'ARADEL auprès d'acteurs territoriaux des résultats du VR2, 8 Février, Lyon - Bourdeau-Lepage L., Roland L., & Soto D.

✓ **Opérations pédagogiques (cours, formation professionnelle, stages...) : non prévus dans les livrables mais faits**

Les thématiques liées au projet BRRISE (bien-être, inégalités socio-spatiales, attractivité des territoires, aménités environnementales, développement durable) ont été fréquemment traitées par les chercheur(e)s du projet disposant d'une charge d'enseignement : Lise Bourdeau-Lepage, Muriel Maillefert, Pauline Texier pour les chercheurs titulaires : Didier Soto, Lisa Rolland, Octavie Paris, Kenji Fujiki et William Langlois de Septenville pour les autres chercheur(e)s dans des enseignements concernant des étudiant(e)s de Licence 3, Master 1 et Master 2 de Géographie-Aménagement de l'Université Jean Moulin Lyon 3, mais aussi dans d'autres établissements.

Ainsi, en janvier 2017, 2018, 2019, ont été organisée une « semaine du bien-être aux Suds » auprès d'étudiants de Master de l'Université Lyon 3 avec des enseignements thématiques. Les étudiants ont ensuite été convié(e)s à participer à un séminaire scientifique de l'Atelier 1 de l'UMR 5600 EVS consacré à la thématique du bien-être dans les Suds.

Deux étudiants stagiaires sont venu(e)s rejoindre l'équipe BRRISE au cours des années du projet : 2019 : Anouk Sergent, 2018 : Sixtine GIBERT – M2 Ecole nationale supérieure

d'architecture de Lyon & Antoine TORRE : L1 Géographie-économie) sur des missions relatives à l'organisation, la conception des enquêtes de terrain du VR3 ; année 2017 : Maxime Fichet – Master 2, Florence Beaufils – Master 2, Clémence Crapart – Licence 3 et Guillaume Barral – Licence 3 sur des missions relatives à l'organisation et au traitement des enquêtes de terrain. Ils ont été formés aux analyses sur le bien-être.



## Livrable LVV4 du projet BRRISE

### Articles scientifiques dans des revues classées AERES & Grand public

En complément des articles LV3 LV5 et LV7, d'autres articles ont été écrits et publiés. En voici la liste :

- Bourdeau-Lepage, 2019, Mesurer le bien-être sur un territoire, *Mondes sociaux*, 30 juin 2019, <https://sms.hypotheses.org/20018>
- Bourdeau-Lepage, 2020, Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents in Chantal Zaouche Gaudron, Anne Dupuy et Christine Mennesson, *Bébé, petite Enfance en CONtextes*, ERES.
- Lise Bourdeau-Lepage & Lisa Rolland, 2020, Evaluer collectivement le bien-être dans les communes rurales. Retours réflexifs sur des outils participatifs et leur conduite, in S. Lardon et S. Nguyen Ba, E-Book : *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires* ISBN : 2-7380-1437-22020, à paraître

Ils sont joints à la suite. D'autres articles sont en cours d'écriture.

# Mesurer le bien-être sur un territoire ?

PAR LISE BOURDEAU-LEPAGE · PUBLIÉ 30/06/2019 · MIS À JOUR 30/06/2019



**On ne compte plus les publications sur le bien-être ou le bonheur, en particulier en psychologie ou dans les théories de développement personnel. Nous serions entrés dans l'ère de l'Happycratie [🔗](#), ce moment où l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies. Il nous est interdit d'être malheureux puisque tout est fait pour satisfaire notre bonheur... Si on ne peut qu'être d'accord avec ce constat, devons-nous pour autant nous en contenter ? Ne devrions-nous pas explorer d'autres pistes ? Et pour cela, comment mesurer le bien-être ?**

On reconnaît généralement que l'engouement pour les études sur le bien-être résulte de la recherche d'un indicateur alternatif au Produit Intérieur Brut (PIB), considéré comme insatisfaisant pour mesurer le progrès économique et social. L'étude commandée par Nicolas Sarkozy en 2008 à trois économistes dont deux prix Nobel (Joseph Stiglitz, Amartya Sen [🔗](#) et Jean-Paul Fitoussi [🔗](#)) en est un bel exemple. Pour dépasser le PIB, les économistes proposent d'utiliser des méthodes d'analyse et des mesures variées comme l'IDH [🔗](#). Il permet de mesurer le bien-être à de nombreuses échelles spatiales : pays [🔗](#) ; régions comme en Hauts-de-France [🔗](#) ou en Île-de-France [🔗](#) ; mais aussi départements et communes telles que Mulhouse [🔗](#). Le choix aurait pu être

pertinent, sauf que l'objectif de ces études n'a pas été clairement énoncé : s'agit-il d'évaluer les inégalités sociales, la richesse d'une nation ou le progrès ? En d'autres mots, comment appréhender le bien-être ?

- **Bourdeau-Lepage L., Tovar E.**, 2011, « Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*. [🔗](#)
- **Bourdeau-Lepage L., Tovar E.**, 2013, « Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 491-521.

## Dessiner les contours du bien-être, une tâche difficile

Le bien-être ne se définit pas de la même manière suivant les disciplines (médecine, psychologie, économie ou géographie, etc.) voire au sein même des disciplines. Il peut être eudémonique [🔗](#), hédoniste, objectif ou subjectif et relève de différentes approches : universaliste, tenant compte des capacités ou encore contextualisée.

Influencés par la théorie utilitariste [🔗](#), les économistes évaluent traditionnellement le niveau de bien-être d'un individu à travers son revenu. Pourtant, ils savent que le lien entre le niveau de richesse et le bien-être déclaré peut-être remis en question. C'est le paradoxe d'Easterlin [🔗](#) : l'argent ne fait pas le bonheur mais il y concourt jusqu'à un certain point. De même, ils sont conscients que les individus possèdent une capacité d'adaptation de leurs préférences. Et ils reconnaissent que les différences sont fréquentes entre la situation objective des personnes, comme leur état de santé, leur genre ou leur âge et leur sentiment de bien-être.

Ainsi, il existe une différence entre le bien-être « objectif » et le bien-être « subjectif » ou « déclaré » des personnes. Le niveau de bien-être objectif évalué par un étalon de mesure tel que le niveau de richesse ou encore par un indice composite [🔗](#) prenant en considération plusieurs éléments objectifs [🔗](#), peut être différent du niveau de bien-être que déclarent les personnes.



Cet écart tient probablement en partie au fait qu'il existe entre les personnes, une variabilité des éléments contribuant à leur bien-être. Concrètement, les éléments constitutifs au bien-être d'une femme vivant en milieu urbain, ne sont peut-être pas les mêmes que ceux d'un homme vivant également en milieu urbain, toutes choses égales d'ailleurs. Le bien-être est donc un concept relatif et multidimensionnel dont la mesure est complexe. C'est ici qu'apparaît l'intérêt des travaux sur le bien-être et leur potentiel en matière d'aide à l'action publique.

## La mise en œuvre de politiques publiques ciblées

Si l'on connaissait les éléments potentiellement constitutifs du bien-être des personnes sur un territoire, on pourrait imaginer des politiques publiques territoriales qui répondent à leurs besoins. Mais les recherches sur les caractéristiques spatiales du bien-être sont peu avancées. La méthode Spiral [📄](#), méthode de co-construction pour définir le bien-être pour tous et les éléments qui y contribuent, a le mérite d'exister. Mais elle est unificatrice et s'intéresse à un groupe de personnes, sans prendre en compte l'individu en tant que tel.



Or, si l'on reconnaît qu'il existe des différences dans les préférences en matière d'éléments constitutifs du bien-être entre les individus alors il est évident que tous les territoires n'apportent pas le même niveau de bien-être aux individus pour la simple raison qu'ils ne possèdent pas tous, les mêmes aspects ou attributs. Un homme pourra se sentir bien sur un territoire alors que son épouse ne le sera pas, car elle n'aura pas les mêmes préférences que son mari en matière d'éléments constitutifs de son bien-être.

À ce raisonnement, il rajouter que chaque individu développe un rapport affectif à l'espace qui lui est propre. Ainsi, cela conduit à considérer que le bien-être d'un individu est une combinaison subtile entre ses aspirations et ce que lui offre son espace de vie sachant que ce dernier influence ses aspirations. Il existe des territoires plus agréables que d'autres en fonction des individus. Dit autrement, un territoire pourra en même temps apporter un niveau de bien-être élevé pour tel individu et faible pour un autre.

Le but pour les politiques est de connaître les besoins des habitants sur un territoire, de repérer les atouts et les faiblesses

de ces derniers de manière à mener des actions qui conduisent à une meilleure adéquation entre la demande des habitants et les potentialités du territoire. C'est ce que peuvent apporter les recherches sur le bien-être.

---

---

## Comment révéler les déterminants du bien-être sur un territoire ?

Concrètement, il s'agit d'identifier les éléments potentiellement constitutifs du bien-être de toute personne sur un territoire. Mais aussi et surtout, d'élaborer une méthode simple et reproductible qui permette d'une part, de déterminer quelles sont les préférences des individus face à ces éléments ; et d'autre part, d'évaluer si ces éléments préférés sont présents ou absents sur un territoire. Cela devrait conduire à mieux comprendre comment se construit le bien-être à l'échelle individuelle et/ou collective et leurs déterminants à l'échelle spatiale.

Au-delà de la mise en évidence probable de différences de préférences entre personnes ou groupes de personnes, un nouveau regard sur les territoires et sur leurs aménités pourra alors être porté. Il sera ainsi possible aux acteurs des collectivités territoriales de faire un diagnostic de leur territoire centré sur le bien-être des populations et d'évaluer si les éléments essentiels pour le bien-être de leurs habitants sont présents ou non sur leur territoire.

De cette manière, les acteurs territoriaux seront armés pour penser autrement l'aménagement de l'espace habité et mener des politiques publiques alternatives qui conduisent à un meilleur bien-être des populations et placent l'humain et son environnement au cœur du dispositif.

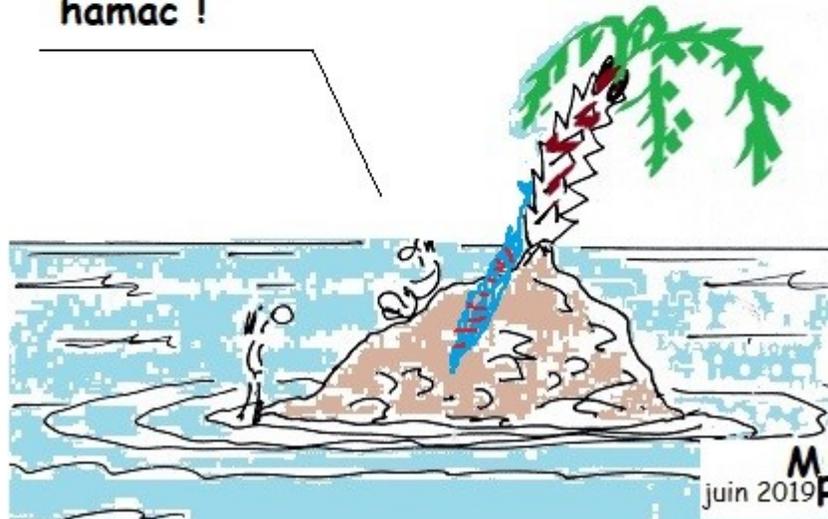
- **Braconnier P., Caire G., Dupuy R., Jahan E., LeMasne P., Nivoix S.**, 2011, « Une évaluation du bien-être au sein des régions françaises dans une approche de développement durable », *Innovations*, 34, 93-93.
- **Iau-idf, 2014**, « L'IDH-2 : un outil d'évaluation du développement humain en Île-de-France », *Note rapide- outil-méthode*, 656.

Crédits images en CC : Publicdomainepictures.net mohamed mohamed mahmoud hassan, Pixabay Pettycon, Svg Silh,

Pxhere mohamed hassan, Patrick Mignard pour Mondes Sociaux



Tu vois, pour moi le *bien être* serait  
d'avoir un 2e arbre pour installer mon  
hamac !



## Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents

Bourdeau-Lepage Lise  
Professeur de géographie  
Université de Lyon, UMR 5600 EVS  
1C avenue des Frères Lumière  
CS 78242 69372 LYON CEDEX 08  
[lblepage@gmail.com](mailto:lblepage@gmail.com)

### Résumé

Ce papier se focalise sur le regard des parents en matière de cadre de vie et de niveau de bien-être. Son objectif global est de révéler s'il existe des différences notables entre les habitants d'une métropole ayant des enfants à charge et ceux n'en ayant pas. D'abord, nous situons le contexte de notre étude en rappelant les transformations actuelles qui contribuent à modifier les aspirations et les besoins des citadins. Ensuite, nous présentons la méthodologie utilisée pour saisir les éléments potentiellement constitutifs du bien-être des individus. Par la suite, nous mettons en évidence les différences dans les éléments de bien-être révélées à partir des déclarations des individus en fonction de leur statut parental. Nous montrons que les parents sont plus sensibles à certaines aménités en milieu urbain que d'autres personnes. Nous analysons également les différences de préférences entre les personnes ayant des enfants à charge habitant, un quartier privilégié, le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et ceux habitant un quartier socialement hétérogène, le 7<sup>e</sup> Nord de Lyon. Cela nous permet de conclure sur le regard que porte les parents sur leur cadre de vie.

**Mots-clefs** : bien-être, cadre de vie, Lyon, parents, non parents.

### Introduction

Le bien-être donne lieu à de nombreux travaux que l'on peut diviser en deux grandes catégories. Les premiers sont ceux qui s'intéressent au bien-être des personnes en général. Les différences entre ces travaux résident en grande partie, dans leur conception du bien-être : hédoniste, eudémonique, subjectif, objectif ; leur manière d'appréhender le bien-être : universaliste, contextualisé ou capabiliste ; leur échelle d'analyse : nationale, régionale, urbaine (Maslow, 1943 ; Cantril, 1965 ; Andrews *et al.*, 1976 ; Bailly, 1981 ; Sen, 1985 ; Kahneman *et al.*, 2004 ; Cox *et al.*, 2010 ; Bourdeau-Lepage et Tovar, 2011). La seconde catégorie regroupe ceux qui étudient le bien-être de populations spécifiques : les personnes âgées (Lefèbvre, 2010), les travailleurs (Cottraux, 2013), les jeunes adultes, les étudiants, les enfants (Gorza et Bolter, 2012 ; Junier, 2015), etc. Le bien-être des enfants est ainsi analysé dans le cadre éducatif (Boyer, 2010 ; Bougère, 2010 ; Bacro *et al.*, 2017 ; Pinel-Jacquemin et Zaouche Gaudron, 2017 ; Fenouillet *et al.*, 2017), au sein de la famille (Condran et Furstenberg, 1994 ;

Delaunay-Guivardc'h, 2010 ; Gouttenoire, 2010 ; Barlow *et al.*, 2015 ; Rees, 2017) ou entre pays (Smeeding et Rainwater, 1994 ; Andamson, 2010 ; Chzhen, 2016).

Force est de constater que peu de recherches se focalisent sur le regard des parents en matière de cadre de vie et d'éléments de bien-être. Pourtant, la parentalité, comme la jeunesse ou la vieillesse, peut être envisagée comme un élément spécifique influençant les aspirations et les besoins des personnes, transformant leur conception du bien-être et les éléments y contribuant. En effet, des études ont montré que les jeunes parents changent leur habitude de vie. Ils sortent moins et font moins de sport qu'avant la venue de leur enfant (Castelain-Meunier, 2013) ou déclarent une diminution de leur niveau de bien-être physique et mental (Dwenda *et al.*, 2003). D'autres travaux montrent qu'au fil du temps, aux Etats-Unis, les parents sont plus heureux que les non parents mais surtout qu'ils sont plus socialisés et voient plus leurs amis. Ils soulignent également que leur famille agit comme un manteau protecteur envers le monde extérieur : la société, l'économie et la politique (Ifcher et Herbst, 2014).

Analyser les éléments considérés par les parents comme essentiels pour leur bien-être et voir s'il existe des différences notables en France entre les habitants d'une métropole ayant des enfants à charge et ceux n'en ayant plus ou pas, semble donc pertinent à plusieurs égards. Premièrement, cela contribue au débat sur le bien-être des parents. Deuxièmement, cela aide à comprendre comment se construit le bien-être sur un territoire urbain pour deux types de populations. Troisièmement, cela permet d'envisager des aménagements ou des mesures de politiques publiques ciblés envers les habitants ayant des enfants pour améliorer leur bien-être. Par conséquent, dans ce chapitre, nous nous positionnerons du côté des parents et révélerons les éléments constitutifs de leur bien-être dans deux arrondissements de Lyon aux caractéristiques socio-économiques différentes.

D'abord, nous situerons le contexte de notre étude en rappelant les transformations actuelles qui contribuent à modifier les aspirations et les besoins des citoyens (Section 1). Ensuite, nous présenterons la méthodologie utilisée pour saisir les éléments potentiellement constitutifs du bien-être des individus (Section 2). Par la suite, nous mettrons en évidence les différences dans les éléments de bien-être révélées à partir des déclarations des individus en fonction de leur statut parental (section 3). Nous répondrons à la question suivante : les parents sont-ils plus sensibles à certaines aménités en milieu urbain que d'autres personnes (section 3.1) ? Nous analyserons aussi les différences de préférences entre les personnes ayant des enfants à charge habitant, un quartier privilégié, le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et ceux habitant un quartier socialement hétérogène, le 7<sup>e</sup> Nord de Lyon (Section 3.2). Cela nous permettra de conclure sur le regard que porte les parents sur leur cadre de vie.

## **1. De l'importance du contexte sur la formation des aspirations et des désirs des citoyens**

Les aspirations des personnes sont situées dans le temps (Chobart de Lauwe, 1964) et l'espace. Ce sont d'une certaine manière des construits sociaux. Par conséquent, l'étude que nous menons sur les préférences des individus en matière d'éléments de bien-être nécessite, au préalable, de définir le contexte dans lequel elle se déploie. Cette mise en perspective nous permettra de mieux comprendre, les désirs actuels des personnes et leurs attentes, en matière de cadre de vie.

### ***La globalisation de l'économie et ses effets***

Le premier élément de contexte a relevé est que nous vivons dans un monde globalisé. De nombreux changements ont lieu, transformant notre manière de créer, d'échanger, de consommer et d'habiter. D'abord, la révolution de l'information et de la communication, permise par la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication

(NTIC) et l'émergence de la proximité virtuelle constituent un bouleversement technologique de premier ordre. Ensuite, les changements politiques et l'ouverture aux échanges de certains pays comme la Chine ou la Russie modifient la géopolitique mondiale. Enfin, l'économie se transforme à travers la baisse des coûts de transaction et la dérégulation des activités économiques, la dématérialisation mais aussi la différenciation des biens et des services. Ces phénomènes se combinent pour recomposer et globaliser l'espace économique. La production, la consommation et les échanges sont alors intégrés à une échelle planétaire de manière quasi-instantanée. Cette mutation a des effets sur notre manière d'habiter. En effet, elle génère un renforcement de la polarisation des activités et des populations (Hurriot et Bourdeau-Lepage, 2009). Dans ce mouvement, la ville devient alors le cadre de vie de la plupart des Français. Or, les conditions urbaines peuvent provoquer chez l'individu des émotions négatives, le mettant en situation de mal-être. Confronté à un excès de stimuli (Moser, 2009), qui réduit sa capacité à traiter l'information (Milgram, 1970) et à échanger avec les autres, l'individu est peu enclin à l'altruisme (Simmel, 1903). Il peut alors avoir des difficultés à tisser des relations sociales en raison de cette surcharge environnementale. Cela va, dans certains cas, le conduire à rechercher le contact avec ses semblables en fréquentant des lieux de récréation comme les espaces verts. A cette surcharge environnementale liée aux conditions urbaines, peut s'ajouter une surcharge virtuelle.

### ***1.1. Accélération des rythmes et conscience écologique***

Cette surcharge virtuelle est liée aux effets de l'utilisation des NTIC, par les individus, dans tous les domaines de leur vie, sur leur manière de vivre-ensemble et sur leur lien avec la nature. Les NTIC permettent des interactions à très longue distance, étendant les réseaux sociaux. Elles permettent à l'individu à travers les réseaux virtuels d'être en relation continue avec d'autres. Cependant, cette compagnie l'oblige à être en représentation et à répondre aux multiples sollicitations. Cette instantanéité qui caractérise les NTIC entraîne une culture de l'immédiateté (Aubert, 2003). Les relations humaines et leurs formes se transforment. L'homme devient hypermoderne (Aubert, 2003). Dans ce mouvement, la sociabilité et l'intimité se reconfigurent. Le rapport au monde, au temps, à l'autre et à soi-même évolue.

La présence constante du virtuel dans toutes les sphères de la vie, la nécessité de s'adapter en continu, de répondre à l'urgence et l'accélération des rythmes génère un besoin de ralentir (Jauréguiberry, 2003). Le ralentissement passe par la déconnexion ou l'utilisation réfléchie des NTIC (Garcia *et al.*, 2017), la reconquête de soi, la recherche de contacts en face à face (Jauréguiberry, 2014) et la reconnexion à l'environnement naturel. L'accélération des rythmes et la présence constante de la sphère virtuelle, peuvent aussi générer de l'entre soi. L'individu choisit alors les personnes avec qui, il souhaite interagir, et avec qui vivre.

Parallèlement à ce mouvement, on constate plusieurs prises de conscience de la part des individus : l'effet de l'activité humaine sur l'environnement et la finitude des ressources. Des accords internationaux pour préserver la biosphère sont signés ainsi que leurs traductions nationales et locales comme le Grenelle 2 ou la loi ALUR. La participation citoyenne, l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire se déploient. De nouveaux modes de vie, le fait maison, l'agriculture biologique, les circuits courts sont promus.

Dans ce contexte, les aspirations des personnes se modifient. L'*homo oeconomicus* semble se muer en *homo qualitus* : « Un homme qui cherche à maximiser son bien-être matériel et immatériel et fait de la satisfaction de son désir de nature et de la préservation de son environnement un des éléments constitutifs de son bien-être » (Bourdeau-Lepage, 2019). Les aspirations des personnes en matière de cadre de vie se métamorphosent. Un contact régulier avec la nature est recherché. Les activités de plein air, comme la marche, le jardinage sont plébiscités et les mouvements *slow down* émergent.

Le contexte de notre étude présenté et en particulier, les transformations sociales en cours, il nous faut maintenant définir les éléments qui sont potentiellement constitutifs du bien-être des individus et décider de la méthode que nous souhaitons utiliser pour les révéler.

## 2. Révéler les préférences des individus selon leur statut parental : éléments de méthode

Nous admettons l'existence d'une variation des préférences des individus en matière d'éléments contribuant au bien-être. Fort de cette hypothèse, nous suivons la méthodologie développée par Bourdeau-Lepage *et al.* (2018) pour déterminer les éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire. Cette méthodologie s'appuie sur une méthode d'analyse multicritère « alternative ». Elle se compose d'un panel d'éléments contribuant potentiellement au bien-être, qui mobilise les enseignements de l'économie urbaine, le rôle des aménités, la question de la liberté, du vécu et des opportunités sur le bien-être des individus. Ce panel est présenté aux enquêtés sous forme d'un jeu de cartes.

### 2.1. Le jeu de carte

Plusieurs raisons ont motivé ce choix. Le jeu de cartes permet une présentation simultanée de l'ensemble des critères, offrant ainsi une vision globale et concrète du panel d'éléments possibles. Son aspect ludique incite les personnes à répondre au questionnaire. Facile d'utilisation, il augmente le nombre de personnes capables de répondre au questionnaire. Il réduit le temps de passation du questionnaire et le risque de mettre les personnes dans une situation stressante. Notre jeu comprend 29 cartes, représentant chacune une aménité, historique, naturelle ou sociales notée  $EBE_k$  avec  $k= 1$  à 29 (Cf. tableau 1).

Tableau 1 - Panel des éléments potentiellement constitutifs du bien-être sur un territoire  $EBE_k$

Aménités historiques	Aménités naturelles
Proximité au lieu de travail	Paysage naturel
Emplois type 1	Environnement sain et sans nuisance
Emplois type 2	Protection contre les risques naturels et technologiques
Stabilité de l'emploi sur le territoire	Protection et mise en valeur des espaces naturels
Salaires qu'offre le territoire	Accessibilité aux espaces naturels de loisirs
Qualité du logement	Aménités sociales
Accessibilité à des équipements culturels et sportifs	Niveau de sécurité
Accessibilité aux services d'aide à la personne et aux familles	Diversité des professions des habitants
Accessibilité aux services de santé	Espaces communs où les gens se rencontrent et partagent des activités
Accessibilité aux bars et restaurants	Associations et clubs où l'on peut s'investir et rencontrer du monde
Accessibilité aux commerces et réparateurs	Manifestations locales, marchés, brocantes...
Accessibilité aux établissements scolaires	Prise de décision et participation au projet territorial
Couverture réseau internet et téléphone de bonne qualité	Possibilité de rencontrer un compagnon ou une compagne sur le territoire
Accessibilité du territoire	Aisance des habitants
Patrimoine typique	Niveau d'éducation

Source : Auteurs, adapté de Bourdeau-Lepage *et al.*, 2018.

### 2.2. Le protocole et la population enquêtée

Le jeu de 29 cartes a été présenté, au printemps 2017, à un échantillon représentatif en âge et genre de la population des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon (Cf. tableau 2). Dans un premier temps, la personne interrogée a été invitée à choisir, parmi les 29 cartes présentées sur un

tableau devant elle, les dix les plus importantes pour que son niveau de bien-être soit le plus élevé possible. Dans un deuxième temps, il lui a été demandé d'ordonner les dix cartes retenues  $EBE_{ki}$  avec  $i$  : *personne interrogée de 1 à 240*, de la plus importante à la moins importante. Dans un troisième temps, il lui a été donné cent jetons représentant son niveau de bien-être, à répartir sur chacune des cartes retenues en respectant la hiérarchie qu'elle a établie préalablement.

Tableau 2 – Profils des 240 personnes enquêtées à Lyon (6 et 7<sup>e</sup> Nord arrondissements) au printemps 2017

	6 <sup>e</sup> arrondissement	7 <sup>e</sup> arrondissement Nord
Caractéristiques	Nombre d'individus	Nombre d'individus
<b>Âge</b>		
20-34 ans	42	67
35-49 ans	27	17
50-64 ans	23	16
65 ans et +	28	20
<b>Genre</b>		
Homme	52	54
Femme	68	66
<b>Niveau de diplôme</b>		
Pas de diplôme, Certificat d'études, BEPC	10	13
CAP, BEP, Baccalauréat	30	30
Bac+2 et sup.	80	77
<b>Situation familiale</b>		
Célibataire, divorcé, veuf	59	67
Marié, pacsé, en concubinage	61	53
<b>Enfants à charge</b>		
Oui	43	31
Non	77	89
<b>Revenus du foyer</b>		
0-1500 €	38	55
1 500-3 000 €	36	36
+ de 3 000 €	46	29
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3	2
Ouvriers	3	5
Employés	11	12
Professions intermédiaires	18	11
Cadres et professions intellectuelles	23	14
Retraités	36	24
Autres personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs)	26	52

Source : Auteur à partir de l'enquête Bourdeau-Lepage et Texier, 2017.

### **3. Des préférences très nettes en matière d'éléments de bien-être et des différences entre les parents et les non parents**

Les choix exprimés par les 240 Lyonnais interrogés en matière d'éléments de bien-être mettent en évidence des préférences très marquées. Neuf cartes regroupent à elles seules plus de la moitié des points attribués par les Lyonnais enquêtés (Cf. Figure 1). Ces derniers expriment une préférence nette pour les aménités naturelles. Trois éléments apparaissent particulièrement valorisés : un environnement sain et sans nuisance, l'accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs et le paysage naturel. Ainsi, les Lyonnais accordent une grande importance à la présence d'éléments naturels dans leur cadre de vie et au contact potentiel avec la nature. Peut-être car victimes des surcharges environnementales et virtuelles, ils rejoignent les aspirations de l'*homo qualitus*.

A l'inverse, les aménités sociales sont relativement délaissées par les Lyonnais. Cependant, une exception forte est notée : le niveau de sécurité des biens et des personnes qui est l'élément qui reçoit le plus de points après un environnement sain et sans nuisance. Les éléments d'accessibilité aux aménités sociales – aux espaces publics et aux manifestations locales sont également relativement valorisés. Les aménités historiques, sont représentées de façon plus équilibrée. Toutefois, de très fortes disparités s'observent. Les aménités dont l'orientation est économique sont peu valorisées, comme les emplois, type 2 ou les salaires offerts par le territoire. A l'inverse, et à l'instar de ce qui est observé pour les aménités sociales, les Lyonnais

ont exprimé leur préférence pour certains éléments relatifs à l'accessibilité : l'accessibilité du territoire, l'accessibilité aux services de santé et la proximité au lieu de travail.

Figure 1 - Les préférences des Lyonnais en matière d'éléments constitutifs du bien-être au printemps 2017

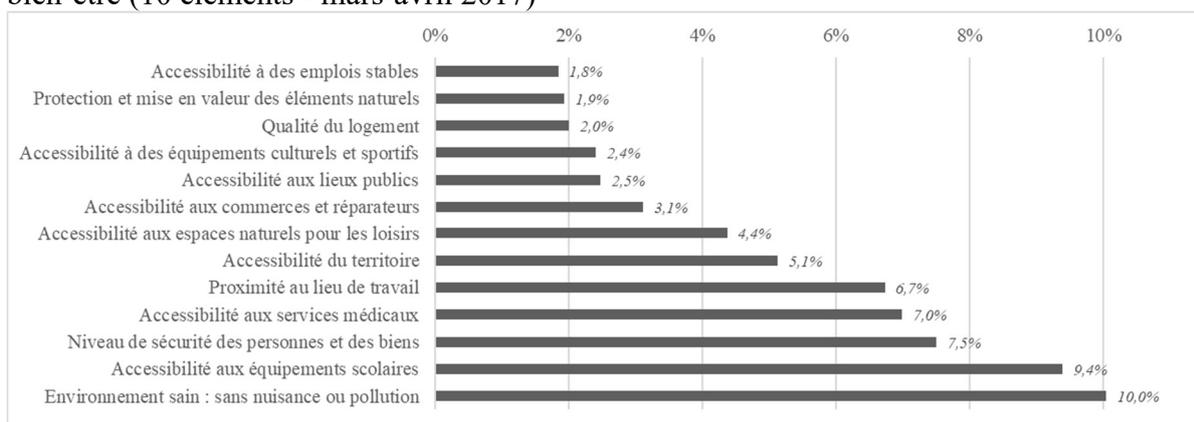


Lecture du graphique en barres groupées : Il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 10 cartes ayant reçu le plus de points parmi les 29 cartes présentées aux 240 Lyonnais, exprimé en pourcentage du total des points. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu le plus de points, 9,3% de l'ensemble des points attribués par les 240 personnes enquêtées.

### 3.1. Les parents plus sensibles aux aménités historiques que l'ensemble des Lyonnais

Quelques différences existent, de manière globale, en matière d'éléments préférés de bien-être entre l'ensemble des Lyonnais et les 74 Lyonnais ayant des enfants à charge. En effet, les Lyonnais avec enfants quel que soit leur quartier, ont une préférence nettement plus marquée pour l'accessibilité aux établissements scolaires que les Lyonnais en moyenne. Il en est de même pour l'environnement sain et sans nuisance, la sécurité des biens et des personnes et l'accessibilité aux services médicaux. De plus, ces Lyonnais considèrent la proximité du lieu de travail comme un élément de leur bien-être plus important que l'accessibilité du territoire (Cf. Figure 2). Globalement, ils sont plus sensibles aux aménités historiques que la moyenne des Lyonnais enquêtés en 2017.

Figure 2 - Les préférences des Lyonnais avec enfants en matière d'éléments constitutifs du bien-être (10 éléments - mars-avril 2017)



Lecture du graphique en barres groupées : Il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 10 cartes ayant reçu le plus de points parmi les 29 cartes présentées aux 74 lyonnais avec enfants enquêtés, exprimé en pourcentage du total des points. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu le plus de points, 10% de l'ensemble des points attribués par les 74 personnes enquêtées.

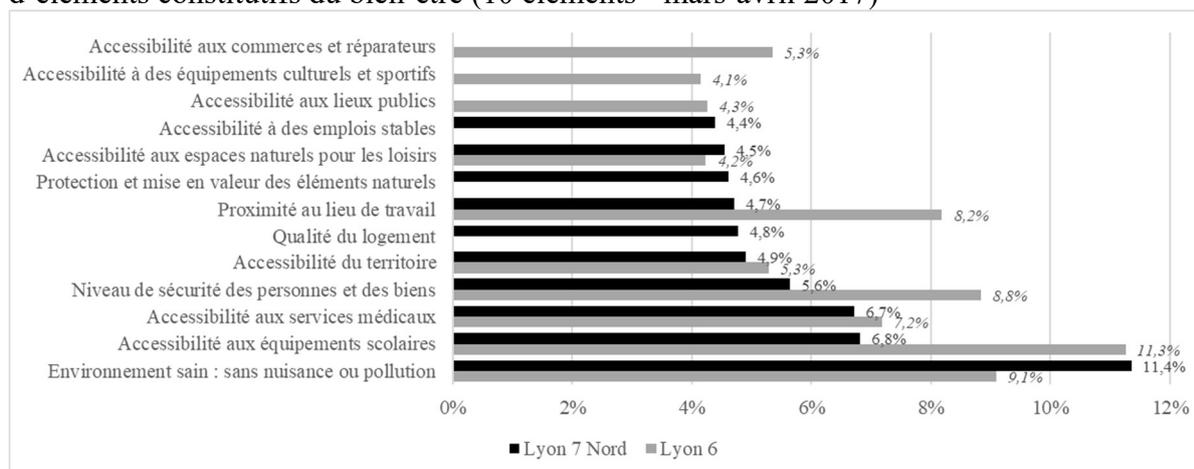
Cependant, ces résultats cachent des différences entre les personnes ayant des enfants à charge. En effet, selon leur lieu d'habitation, le 6<sup>e</sup> arrondissement et le 7<sup>e</sup> Nord de Lyon, le rapport aux aménités est différent (Cf. figure 3).

### 3.2. Le lieu d'habitation, un élément influençant les préférences des parents

Les parents qui habitent le 6<sup>e</sup> arrondissement, quartier favorisé et bourgeois, mettent en premier élément de bien-être l'accessibilité aux équipements scolaires (11,4%). Viennent ensuite un environnement sain et sans nuisance (9,6%), le niveau de sécurité des biens et des personnes (8, 8%), la proximité au lieu de travail (8,2%) et l'accessibilité aux services médicaux. Ils rejoignent ainsi, à une exception près, les préférences des Lyonnais.

Les parents du quartier du 7<sup>e</sup> Nord, quartier traditionnellement ouvrier, en cours de recomposition sociale, attirant une population jeune et diplômée, présentent des préférences plus variées et quelques peu différentes de ceux du 6<sup>e</sup>. Le premier élément que ces parents retiennent est un environnement sain et sans nuisance (11,4%). Viennent ensuite l'accessibilité aux établissements scolaires mais avec beaucoup moins d'importance que les parents du 6<sup>e</sup> puisqu'ils n'y consacrent que 6,8% des points totaux contre 11,4% pour ceux du 6<sup>e</sup>. L'accessibilité aux services médicaux est presque aussi importante que l'accessibilité aux établissements scolaires pour les parents du 7<sup>e</sup> (elle récolte 6,7% du total des points). Les parents du 7<sup>e</sup> accordent moins d'importance au niveau de sécurité des biens et des personnes, que ceux du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Figure 3 - Les préférences des Lyonnais du 6<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> arrondissement avec enfants en matière d'éléments constitutifs du bien-être (10 éléments - mars-avril 2017)



D'autres divergences sont observables. Ainsi, trois éléments apparaissent parmi les 10 plus importants des parents du 7<sup>e</sup> qui n'apparaissent pas au sommet de la hiérarchie des parents du 6<sup>e</sup>. Il s'agit de la qualité du logement, de la protection et de la mise en valeur des éléments naturels et de l'accessibilité à des emplois stables.

Les parents qui habitent le 6<sup>e</sup> arrondissement considèrent que certains services sont importants pour leur bien-être alors que les parents du 7<sup>e</sup> ne les relèvent pas. Il s'agit en particulier des équipements culturels et sportifs, des commerces et réparateurs. Cette différence peut s'expliquer par la présence, dans ce quartier d'une population jeune, à dominante de cadres, au revenu particulièrement élevé et au taux de chômage assez faible. Cette population a *a priori* les moyens de consacrer une partie de son budget à ses loisirs. Elle est, semble-t-il, plus sensible à certains services et activités que peut lui offrir son territoire de vie. Peut-être avant tout parce qu'elle en a les moyens. Cela ne veut pas dire que les populations moins aisées du 7<sup>e</sup> arrondissement ignorent ces éléments mais plutôt qu'elles n'ont pas les moyens de les considérer. Les parents du 7<sup>e</sup> semblent adapter leur préférence en fonction de leurs possibilités. Ils mettent en priorité les éléments suivants : la qualité de l'environnement naturel de leur cadre de vie, l'accès à la santé et l'emploi. Les éléments liés à l'épanouissement personnel et aux activités récréatives ne sont pas avancés. Ils se focalisent sur la satisfaction de leur besoins fondamentaux. Nous retrouvons ici l'hypothèse de l'adaptation des préférences individuelles (Festinger, 1957 ; Elster, 1983) selon laquelle les individus se concentreraient sur ce à quoi ils peuvent prétendre, laissant de côté, les désirs qu'ils savent ne pas pouvoir assouvir.

## Conclusion

A l'issue de cette analyse, nous pouvons répondre positivement à notre question initiale. Le statut parental a une influence sur les éléments qui sont importants dans la constitution du bien-être des personnes. Les parents lyonnais sont plus sensibles que l'ensemble des 240 lyonnais enquêtés à certaines aménités comme l'accessibilité aux établissements scolaires et la qualité de leur environnement en termes de sécurité et d'éléments naturels.

Leur recherche en matière de cadre de vie devrait conduire les acteurs territoriaux à privilégier des aménagements qui permettent une présence et un contact fréquent avec les éléments naturels dans l'espace urbain. Les acteurs territoriaux devraient également être attentifs à assurer un bon maillage des établissements scolaires et des services de santé sur leur territoire.

## Bibliographie

- ANDAMSON, P. 2010. Les enfants laissés pour compte : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches, Unicef.
- ANDREWS, F. CRANDALL, R. ANDREWS, RM. 1976. "The Validity of Measures of Self-Reported Well-Being", *Social Indicators Research*, 6/3-1, p. 1-19.
- BACRO, F. GUIMARD, Ph. FLORIN, A. FERRIÈRE, S. GAUDONVILLE, T. 2017. « Bien-être perçu, performances scolaires et qualité de vie des enfants à l'école et au collège : étude longitudinale », *Enfance*, 1 (1), p. 61-80.
- BAILLY, A., 1981. La géographie du bien-être. PUF (Espace et Liberté), Paris.
- BARLOW J, BENNETT C, MIDGLEY N, LARKIN SK, WEI Y BARLOW J, BENNETT C, MIDGLEY N, LARKIN SK, WEI Y. 2015. "Parent-infant psychotherapy for improving parental and infant mental health", *Cochrane Database of Systematic Reviews*, Issue 1.
- BOURDEAU-LEPAGE, L. 2019. « De l'intérêt pour la nature en ville. Cadre de vie, santé et aménagement urbain, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, p. 893-911.
- BOURDEAU-LEPAGE L, TOVAR E. 2011. "Well-being in the Paris region: widening regional disparities despite overall improvement", *Metropolitics*.
- BOURDEAU-LEPAGE, L. et TEXIER P. 2017. Enquête sur le bien-être dans les espaces urbains denses - L'exemple de Lyon, *Projet BRRISE*, Lyon, halshs-02428935, v1.
- BOURDEAU-LEPAGE, L. TEXIER, P. CARRE, H. 2018. « Évaluer les déterminants du bien-être sur un territoire. Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2018/4, 775-803.
- BOYER, D., 2010. « Le maternage comme cadre de référence du bien-être de l'enfant », *Informations sociales*, 160(4), p. 6-9.
- BROUGERE, G., 2010. « Le bien-être des enfants à l'école maternelle : Comparaison des pratiques pédagogiques en France et en Allemagne », *Informations sociales*, 160(4), p. 46-53.
- CANTRIL, H. 1965. *The pattern of human concerns*. New Brunswick, Rutgers University Press.
- CASTELAIN MEUNIER, Ch. 2013. *Le ménage, la fée, la sorcière et l'homme nouveau*, Paris, Stock.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H. 1964. « Aspirations, images guides et transformations sociales », *Revue française de sociologie*, 5-2. p. 180-192.
- CHZHEN, Y. 2016. *Mapping inequality for child well-being in rich countries*, Unicef Connect, Data and Research.
- CONDAN, G. et Furstenberg, F. 1994. « Évolution du bien-être des enfants et transformations de la famille américaine », *Population*, vol. 49(6), p. 1613-1637.
- COTTRAUX J. (éd.) 2013. *Psychologie positive et bien-être au travail*, Paris, Elsevier Masson.
- COX D, FRERE M, WEST S, WISEMAN J. 2010. "Developing and using local community wellbeing indicators: Learning from the experience of Community Indicators Victoria", *Australian Journal of Social Issues*, 4/2010-45/1, p. 71-88.
- DELAUNAY-GUIVARCH, V. 2010. « Focus - Contribuer au bien-être des enfants en soutenant leurs parents : Les actions des caisses d'Allocations familiales », *Informations sociales*, 160(4), p. 42-44.
- DIENER, E. 1984. "Subjective Well-being", *Psychological Bulletin*, 95, p. 542-575.
- DODGE, R., Daly, A., Huyton, J. et Sanders, L. 2012. "The challenge of defining wellbeing", *International Journal of Wellbeing*, 2 (3), p. 222-235.
- DWENDA K. GJERDINGEN, BRUCE A. CENTER. 2003. "First-Time Parents' Prenatal to Postpartum Changes in Health, and the Relation of Postpartum Health to Work and Partner Characteristics", *The Journal of the American Board of Family Practice* July 2003, 16 (4) p. 304-311.
- ELSTER, J. 1983. *Sour Grapes: Studies in the Subversion of Rationality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FENOUILLET, F., CHAINON, D., YENNEK, N., LEMASSON, J. et HEUTTE, J. 2017. « Relation entre l'intérêt et le bien-être au collège et au lycée ». *Enfance*, 1(1), p. 81-103.
- FESTINGER, L. 1957. *A theory of cognitive dissonance*, Stanford, Stanford university Press.
- GORZA, M. et BOLTER, F. 2012. « Indicateurs de bien-être de l'enfant, une déclinaison en protection de l'enfance est-elle possible ? », *Journal du droit des jeunes*, 312(2), p. 26-36.
- GOUTTENOIRE, A. 2010. « Focus - Le bien-être de l'enfant dans la Convention internationale des droits de l'enfant » *Informations sociales*, 160(4), p. 30-33.
- HERBST, C. M., et IFCHER, J. 2016. "The increasing happiness of US parents", *Review of Economics of the Household*, 14(3), p. 529-551.
- HURIOT, J.-M et BOURDEAU-LEPAGE, L. 2009. *Economie des villes contemporaines*, Paris, Economica.
- JUNIER, H. 2015. « Alors heureux ? Mesurer le bien-être de l'enfant » dans V. Bedin (éd.), *L'enfant et le monde : Psychologie de l'enfant. État des lieux*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, p. 117-119.
- KAHNEMAN, D. KRUEGER, A. SCHKADE, D. SCHWARZ, N. STONE, A. 2004. "Toward National Well-Being Accounts", *American Economic Review*, 94/2, p. 429-434.

- LEFEBVRE, M. 2010. « Mesurer et comparer le bien-être des personnes âgées dans l'UE », *Revue française d'économie*, volume 25(1), p. 213-227.
- MASLOW, A-H. 1943. "A theory of human motivation", *Psychological Review*, 7/1943-50/4, p. 370-396.
- MILGRAM, S. 1970. "The Experience of Living in Cities », *Science*, 167(3924), p. 1461-1468.
- MOSER, G. 2009. *Psychologie environnementale. Les relations hommes-environnement*, Bruxelles, de Boeck.
- PINEL-JACQUEMIN, S. et ZAOUCHE GAUDRON, C. 2017. « Spécificités du bien-être scolaire des enfants en situation de précarité », *Enfance*, 1(1), p. 105-122.
- REES, G. 2017. "Family structure and children's subjective well-being: A comparative analysis in eight European countries", *Enfance*, 1(1), p. 13-35.
- RIFF, C. 1989. "Happiness is Everything, or is it? Explorations on the Meaning of Psychological Well-being", *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, p. 1069-1081.
- ROBERT, N. et FAVARO, M., 2013. « Les conflits éthiques en question », *Note Scientifique de l'INRS*, 312.
- SEN, A. 1985. "Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984", *Journal of Philosophy*, 82, p. 169-221.
- SIMMEL, G. 1903. *Métropoles et mentalités* dans Y. GRAFMEYER et JOSEPH I (ed.) 1979, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions du champ urbain, p. 61-77.
- SMEEDING, T. et RAINWATER, L. 1994, « Le bien-être économique des enfants européens. Une perspective comparative », *Population*, vol. 49(6), p. 1437-1449.
- STEILER, D. 2013. « La mindfulness en entreprise : bien-être et performance » dans J. COTTRAUX (éd.). *Psychologie positive et bien-être au travail*, Paris, Elsevier Masson, p. 131-152.

## Remerciements

Cet article est issu des enquêtes menées dans le cadre du projet BRRISE. Le projet BRRISE est un projet de recherche du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) qui a bénéficié d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

# ÉVALUER COLLECTIVEMENT LE BIEN-ÊTRE DANS DES COMMUNES RURALES.

## Retours réflexifs sur des outils participatifs et leur conduite

**Lise Bourdeau-Lepage (1)**

**Lisa Rolland (2)**

(1) Université Jean Moulin Lyon 3, Université de Lyon, 1C avenue des Frères Lumière CS 78242  
69372 LYON CEDEX 08, CNRS UMR 5600 EVS, [blepage@gmail.com](mailto:blepage@gmail.com)

(2) Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, Université de Lyon, 12 rue Maurice Audin  
69120 Vaulx-en-Velin, CNRS UMR 5600 EVS(LAURE), [lisa.rolland@lyon.archi.fr](mailto:lisa.rolland@lyon.archi.fr)

**Mots-clés : diagnostic territorial, participation habitante, retour réflexif sur les outils, bien-être, rural isolé**

Dans le cadre du projet FEADER-PSDR BRRISE<sup>1</sup>, qui s'intéresse à la qualité de vie et aux potentiels d'attractivité des espaces ruraux, une enquête participative a été menée auprès d'habitants de trois communes du rural isolé de la Drôme et de l'Ardèche, pour analyser les éléments essentiels de bien-être sur un territoire. Aussi, le présent mini-papier a-t-il pour objectif de tirer les leçons d'une telle démarche. D'abord, nous présenterons les outils créés et utilisés (section 1). Ensuite nous effectuerons un double retour réflexif (section 2). D'abord, nous le ferons sur les outils participatifs, que nous avons créés et mobilisés à plusieurs échelles spatiales, celle du foyer et celle du bourg. Ensuite, nous en viendrons à la conduite des groupes de discussion. Les études sur les dispositifs participatifs pour la gouvernance territoriale s'intéressent principalement au potentiel de création et d'informations sur les territoires (Angeon et Lardon, 2003 ; Cadoret et Beuret, 2010 ; Fontan *et al.*, 2014) et à l'attribution d'une tâche dans l'expertise aux participants (Hubert *et al.*, 2013). Ces études combinent ainsi savoirs et capacités des acteurs (Sen, 2008). Deux clefs d'entrée présentes dans la littérature sont particulièrement pertinentes pour travailler sur les outils et les méthodes pouvant être mobilisées pour prendre des décisions collectivement, à l'échelle d'un territoire. La première porte sur l'analyse des possibles surplus d'utilité sociale et d'utilité collective permettant de faciliter la mise en œuvre de la gouvernance territoriale (Rey-Valette et Mathé, 2012). La seconde s'inscrit dans la lignée des travaux sur les modalités de la participation (Lardon *et al.*, 2008 ; Liagre et Nonjon, 2012) et l'autocritique des méthodes de recherche participatives (Chambers, 2008). Elle concerne le nécessaire retour réflexif sur les outils et la conduite des groupes de discussion (Rolland, 2015). C'est cette entrée que nous proposons d'explorer ici.

### **1- RELEVER LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS À PLUSIEURS ÉCHELLES**

<sup>1</sup> Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales, projet de recherche du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) ayant bénéficié d'un financement de l'INREA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

Nous avons donc conçu un protocole participatif autour de trois outils mobilisant plusieurs échelles spatiales allant du foyer au territoire en passant par le centre-bourg. Nous avons élaboré une maquette d'une maison-type, une cartographie 2D nommée Escapat, alliée à une matrice SWOT et un tableau des actions habitantes et institutionnelles possibles. Chacun de ces outils privilégie une entrée spécifique permettant un diagnostic ciblé en termes de bien-être sur le territoire (Bourdeau-Lepage, dir., 2020 à paraître). Ces outils ont été utilisés, en juin 2018, lors d'enquêtes de terrain dans la Drôme à Bellecombe-Tarendol et Dieulefit et en Ardèche à Saint-Basile. Un binôme de chercheurs, l'un endossant le rôle d'animateur et l'autre d'observateur a assuré la réalisation des enquêtes.

### **La maquette-Foyer pour dévoiler les éléments de bien-être à l'échelle domestique**

La maquette-foyer permet d'identifier et de hiérarchiser les éléments matériels et immatériels de bien-être essentiels à l'échelle du foyer pour un groupe d'individus. La méthode présente donc un double intérêt. Elle offre la possibilité de : 1) réfléchir collectivement à un logement où chacun pourrait être le mieux possible, 2) repérer les éléments dans l'environnement immédiat du logement qui sont importants pour les habitants. Ainsi, le protocole proposé s'inscrit dans les travaux sur le foyer compris comme un territoire fondamental (Di Méo, 1998, p. 1004), qui porte l'identité sociale minimale et essentielle, quelquefois individuelle, plus souvent familiale ou clanique (Duncan, 1982).

La maquette-foyer, conçue au 1/25<sup>e</sup>, se présente sous la forme d'éléments prédéfinis (socle, murs, fenêtres et portes, meubles, équipement) qui constituent le minimum de confort actuel. Les participants ont à disposition des éléments matériels et immatériels de bien-être regroupés en quatre catégories : atmosphère physique, ambiance sociale, équipement et pratiques possibles, individuelles et collectives ainsi que de l'équipement supplémentaire : place de parking, canapé-lit, potager, arbre, ... (Photo 1). Représentés sous la forme de jetons ou de mobilier, ces éléments peuvent être placés par les participants à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, où cela leur semble essentiel et en complète concertation.



Photo 1. Maquette-foyer utilisée en Région Rhône-Alpes en juin 2018 © Projet BBRISE

## L'outil de cartographie 2D ESCAPAT pour réaliser un diagnostic territorial

La cartographie 2D ESCAPAT, prenant la forme d'un A0 noir et blanc, permet aux habitants de se projeter dans un territoire donné, soit leur quartier ou le centre-bourg de leur espace de vie, à l'échelle 1 :25 000<sup>e</sup> (Photo 2).



Photo 2. Buis-les-Baronnies (Bellecombe-Tarendol), juin 2018  
© Projet BRRISE

A travers l'appréhension des expériences et du vécu des habitants, plusieurs objectifs ont guidé la constitution de l'outil : 1) identifier les lieux-phares, les « lieux-cœurs » (Bonnemaison, 1981) qui sont favorables pour le bien-être des individus, 2) déterminer les éléments indispensables pour le bien-être des habitants d'une commune ou d'un quartier, 3) matérialiser les relations sociales sur un territoire et connaître l'étendue spatiale des réseaux et des mobilités, 4) détecter la présence ou l'absence de liens sociaux entre les habitants du territoire enquêté, 5) déterminer les personnes ou les éléments qui favorisent le lien social. Tout d'abord, les participants localisent et qualifient leur habitat sur le fond de carte à l'aide d'un code couleur individuel. Ensuite, ils hiérarchisent non seulement des éléments matériels de bien-être, correspondant en majeure partie à la gamme de proximité (Barbier et Toutin, 2016) - éducation, boulangeries, coiffeurs, supérettes, bars et restaurants, poste, gare ferroviaire et routière, services à la personne, parcs et jardins, points internet, garage, réparateur et cordonnier, équipements culturels et sportifs - et immatériels : relations sociales et leurs natures entre loisirs, entraide et échanges, à l'aide d'étiquettes. A partir de la carte créée collectivement (Figure 1), les participants effectuent un diagnostic territorial en identifiant les forces du territoire avant de voter sur les deux faiblesses principales de leur territoire.

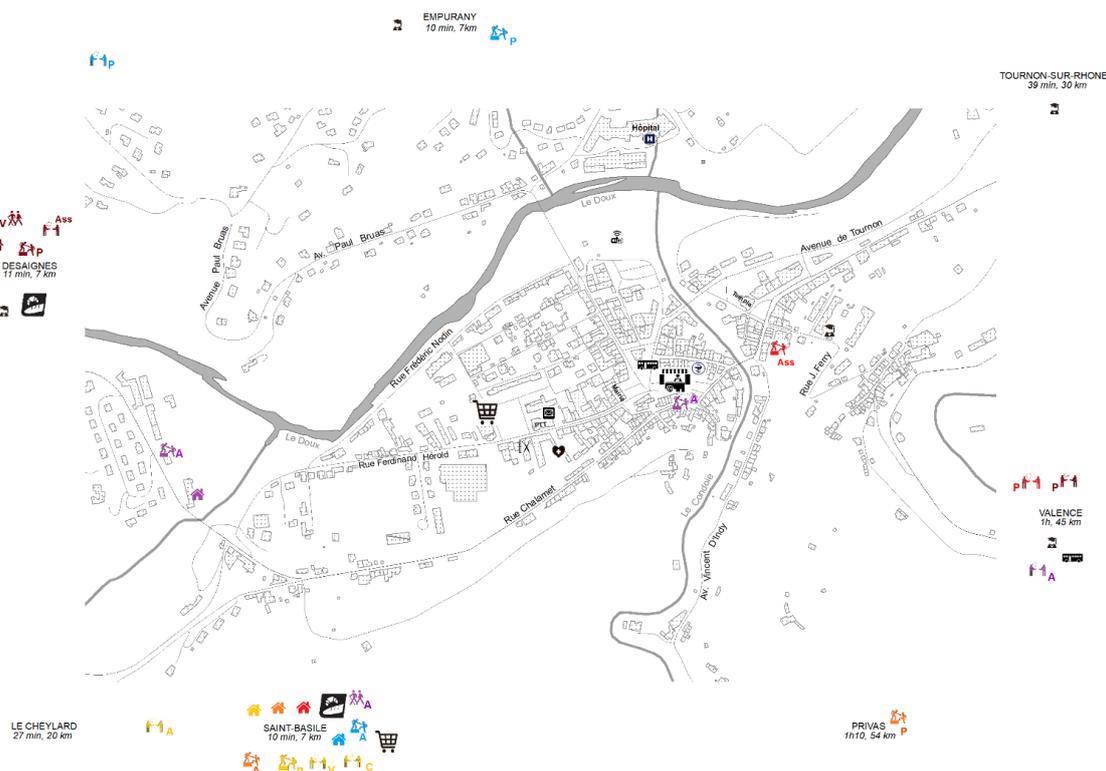


Figure 1. Cartographie des éléments de bien-être essentiels à Saint-Basile-Lamastre, juin 2018  
© Projet BBRISE

## Le tableau des actions habitantes et institutionnelles, vers la prospective territoriale

Le dernier outil utilisé, le tableau d'actions habitantes, a pour objectif de dégager des pistes d'amélioration du bien-être à partir des atouts et des contraintes du territoire identifiés avec la cartographie 2D. Le but est d'évaluer les libertés de choix des individus. Pour les participants, il s'agit de réfléchir et de se concerter sur des actions habitantes et institutionnelles pour chacun des deux problèmes majeurs identifiés avec la matrice SWOT lors de la cartographie 2D, d'en détailler les enjeux, et de dégager des pistes d'actions, tant du côté des habitants que des institutions (où ? qui ? quoi ? comment ?). Pour les participants, il est donc possible de qualifier le problème pointé, de faire émerger un débat tout en ayant pour objectif de prioriser et formuler un langage commun. L'enjeu de la démarche est de déterminer la nature des propositions et leur niveau de faisabilité, avec une capacité et une liberté d'agir souvent reléguée à un sentiment d'illégitimité ou de confrontation d'échelles institutionnelles.

## 2- OUTILS DE DIALOGUE TERRITORIAL ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Les différents outils ont été conçus et utilisés en tant qu'outils au service du dialogue territorial et outils de capitalisation et de transfert de connaissances (Ferraton, 2016). Ils questionnent les apports et limites de l'implication habitante. L'hybridation des savoirs scientifiques et des savoirs expérientiels des acteurs ainsi que le croisement de connaissances et de compétences est notable sur la gouvernance territoriale (Rey-valette et Mathé, 2012). La participation dépasse le seul témoignage pour aller vers le diagnostic et la prospective. Les différents outils permettent voire même demandent l'échange et la concertation entre les participants (Lardon, 2008).

## **Sur le possible surplus d'utilité collective pour la gouvernance territoriale**

A l'issue de nos enquêtes de terrain, nous avons remarqué un bon repérage des échelles proposées, du logement au voisinage avec la maquette-foyer puis du territoire avec ESCAPAT, l'espace de la carte de la commune centré sur le centre-bourg, les bourgs-alentours et relations sociales associées annotés dans les marges. Le tableau des actions pointe la complexité des échelles d'actions possibles côté institutionnel. Par ailleurs, ces outils sont certes des outils imposés par les chercheurs mais constituent de véritables supports d'informations sur les territoires et révèlent surtout le potentiel de création et d'implication des habitants : ajouts d'éléments, notamment matériels à l'échelle du logement tel qu'une piscine ou une cave ou à l'échelle du territoire avec des services de santé spécialisés ; état des lieux sur des éléments présents et manquants pour le bien-être collectif ; émergence d'un débat collectif entre des habitants qui ne se connaissaient pas avant l'atelier participatif.

## **De l'importance de l'appropriation des outils par les habitants**

La conception des outils a supposé deux choix majeurs : celui de l'échelle, et celui de la participation. Le choix de l'échelle et de la représentation (maquette et cartographie) s'est opéré sur le centre-bourg, avec l'hypothèse forte d'une concentration de services et activités pour le bien-être des habitants, et en tenant compte des données disponibles (BD TOPO IGN 2018). Les marges suffisamment grandes laissées sur les A0 ont été saisies par les participants pour la localisation d'autres bourgs et la précision des distances géographiques et temporelles concernant les relations sociales les plus importantes. La fonction participative des outils nous conduit à nous interroger sur deux aspects principaux : le degré de participation et le rôle des participants (Liagre et Nonjon, 2012). Les étapes de jeu et les contenus sont participatifs mais la conception et le traitement figurent sous la responsabilité du chercheur. Toutefois, au-delà du rôle de témoins, les participants sont surtout actifs dans la généralisation des enjeux et tout du long des outils, à partir de plusieurs entrées du bien-être : hiérarchisation des éléments de bien-être, expression des éléments désirés, manquants ou estimés insuffisants. L'implication des habitants montre d'ailleurs la diversité des marques d'attachement territorial liées au bien-être, et reflètent les enjeux des territoires ruraux à l'échelle nationale concernant les services et équipements de la vie courante et de la gamme supérieure, particulièrement l'offre de soins.

## **CONCLUSION**

Les résultats montrent un potentiel d'implication et de concertation dans le diagnostic et la prospective territoriale, rendu possible grâce à la complémentarité des outils, entre outils au service du dialogue territorial et outils de transfert de connaissances. Le degré de participation ainsi que le rôle des participants dépassent le seul témoignage sur les territoires, de même que l'animation par les chercheurs permet de mettre en avant les capacités et savoirs des habitants comme acteurs du territoire pour une prospective territoriale ne relevant pas seulement des « experts ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

Angeon V., Lardon S., 2003. Dessiner et comprendre le territoire : quand le jeu devient un processus collectif d'apprentissage et de création, in *Figures du projet territorial*. Debarbieux B., Lardon S. (dir.), La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR (coll. « Bibliothèque des territoires »), 245-257.

Barbier M., G. Toutin, 2016. L'accès aux services, une question de densité des territoires. *Insee première*, n°1579, 4 p.

Bonnemaison J., 1981. Voyage autour du territoire. *L'espace géographique*. Vol. 10, 249-262.

Bourdeau-lepage L. (dir.), 2020 mai. *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*. Guide méthodologique, FEADER/PSDR IV BRRISE.

- Cadore A., Beuret J.E, 2010. *Gérer ensemble les territoires : vers une démocratie participative*. Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 228 pages.
- Chambers R., 2008. *Revolutions in Development Inquiry*. Londres, Eartscan, 232 pages.
- Di Méo G., 1998. *Géographie sociales et territoires*. Paris, Nathan.
- Duncan J.S., 1982. *Housing and identity. Cross-cultural Perspectives*. New-York, Holmes & Meier Pub., 250 p.
- Ferraton M., 2016. *L'approche participative au service de la gestion intégrée de la ressource en eau: l'expérience des parcs naturels régionaux du Sud-Est de la France*. Thèse de Géographie, Université Grenoble Alpes, 349 pages.
- Fontan J.-M., Klein J.-L., Bussièrès D., 2014. *Le défi de l'innovation sociale partagée*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 215 pages.
- Hubert B., Aubertin C., Billaud J.-P., 2013. Recherches participatives, recherches citoyennes ... une clarification nécessaire. *Nature, Sciences, Sociétés*. Vol. 21, n°1, 1-2.
- Lardon S. et al., 2008. Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil. *Norois*. Vol. 209/4, 17-36.
- Liagre R., Nonjon M., 2012. Une cartographie participative est-elle possible ? *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestems.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>
- Moser G. et Weiss K., 2003. *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*. Paris, Armand Colin, 396 p.
- Rey-Valette H., Mathé S., 2012. L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*. Vol. 5, 783-804.
- Rolland L., 2015, *La campagne Fair Trade Towns, une mise en territoires du commerce équitable au nom du développement durable. Exemples de Lyon et Bruxelles-Capitale*, Thèse de doctorat en géographie-aménagement, Université Paris Nanterre, 406 p
- Sen A., 2008. *Ethique et économie*. Paris, PUF, 372 pages.



## Livrable LVV5 du projet BRRISE

### Vidéo Grand public

De l'intérêt d'analyser le bien-être, disponible en suivant l'adresse : <https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/Bientretnormesenvironnemental/media/MEDIA191202141209411?server=1>